

Impact des leçons tirées du programme « Pleins feux sur l'intimidation » d'une part, ainsi que de la mobilisation du personnel scolaire et d'élèves promoteurs de la paix d'autre part, sur le comportement des élèves de l'élémentaire en classe, dans la cour et sur la toile (Internet), à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, Colombie-Britannique : une recherche-action.

Par  
Amel Gardinetti

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université du Manitoba  
Pour satisfaire partiellement aux exigences du grade de

MAÎTRISE EN ÉDUCATION

CUSB Éducation  
Collège universitaire de Saint-Boniface  
Université du Manitoba  
Winnipeg

Copyright © 2010 par Amel Gardinetti

## RÉSUMÉ

**Exposé du problème :** Cette recherche est venue s'inscrire dans une initiative d'école de recherche-action entamée un peu plus d'une année auparavant. Il y était question de savoir si les leçons du programme « Pleins feux sur l'intimidation » en même temps que la mobilisation et l'engagement du personnel scolaire parallèlement à la médiation par les pairs, réussissaient à produire un impact suffisant sur les élèves pour contrecarrer et amenuiser les incidents d'intimidation sur une période à court et à long terme.

**Procédure et méthodes :** Les participants étaient des élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année d'une école régionale francophone caractérisée par une diversité multiethnique, située dans la région du bas Fraser en Colombie-Britannique. La méthode de la recherche-action a été retenue. Elle comprenait la collecte de données par l'entremise de sondages avant et après la mise en œuvre du programme, des rapports d'incidents et des entrevues semi-structurées. Ceci a permis de déterminer entre autres, l'expérience, le rôle et la réaction des élèves face à l'intimidation sévissant à l'école, ainsi que le vécu et les observations des membres du personnel.

**Résultats :** Bien que le test statistique Chi-2 n'a démontré que peu d'amélioration statistiquement significative dans la répartition des diverses fréquences considérées entre février et juin 2009, les commentaires d'élèves et d'enseignants lors d'entrevues semi-structurées ainsi que la recherche-action demeurée active à ce jour, portent à croire que l'initiative d'école se trouve dans la bonne direction pour contrecarrer l'intimidation.

**Conclusions :** Cette recherche a permis de déterminer que le point de vue d'intervenants tels les élèves, enseignants, parents et autres à travers la recherche-action, ajoute une dimension significative aux sondages et questionnaires pour dégager les éléments essentiels de réussite du programme.

## REMERCIEMENTS

Merci à tous mes professeurs de leurs encouragements et aide tout au long de mes études de maîtrise auprès du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Merci également à Mme Johanne Boily de son soutien, encouragements, disponibilité et bonne humeur tout au long de mes études au programme de maîtrise.

Merci à Francine Balcaen et Rhéa Rocque qui ont fait l'entrée des données de sondages.

Merci à Professeur André Samson d'avoir gracieusement accepté de faire la saisie des données de recherche. Son aide et son intervention inestimables ont permis de compléter ce projet dans les délais fixés.

Merci à Professeur Léonard Rivard, Doyen de la Faculté d'éducation, qui a généreusement alloué les fonds nécessaires pour l'entrée et la saisie des données de cette recherche.

Merci aux membres du Jury, Professeur Richard Benoît et Annie Bédard, d'avoir accepté sans réserve aucune, de lire, juger et faire les rétroactions nécessaires à l'amélioration de ce projet.

Merci infiniment à Yoann Priolet qui n'a pas hésité de me prêter main-forte dans l'aspect technique de cette recherche.

Merci spécialement à Professeur Jules Rocque, mon directeur de maîtrise, de son support, aide, encouragements, conseils, optimisme, disponibilité en tout temps et soutien tout au long de ce projet. Je lui suis particulièrement reconnaissante de m'avoir permis, à travers ses questions réfléchies et intelligentes, d'élargir ma pensée critique en y ajoutant une dimension de qualité et de profondeur.

Merci à mes collègues de l'école Gabrielle-Roy où l'apprentissage des élèves dans un environnement sain et bienveillant est primordial.

Merci à ma famille, François, Rudy et Melissa pour leurs encouragements, enthousiasme, soutien moral et patience tout au long de ce projet.

J'espère et souhaite de tout cœur que les résultats de cette étude permettent de soulager les souffrances des enfants ciblés par l'intimidation, où qu'ils<sup>1</sup> soient, et que l'école devienne un milieu plus clément et sécuritaire envers ces derniers.

---

<sup>1</sup> Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## TABLE DES MATIÈRES

Page titre .....	i
Résumé .....	ii
Remerciements .....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des tableaux .....	ix
Liste des figures .....	xiv
Liste des Annexes .....	xvii
CHAPITRE I	
INTRODUCTION .....	1
Contexte de la recherche .....	2
Objectifs de recherche .....	3
Les questions de recherche .....	6
Hypothèses de recherche .....	6
Mise en situation de la problématique .....	7
Les mots clés .....	8
Définitions .....	9
CHAPITRE II	
RECENSION DES ECRITS .....	12
Introduction .....	12
Quelques statistiques .....	14
Les programmes d'intervention.....	16
Contexte théorique des programmes d'intervention.....	20
Les pratiques gagnantes des programmes d'intervention .....	22

Évaluation des programmes d'intervention.....	23
Les formes d'intimidation.....	24
Les causes de l'intimidation: contexte théorique .....	27
L'intimidation et le genre .....	30
Réactions des filles et des garçons face à l'intimidation .....	31
Les effets de l'intimidation selon les adolescents .....	31
L'intimidation et le développement des adolescents .....	33
Globalisation et intimidation : perspective multiculturelle.....	34
Caractéristiques de l'école et de la classe en matière d'intimidation.....	35
 CHAPITRE III	
LA METHODOLOGIE .....	38
La recherche-action .....	38
La population visée .....	41
La procédure d'expérimentation et les instruments utilisés .....	42
Techniques d'analyse des données .....	44
Les limites de la recherche et les défis rencontrés .....	45
 CHAPITRE IV	
RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES .....	48
Exploration des résultats à travers les quatre grandes questions de recherche.....	49
I)    Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique qu'ils soient 1) victimes 2) intimidateurs ou 3) témoins ?.....	49
1.    Les victimes de l'intimidation .....	49
a) La victimisation .....	49
Niveau primaire.....	50

Niveau intermédiaire.....	53
Analyse et commentaires .....	56
b) Les comportements violents subis par les victimes .....	57
Niveau primaire .....	57
Niveau intermédiaire .....	61
Analyse et commentaires .....	66
c) L'intimidation cybernétique subie par les victimes.....	68
L'intimidation à travers messages texte .....	68
L'intimidation à travers Internet .....	71
Analyse et commentaires .....	74
2. Les intimidateurs .....	77
a) L'intimidation exhibée par les intimidateurs .....	77
Niveau primaire .....	78
Niveau intermédiaire .....	80
Analyse et commentaires .....	83
b) Les comportements exhibés par les intimidateurs .....	86
Niveau primaire .....	86
Niveau intermédiaire .....	92
Analyse et commentaires .....	102
c) L'intimidation cybernétique exhibée par les intimidateurs .....	106
L'intimidation par messages texte .....	106
L'intimidation par Internet .....	110
Analyse et commentaires .....	113

3.	Les témoins de l'intimidation .....	117
	a) L'exposition à l'intimidation au niveau primaire .....	117
	Présentation des résultats .....	117
	Analyse et commentaires .....	122
	b) L'exposition à l'intimidation cybernétique .....	125
	Présentation des résultats .....	126
	Analyse et commentaires .....	132
II)	Quelle est la réaction des élèves face à l'intimidation qu'ils subissent ?.....	137
1.	Solutions auxquelles les élèves au primaire ont recours .....	138
	a) Les types de solutions de recours.....	138
	Présentation des résultats .....	138
	b) Les confidents des élèves ciblés par l'intimidation au niveau primaire .....	142
	Présentation des résultats .....	143
2.	Réaction des élèves au niveau intermédiaire face à l'intimidation .....	147
	Présentation des résultats .....	148
	Analyse et commentaires .....	153
III)	À quels endroits de l'école ont lieu les incidents d'intimidation ?.....	159
1.	Les endroits d'intimidation à l'école .....	159
	a) Les endroits d'intimidation au niveau primaire .....	159
	Présentation des résultats .....	160
	b) Les endroits d'intimidation au niveau intermédiaire .....	164
	Présentation des résultats .....	164
	Analyse et commentaires .....	169

IV)	La mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel font-ils diminuer les incidents d'intimidation à l'école ? .....	172
1)	Intervention des adultes selon les élèves intimidés .....	173
a)	Ce que font les adultes au niveau primaire .....	173
	Présentation des résultats .....	174
b)	Ce que font les adultes au niveau intermédiaire .....	178
	Présentation des résultats .....	178
2)	Intervention des pairs selon les élèves intimidés .....	183
a)	Ce que font les pairs au niveau primaire .....	183
	Présentation des résultats .....	183
b)	Ce que font les pairs au niveau intermédiaire .....	187
	Présentation des résultats .....	188
	Analyse et commentaires .....	192
	CONCLUSION .....	203
	Quelques points faibles et limites du projet de recherche .....	207
	Quelques défis additionnels particuliers au milieu et limites du choix méthodologique de la recherche-action .....	211
	Recommandations .....	212
	Recommandations générales .....	213
	Recommandations au niveau de la recherche quantitative .....	214
	Recommandation pour l'école Gabrielle-Roy de Surrey en particulier .....	214
	BIBLIOGRAPHIE.....	217
	ANNEXES .....	223

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'élèves retenus dans l'analyse des données aux deux temps de l'année .....	46
Tableau 2 : Fréquence de l'intimidation subie, niveau primaire, temps de l'année .....	51
Tableau 3 : Fréquence de l'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année...	53
Tableau 4 : Types d'intimidation subie, sexes, niveau primaire, temps de l'année .....	58
Tableau 5 : Types d'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	62
Tableau 6 : Test statistique Chi-2, filles, niveaux scolaires, types d'intimidation subie ...	66
Tableau 7 : Test statistique Chi-2, garçons, niveaux scolaires, types d'intimidation Subie.....	66
Tableau 8 : Intimidation cybernétique (messages texte), sexes, temps de l'année .....	69
Tableau 9 : Test statistique Chi-2, filles, intimidation cybernétique, messages texte.....	71
Tableau 10 : Test statistique Chi-2, garçons, intimidation cybernétique, messages texte.....	71
Tableau 11 : Intimidation cybernétique (Internet), sexes, temps de l'année .....	72
Tableau 12 : Test statistique Chi-2, filles, intimidation cybernétique (Internet) .....	74
Tableau 13 : Test statistique Chi-2, garçons, intimidation cybernétique (Internet) .....	74
Tableau 14 : Agresseur, fréquence d'intimidation, niveau primaire combiné temps de l'année .....	78
Tableau 15 : Agresseur, fréquence d'intimidation, niveau intermédiaire, sexes temps de l'année .....	80
Tableau 16 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau primaire sexes combinés .....	83
Tableau 17 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau intermédiaire, filles .....	83
Tableau 18 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau intermédiaire, garçons ...	83

Tableau 19 : Prendre les choses des autres sans demander, niveau primaire combiné temps de l'année .....	87
Tableau 20 : Taquiner, insulter et cibler les autres, niveau primaire combiné temps de l'année .....	89
Tableau 21 : Bousculer ou pousser les autres, niveau primaire, temps de l'année .....	90
Tableau 22 : Test statistique Chi-2, 2 <sup>e</sup> année combinée, types d'agressions commises ...	92
Tableau 23 : Test statistique Chi-2, 3 <sup>e</sup> année combinée, types d'agressions commises ...	92
Tableau 24 : Pousser, frapper ou bousculer, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année .....	93
Tableau 25 : Insulter et blesser verbalement, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année .....	95
Tableau 26 : Exclure en le faisant exprès, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année .....	98
Tableau 27 : Test statistique Chi-2, filles, 4 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises .....	101
Tableau 28 : Test statistique Chi-2, garçons, 4 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises.....	101
Tableau 29 : Test statistique Chi-2, filles, 5 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises.....	101
Tableau 30 : Test statistique Chi-2, garçons, 5 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises.....	101
Tableau 31 : Test statistique Chi-2, filles, 6 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises.....	101
Tableau 32 : Test statistique Chi-2, garçons, 6 <sup>e</sup> année, types d'agressions commises.....	102
Tableau 33 : Intimidateurs cybernétiques (messages texte), sexes, temps de l'année .....	107
Tableau 34 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (messages texte) filles .....	110
Tableau 35 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (messages texte) garçons .....	110
Tableau 36 : Intimidateurs cybernétiques (Internet), sexes, temps de l'année .....	111
Tableau 37 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (Internet), filles .....	113
Tableau 38 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (Internet), garçons .....	113

Tableau 39 : Témoins de l'intimidation, niveau primaire combiné, temps de l'année .....	118
Tableau 40 : Témoins de taquiner ou intimider les autres car différents, niveau primaire, temps de l'année .....	119
Tableau 41 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation traditionnelle, niveau primaire, sexes combinés .....	121
Tableau 42 : Test statistique Chi-2, témoins de taquiner ou intimider les autres car différents, niveau primaire, sexes combinés .....	122
Tableau 43 : Témoins d'intimidation cybernétique, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	126
Tableau 44 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidé) messages texte, filles .....	130
Tableau 45 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidateur) messages texte, filles .....	130
Tableau 46 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidé) Internet, filles .....	131
Tableau 47 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidateur) Internet, filles .....	131
Tableau 48 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidé) messages texte, garçons.....	131
Tableau 49 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidateur) messages texte, garçons .....	131
Tableau 50 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidé) Internet, garçons .....	132
Tableau 51 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation (d'intimidateur) Internet, garçons .....	132
Tableau 52 : Stratégies de résolution de conflit, niveau primaire, sexes, temps de l'année .....	139
Tableau 53 : Test statistique Chi-2, types de solutions choisies, niveau primaire, filles .....	142

Tableau 54 : Test statistique Chi-2, types de solutions choisies, niveau primaire, garçons.....	142
Tableau 55 : Les confidents des intimidés, sexes, niveau primaire, temps de l'année .....	143
Tableau 56 : Test statistique Chi-2, les confidents des filles, niveau primaire .....	147
Tableau 57 : Test statistique Chi-2, les confidents des garçons, niveau primaire .....	147
Tableau 58 : Réactions des élèves face à l'intimidation subie, sexes, niveau Intermédiaire, temps de l'année .....	148
Tableau 59 : Test statistique Chi-2, réactions face à l'intimidation subie, niveau Intermédiaire, filles .....	152
Tableau 60 : Test statistique Chi-2, réactions face à l'intimidation subie, niveau Intermédiaire, garçons .....	153
Tableau 61 : Lieux d'intimidation, sexes, niveau primaire, temps de l'année .....	160
Tableau 62 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des filles, niveau primaire .....	164
Tableau 63 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des garçons, niveau primaire....	164
Tableau 64 : Lieux d'intimidation, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	165
Tableau 65 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des filles, niveau Intermédiaire .....	169
Tableau 66 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des garçons, niveau intermédiaire .....	169
Tableau 67 : Intervention des adultes, sexes, niveau primaire, temps de l'année .....	174
Tableau 68 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, filles, niveau primaire .....	178
Tableau 69 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, filles, niveau primaire .....	178
Tableau 70 : Intervention des adultes, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	179
Tableau 71 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, filles, niveau intermédiaire .....	182

Tableau 72 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, garçons, niveau intermédiaire .....	182
Tableau 73 : Intervention des pairs, sexes, niveau primaire, temps de l'année .....	184
Tableau 74 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, filles, niveau primaire .....	187
Tableau 75 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, garçons, niveau primaire .....	187
Tableau 76 : Intervention des pairs, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	188
Tableau 77 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, filles, niveau Intermédiaire .....	191
Tableau 78 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, garçons, niveau Intermédiaire .....	192

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Filles victimes d'intimidation, niveau primaire, temps de l'année .....	52
Figure 2 : Garçons victimes d'intimidation, niveau primaire, temps de l'année .....	52
Figure 3 : Filles victimes d'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	56
Figure 4 : Garçons victimes d'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	56
Figure 5 : Filles, types d'intimidation subie, niveau primaire, temps de l'année .....	61
Figure 6 : Garçons, types d'intimidation subie, niveau primaire, temps de l'année .....	61
Figure 7 : Filles, types d'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	64
Figure 8 : Garçons, types d'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année...	65
Figure 9 : Intimidation cybernétique (messages texte), sexes, temps de l'année .....	70
Figure 10 : Intimidation cybernétique (Internet), sexes, temps de l'année .....	73
Figure 11 : Intimidation par les agresseurs, niveau primaire combiné, temps de l'année ...	79
Figure 12 : Intimidation par les filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	82
Figure 13 : Intimidation par les garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	82
Figure 14 : Prendre les choses des autres sans demander, niveau primaire combiné temps de l'année .....	88
Figure 15 : Taquiner, insulter et cibler les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année .....	90
Figure 16 : Bousculer ou pousser les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année .....	91
Figure 17 : Frapper, pousser ou bousculer, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	95
Figure 18 : Frapper, pousser ou bousculer, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	95
Figure 19 : Insulter et blesser verbalement, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	97

Figure 20 : Insulter et blesser verbalement, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	97
Figure 21 : Exclure en le faisant exprès, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	99
Figure 22 : Exclure en le faisant exprès, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	100
Figure 23 : Intimidation cybernétique (messages texte) filles, temps de l'année .....	109
Figure 24 : Intimidation cybernétique (messages texte) garçons, temps de l'année .....	109
Figure 25 : Intimidation cybernétique (Internet), sexes, temps de l'année .....	112
Figure 26 : Exposition à l'intimidation, niveau primaire, temps de l'année .....	119
Figure 27 : Exposition aux taquineries et à l'intimidation des autres car différents niveau primaire, temps de l'année .....	120
Figure 28 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur) messages texte, filles .....	128
Figure 29 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur) Internet, filles.....	129
Figure 30 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur) Messages texte, garçons .....	129
Figure 31 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur) Internet, garçons .....	129
Figure 32 : Fréquence des stratégies de défense, filles, niveau primaire, temps de l'année .....	141
Figure 33 : Fréquence des stratégies de défense, garçons, niveau primaire, temps de l'année .....	141
Figure 34 : Les confidents des filles, niveau primaire, temps de l'année .....	146
Figure 35 : Les confidents des garçons, niveau primaire, temps de l'année .....	146
Figure 36 : Réactions face à l'intimidation, filles, niveau intermédiaire temps de l'année .....	151

Figure 37 : Réactions face à l'intimidation, garçons, niveau intermédiaire temps de l'année .....	152
Figure 38 : Lieux d'intimidation, filles, niveau primaire, temps de l'année .....	163
Figure 39 : Lieux d'intimidation, garçons, niveau primaire, temps de l'année .....	163
Figure 40 : Lieux d'intimidation, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	168
Figure 41 : Lieux d'intimidation, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	168
Figure 42 : Intervention des adultes, filles, niveau primaire, temps de l'année .....	177
Figure 43 : Intervention des adultes, garçons, niveau primaire, temps de l'année.....	177
Figure 44 : Intervention des adultes, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	181
Figure 45 : Intervention des adultes, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année ...	181
Figure 46 : Intervention des pairs, filles, niveau primaire, temps de l'année .....	186
Figure 47 : Intervention des pairs, garçons, niveau primaire, temps de l'année .....	186
Figure 48 : Intervention des pairs, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	190
Figure 49 : Intervention des pairs, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année .....	191

## LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, district scolaire # 93, 2007-2008 .....	223
Annexe B : Projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, 2008 / 2009 version révisée.....	229
Annexe C : Lettre aux parents, février 2008.....	242
Annexe D : Sondages du programme « Pleins feux sur l'intimidation » .....	244
Annexe E : Guide de recherche-action du professeur Rocque .....	254
Annexe F : Lettre aux parents, février 2009.....	256
Annexe G : Sondages additionnels .....	258
Sondages de maternelle à 3 <sup>e</sup> année .....	259
Sondages de 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année (intimidation cybernétique) .....	264
Annexe H : Grille d'entrevues pour les élèves promoteurs de la paix.....	266
Annexe I : Texte intégral des réponses aux entrevues des promoteurs de la paix.....	267
Annexe J : Grille d'entrevues des enseignants.....	272
Annexe K : Texte intégral des réponses aux entrevues des enseignants.....	273
Annexe L : Certificat d'éthique .....	277

## Chapitre I

### INTRODUCTION

Les recherches en éducation démontrent que les enfants souffrant de violence et d'intimidation présentent des séquelles psychologiques (Raskauskas et Stoltz, 2007). Il a également été prouvé que les mauvais traitements verbaux et relationnels ont des répercussions négatives sur le rendement académique des élèves ainsi que sur leur développement affectif et relations sociales à court et long terme (Olweus, 1993).

Les recherches stipulent que les programmes de prévention et de lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont mis en œuvre en impliquant d'abord tous les intervenants de l'école et ensuite lorsque ces programmes font partie de l'expérience éducative des élèves à trois niveaux : individuel, de classe et d'école (Cowie et Jennifer, 2008). De plus, les suivis réguliers, les discussions et échanges entre enseignants, administrateurs, personnel de soutien, élèves, parents et tous les partenaires en éducation, aident à établir des voies de communication permettant non seulement une prise de conscience globale du problème, mais également de devenir plus alertes, plus informés et donc mieux armés pour le combattre (Gabor, 1995).

Il est important de retenir que toute démarche de prévention est basée sur le facteur temps (Barton, 2006). En effet, les initiatives de mise en œuvre de projets d'intervention consistent en un travail continu et à long terme (Smith, Ananiadou et Cowie, 2003 dans Hoover et Oliver, 2008). Il est particulièrement naïf de croire, une fois les politiques de lutte contre la violence et l'intimidation, établies et implantées, que les changements deviennent immédiatement apparents (Suckling et Temple, 2001). Les effets d'une politique ne sont visibles qu'à long terme, car le processus inclut un changement

d'attitudes, de valeurs et de relations au sein de la communauté scolaire d'une part, et ce changement n'a lieu qu'à travers un processus de consultation, de négociation, de documentation et de révision régulière des politiques et procédures par tous les intervenants de l'école d'autre part (Suckling et Temple, 2001, O'Moore; et Minton, 2004; Cowie et Jennifer, 2008). Donc, pour qu'une intervention réussisse, il faut qu'elle fasse partie d'un système durable qui inclut le contrôle continu de son efficacité (Cowie et Jennifer, 2008).

Par ailleurs, toute école devrait avoir un programme d'intervention applicable en tout temps, non seulement pour contrecarrer les problèmes de violence et d'intimidation, mais également pour empêcher que de tels problèmes ne se développent et ne prennent des proportions alarmantes (Olweus, 1993).

### **Contexte de la recherche**

Dès mon entrée en fonction de directrice adjointe de l'élémentaire à l'école Gabrielle-Roy de Surrey en Colombie-Britannique en septembre 2007, et ce presque quotidiennement, je remarquai qu'il y avait bon nombre d'incidents de violence physique et verbale, d'intimidation, de vandalisme et d'irrespect des autres autant à l'intérieur de l'édifice dans les salles de classe, les toilettes et les couloirs, qu'à l'extérieur de celui-ci, en l'occurrence, à la descente des autobus et dans la cour d'école.

Comme les incidents rapportés par le personnel de l'école semblaient se répéter en dépit de mes interventions auprès des élèves concernés, je décidai qu'il était temps de se pencher de plus près sur le problème qui semblait s'aggraver au fil des jours causant non seulement de la détresse à des élèves, leurs parents, leurs enseignants, les surveillants et l'administration, mais minant également le climat de l'école. À travers une approche équipe de recherche-action, je décidai donc de mettre en œuvre un programme curatif et préventif

de la violence et de l'intimidation au sein du curriculum scolaire, dans toutes les classes de l'élémentaire, de la maternelle à la sixième année, dès février 2008.

C'est dans cette optique que j'ai entrepris cette recherche qui s'avérait d'envergure, vu que je projetai un minimum de deux années d'implantation du programme « Pleins feux sur l'intimidation » pour qu'il commence à faire partie de la culture et vie d'école, dans le cadre d'une initiation au changement. C'est un défi qui demeure de taille, mais l'investissement en terme de temps et d'énergie en a valu et continue à en valoir la peine puisque le bien-être et la sécurité des élèves ainsi que le climat de l'école en dépendent.

### **Objectifs de recherche**

Dans cette recherche il était question de savoir sur une période de deux années, si les leçons tirées du programme « Pleins feux sur l'intimidation<sup>2</sup> » (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998) en même temps que la mobilisation et l'engagement du personnel scolaire ainsi que la médiation par les pairs, réussissaient à produire un impact suffisant sur les élèves de l'élémentaire de l'école Gabrielle-Roy de Surrey en Colombie-Britannique pour contrecarrer et diminuer les incidents de violence et d'intimidation y sévissant.

La recherche proposait de sonder tous les élèves de l'élémentaire à travers deux séries de sondages, l'un avant le commencement du programme et l'autre au terme des leçons au bout de neuf à dix semaines d'enseignement. Les sondages visaient d'une part à mesurer la fréquence et la nature des incidents de violence et d'intimidation, ainsi que les endroits où ils survenaient à l'école, avant le lancement officiel du programme, et d'analyser par la suite l'impact de ce programme sur le comportement des élèves, après son implantation en comparant les résultats. Comme le projet s'est fait sous forme d'une

---

<sup>2</sup> Initiative du Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du Procureur Général dirigée à l'intention des écoles élémentaires de la province ([www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/bullying\\_f.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/bullying_f.pdf)).

recherche-action, l'opinion du personnel de l'école, des élèves en général et des élèves promoteurs de la paix en particulier, a été sollicitée par l'auteure de cette recherche dans le but d'analyser les progrès en cours de route ainsi que de réviser et réajuster les pratiques à la lumière des expériences et découvertes.

Il faut souligner que la démarche avait été entamée durant l'année scolaire 2007-2008 auprès des mêmes élèves excepté ceux de maternelle puisqu'il s'agissait de deux nouveaux groupes en 2008-2009. Cette première tentative consistait en une étape de prise de conscience par la communauté de l'école, du problème de la violence et de l'intimidation affectant nombre d'élèves. Elle avait pour but de mettre en place les fondations nécessaires à l'implantation du programme de manière cohérente et soutenue l'année suivante. En janvier 2008, un comité de travail formé de quatre enseignantes et une administratrice fut créé. Les membres de l'équipe travaillèrent sur la conception d'une ébauche de document informatif<sup>3</sup> s'adressant au personnel, sur les moyens de reconnaître et de combattre l'intimidation à l'école. Lors de cette première étape, tous les élèves de l'élémentaire avaient participé à des activités de lancement axées sur la prévention de la violence et de l'intimidation. De plus, dans le cadre du programme de formation personnelle et sociale du Ministère de l'Éducation, le comité proposa à toutes les classes des leçons tirées du programme « Pleins feux sur l'intimidation ».

Parallèlement à ces activités, il y eut la mobilisation et formation de trente élèves promoteurs de la paix<sup>4</sup> des niveaux de la quatrième à la sixième année dont le rôle était d'intervenir auprès des pairs pour les aider à régler les conflits survenant dans la cour et ailleurs à l'école de manière pacifique. Les élèves qui avaient eu le consentement de leurs

---

<sup>3</sup> Voir Annexe A

<sup>4</sup> Voir Annexe B

parents participèrent à un sondage anonyme<sup>5</sup>. Les parents furent informés à travers une lettre<sup>6</sup> de l'intention de l'école de se pencher sur le problème de la violence et de l'intimidation. Toutefois, il n'y eut pas de suivis rigoureux sur les résultats du sondage et des leçons enseignées, à part quelques remarques et discussions à un moment ou un autre entre enseignants ou administratrices. De plus, aucun enseignant n'avait enseigné la totalité des leçons du programme à sa classe et aucun d'eux n'avait suivi de formation approfondie sur l'intimidation. Chaque enseignant avait toutefois reçu une copie du document d'informations conçu par le comité de travail.

L'année suivante (2008-2009), nous avons poursuivi nos efforts, mais dans un cadre plus précis et concis. Les recherches démontrant clairement que la participation active de tous les intervenants scolaires étant essentielle pour la réussite d'un programme d'intervention (Cowie et Jennifer, 2008), tout le personnel enseignant et non enseignant de l'élémentaire fut mobilisé et invité à prendre part à plusieurs séances de formation qui avaient commencé à avoir lieu au mois de février 2009. Les treize enseignants titulaires des classes de l'élémentaire, la directrice adjointe au secondaire, ainsi que dix membres du personnel de soutien à l'élémentaire, donc 24 membres du personnel sur un total de 31 avaient suivi la formation offerte par l'auteure de la recherche, directrice adjointe à l'élémentaire. L'auteure de la recherche compte poursuivre ses efforts durant l'année scolaire 2009-2010, afin que tous les intervenants de l'élémentaire complètent la formation, y compris les nouveaux enseignants et membres du personnel de soutien. Elle propose également d'offrir une formation aux parents d'élèves, au cours de l'année scolaire 2009-

---

<sup>5</sup> Voir Annexe D

<sup>6</sup> Voir Annexe C

2010, car ces derniers représentent des partenaires importants dans l'éradication de la violence et l'intimidation à l'école (Coloroso, 2003).

À travers cette recherche, l'auteure comptait observer une diminution des incidences d'intimidation et de violence à l'école, à travers la formation et l'engagement soutenu du personnel enseignant et non enseignant de l'élémentaire d'une part, ainsi qu'à travers des suivis réguliers dans les différentes étapes et éléments clés du programme d'autre part.

### **Les questions de recherche**

Le but de cette recherche est de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique qu'ils soient victimes, intimidateurs ou témoins ?
2. Quelle est la réaction des élèves cibles face à l'intimidation qu'ils subissent ?
3. À quels endroits de l'école ont lieu les incidents d'intimidation ?
4. La mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel de l'école, font-ils diminuer les incidents d'intimidation à l'école ?

### **Hypothèses de recherche**

Deux hypothèses ont été émises dans cette recherche :

1. la mise en œuvre, à travers une approche intégrale ralliant tout le personnel de la communauté scolaire, du programme « Pleins feux sur l'intimidation » à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, au niveau élémentaire, diminue les incidences d'intimidation entre élèves en classe, dans la cour et ailleurs dans l'école sur

une période à courte échéance au terme des leçons enseignées en classe donc après neuf à dix semaines d'enseignement, et à longue échéance lorsque l'initiative est intégrée d'année en année dans le curriculum d'études des élèves;

2. la diminution d'incidences d'intimidation traditionnelle et cybernétique à travers un programme d'intervention entraîne une amélioration du climat de l'école.

Dans une première étape, la recherche a tenté de déterminer l'expérience que les élèves de la deuxième et de la troisième année avaient avec l'intimidation traditionnelle, ainsi que l'expérience que les élèves de la quatrième à la sixième année avaient avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique. À travers cette démarche, la recherche a tenté d'identifier les formes et les types d'intimidation traditionnelle et par voie électronique, vécus par les élèves victimes, exhibés par les élèves agresseurs et rapportés par les élèves témoins. En deuxième lieu, la recherche a tenté de mettre en évidence les réactions des élèves face à l'intimidation subie. Dans une troisième étape, la recherche a essayé d'identifier les lieux où l'intimidation survient le plus souvent et finalement, dans la dernière étape, la recherche a tenté de déterminer si la mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel de l'école, amenuisent les incidents d'intimidation tout en améliorant le climat de l'école.

### **Mise en situation de la problématique**

Le mandat de tout établissement scolaire est d'offrir une éducation de qualité qui permet aux apprenants d'achever leurs objectifs académiques. De plus, de nos jours,

nombreuses écoles incluent dans l'énoncé de leur mission une composante ayant trait à la sécurité des élèves et de tous les intervenants en leur sein.

C'est ainsi que les administrateurs sont tenus responsables d'assurer aux élèves une éducation dans un environnement non seulement stimulant à l'apprentissage, mais également sécuritaire, pour pallier, gérer et combattre l'influence envahissante de l'intimidation dans les cours, les salles de classe et les couloirs de leurs écoles (Barton, 2006). Malheureusement, la violence et l'intimidation font l'objet d'expériences scolaires d'un nombre appréciable d'enfants (Robichaud, 2003). Davis (2005) nous informe qu'un rapport provenant du centre national de la recherche en statistiques de l'Éducation aux États-Unis montre qu'il y a approximativement 50 millions d'élèves dans ce pays. L'auteur, en se basant sur une recherche faite en 2002 par l'association médicale américaine (*American Medical Association*) sur plus de quinze mille élèves, en déduit que plus de cinq millions d'élèves sont intimidés fréquemment et plus de six millions intimident sur des bases constantes. La NASP (*National Association of School Psychologists*) a déclaré en 2002 que ces nombres font de l'intimidation la forme la plus courante de violence dans notre société (Davis, 2005).

### **Les mots clés**

Aux fins de l'étude, les mots suivants ont été utilisés dans le projet :

Intimidation. Brimade. Intimidation traditionnelle. Intimidation cybernétique. Programme de lutte contre l'intimidation. Programme de prévention de la violence et de l'intimidation. Promoteurs de la paix. Médiation par les pairs. Agresseur. Intimideur. Despote. Témoin. Observateur. Cible. Victime.

## Définitions

### Définitions de l'intimidation

L'intimidation est un mode de comportement généralement associé avec des élèves d'âge scolaire et ayant lieu dans l'environnement direct ou indirect de l'école (Dussich et Maekova, 2007). C'est un comportement qui engendre de la souffrance physique, psychologique ou émotionnelle. Selon Reed (2005), c'est un comportement offensant et continu en dépit du fait que la personne coupable d'un tel agissement, c'est-à-dire l'agresseur, a été prévenue que ses actions sont choquantes et inadmissibles. En Colombie-Britannique, la fédération des enseignants (2006) souligne que l'intimidation est tout commentaire, matériel, exposition ou conduite survenant une ou plusieurs fois et ayant pour but de dégrader, humilier ou effrayer une autre personne.

### Définitions de termes utilisés dans cette recherche

**1. L'intimidation** : elle peut être physique, émotionnelle ou sociale et elle implique un déséquilibre ou une perception de déséquilibre du pouvoir. Elle se produit quand un ou plusieurs enfants blessent un autre enfant de façon répétitive et dans l'intention de faire mal et de blesser en utilisant des mots ou des gestes. Ceci peut comprendre plusieurs choses :

- **actions directes** : taquiner, bousculer, insulter, injurier, se moquer, regarder de travers, tourmenter, menacer, cracher, donner un coup de pied, frapper, pousser, tirer, saisir, gifler, mordre, griffer, tirer par les cheveux, faire des croche-pieds, donner des coups de poing, lancer des objets, faire des bruits déplaisants;
- **actions indirectes** : commérer, embarrasser, placer l'élève dans une situation qui le ridiculise, faire courir et répandre des rumeurs, exclure du groupe, ignorer, manipulation des amitiés et porter régulièrement de faux témoignages contre un

enfant auprès des enseignants, administrateurs, personnel de soutien, pairs ou parents.

- **intimidation cybernétique** c'est-à-dire par voies électroniques : menaces de tous genres y compris celles de mort, la diffamation, la divulgation de secrets et tout comportement hostile visant à faire du mal à la cible. Cette forme d'intimidation se fait à travers des courriels, des photos, des vidéos, des blogues, des sites Internet tels Facebook ou Myspace, des sites Internet personnels, des messages instantanés, des téléphones cellulaires, des sondages injurieux en ligne pour n'en citer que certains.

Remarque: une dispute entre deux enfants de force égale, ne représente pas de l'intimidation. Toutefois, ceci ne veut pas dire que se disputer en utilisant la violence physique, verbale, relationnelle ou cybernétique soit acceptable.

**2. Programmes contre l'intimidation ou programmes de prévention de la violence et de l'intimidation :** ensemble d'activités, d'enseignements théoriques et pratiques, visant la prise de conscience de ce qu'est l'intimidation et comment et pourquoi l'arrêter.

**3. Triade de l'intimidation.** Comprend trois éléments :

- **l'intimidateur, l'agresseur ou le despote :** enfant qui agresse d'autres enfants dans l'intention de leur nuire et de les blesser;
- **la cible, la victime :** l'enfant choisi par l'intimidateur subissant les attaques ou brimades de ce dernier;
- **le témoin ou l'observateur :** enfant qui voit et qui est au courant des incidents d'intimidation entre l'agresseur et sa victime.

**4. La médiation par les pairs :** processus de résolution de conflits à travers des moyens et une approche pacifiques. Dans le cadre de cette recherche, la médiation par les pairs se fait à travers des élèves promoteurs de la paix<sup>7</sup> qui suivent une formation continue tout au long de l'année, afin de porter aide, appui et secours à leurs camarades d'école lors de conflits divers.

---

<sup>7</sup> Voir Annexe B

## **CHAPITRE II**

### **LA RECENSION DES ÉCRITS**

#### **Introduction**

Des observations de comportements d'enfants dans les terrains de jeux d'écoles élémentaires (Zarzour, 2005) ainsi que des rapports d'élèves recueillis à travers des recherches entreprises un peu partout dans le monde (Macklem, 2003) démontrent l'étendue du problème de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Mes expériences scolaires sont elles-mêmes teintées du spectre hostile de l'intimidation à travers des incidents à l'école primaire, où j'ai été le silencieux témoin d'attaques de tous genres contre des compagnons et compagnes de classes.

À l'ébauche de ma carrière d'enseignante il y a près d'un quart de siècle, je me trouvais confrontée à la violence, l'agression et l'intimidation que les élèves démontrent dans leurs relations les uns envers les autres, et réalisai dès lors, que le problème continuait à exister en dépit des progrès dans le secteur de l'éducation et du passage des années. Aujourd'hui, en tant qu'administratrice, je continue d'observer et d'être informée par des enseignants, des élèves, des parents et des membres du personnel de soutien, des incidents d'intimidation ou de violence qui surviennent presque quotidiennement dans la cour d'école, dans les couloirs et dans les salles de classe. Les progrès technologiques ne semblent pas avoir amélioré la situation puisque l'on assiste actuellement à l'apparition d'une nouvelle tendance inquiétante reliée à Internet et les technologies digitales : l'intimidation et la violence à travers l'espace cybernétique (Willard, 2007). En effet, pour s'attaquer et se nuire les uns les autres, les élèves ont à leur disposition des outils leur permettant de contacter leur cible vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Les attaques se font à travers une variété de moyens tels les messages texte, les photos ou

dessins, les vidéos et autres (Willard, 2007). Toujours est-il que les élèves ciblés ne se trouvent à l'abri ni au sein de l'école ni à l'extérieur de celle-ci. Il est utile de souligner que même si les éducateurs prennent de plus en plus conscience de la gravité du problème de l'intimidation traditionnelle, ils restent néanmoins ignorants en général de l'existence, de l'étendue et de la fréquence de l'intimidation cybernétique (Li, 2007). De plus, les recherches sur ce type d'intimidation étant relativement récentes, les données que l'on possède là-dessus sont incomplètes et sujettes à des remaniements et changements dus aux découvertes que l'on en fait au fil du temps (Willard, 2007).

Par ailleurs, avec les incidents de décrochage (Leishmann, 2005) et dans des cas extrêmes, de suicide de jeunes dus à l'intimidation, et ce, à travers le Canada et le monde (Coloroso, 2003), on s'attendrait à ce que les institutions d'éducation et de formation d'enseignants se penchent sérieusement sur la question de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Elles devraient par exemple préparer les enseignants en les armant d'outils leur permettant non seulement de prendre connaissance du problème de l'intimidation dans les écoles, mais aussi de le combattre avec efficacité et efficience à travers l'adoption de programmes qui sont d'ailleurs très nombreux et diversifiés, et à la disposition de qui en veut bien. Cependant, à ce jour, il n'y a pas de cours spécial ni d'atelier traitant de l'intimidation traditionnelle ou cybernétique dans les facultés d'éducation des deux universités principales du grand Vancouver à savoir Simon Fraser, de laquelle je suis issue, et l'Université de la Colombie-Britannique (UBC). Lorsque je mentionnai cet état de choses à une responsable de la formation de jeunes enseignants, elle m'informa que les stagiaires sont tenus de gérer et régler les problèmes d'intimidation sur le terrain, au cours de leur carrière. Cette même personne ajouta que les universités avaient bien trop à faire pour inclure une composante de prévention et de lutte contre l'intimidation dans leurs

curriculums. Ce point de vue toutefois, s'adapte mal au courant de pensée en psychologie sociale qui préconise que la participation dans les incidents d'intimidation est étroitement liée à des conséquences pour les agresseurs et pour les victimes tout autant (Rigby, 1996). Les victimes d'intimidation souffrent de détresse et de mal ajustements psychologiques qui se traduisent en sentiments de tristesse, de désespoir et d'impuissance (Raskauskas et Stoltz, 2007) ainsi que d'anxiété prononcée, de troubles psychosomatiques, de symptômes de dépression et un plus bas niveau de l'estime de soi (Zarzour, 2005). Les intimidateurs subissent également des conséquences en termes de troubles socio émotionnels. On parle de la perte d'amis, des troubles de l'habilité à établir des relations d'amitié à l'école et ailleurs, une diminution de l'empathie et une exagération de l'estime de soi (Philips, Linney et Pack, 2008). En outre, la fonction agresseur/intimidateur a été liée à des problèmes académiques, des difficultés d'extériorisation, des ajustements psycho-sociaux médiocres et à la délinquance juvénile (Kupersmidt et Coie, 1990; Nansel *et al*, 2001; Perren et Hornung, 2005 dans Raskauskas et Stoltz, 2007). Voyons à présent des exemples d'enfants qui ont souffert de l'intimidation et leurs réactions face à elle.

### **Quelques statistiques**

Les statistiques concernant les élèves à comportements intimidateurs sont déconcertantes. En effet, les élèves qui intimident entre la sixième et la neuvième année, ont une chance sur quatre d'avoir un dossier criminel lorsqu'ils atteignent l'âge de vingt-quatre ans, comparé à une chance sur vingt pour les autres enfants, et de plus, ils courent plus de risques d'être reconnus coupables de crimes sérieux et de s'adonner à l'alcool ainsi qu'à d'autres comportements anti sociaux tels le vol et le vandalisme (Olweus, 1993; Zarzour, 2005).

Leishmann (2005) nous fait part de l'histoire de David Knight, le jeune de seize ans qui ayant du mal à gérer l'intimidation dont il était devenu victime à l'école et à travers l'Internet, décida finalement et en désespoir de cause de décrocher de ses études. Nous avons, malheureusement, des exemples plus dramatiques de cas extrêmes, où les victimes d'intimidation ont recours au suicide pour se soulager de leurs misères. Dans d'autres cas, il y a des jeunes qui sont victimes de meurtre au terme de souffrances prolongées aux mains d'un ou plusieurs agresseurs. En Colombie-Britannique, on pense à Reena Virk (14 ans) battue à mort avant d'être noyée par un groupe de six adolescentes et un adolescent en novembre 1997; à Myles Neuts (10 ans) pendu sur un crochet dans les toilettes de son école élémentaire par deux élèves plus âgés en 1998; à Hamed Natosh (14 ans), qui se jeta du pont Patullo à Surrey dans un dernier geste de désespoir et de solitude face à des attaques continues et quotidiennes de la part d'agresseurs à l'école qu'il fréquentait en l'an 2000; à Dawn-Marie Wesley (14 ans) qui se pendit dans sa chambre n'en pouvant plus d'être harcelée et intimidée par trois filles connues pour être dures et sans merci en l'an 2000 ; à Jomar Lanot (jeune philippin de 17 ans) battu à mort, alors qu'il revenait d'un match de basket-ball, par un groupe de délinquants indo-canadiens en 2003 (CBC News Online, 2005).

Ailleurs dans le monde, maints exemples d'incidents similaires sont cités par Coloroso (2003). Elle en conclut que le commun dénominateur dans tous les incidents qui précèdent ainsi que nombreux autres, est que les enfants étaient victimes de brimades incessantes et cruelles sans que, dans la majorité des cas, il y eût d'interventions adéquates ni d'objections ou indignation pour arrêter l'intimidation. Selon elle, nous sommes dévastés par l'acte final, mais rarement outragés par les événements qui ont conduit à de tels actes. Devant telles constatations, nous sommes portés à nous dire que si d'une part l'intimidation

est un problème social d'envergure et que l'école est l'institution où l'on s'attend à ce que les jeunes apprennent entre autres à vivre en société de façon harmonieuse et civile, il est impératif d'inclure au sein des curriculums d'études une composante de programme de prévention et de lutte contre la violence et l'intimidation, et ce, dans toutes les écoles primaires et secondaires du Canada et du monde puisque d'après Zarzour (2005) le problème ne connaît pas de frontières. De plus, une intervention précoce, efficace et efficiente peut prévenir beaucoup de souffrances sociales à tous y compris les intimidateurs (Davis, 2005). En comprenant d'une part qu'un enfant qui souffre et qui craint d'aller à l'école est un enfant qui apprend mal, et que d'autre part un enfant qui inflige des souffrances à ses pairs apprend tout aussi mal, l'école a la responsabilité de pourvoir un environnement sécuritaire et bienveillant qui puisse permettre à tous les enfants, y compris les intimidateurs et leurs cibles, d'apprendre et de progresser (Beane, 2005). L'intimidation est un comportement qui s'apprend, il peut donc être examiné, analysé et se désapprendre (Coloroso, 2003). Ceci nous amène à considérer les programmes d'intervention pour contrer et arrêter l'intimidation dans les écoles.

### **Les programmes d'intervention**

En prenant conscience de l'influence de l'intimidation sur le développement psychologique, émotif, affectif, physique, social et académique des élèves, nous constatons l'importance des programmes de prévention et de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école et leur intégration systématique dans l'éducation des apprenants. De ce fait, beaucoup de commissions scolaires se sont rendu compte de l'exigence d'avoir en place dans leurs dossiers un protocole constitué de règlements clairs et succincts s'appliquant à tous dans le système scolaire et permettant à chacun de connaître et de comprendre les

lignes directrices permettant de faire face et de traiter les incidents d'intimidation (Boyes, 2005). De plus en plus d'écoles à travers le Canada adoptent aujourd'hui des programmes développés soit localement par des centres communautaires tel le programme « vers le pacifique » lancé officiellement en mai 1998 au Québec par le centre Marie-Bourg<sup>8</sup>, ou par les conseillers, les parents, les commissions scolaires, les Ministères de l'Éducation, des chercheurs ou des compagnies privées. On pense au programme « Olweus Bullying Prevention Program » reconnu aujourd'hui par les États-Unis et ailleurs comme un programme modèle en vertu de son évaluation basée sur des critères scientifiques rigoureux s'appuyant sur des résultats à courte et longue haleine.

En Colombie-Britannique, en 1997, le gouvernement a lancé le programme « BC Safe Schools Initiative » (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998) auquel il a ajouté en 1998, en y portant les adaptations nécessaires, le projet de prévention de l'intimidation connu sous le nom de « Pleins feux sur l'intimidation ». Ce projet, conçu pour les écoles élémentaires de la province et contenant de l'information à l'intention des personnels, des parents et de la communauté scolaire, est un outil comportant des stratégies visant à prévenir, à aborder et à trouver des solutions à la violence et à l'intimidation dans les écoles. Parmi les stratégies proposées nous retrouvons une série de neuf à dix leçons, dépendant des niveaux de classe. Les leçons sont divisées en trois modules dont le premier consiste à définir l'intimidation sous tous ses angles, le deuxième à informer et à familiariser les élèves sur le plan de l'école et le dernier à enseigner aux élèves à comment

---

<sup>8</sup> Centre Mariebourg ou Institut Pacifique a pour mission de développer, mettre en œuvre et promouvoir des stratégies de résolution de conflits et de prévention des problèmes psychosociaux, pour créer un environnement de vie exempt de violence et soutenir l'épanouissement psychosocial des enfants et des parents. Voir lien : <http://www.institutpacifique.com>

faire face à l'intimidation qu'ils en soient les cibles, les témoins ou les agresseurs. Les recherches faites par les principaux auteurs du projet, Waterhouse, Sippel, Pedrini et Cawley (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998), stipulent clairement que les écoles où règne un climat scolaire positif et où un programme de prévention de la violence et de l'intimidation est implanté, sont celles où l'on peut s'attendre à une diminution du problème. Toutefois, selon les résultats de recherches de ces mêmes auteurs (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998), il ressort que l'engagement de tout le personnel et autres intervenants du milieu scolaire dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prévention est primordial voire essentiel dans la recherche de solutions concernant l'intimidation et que les leçons de classe à elles seules sont insuffisantes pour résoudre le problème. Dussich et Maekoya (2007) affirment que l'intimidation est un grand problème social qui continue d'affecter les écoles en dépit des efforts entrepris pour la prévenir. Pourtant, Olweus (1993) qui s'était penché sur la question en développant et en mettant en œuvre un programme au niveau de 42 écoles en Norvège, avait constaté une diminution du taux d'incidents rapportés par des élèves ciblés et des élèves agresseurs. En fait, il avait noté une diminution de 50 % des problèmes d'intimidation directe et indirecte durant les deux premières années qui avaient suivi l'implantation du programme. Toutefois, une analyse récente de plusieurs rapports de recherches sur des programmes de prévention et de lutte contre l'intimidation implantés à travers une approche globale dans les écoles a mis en évidence des résultats contradictoires et modestes quant à leur efficacité (Hirschsteinet *et al.*, 2007). En analysant cet état de fait, ces auteurs rapportent qu'il y a nécessité de faire plus d'études systématiques et approfondies sur la mise en œuvre de programmes de prévention de l'intimidation dans les écoles si l'on désire d'une part comprendre les effets de ces programmes, et d'autre part à en identifier les pratiques gagnantes et les éléments

clés qui permettent d'achever des résultats de réussite probants. Auparavant, d'autres chercheurs avaient mis en évidence des facteurs déterminants dans le manque de réussite de programmes, tels la supervision inadéquate et le manque de fidélité, de contrôle et de suivis dans le processus de mise en œuvre (Smith *et al.*, 2004 dans Hirschesteinet *et al.*, 2007). Par ailleurs, ces mêmes auteurs ont rapporté une plus grande réduction de rapports de victimisation par des élèves lorsque les enseignants sont sérieusement impliqués dans l'implantation des programmes au niveau des salles de classe. Ceci ne veut pas dire que les autres intervenants de l'école et ailleurs jouent un moindre rôle mais plutôt que les enseignants se trouvent au premier rang dans les efforts pour contrer le problème (Goldstein, Harootunian et Conoley, 1994). D'ailleurs, Olweus (1993) avait identifié les principes de base dans sa recherche en déclarant que la réussite du programme d'intervention était basée sur un ensemble limité de facteurs clefs. Tout d'abord un climat d'école et de foyer bienveillant et imprégné de chaleur humaine, où les adultes s'intéressent aux enfants. En deuxième lieu, des attentes claires quant aux comportements inacceptables avec des limites précises et fermes. En cas d'infraction aux règles, les conséquences doivent être dénuées d'hostilité et de châtiments corporels. Finalement, les adultes doivent être en mesure de refléter l'autorité aux yeux des enfants sans toutefois faire preuve d'abus de pouvoir ni d'intimidation.

Le programme « Pleins feux sur l'intimidation » en tant que tel est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le conseil scolaire de Vancouver (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998). Il reflète les résultats de plusieurs années de labeur dans le cadre d'une recherche-action auprès de neuf écoles. De multiples approches d'intervention, activités, projets pilotes et essais auprès de groupes cibles, ont permis l'élaboration et le perfectionnement de ressources, matériel et ateliers de qualité sur

l'intimidation, visant la formation et l'éducation de tous les membres de l'environnement scolaire de la province. Au cœur du programme, on retrouve une philosophie de rassemblement et de collaboration entre les élèves, les enseignants, les conseillers, les administrateurs, les parents et tous les partenaires de la communauté, où l'objectif premier est de permettre la création d'une culture d'école basée sur le respect mutuel et l'entraide, favorisant ainsi l'apprentissage et l'enseignement dans un cadre sécuritaire et accueillant. Les auteurs du programme « Pleins feux sur l'intimidation » ont réalisé que le rôle de tous les acteurs, y compris celui des élèves, est d'une importance capitale au succès du programme. C'est justement ce que les chercheurs nous suggèrent à travers le contexte théorique des programmes d'intervention que nous abordons dans la section qui suit.

### **Contexte théorique des programmes d'intervention**

L'approche écologique de l'intimidation montre qu'il y a une relation entre les caractéristiques individuelles de l'enfant et les caractéristiques socio environnementales de l'école qu'il fréquente (Andreou, Didaskalou et Vlachou, 2007). Ceci revient à dire que l'influence des événements dans l'environnement de l'enfant, sur son comportement en particulier, est elle-même sujette à des processus cognitifs qui déterminent à quelles influences environnementales l'enfant va porter son attention, et comment il va les percevoir et les interpréter (Newman-Carlson et Horne, 2004 dans Andreou, Didaskalou et Vlachou, 2007). Plusieurs auteurs se sont penchés sur le rôle joué par les pairs dans les interactions entre l'agresseur et la victime. Phillips, Linney et Pack (2008) suggèrent de se concentrer non seulement sur le despote et sa cible lors d'incidents d'intimidation, mais également sur le groupe des pairs, pour mieux analyser et comprendre les rouages et la dynamique de l'intimidation. Comme l'intimidation est un problème de groupe disent-ils,

les pairs, à travers leurs attitudes face à l'intimidation, peuvent jouer un rôle non négligeable, en influençant les comportements et les choix des intimidateurs. Malheureusement, les élèves sont souvent ignorés et à tort, en tant que ressource dans la résolution du problème de l'intimidation. Les auteurs nous invitent à considérer quatre principes qui mettent en évidence l'importance et l'ampleur du pouvoir détenu par les élèves :

- les élèves voient, entendent et savent des choses sur leurs pairs que les adultes ignorent;
- les élèves ont des habiletés d'intervention différentes de celles des adultes;
- les élèves sont souvent au premier rang lors d'incidents entre élèves bien avant l'arrivée des adultes;
- les élèves déterminent et façonnent les normes de comportement.

Par ailleurs, la recherche d'Andreou, Didaskalou et Vlachou (2007) avait pour objectif de documenter les résultats d'une approche qui fait appel à l'intervention des pairs formant la majorité silencieuse, sur la réduction de l'intimidation. Au terme de leur recherche, ils soutiennent qu'il est essentiel de reconnaître d'une part, le rôle clef joué par les pairs dans le maintien et la survie de l'intimidation, et d'autre part, de promouvoir les interventions qui affectent le changement au niveau du groupe des pairs. Leurs remarques étaient basées sur leurs observations lors d'incidents d'intimidation où certains témoins prêtaient main-forte à l'agresseur, où d'autres l'encourageaient dans son mauvais comportement par leurs rires et paroles, où d'autres encore déclaraient tacitement leur appui en n'intervenant pas en faveur de la cible et en dernier lieu, où une minorité seulement intervenait pour défendre la victime. Selon eux, le fait de conceptualiser le rôle des témoins dans la dynamique de l'intimidation comme un rôle social, avec toutes les attentes que cela comprend de la part

du groupe en termes de comportements individuels, entraîne des conséquences importantes dans les efforts d'intervention pour contrer l'intimidation. Ils soulignent que si l'on veut aider l'agresseur à changer son comportement au sein du groupe, on devrait, en plus de le motiver et de lui procurer les outils pour développer les habiletés nécessaires pour le faire, s'assurer également que les membres du groupe encouragent ce changement. Tous les participants sont donc invités à examiner leurs actions et les conséquences que leurs choix pourraient entraîner, ainsi qu'à prendre conscience de comment leur changement d'attitude pourrait améliorer la situation d'intimidation. Si l'on veut approcher le problème de l'intimidation de manière efficace, on devrait cibler et faire intervenir tous les participants, soutiennent les chercheurs (Salmivalli, 1999, 2001; Salmivalli *et al.*, 1996; Sutton et Smith, 1999 dans Andreou, Didaskalou et Vlachou, 2007). Dans la section suivante, nous allons explorer de près, certaines pratiques des programmes d'intervention, jugées gagnantes par les chercheurs.

### **Les pratiques gagnantes des programmes d'intervention**

La tendance générale d'intervention auprès de jeunes présentant des troubles de comportements ayant trait à la violence et à l'intimidation de leurs pairs est de les punir systématiquement et sévèrement. Les punitions se font à travers des programmes de contrôle, rigides et inefficaces, qui visent la réduction des mauvais comportements (Brendtro et Brokenleg, 1993; Nichols, 2007 dans Hoover et Oliver, 2008). Toutefois, les programmes comportant une composante éducative donnent de meilleurs résultats avec les élèves qui présentent des troubles émotionnels et des problèmes du comportement (Lewis, Hudson, Richter et Johnson, 2004 dans Hoover et Oliver, 2008). Les chercheurs affirment qu'il est préférable de rééduquer les élèves par rapport aux attentes que l'on a d'eux, plutôt

que tenter d'éliminer les comportements indésirables seulement. Cependant, la composante éducative au sein d'un programme de prévention de l'intimidation ne doit pas empêcher les adultes d'aider les jeunes à établir des règles et à gérer les divers milieux dans lesquels ces derniers évoluent (Hoover et Oliver, 2008). En fait, Olweus (1993) a remarqué que le renforcement attentionné et résolu des règles contre l'intimidation est une nécessité si l'on désire que la composante éducative d'un programme de prévention porte fruit. Davis (2005) nous offre six stratégies d'implantation de programmes au niveau global d'école. Ces stratégies ont été reconnues par les chercheurs comme étant efficaces :

1. des attentes claires et des conséquences logiques appliquées à travers toute l'école en accord avec les infractions de type verbal ou physique;
2. une communication positive entre élèves et enseignants;
3. un personnel qui consacre du temps aux élèves;
4. un personnel d'école impliqué pour aider les élèves agressifs à changer leur comportement;
5. un personnel qui soutient les cibles d'intimidation;
6. un personnel qui aide les témoins à décourager l'intimidation.

Il reste à noter toutefois, que l'âge des élèves joue un rôle primordial dans la réussite des programmes d'intervention. Voyons ce que les chercheurs ont à dire là-dessus.

### **Évaluation des programmes d'intervention**

Les études de Rigby (2002) et de Smith, Ananiadou et Cowie (2003) (dans Hoover et Oliver, 2008) sur l'évaluation des programmes de prévention de l'intimidation dans les écoles de l'Amérique du Nord indiquent que les meilleurs résultats sont ceux obtenus lorsque les interventions se font au niveau des enfants du pré-primaire et du primaire donc

avant l'âge de onze ans. Selon ces mêmes auteurs, ainsi que Manesini *et al.*, (1997) (dans Hoover et Oliver, 2008), ces résultats indiquent que les enfants de ces groupes d'âge ont non seulement plus besoin de programmes d'intervention pour des raisons de santé, mais qu'ils sont également plus réceptifs et répondent mieux aux efforts de prévention de ces programmes. Les études d'Andreou, Didaskalou et Vlachou (2007) dans les écoles grecques avaient trouvé les mêmes résultats. Une étude faite par Manesini, en 1997 (dans Hoover et Oliver, 2008) auprès d'enfants italiens et anglais, sur leurs attitudes face à l'intimidation, a démontré que dans les deux pays, les enfants plus âgés sont plus réticents à intervenir en tant que témoins au cours d'incidents d'intimidation. Toutefois, comme l'intimidation a des conséquences pouvant être très graves, il est important d'en identifier à la fois les formes et les causes, afin que l'intervention pour la contrecarrer soit efficace et durable. Commençons donc par les formes.

### **Les formes d'intimidation**

La violence, l'intimidation et le sentiment d'aliénation dans les écoles constituent de gros problèmes (Morrison, 2007). Des enfants et des jeunes en subissent des conséquences pouvant être dévastatrices, ceci à travers maintes souffrances (Zarzour, 2005). Giannetti et Sagarese (2001) rapportent que Charol Shakeshaft, de l'université de Hofstra à New York, avait fait un sondage auprès de 1000 élèves de l'intermédiaire et du secondaire en leur posant la question « Comment est-ce que ça se passe vraiment à l'école ? ». La réponse générale était que l'école est un lieu misérable à cause de toutes les taquineries et de l'intimidation.

Par ailleurs, un nombre considérable d'élèves subissent des blessures à l'école, ce qui inquiète les administrateurs (Dussich et Maekova, 2007). Les formes les plus

communes d'intimidation sont l'intimidation verbale et l'intimidation physique (Olweus, 2001 dans Raskauskas et Stoltz, 2007). Le nombre d'élèves qui s'adonnent à l'agression physique diminue avec l'âge, tandis que celui d'élèves qui utilisent l'intimidation verbale et des formes d'intimidation indirecte telles les attaques sur la psychologie de la victime, les humiliations et la manipulation des amitiés, augmente à travers l'enfance et l'adolescence (Bjorkqvist, Osterman et Kaukiainen 1992, dans Raskauskas et Stoltz, 2007). On rapporte que 58 % d'élèves se plaignent d'être les victimes d'intimidation verbale et physique (Orpinas, Horne et Staniszewski, 2003, dans Raskauskas et Stoltz, 2007). Le nombre d'incidents d'intimidation est proportionnel au montant de structures pourvues durant les périodes libres (Barton, 2006). Les incidents d'intimidation ont souvent lieu durant les pauses repas et les récréations, surtout dans la cour d'école, lieu de prédilection des intimidateurs au niveau de l'élémentaire (Craig et Pepler, 1998; Zarzour, 2005). Le manque de supervision adéquate, l'ennui, la saturation des lieux, la compétition pour des ressources insuffisantes telles l'équipement de jeux par exemple, les occasions d'exclusion et la configuration physique des terrains de jeux jouent un rôle dans la perpétration des actes d'intimidation (Ross et Ryan, 1990; Whitney et Smith, 1993 dans Barton, 2006).

Quant à l'intimidation cybernétique, elle a la caractéristique d'être plus nuisible que l'intimidation traditionnelle à cause de trois facteurs principalement. Tout d'abord, l'agresseur garde une distance avec sa victime et n'est pas témoin directement de l'impact de ses actions contre elle (Ybarra et Mitchell, 2004, dans Raskauskas et Stoltz, 2007). De plus, avec ce type d'intimidation, on assiste à un déséquilibre plus prononcé du jeu de pouvoir entre l'agresseur et sa victime puisque l'agresseur peut demeurer dans l'anonymat, augmentant ainsi les troubles psychologiques et émotionnels de la victime (Raskauskas et Stoltz, 2007). En troisième lieu, l'intimidation continue en dehors des limites de l'école ce

qui ajoute dramatiquement à la composante d'insécurité de la victime, même lorsqu'elle est chez elle (Raskauskas et Stoltz, 2007). Selon Willard (2007), les filles préfèrent s'adonner à ce genre d'intimidation, car dit-elle, l'intimidation cybernétique ayant lieu dans un contexte de communication en ligne, le passe-temps préféré des filles, elle répond aux besoins de ces dernières à l'opposé des garçons qui eux préfèrent plutôt jouer à des jeux lorsqu'ils sont en ligne. Les filles, poursuit-elle, peuvent dire ce qu'elles veulent, et de plus, c'est une forme d'intimidation impersonnelle et insidieuse.

Beaucoup d'histoires circulent dans les nouvelles concernant des incidents parfois très graves d'intimidation cybernétique. On nous relate par exemple celle du jeune québécois de 15 ans qui devint célèbre malgré lui lorsqu'un film qu'il avait fait de lui-même imitant une scène de combat de Star War fut affiché à l'internet par des compagnons de classe. Le court métrage de deux minutes fût téléchargé par des millions de cybernautes. Le jeune en fût tellement humilié et traumatisé qu'il alla en counselling et décrocha de l'école, tandis que sa famille entama des poursuites judiciaires (Snider et Borel, 2004, dans Li, 2005). Depuis le début du nouveau millénaire, plusieurs sondages ont été réalisés pour analyser les enjeux de l'intimidation cybernétique. En Angleterre, on a découvert par exemple que 25 % des élèves âgés de 11 à 19 ans en ont été victimes (National-Children's Home, 2002, dans Li, 2005). Deux années auparavant, dans un sondage au New Hampshire, 6 % d'élèves disaient avoir souffert d'incidents d'intimidation cybernétique. Dans un autre sondage fait au Canada, on montre que 25 % de jeunes canadiens disaient avoir reçu des messages de haine adressés à d'autres compagnons de classe dans le cyberspace (Mnet, 2001, dans Li, 2005). Dans un sondage canadien plus récent, on indique que 20 % d'enfants âgés de moins de treize ans ont subi les frais de l'intimidation cybernétique (Badiuk, 2006). Les incidents semblent augmenter exponentiellement avec le

temps d'une part, et les progrès technologiques d'autre part. Selon Raskauskas et Stolz (2007), on doit s'attendre à ce que les incidents d'intimidation cybernétique continuent d'augmenter en nombre dépendant évidemment de l'accessibilité des jeunes aux différents appareils électroniques personnels et à la technologie du cyberspace leur permettant de créer des sites personnels. Ces auteures suggèrent de trouver des stratégies pour prévenir et guérir l'intimidation. Fait intéressant recueilli lors de cette recherche, les agresseurs traditionnels sont les mêmes qui s'adonnent à l'agression cybernétique. Ces agresseurs choisissent leur victime sur le terrain de l'école, pour ensuite l'attaquer dans le cyberspace.

Dans la section suivante, nous allons considérer les causes qui poussent les jeunes à pratiquer l'intimidation, qu'elle soit traditionnelle ou cybernétique, envers leurs pairs.

### **Les causes de l'intimidation: contexte théorique**

Selon Dussich et Maekoya (2007) plusieurs théories sont avancées par divers chercheurs concernant les causes de l'intimidation. Ce sont surtout des théories basées sur des points de vues philosophiques, sociologiques et ceux regardant le développement de l'enfant. Ils citent la théorie constructiviste de Piaget (1972) par exemple. Cette théorie explique que le développement des capacités d'empathie envers les autres se fait à travers le stade d'opérations cognitives, c'est-à-dire entre les âges de 7 à 11 ans. Selon ces mêmes auteurs, la théorie du développement social de Lev Vygotsky (1978) fait opposition à celle de Piaget en ce sens que le développement de l'enfant dépend de ses interactions sociales, et que l'intimidation est le résultat d'incidents interpersonnels survenus au sein de sa famille. Les deux auteurs nous présentent ensuite la théorie environmentaliste d'Albert Bandura (1977 et 2002), basée sur l'apprentissage social. Cette théorie préconise que

l'agresseur devienne tel, à travers des attaques qu'il aurait subies de la part de ses pairs. La théorie du développement de Patricia Hawley (1999) fait le lien entre l'intimidation et le statut sociométrique où certains enfants s'affirment en voulant dominer d'autres ayant ainsi recours à l'intimidation. La théorie du pouvoir du philosophe Michel Foucault explique l'intimidation à travers le modèle hiérarchique et l'exercice de la discipline dans les écoles. Selon lui, les élèves apprennent à dominer leurs pairs en prenant exemple sur les autorités de l'école. En dernier lieu, les auteurs citent la théorie de Dussich (1988), qui est reliée au modèle de l'affrontement social (*social coping*). En peu de mots, l'enfant apprend à être agressif en ayant recours à l'agressivité contre les autres dans la cour d'école, car il est battu et abusé par les siens à la maison. Olweus (1993) a identifié quatre facteurs reliés à l'émergence d'un modèle d'agressivité réactive chez l'enfant :

- une attitude émotionnelle négative, de la mère particulièrement, caractérisée par la froideur et le détachement;
- la permissivité et la tolérance des parents par rapport à l'agressivité de l'enfant envers ses pairs, frères et sœurs et autres adultes;
- les châtiments corporels et l'agressivité des parents;
- le tempérament de l'enfant lui-même.

Sentse *et al.*, (2007) nous font part de nombreuses études faites au cours des vingt dernières années, ayant trait aux théories basées sur le statut au sein du groupe social des enfants. Leur propre recherche est basée sur des preuves scientifiques que le rejet de la part de pairs durant l'enfance a pour conséquences une forte possibilité de mal adaptations sociales plus tard dans la vie. Ils affirment, par exemple, que les enfants présentant un comportement antisocial et qui s'isolent complètement des autres ont une forte probabilité d'être rejetés par leurs pairs. De plus, les comportements prosociaux tels l'amitié, la

coopération et l'entraide, entraînent l'acceptation de la part des pairs (Newcomb *et al.*, 1993; Schwartz, 2000; LaFontana et Cillessen, 2002 dans Sentse *et al.*, 2007). Toutefois, quoique la relation entre les comportements prosociaux et l'acceptation par les pairs a été prouvée maintes fois à travers diverses études, l'opposé reste encore à prouver. En effet, il n'y a pas encore de relation clairement établie entre les comportements dérangeants ou antisociaux et le rejet de la part des pairs. L'agression est parfois, mais pas toujours reliée au rejet de la part de pairs (Dodge *et al.*, 1990; Farmer et Rodkin, 1996 dans Sentse *et al.*, 2007). En outre, les enfants aux comportements très agressifs sont tout autant reconnus comme étant les meilleurs amis de certains de leurs pairs que les enfants aux comportements peu agressifs (Cairns *et al.*, 1998 dans Sentse *et al.*, 2007). Le comportement individuel à lui seul ne détermine pas forcément le statut dans le groupe social d'un enfant. Le statut au sein d'un groupe social est déterminé non seulement par les caractéristiques individuelles des enfants, mais également par celles du groupe dans lequel ils évoluent (Sentse *et al.*, 2007). Quant à la relation entre l'intimidation et le statut dans le groupe social, la plupart des recherches indiquent que l'agresseur et la victime sont plus fréquemment rejetés que les enfants qui ne sont pas impliqués dans la dynamique de l'intimidation (Boulton et Smith, 1994 dans Sentse *et al.*, 2007). Toutefois, les victimes d'intimidation sont proportionnellement plus rejetées que les agresseurs eux-mêmes de la part des pairs (Lagerspetz *et al.* 1982, dans Sentse *et al.*, 2007). Par ailleurs, dans les groupes de filles, les comportements d'intimidation sont reliés à la fois au rejet et à l'acceptation par les pairs, ce qui peut être une indication de statut paradoxal au sein du groupe social où les intimidatrices sont à la fois aimées et détestées (Salmivalli *et al.*, 1996 dans Sentse *et al.*, 2007). Ceci nous amène à considérer la relation entre le genre et l'intimidation.

## **L'intimidation et le genre**

Au cours d'un sondage du HBSC (Health Behavior in School-aged Children) en 2001-2002, à travers trente-six pays incluant les États-Unis et le Canada, on rapporte qu'un plus grand nombre de garçons que de filles admet pratiquer l'intimidation et la violence physique envers les pairs (Currie *et al.*, 2004 dans Hoover et Oliver, 2008). Les garçons et les filles sont susceptibles d'intimider à travers les railleries et les taquineries. Cependant, les filles et les garçons ont en général des manières distinctes d'intimider les autres. En effet, les garçons ont plus recours aux menaces et à la violence physique (intimidation directe), ceci pour affirmer leur pouvoir et leur place hiérarchique (Wachtel, 1973 dans Barton, 2006). Les filles ont plus tendance à exercer l'intimidation indirecte, c'est-à-dire psychologique ou relationnelle, tel ignorer ou exclure leur cible, faire courir des rumeurs et des commérages, taquiner méchamment ou manipuler et contrôler les amitiés (Senn, 2008). D'autres recherches, faites auprès de quatre pays (l'Italie, la Finlande, Israël et la Pologne) ont démontré que dans les groupes d'âges de huit, onze et quinze ans, cette même forme d'intimidation est exercée par les filles quels que soient la nationalité, l'origine ethnique ou l'âge des sujets (Ostermann, *et al.*, 1998, dans Hoover et Oliver, 2008). Les filles peuvent toutefois exercer l'intimidation directe, mais à moindre échelle que les garçons (Senn, 2008). Les filles s'adonnent à l'intimidation pour se rassurer par rapport à leurs relations sociales et pour les établir (Wachtel, 1973 dans Barton, 2006).

De manière générale, les garçons tendent à intimider des filles et des garçons de leur niveau et d'autres niveaux à travers l'école tandis que les filles tendent à n'intimider que des filles en choisissant des victimes du même niveau scolaire (Barton, 2006). Toujours est-il que la plupart des recherches s'accordent pour déclarer que les filles et les garçons ont le

même potentiel pour l'intimidation (Zarzour, 2005) et que les deux sexes intimident dans des proportions plus ou moins égales si l'on tient compte des formes utilisées par chaque genre (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998). En revanche, les réactions des filles et des garçons par rapport à l'intimidation diffèrent tel que nous allons le voir dans la section qui suit.

### **Réactions des filles et des garçons face à l'intimidation**

Les recherches de Smith et Shu (2000) rapportent que :

- deux fois plus de filles que de garçons ressentent de la pitié pour leur cible ce qui semble sous-entendre que les filles ont une plus grande capacité d'empathie que les garçons;
- les filles se sentent plus mal par rapport à leurs actions envers leurs cibles que les garçons à un rapport de 3 à 2;
- la réaction la plus fréquente des filles et des garçons, surtout chez les plus vieux, est que les cibles s'attirent leurs propres ennuis;
- les filles cibles ont quatre fois plus tendance à pleurer que les garçons cibles, surtout chez les plus jeunes, et elles demandent deux fois plus fréquemment de l'aide à leurs amis que les garçons.

Les effets de l'intimidation sont toutefois similaires pour les deux genres, mais ils se distinguent par l'intensité des risques courus, dépendant du type d'intimidation subie, c'est-à-dire traditionnelle ou cybernétique, comme nous allons le voir dans la section suivante.

### **Les effets de l'intimidation selon les adolescents**

Dans leur étude comparative de l'intimidation cybernétique et traditionnelle, Raskauskas et Stolz (2007) ont examiné les données qualitatives de leur recherche pour

fournir des informations sur l'opinion des adolescents concernant la manière dont l'intimidation cybernétique affecte les victimes et pourquoi les agresseurs s'adonnent à ce type de comportement. Les réponses les plus communes étaient que l'intimidation cybernétique rendait les victimes tristes, déprimées, désespérées et effrayées d'aller à l'école. De plus, ne connaissant pas leurs agresseurs, les victimes devenaient méfiantes par rapport à leurs pairs. Les agresseurs cybernétiques, du moins ceux qui avaient répondu aux questions ouvertes concernant la raison pour laquelle certains utilisent l'Internet ou les téléphones cellulaires pour intimider, ont fourni quatre types de réponses :

- par pur amusement;
- pour se venger de quelqu'un qui les avait contrariés;
- parce qu'ils se sentaient mal dans leur peau;
- pour aucune raison en particulier.

Toujours est-il que quelles que soient les raisons pourvues par les jeunes, les recherches soulignent que les enfants victimes d'intimidation traditionnelle ou cybernétique courent plus de risques de présenter des problèmes psycho-sociaux que ceux n'en souffrent pas (Espelage et Swearer, 2003 dans Raskauskas et Stoltz, 2007). Selon ces auteurs, les effets psycho-sociaux négatifs des deux formes d'intimidation sont similaires, s'étendant du stress à la dépression, conduisant parfois au suicide dans des cas extrêmes. Bramwell et Mussen, 2003 (dans Raskauskas et Stoltz, 2007) rapportent l'histoire d'un jeune de 16 ans, victime d'intimidation cybernétique, qui se suicida en se jetant dans un ravin près de chez lui après des mois de souffrances et jusqu'à la nuit de sa mort. Sa mère avait déclaré aux journalistes que la mort de son fils était due aux vils messages texte qu'il recevait continuellement par téléphone cellulaire ainsi qu'à l'intimidation dont il était constamment victime. Dans la section suivante, nous allons aborder de plus près la question des effets de

l'intimidation sur les adolescents, notamment en ce qui concerne sa perception avec l'âge des enfants et le nombre de victimisations subies.

### **L'intimidation et le développement des adolescents**

Raskauskas et Stoltz (2007) nous informent que la majorité des recherches sur l'intimidation ont été faites en Australie et en Europe. Une seule recherche en profondeur a été faite aux États-Unis (Davis, 2005) et selon laquelle 15 686 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année ont fait un compte-rendu de leurs expériences avec l'intimidation. On y rapporte que 29 % d'entre eux avaient participé à l'intimidation de façon modérée à fréquente, avec 13 % de ces nombres proclamant être des agresseurs, 10,6 % comme étant des victimes et 6,3 % comme les deux. De plus, les auteurs nous informent que la fréquence des comportements de victimisation et d'agression était plus grande dans le groupe des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années que dans les groupes de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Les garçons sont plus souvent impliqués dans les incidents d'intimidation que les filles tant en qualité de victimes que d'agresseurs. D'autres études ont démontré que l'intimidation augmente entre l'école élémentaire et la transition à l'école secondaire (Nansel *et al.*, 2001; Whitney et Smith, 1993 dans Raskauskas et Stoltz, 2007). L'augmentation des incidents d'intimidation durant l'adolescence est accompagnée par un changement des attitudes par rapport à l'intimidation et la délinquance. On rapporte que les agresseurs deviennent plus populaires avec l'âge (Graham, Berllmore et Juvonen, 2003; Graham et Juvonen 1998; Rodckin *et al.*, 2000, dans Raskauskas et Stoltz, 2007). D'autre part, les victimes sont rejetées plus fréquemment par leurs pairs. Elles ont moins d'opportunités d'avoir des amis que les pairs qui ne sont pas victimes d'intimidation, ceci tout au long du reste de la scolarité de ces élèves (Hogges *et al.*, 1999; Hodges, Malone et Perry, 1997 dans Raskauskas et Stoltz, 2007).

Les recherches de Holt, Finkelhor et Kaufman (2007) soutiennent celles que l'on vient d'envisager, mais ajoutent une composante supplémentaire aux effets néfastes de l'intimidation sur le développement psycho-social des victimes. En effet, ces auteurs nous informent que les symptômes de dépression, de mauvaise estime de soi, de problèmes académiques, de sentiments de solitude, de détresse psychologique, de pensées suicidaires, de fuite du foyer et d'utilisation de la drogue sont exacerbés par le nombre de victimisations auxquelles les enfants sont soumis. Entre autres, ils donnent l'exemple d'un échantillon de jeunes patients en psychiatrie ayant souffert de violence physique et de sévices sexuels en même temps. Ils nous informent que ces jeunes présentent des symptômes du syndrome de stress post-traumatique, et ce, de façon plus sévère et plus grave que les enfants ayant souffert d'un seul type de maltraitance (Naar-King *et al.*, 2002 dans Holt, Finkelhor et Kantor 2007). Lorsqu'on pense au nombre croissant d'élèves immigrants et réfugiés qui arrivent dans les écoles canadiennes après avoir subi des traumatismes divers dans leur propre pays, nous sommes portés à considérer la question de l'intimidation et la globalisation, et comment y faire face au niveau de l'école. C'est justement ce que nous allons explorer dans la section qui suit.

### **Globalisation et intimidation : perspective multiculturelle**

L'ère actuelle de la globalisation a ouvert les portes à une multitude d'ethnies dans les écoles incitant ces dernières à considérer l'intimidation sous une perspective multiculturelle (Hoover et Oliver, 2008). Pour contrecarrer les attitudes xénophobes de certains qui voient le flux et le déversement continu de nouveaux venus dans les écoles comme une menace au bien-être social, l'école en tant qu'institution se doit d'ouvrir ses portes et d'adopter une politique d'accueil se voulant bienveillante et inclusive (Hoover et

Oliver, 2008). Elle y gagne en agissant de la sorte car elle ne peut se permettre entre autres, d'imiter les attitudes moqueuses, de rejet, d'isolation et d'ostracisme démontrées par les intimidateurs (Hoover et Oliver, 2008). Malheureusement, il semblerait que l'ethnie et la race jouent un rôle dans la relation intimidateur et victime puisque les intimidateurs présentent des attitudes racistes prononcées (Rigby, 1998 dans Barton, 2006). Ce sont souvent les élèves appartenant à des groupes minoritaires qui sont ciblés, car les enfants tendent à isoler et exclure sur des bases de différences durant les stades de développement préliminaire (Rigby, 1998 dans Barton, 2006). Il en découle que les incidents d'intimidation sont rapportés plus fréquemment dans les écoles abritant des communautés diverses que dans celles à population homogène (Barton, 2006). L'Association canadienne de santé publique (ACSP, 2009) suggère qu'il est impératif d'intervenir non seulement auprès de l'école pour améliorer les relations entre enfants de même niveau scolaire, mais également auprès de toute la collectivité scolaire en rassemblant les parents, les familles et les ressources communautaires pour créer une atmosphère positive axée sur la collaboration, le partage et l'acceptation des différences. Les attitudes et réactions des intervenants scolaires et autres sont donc des facteurs sur lesquels il faut travailler pour faire échec à l'intimidation. Dans la section suivante, nous allons examiner comment l'environnement scolaire affecte la dynamique de l'intimidation et pourquoi il est nécessaire de former tous les intervenants pour y faire échec.

### **Caractéristiques de l'école et de la salle de classe en matière d'intimidation**

Il y a moins de rapports d'incidents d'intimidation lorsque la surveillance est assurée par plusieurs intervenants tels des agents de liaison, agents de la sécurité et moniteurs de couloirs (DeVoe et Kaffenberger, 2005 dans Barton, 2006).

La salle de classe et l'environnement scolaire jouent un rôle dans le maintien de comportements agressifs des élèves (Barth *et al.*, 2001; Song et Swearer, 2002 dans Barton, 2006). Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que les enseignants, les administrateurs et même certains parents ont la perception erronée que la méchanceté des élèves est un trait naturel de développement des préadolescents et adolescents et adoptent ainsi une attitude de laisser-faire ou d'indifférence face à l'intimidation (Jeffrey, Miller et Linn, 2001 dans Barton, 2006). Par conséquent, les élèves témoins, qui autrement interviendraient en faveur de la victime, hésitent à s'impliquer lorsque les administrateurs et autres intervenants de l'école ignorent les incidents d'intimidation (Barton, 2006). Les alliés des intimidateurs renforcent les comportements de ces derniers lorsqu'ils se rendent compte que les administrateurs n'interviennent pas ou punissent peu les comportements indésirables et les témoins deviennent indifférents devant les incidents d'intimidation, imitant ainsi le manque de soutien de la part de l'administration (Barton, 2006). Ces constatations nous incitent à nous poser des questions et à explorer la notion de climat d'école. En effet, selon Barton (2006), les niveaux d'intimidation à l'école et dans les salles de classe sont directement proportionnels au climat social de l'école ou des salles de classe en question. Dans les écoles où les incidents d'intimidation sont relativement fréquents, les élèves n'apprécient pas la vie d'école et se sentent mal à l'aise à cause du manque de sécurité. De plus, l'absence de règles et de procédures décrivant les conséquences résultant de comportements d'intimidation, représente une invitation directe à des incidents d'intimidation partout dans l'école. Les écoles qui gèrent maladroitement l'intimidation se forgent la réputation auprès des élèves de tolérer l'agression, contribuant ainsi au cycle de l'agressivité et de la violence. Barton (2006) suggère que les climats d'école positifs sont ceux où l'on retrouve un protocole clair et des conséquences punitives par rapport aux

incidents d'intimidation. Elle suggère que l'une des raisons pour lesquelles les élèves perçoivent leur école comme n'étant pas sécuritaire est probablement due au fait que le personnel n'est pas en mesure de faire face aux incidents d'intimidation. En effet, les enseignants en général, manquent de connaissances en matière d'intimidation ainsi que de formation dans l'application de méthodes d'intervention efficaces (O'Moore, Kirkham et Smith, 1997 dans Barton, 2006). De plus, souvent, les enseignants ignorent l'étendue de l'intimidation dans leur école (Smith et Sharp, 1994 dans Barton, 2006). Par ailleurs, ils peuvent avoir de la difficulté à distinguer les différences entre intimidation, victimisation, taquineries et jeu (Hazler *et al.*, 1997 dans Barton, 2006). Ils tendent également à percevoir l'intimidation indirecte donc psychologique et relationnelle comme étant moins révélatrice que l'intimidation directe c'est à dire physique et verbale et s'abstiennent ainsi d'intervenir (Craig *et al.*, 2000 dans Barton, 2006). Il est donc essentiel selon Cowie et Jennifer (2008) que l'école prévoie des ressources ayant trait à la formation et à l'information de tout le personnel sur les genres d'incidents survenant au sein de l'établissement, y compris les cas requérant une approche sensible tels ceux traitant de la race, de l'ethnie, des orientations sexuelles et des handicaps. La formation, déclarent ces auteurs, doit se faire sur des bases de continuité et inclure tous les nouveaux intervenants de l'école d'année en année. En outre, comme l'école est aujourd'hui connectée à des réseaux communautaires de plus en plus variés et étendus, la sensibilisation et la formation des intervenants doivent inclure les parents, les tuteurs et les pairs à travers l'utilisation de toutes ressources disponibles à cet effet (ACSP, 2009).

## CHAPITRE III

### LA MÉTHODOLOGIE

#### **La recherche-action**

Cette recherche s'inscrit dans le cadre méthodologique d'une recherche-action puisque par définition cette dernière fait appel à une acquisition de connaissances sur le terrain en même temps que de faire les changements qui s'imposent au fur et à mesure que l'on avance (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004). Elle est donc en évolution constante puisque, l'objectif visé est d'améliorer une situation particulière (Marquis et Laurin, 1996, dans Karsenti et Savoie-Zajc, 2004) en faisant appel à un parcours ou processus non-linéaire et cyclique<sup>9</sup> permettant l'adaptation à la rétroaction faite par les intervenants du milieu (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004).

Parmi les diverses stratégies d'une recherche-action, la participation collaborative (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004) est celle qui caractérise la présente recherche en ce sens que la contribution et la rétroaction de tous les participants de l'école (les élèves, le personnel enseignant et de soutien) ont été recherchées, valorisées et prises en considération lorsqu'il s'agissait de partager des idées, de prendre du recul, de réfléchir, d'évaluer certaines pratiques et interventions ainsi que de faire les ajustements qui se sont avérés nécessaires au fur et à mesure que nous progressions dans le temps. C'est d'ailleurs à travers cette démarche précise que l'école Gabrielle-Roy de Surrey a mis en place des structures permettant de planifier et d'atteindre possiblement l'objectif de non seulement agir efficacement sur l'intimidation en en amenuisant les manifestations, mais également de la prévenir. C'est ainsi qu'en janvier 2008, un comité de travail a été formé (composé de quatre enseignantes et de l'auteure de la recherche) et dont le rôle était entre autres, de

---

<sup>9</sup> Voir Annexe E

concevoir un document informatif sur l'intimidation à l'intention du personnel enseignant de l'école<sup>10</sup>. Il faut noter que si la vision d'un programme faisant échec à l'intimidation a commencé avec une personne, la chercheuse dans ce cas précis, il s'est avéré nécessaire par ailleurs et tel que mentionné par plusieurs auteurs (Hoover et Oliver, 2008; O'Moore et Minton, 2004; Lee, 2004) de recruter de l'aide auprès du personnel de l'école, pour faire face au défi de formulation des objectifs et de la mise en œuvre du programme.

L'administration joue un rôle primordial dans le maintien de la vision et le leadership qu'elle démontre, affecte concrètement et positivement la manière dont le personnel s'engage dans le processus de réformes surtout en matière de discipline (Walker, Colvin et Ramsey, 1995 dans Hoover et Oliver, 2008). De plus, la participation active des enseignants est essentielle pour que le programme soit pris sérieusement par ceux concernés. L'engagement d'élèves, présentant des aptitudes pour le leadership, demeure aussi important pour la promotion du programme auprès de leurs pairs et pour modeler les attitudes et comportements désirés auprès de ces derniers (Hoover et Oliver, 2008). Les élèves peuvent intervenir en informant le personnel sur les pratiques qui ne fonctionnent pas et sur celles qui méritent d'être mises à l'épreuve (Hoover et Oliver, 2008). Ceci donne lieu à une situation d'égalité jugée importante dans les efforts de prévention et de lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles (Hoover et Oliver, 2008). La recherche-action permet donc aux intervenants de l'école d'inscrire leurs actions dans un cadre à la fois flexible et rigoureux, permettant l'ajustement des interventions d'une part, ainsi que la considération de nouvelles pratiques à travers l'expérience et la recherche d'autre part (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004).

---

<sup>10</sup> Voir Annexe A (Projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, district scolaire # 93, 2007-2008).

Dans le projet de 2008-2009, nous avons porté diverses modifications à notre approche et entre autres dans la participation d'élèves en tant que promoteurs de la paix dans l'école. Nous avons appris par exemple, tel que Hoover et Oliver (2008) le mentionnent, que l'âge est un facteur non négligeable dans l'intervention auprès des pairs. En effet, nous nous sommes aperçus que les élèves de la quatrième année étaient trop jeunes et qu'ils ne sont pas pris au sérieux par leurs pairs lors d'intervention en cas de conflits. De plus, ils ne sont pas suffisamment mûrs pour comprendre le rôle exact qu'ils doivent jouer en tant que médiateurs et ont tendance à devenir des intimidateurs eux-mêmes en essayant de s'imposer plutôt que d'aider leurs camarades. À l'heure actuelle nous ne connaissons pas encore la meilleure approche d'intervention par les pairs mais nous nous fions au temps que la recherche-action nous concède, à l'expérience que nous acquérons ainsi qu'aux découvertes de la recherche dans le sens général pour trouver des solutions en matière de pratiques gagnantes à cet égard. Nous appliquons ainsi le concept de la triple finalité de la recherche-action en adoptant le schéma triangulaire de recherche, action et formation (Dolbec, 2003 dans Karsenti et Savoie-Zajc, 2004) sans oublier la dimension réflexive qui guide nos interventions.

## **La population visée**

Pour répondre aux questions de la recherche, deux groupes ont été ciblés: les enseignants et les élèves. Tous les participants ont été recrutés auprès de l'école Gabrielle-Roy de Surrey, une des 38 écoles du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (le CSF). Les élèves étaient issus de quatre municipalités géographiques du CSF à savoir Surrey, North Delta, Langley et White-Rock.

Le sondage a donc été administré à des élèves provenant de milieux urbains et semi-urbains. L'anonymat de tous a été respecté puisque les noms des participants et de leurs familles n'ont été inclus à aucun moment avant, durant et après le sondage. Les treize classes d'élèves des années de maternelle à la sixième année ont été choisies pour l'enquête. (Il faut savoir qu'en Colombie-Britannique l'élémentaire comprend les niveaux de la première à la sixième année scolaire). Toutes les classes de l'élémentaire ont reçu les enseignements du programme de prévention de la violence et de l'intimidation. Tous les enseignants titulaires avaient décidé de participer et ils avaient tous reçu une formation préalable sur l'intimidation. En moyenne, 20 élèves par classe ont participé aux sondages. L'objectif était d'enseigner des attitudes et des comportements visant la diminution voire, l'éradication de l'intimidation dans toute l'école au niveau élémentaire.

Par ailleurs, seulement les enseignants titulaires de classe ont été choisis pour enseigner les leçons, même si les élèves avaient plus d'un enseignant. Comme l'objectif de recherche leur avait été expliqué et qu'ils avaient presque tous suivi la formation, tous ont participé au projet de prévention de la violence et de l'intimidation.

À l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous retrouvons des élèves de toutes les origines ethniques, donc les échantillons reflétaient des élèves provenant de diverses régions du monde: le Québec et autres régions de la francophonie canadienne, l'Afrique du Nord et

l’Afrique noire, le Moyen-Orient, le Vietnam, le Japon, l’Inde, le Pakistan, les Antilles françaises, la France et autres francophonies d’Europe et d’Amérique latine.

Les parents d’élèves avaient été informés de l’enquête et des spécificités du projet à travers une lettre<sup>11</sup>.

La présente recherche a reçu l’approbation du comité d’éthique<sup>12</sup> du Collège universitaire de Saint-Boniface, respectant l’intégrité de la personne ainsi que sa vie privée. Une fois que les données de l’enquête ont été analysées et étudiées, les questionnaires ont été détruits. Ceci nous mène à décrire les procédures de la présente recherche ainsi que les instruments utilisés.

### **La procédure d’expérimentation et les instruments utilisés**

Nous avons choisi la méthode de collecte de données<sup>13</sup> à travers des sondages auprès de tous les élèves de l’élémentaire ayant reçu l’autorisation de leurs parents, ainsi que l’entrevue semi-structurée auprès de trois enseignants et quatre élèves promoteurs de la paix. De plus, les points de vue, les observations et les constatations du groupe des élèves promoteurs de la paix en entier, ont été relevés lors de la dernière réunion avec eux (tenue le 22 juin 2009), donc après la fin des leçons du programme. Les entrevues semi-structurées nous ont permis de recueillir des informations plus approfondies parfois que celles pourvues par les sondages seulement. À travers cette approche qualitative, le raisonnement, les points de vue ainsi que les sentiments et attitudes des élèves et des enseignants ont été saisis et pris en considération dans l’adoption et la recommandation de nouvelles initiatives et solutions pour la continuation de notre programme à l’école. Entre

---

<sup>11</sup> Voir Annexe F

<sup>12</sup> Voir Annexe M

<sup>13</sup> Voir Annexes D et G

autres, les conseils de Guérin dans O'Moore (2001) ont été suivis lors de l'élaboration des questions d'entrevues semi-structurées adressées aux élèves. Cette auteure a prouvé la pertinence de faire des entrevues semi-structurées avec les enfants, afin d'explorer leur définition de l'intimidation, pour ensuite l'inclure dans un programme d'échec à l'intimidation.

Les élèves ont fait les mêmes sondages deux fois. La première fois, durant la dernière semaine de février 2009, donc presque au milieu de l'année scolaire car nous avions présumé que les groupes sociaux étaient déjà formés à ce moment-là. La deuxième fois, au bout de dix semaines d'enseignement, donc en juin 2009. Les sondages des élèves de niveaux primaires comprenaient deux parties, toutes deux sur l'intimidation traditionnelle (Voir Annexe G). Les sondages des élèves de niveaux intermédiaires comprenaient également deux parties, une sur l'intimidation traditionnelle et l'autre sur l'intimidation cybernétique. L'auteure de la recherche n'a pas jugé utile de faire passer un sondage sur l'intimidation cybernétique aux élèves des niveaux primaires, car la plupart des recherches sur ce type d'intimidation ont été faites auprès d'élèves de 9 à 17 ans, vu que c'est à cette tranche d'âge que les incidents d'intimidation cybernétique ont lieu le plus fréquemment (Willard, 2007).

Tous les sondages étaient de type choix multiples et dichotomiques (oui/non) et ont été directement tirés du programme « Pleins feux sur l'intimidation », du programme « Supporting Safe and Caring Schools » ([http://www.sacsc.ca/Resources\\_School.htm](http://www.sacsc.ca/Resources_School.htm)) et de la recherche de Raskauskas et Stoltz (2007). On a demandé aux élèves de baser leurs réponses sur leurs expériences au cours des deux derniers mois à l'école, dans tous les sondages de février et de juin 2009.

La mise en œuvre du programme de prévention était basée sur les leçons<sup>14</sup> tirées du programme « Pleins feux sur l'intimidation » utilisé en Colombie-Britannique et approuvé par le Ministère de l'Éducation.

Les leçons en tant que telles furent intégrées au curriculum d'enseignement dans le cadre de la formation personnelle et sociale des classes de la maternelle à la 6e année. Elles consistaient en dix heures d'activités et d'instruction étendues sur des périodes d'une demi-heure à quarante minutes chacune au cours de dix semaines non consécutives, puisque le congé de printemps avait eu lieu du 16 au 22 mars 2009. Les leçons et les activités qui leur sont reliées, ont été discutées et adaptées aux besoins des élèves par les enseignants, dans le but d'assurer leur faisabilité, leur fiabilité et leur efficacité auprès des élèves.

### **Techniques d'analyse des données**

Les données quantitatives ont été examinées et des analyses statistiques ont été faites à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) qui a permis de faire une distribution des fréquences en les convertissant en nombres et en pourcentages. Toutes les variables (questions) des sondages, pertinentes à la recherche, ont été soumises au test statistique Chi-2 (également épilé X<sup>2</sup>, à prononcer ki-deux ou ki-carré) afin de calculer et de déterminer s'il existe des différences statistiquement significatives des fréquences observées entre les périodes ciblées, ainsi que les probabilités (p) qui s'expliquent par le hasard. Par convention, le seuil de signification qui détermine une différence statistiquement significative est établi à 5 % ou moins dans les sciences humaines<sup>15</sup>. Ceci signifie que si la probabilité p, obtenue par le test statistique Chi-2 est

---

<sup>14</sup> Voir Annexe D

<sup>15</sup> Source : André Samson Ph. D., Département de psychologie, Collège universitaire de Saint-Boniface, Winnipeg, MB.

supérieure à 5 %, nous devons conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses d'un moment à l'autre. En ce qui concerne la présente étude, l'auteure tient à préciser que toutes les réponses des sondages de février et juin, celles ayant une valeur de plus de 5 % et celles ayant une valeur de 5 % ou moins tel que mesuré par le test Chi-2, ont été analysées. Cependant, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que les différences soient attribuables aux interventions faites à l'école à la suite de la mise en œuvre du programme de lutte contre l'intimidation.

### **Les limites de la recherche et les défis rencontrés**

Le nombre total d'élèves à l'élémentaire inscrit le 4 septembre 2008 était de 286. Parmi ceux-ci, 223 ont eu la permission de leurs parents de participer aux sondages. Toutefois, dans l'échantillon final, nous n'avons retenu que 147 élèves pour plusieurs raisons :

- dans les deux classes de maternelle, représentant 40 élèves, très peu d'enfants avaient répondu aux sondages;
- dans les sondages de février 2009 de toute une classe de 1<sup>re</sup> année (18 élèves), il manquait de l'information pertinente au sexe des élèves;
- dans les sondages des élèves de 1<sup>re</sup> année, nous avons remarqué qu'il y avait un écart de 18 élèves entre les données de février et celles de juin 2009, dans le sens d'une diminution du nombre d'élèves dans l'échantillon de juin. Cette diminution de nombre était due au fait que les données des sondages de juin de ces élèves n'avaient pas été entrées lors de la compilation, à cause d'un oubli.

Nous avons donc décidé de ne retenir que les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année dans l'analyse des données. Ceci explique le nombre total de 147 élèves dans l'échantillon de février 2009. Ce nombre représente 51 % de la population des élèves de l'élémentaire de l'école.

D'autres défis ont été rencontrés en rapport avec les nombres d'élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année qui ont participé aux sondages. En effet, comme nous pouvons le voir dans le tableau 1 ci-dessous, nous remarquons une augmentation des répondants en juin 2009 :

**Tableau 1 : nombre d'élèves retenus dans l'analyse des données aux deux temps de l'année**

Élèves : sexe et niveau scolaire	Temps de l'année	
	Février	Juin
Garçons (2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> )	71	79
Filles (2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> )	76	91
<b>Total</b>	147	170

Les différences de nombres d'élèves entre février et juin s'expliquent en raison de plusieurs facteurs :

- certains élèves ayant eu la permission de participer aux sondages étaient absents en février 2009 tout en étant présents aux sondages de juin 2009;

- d'autres élèves ayant eu la permission de faire les sondages ont décidé de ne pas participer en février pour ensuite participer en juin, et ce, malgré les consignes verbales données aux enseignants par l'auteure de cette recherche, de ne faire passer les sondages aux élèves en juin qu'à ceux qui les avaient faits en février.

Lors des dernières réunions du personnel (tenues le 19 février 2009 et le 21 mai 2009) précédant l'administration des sondages en février et en juin 2009, les enseignants

avaient reçu la consigne verbale de tenir rigoureusement à jour les listes des élèves ayant eu la permission de participer aux sondages. Ils avaient également reçu la consigne de faire passer les sondages de juin aux seuls élèves qui les avaient faits en février. En dépit de ces consignes, il est possible que certains enseignants n'aient pas gardé leurs listes d'élèves indiquant qui avait participé aux sondages de février lorsque le sondage de juin a été passé faisant en sorte que certains élèves ont répondu en juin sans l'avoir fait en février.

Ces défis relèvent en partie du fait que la recherche-action doit être vue comme un système d'activités humaines (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004) dont les paramètres doivent être clairement établis à l'avance, pour assurer l'atteinte des objectifs visés. La chercheuse et le CPVI (comité de prévention de la violence et de l'intimidation) auraient dû préciser explicitement, verbalement et par écrit, le rôle des enseignants concernant l'administration des sondages aux élèves, en s'assurant que les directives et consignes étaient suivies à la lettre. Il se peut que cette omission ait contribué à diminuer significativement la validité et l'efficacité du projet de prévention. La chercheuse et le CPVI devront modifier leurs actions à la lumière de cette expérience, en communiquant avec précision les consignes aux enseignants, en incluant dans leur réflexion un plan d'action qui tienne compte de cette nouvelle compréhension pour mieux planifier le prochain cycle de la recherche-action à l'école.

Dans le chapitre suivant, il sera question de présenter et d'analyser les résultats obtenus, en fonction des principales questions qui ont fait l'objet de cette recherche.

## CHAPITRE IV

### RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES

Dans ce chapitre, il est question de présenter et d'analyser les résultats de la recherche. Les tableaux de fréquences représentent les données numériques des questions de sondages pour les niveaux scolaires et le genre (sexe) des élèves. Comme les questions de sondages des niveaux primaire et intermédiaire étaient souvent différentes, il a fallu traiter et analyser séparément les deux fichiers de données. Le lecteur peut observer les résultats des deux groupes dans les tableaux de fréquences et les diagrammes proposés dans cette recherche. Des histogrammes ont été utilisés dans l'illustration des données pour permettre au lecteur de se faire une idée visuelle rapide des résultats ainsi que dégager et orienter l'information reliée à une question précise dans l'analyse proprement dite. Les diagrammes nous permettent entre autres, de faire une analyse comparative rapide des réponses de filles et de garçons dans certains cas, des réponses reliées aux niveaux scolaires dans d'autres cas et des réponses reliées à la période de temps où les sondages ont été administrés, donc pré et post programme de prévention dans tous les cas. Les questions des sondages pertinentes à cette recherche sont traitées une à la fois, et elles ont été regroupées en fonction des quatre principales questions<sup>16</sup> de la présente recherche. Tous les tableaux de fréquences et les diagrammes reliés à chaque question des sondages sont suivis d'un

---

<sup>16</sup> Rappel des principales questions de recherche :

1. Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique qu'ils soient a) victimes, b) intimidateurs ou c) témoins ?
2. Quelle est la réaction des élèves cibles face à l'intimidation qu'ils subissent ?
3. À quels endroits de l'école ont lieu les incidents d'intimidation ?
4. La mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel de l'école, font-ils diminuer les incidents d'intimidation à l'école ?

tableau montrant les résultats du test statistique Chi-2 se rapportant à chaque question, au niveau primaire d'abord et ensuite au niveau intermédiaire, à l'exception de la première question des sondages des niveaux primaire et intermédiaire (« As-tu subi de l'intimidation cette année ? »); et « Cette année, combien de fois as-tu subi de l'intimidation ? ». Le lecteur pourra ainsi établir, à travers un rapide coup d'œil, s'il existe des différences statistiquement significatives qui permettent de se prononcer sur l'efficacité, à court terme, du projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

Nous allons à présent aborder les quatre questions de notre recherche en volets séparés I, II, III, et IV respectivement et analyser nos résultats à l'intérieur de chaque volet.

### **Exploration des résultats à travers les quatre grandes questions de recherche**

**I) Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique qu'ils soient 1) victimes, 2) intimidateurs ou 3) témoins ?**

#### **1) Les victimes de l'intimidation**

Dans cette section qui est divisée en trois parties a, b et c, nous allons considérer et expliquer en a) la victimisation aux niveaux primaire et intermédiaire, en b) les comportements violents subis par les victimes d'intimidation aux niveaux primaire et intermédiaire et en c) l'intimidation cybernétique subie par les victimes, au niveau intermédiaire.

#### **a) La victimisation**

Dans le cadre de la présente recherche, la victimisation a trait aux élèves disant avoir été ciblés à travers des gestes d'intimidation traditionnelle directe ou indirecte, au moins une fois au cours des deux derniers mois, avant et après les sondages du projet de

prévention. La victimisation est considérée à travers la première question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « As-tu subi de l'intimidation à l'école cette année ? » et de la première question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école ? »

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Le tableau 2 montre la fréquence de la victimisation des élèves, filles et garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, en faisant référence à la première question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » soit « As-tu subi de l'intimidation à l'école cette année ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces deux niveaux scolaires au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Le lecteur devra tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin dans l'analyse comparative des réponses. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Les réponses des filles et des garçons ont été combinées en un seul groupe car il n'y avait pas d'indication des sexes des répondants dans les sondages. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

Tableau 2 : Fréquence d'intimidation subie, niveau primaire, sexes, temps de l'année

As-tu subi de l'intimidation à l'école cette année?					
Niveaux scolaires, genre et temps de l'année		Non	De temps à autre	Bien des fois	Total
2 <sup>e</sup> filles	Février	3 25 %	5 42 %	4 33 %	12
	Juin	7 50 %	6 43 %	1 7 %	14
3 <sup>e</sup> filles	Février	11 48 %	5 22 %	7 30 %	23
	Juin	7 30 %	9 39 %	7 30 %	23
2 <sup>e</sup> garçons	Février	9 47 %	7 37 %	3 16 %	19
	Juin	8 40 %	9 45 %	3 15 %	20
3 <sup>e</sup> garçons	Février	5 42 %	2 17 %	5 42 %	12
	Juin	3 21 %	5 36 %	6 43 %	14

En comparant les réponses des filles et des garçons en février et en juin, nous remarquons que :

- En 2<sup>e</sup> année :
  - le pourcentage de filles rapportant n'avoir pas subi de l'intimidation (*non*) a augmenté de 25 % en juin tandis que celui de garçons a diminué de 7 %;
  - le pourcentage de filles rapportant subir l'intimidation *de temps à autre* a augmenté de 1 % en juin tandis que celui des garçons a augmenté de 8 %;
  - le pourcentage de filles rapportant souffrir d'intimidation *bien des fois* a diminué de 26 % en juin et celui de garçons de 1 %.

Ces résultats suggèrent que les filles de la 2<sup>e</sup> année ont souffert moins d'intimidation entre février et juin que les garçons de 2<sup>e</sup> année en termes des trois types de fréquences.

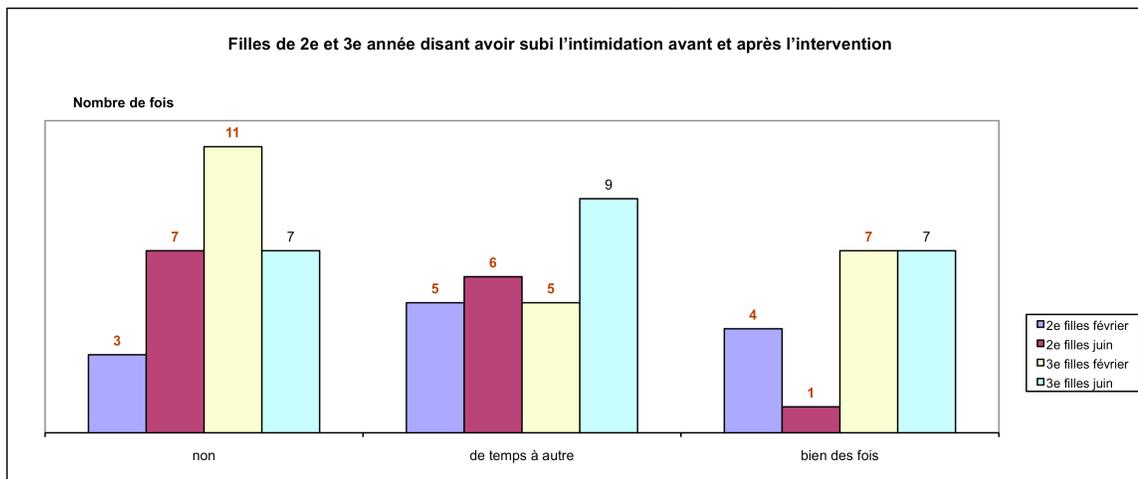
- En 3<sup>e</sup> année:
  - le pourcentage de filles rapportant n'avoir pas subi de l'intimidation (*non*) a diminué de 18 % en juin tandis que celui de garçons a diminué de 21 %;
  - le pourcentage de filles rapportant subir de l'intimidation *de temps à autre* a augmenté de 17 % en juin tandis que celui des garçons a augmenté de 19 %;

- le pourcentage de filles et de garçons rapportant souffrir d'intimidation *bien des fois* est demeuré pratiquement égal pour les filles (30 % en février et 30 % en juin) ainsi que pour les garçons (42 % en février et 43 % en juin).

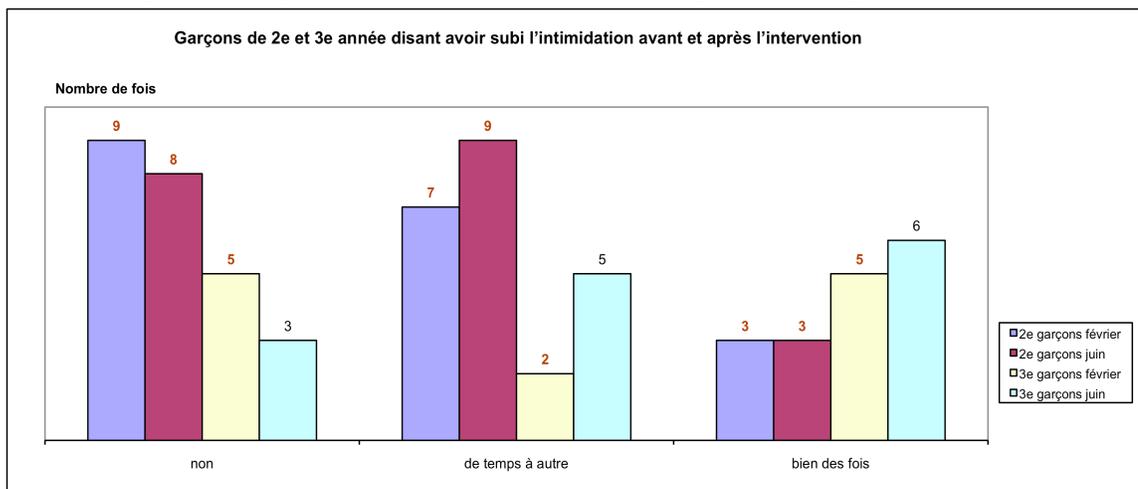
Ces résultats suggèrent que proportionnellement parlant, les filles de 3<sup>e</sup> année semblent avoir moins souffert d'intimidation entre février et juin 2009 que les garçons de 3<sup>e</sup> année.

Les figures 1 et 2 représentent une illustration des données du tableau 2 permettant au lecteur de comparer rapidement les réponses des filles et des garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année aux deux périodes de l'année donc en février et juin 2009.

**Figure 1: Filles victimes d'intimidation, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 2 : Garçons victimes d'intimidation, niveau primaire, temps de l'année**



## Présentation des résultats au niveau intermédiaire

Le tableau 3 montre la fréquence de la victimisation des élèves, filles et garçons de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la première question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation de 4<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup> année, soit « Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces trois niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et juin 2009. Le lecteur devra tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin dans l'analyse comparative des réponses. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteur de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 3 : Fréquence d'intimidation subie, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année**

Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école?						
Niveau scolaire, sexe et temps de l'année	Jamais	Une ou deux fois	Quelques fois	Tout le temps	Total	
4 <sup>e</sup> filles	Février	1 9 %	6 55 %	4 36 %	-	11
	Juin	4 33 %	4 33 %	4 33 %	-	12
5 <sup>e</sup> filles	Février	8 47 %	5 29 %	4 24 %	-	17
	Juin	15 83 %	1 6 %	2 11 %	-	18
6 <sup>e</sup> filles	Février	4 33 %	7 58 %	1 8 %	-	12
	Juin	10 50 %	6 30 %	4 20 %	-	20
4 <sup>e</sup> garçons	Février	2 29 %	2 29 %	3 42 %	0	7
	Juin	6 60 %	2 20 %	1 10 %	1 10 %	10
5 <sup>e</sup> garçons	Février	5 36 %	4 29 %	3 21 %	2 14 %	14
	Juin	8 47 %	6 35 %	2 12 %	1 6 %	17

Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école?						
Niveau scolaire, sexe et temps de l'année		Jamais	Une ou deux fois	Quelques fois	Tout le temps	Total
6 <sup>e</sup> garçons	Février	11 61 %	6 33 %	1 6 %	-	18
	Juin	12 70 %	3 18 %	2 12 %	-	17

En comparant les réponses des filles et des garçons en février et en juin, nous remarquons que :

- En 4<sup>e</sup> année :
  - le pourcentage de filles rapportant n'avoir *jamais* subi de l'intimidation a augmenté de 24 % en juin tandis que celui de garçons a augmenté de 31 %;
  - le pourcentage de filles rapportant subir l'intimidation *une ou deux fois* a diminué de 22 % en juin tandis que celui des garçons a diminué de 9 %;
  - le pourcentage de filles rapportant souffrir d'intimidation *quelques fois* a diminué de 3 % et celui de garçons de 32 %;
  - Aucune fille ni garçon ne rapporte subir de l'intimidation *tout le temps*.

Ces résultats suggèrent que les filles et les garçons de 4<sup>e</sup> année sont moins nombreux à avoir souffert d'intimidation après la mise en œuvre du projet de prévention; les garçons qui rapportent en avoir souffert *une ou deux fois* sont moins nombreux que les filles; les filles qui rapportent en avoir souffert *quelques fois* sont plus nombreuses que les garçons (23 % de plus) après le projet de prévention.

- En 5<sup>e</sup> année :
  - le pourcentage de filles rapportant n'avoir *jamais* subi de l'intimidation a augmenté de 36 % en juin tandis que celui de garçons a augmenté de 11 %;
  - le pourcentage de filles rapportant subir l'intimidation *une ou deux fois* a diminué de 23 % en juin tandis que celui des garçons a augmenté de 6 %;
  - le pourcentage de filles rapportant souffrir d'intimidation *quelques fois* a diminué de 13 % et celui des garçons de 9 %;

- Aucune fille ne rapporte subir de l'intimidation *tout le temps* tandis que 14 % des garçons rapportent en subir en février et 6 % en juin.

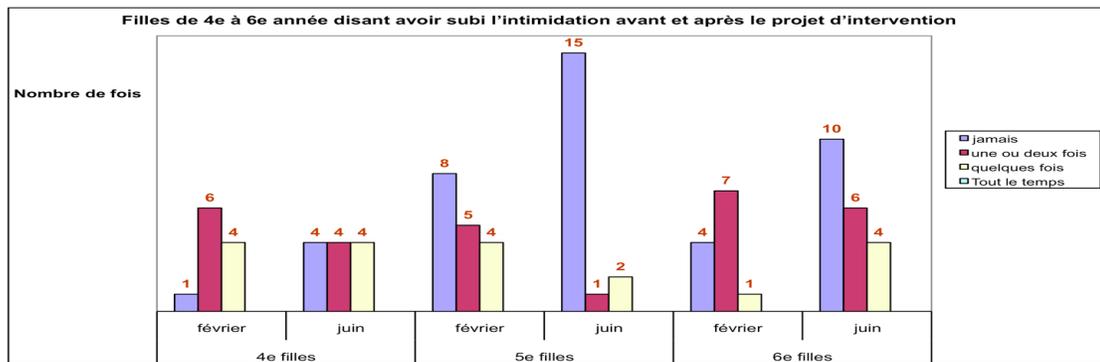
Ces résultats suggèrent qu'entre février et juin, les garçons souffrent plus d'intimidation que les filles; les garçons sont plus nombreux que les filles à souffrir de l'intimidation *une ou deux fois*; les filles sont moins nombreuses proportionnellement parlant (1 % de moins) que les garçons à souffrir *quelques fois* de l'intimidation; les garçons sont seuls à souffrir *tout le temps* d'intimidation aux deux temps de l'année.

- En 6<sup>e</sup> année :
  - le pourcentage de filles rapportant n'avoir *jamais* subi de l'intimidation a augmenté de 17 % en juin tandis que celui de garçons a augmenté de 9 %;
  - le pourcentage de filles rapportant subir l'intimidation *une ou deux fois* a diminué de 28 % en juin tandis que celui des garçons a diminué de 15 %;
  - le pourcentage de filles rapportant souffrir d'intimidation *quelques fois* a augmenté de 12 % et celui de garçons de 6 %;
  - Aucune fille ni garçon ne rapporte subir de l'intimidation *tout le temps*.

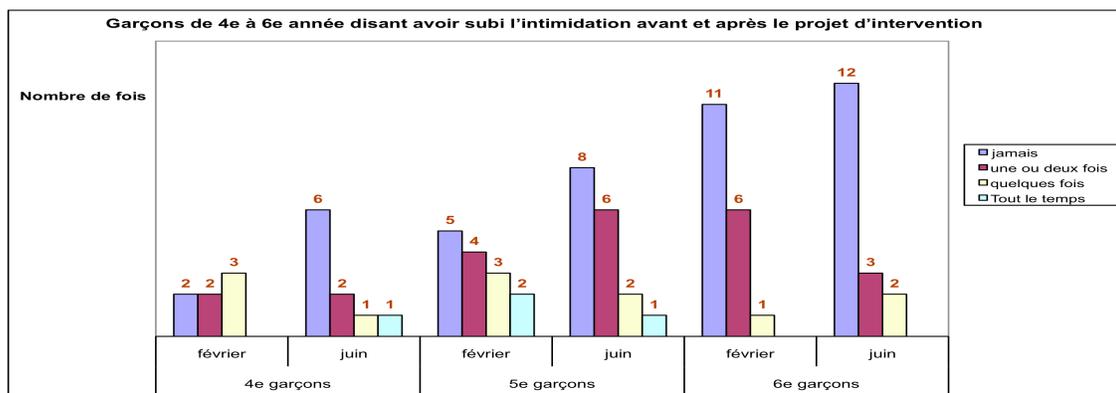
Ces résultats suggèrent qu'un plus grand nombre (20 % de plus) de garçons rapporte ne *jamais* souffrir d'intimidation que les filles au cours de la période entre février et juin 2009; les garçons de 6<sup>e</sup> année ont moins souffert d'intimidation *une ou deux fois* entre février et juin que les filles (12 % de moins); les filles ont plus souffert *quelques fois* de l'intimidation au cours de la même période de temps que les garçons (8 % de plus).

Les figures 3 et 4 représentent une illustration des données du tableau 3 permettant au lecteur de comparer rapidement les réponses des filles et des garçons de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux deux périodes de l'année, en février et juin 2009.

**Figure 3 : Filles victimes d'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 4 : Garçons victimes d'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année**



### Analyse et commentaires

En voyant tous nos résultats de février et de juin (tableaux 2 et 3; figures 1, 2, 3 et 4), nous constatons que l'intimidation existe bel et bien à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. À priori, ces résultats semblent préoccupants. Toutefois, nous devons garder en vue plusieurs choses. Tout d'abord, les élèves rapportent subir de l'intimidation, ce qui peut suggérer une augmentation de la prise de conscience à ce niveau, à travers l'école. Il semblerait que les activités de lancement de la campagne de lutte contre la violence et l'intimidation, qui ont eu lieu en février 2009, ont réussi à porter fruit en sensibilisant et en éveillant les élèves au phénomène de l'intimidation à l'école tout en les rendant plus aptes à la reconnaître et à la rapporter. Par ailleurs, les recherches stipulent qu'il faut une période minimale de deux ans avant de commencer à accuser des résultats significatifs du point de

vue statistique (Olweus, 1993 et Barton, 2006) et donc à observer un changement de la culture générale de l'école vis-à-vis de la violence et de l'intimidation (Suckling et Temple, 2001; O'Moore et Minton, 2004; Cowie et Jennifer, 2008). Nos résultats semblent suggérer que nous nous dirigeons dans la bonne direction vu l'augmentation du nombre d'élèves de presque tous les groupes (à l'exception de celui des garçons de 2<sup>e</sup> année) qui rapportent n'avoir *jamais* souffert d'intimidation entre février et juin 2009. Passons à présent à notre 2<sup>e</sup> point (b) soit les types d'intimidation subis par les élèves de l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

### **b) Les comportements violents subis par les victimes d'intimidation**

Dans cette partie, nous allons considérer les comportements violents subis par les élèves victimes d'intimidation directe ou indirecte à l'école. Les comportements en question sont considérés à travers la deuxième question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « De quelles façons as-tu été intimidé cette année ? » et de la deuxième question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 4<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> année soit « De quelles façons as-tu été intimidé à l'école cette année ? ».

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Le tableau 4 montre les types d'intimidation subis par les filles et les garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, en faisant référence à la deuxième question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, soit « De quelles façons as-tu été intimidé cette année? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces deux niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Il faut préciser qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre total de réponses ne correspond pas au nombre des effectifs de chaque groupe. De plus, les

réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Par ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, il faut que le lecteur tienne compte de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis par l'auteure de cette recherche en pourcentages pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 4 : Types d'intimidation subie, niveau primaire, sexes, temps de l'année**

Type d'intimidation	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	13 36 %	12 30 %	12 38 %	10 29 %
<b>Taquineries</b>	10 28 %	13 33 %	7 22 %	12 34 %
<b>Coups de pied</b>	5 14 %	4 10 %	10 32 %	14 40 %
<b>Coups</b>	6 17 %	9 23 %	9 28 %	11 31 %
<b>Traité de noms</b>	11 31 %	16 40 %	11 34 %	11 31 %
<b>Exclu des jeux</b>	11 31 %	12 30 %	8 25 %	12 34 %
<b>Total des répondants</b>	36	40	32	35

En comparant les réponses de filles et de garçons (tableau 4 et figures 5 et 6) avant et après le projet de prévention, nous remarquons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année rapportant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 36 % à 30 %, soit une diminution de 6 %;

- les gestes le plus souvent rapportés par les filles subissant l'intimidation avant le projet de prévention sont par ordre décroissant : traitées de noms et exclues des jeux, suivi de taquineries, coups et coups de pied;
- les gestes le plus souvent rapportés par les filles subissant l'intimidation après le projet de prévention sont par ordre décroissant : traitées de noms, taquineries, exclues des jeux, coups et coups de pied.

Ces résultats suggèrent que les filles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont plus nombreuses (6 % de plus) à avoir souffert d'intimidation après le projet de prévention; le pourcentage de filles souffrant d'insultes, de taquineries et de coups a augmenté après le projet de prévention; le pourcentage de filles souffrant de coups de pieds et d'exclusion a diminué après le projet de prévention; les gestes le plus fréquemment subis avant et après le projet de prévention proportionnellement parlant sont les insultes, les taquineries et l'exclusion. Les coups et les coups de pied sont le moins fréquemment subis avant et après le projet de prévention; l'intimidation verbale et relationnelle est donc subie plus fréquemment par les filles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année que l'intimidation physique, avant et après le projet de prévention.

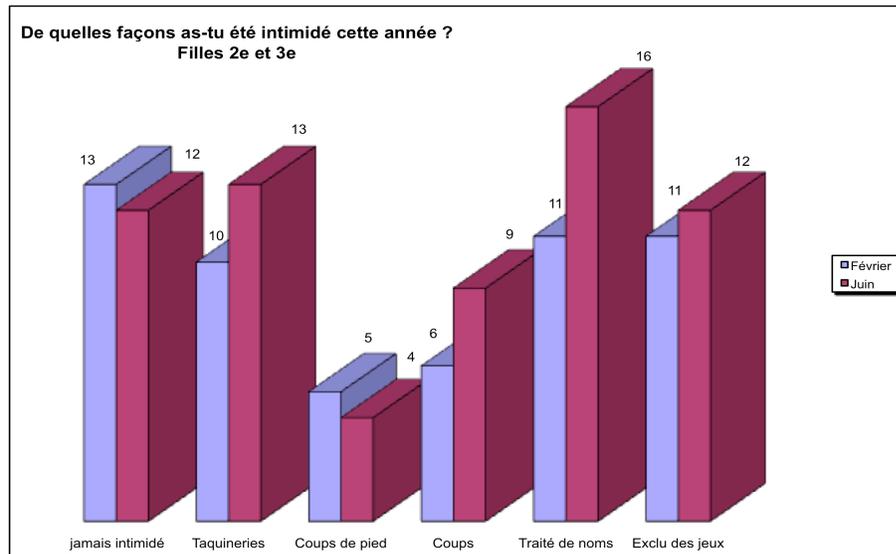
- les garçons :
  - le pourcentage de garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année disant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 38 % à 29 % soit une diminution de 9 %;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les garçons subissant l'intimidation avant le projet de prévention sont par ordre décroissant : traités de noms, coups de pied, coups, exclus des jeux et taquineries;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les garçons subissant l'intimidation après le projet de prévention sont par ordre décroissant : coups de pied, taquineries et exclus des jeux, coups et traités de noms.

Ces résultats suggèrent que les garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont plus nombreux à souffrir d'intimidation après le projet de prévention (9 % de plus); un plus grand nombre de garçons souffre de coups de pied, de taquineries, de coups et d'exclusion après le projet de prévention; traités de noms est le seul type d'intimidation qui a proportionnellement

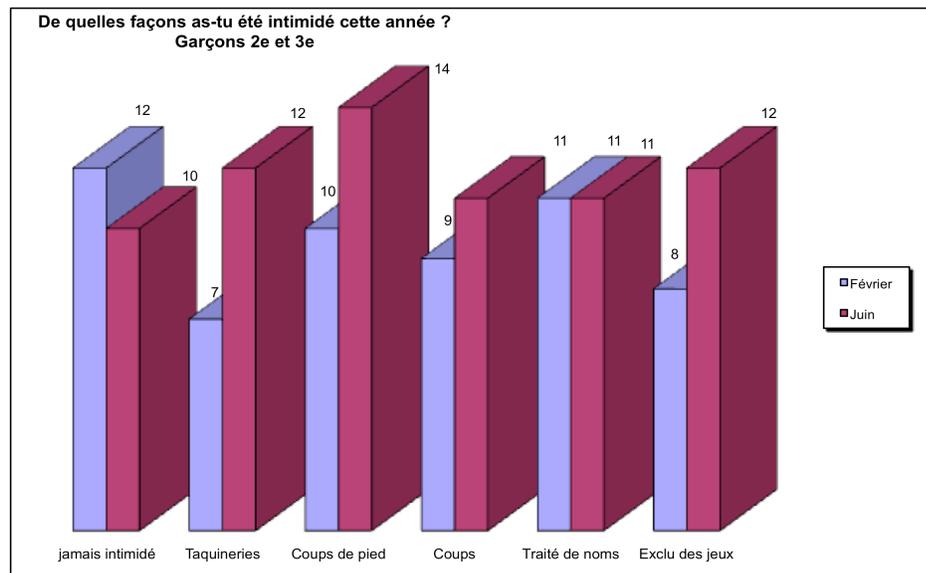
diminué; les gestes le plus fréquemment subis proportionnellement parlant après le projet de prévention sont les coups de pied, l'exclusion et les taquineries; le geste le plus fréquent après le projet de prévention est coups de pied; les trois gestes qui ont le plus augmenté proportionnellement parlant sont les taquineries (12 %), l'exclusion (9 %) et les coups de pieds (8 %); l'intimidation directe (coups de pied, coups et traité de noms) est proportionnellement plus fréquente que l'intimidation relationnelle (exclusion) avant le projet de prévention; l'intimidation physique, relationnelle et verbale est plus fréquente proportionnellement parlant après le projet de prévention (coups de pied, taquineries, coups et exclusion); les coups de pied sont le geste le plus fréquent après le projet de prévention (40 % par rapport à 34 % pour l'exclusion et les taquineries); en nous basant sur le taux de 40 % de coups de pied, nous pouvons dire que l'intimidation physique a augmenté et qu'elle est le type d'intimidation le plus fréquent chez les garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, après le projet de prévention.

Les figures 5 et 6 représentent une illustration des données du tableau 4 permettant au lecteur de voir rapidement quels sont les comportements le plus fréquemment subis par les filles et les garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 5 : Filles, types d'intimidation subie, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 6 : Garçons, types d'intimidation subie, niveau primaire, temps de l'année**



### Présentation des résultats au niveau intermédiaire

Le tableau 5 montre les types d'intimidation subis par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la deuxième question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, soit « De quelles façons as-tu été intimidé à l'école cette année ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces

deux niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Il faut préciser qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre total de réponses ne correspond pas au nombre des effectifs de chaque groupe. De plus, les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Par ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, le lecteur doit tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 5 : Type d'intimidation subie, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année**

Type d'intimidation	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	12 31 %	29 60 %	18 50 %	26 62 %
<b>Taquiné</b>	22 56 %	11 23 %	12 33 %	11 26 %
<b>Poussé</b>	4 10 %	1 2 %	4 11 %	4 10 %
<b>Ignoré</b>	9 23 %	11 23 %	4 11 %	4 10 %
<b>Menacé</b>	1 3 %	3 6 %	2 6 %	3 7 %
<b>Total des répondants</b>	39	48	36	42

En comparant les réponses de filles et de garçons (tableau 5 et figures 7 et 8) avant et après le projet de prévention, nous remarquons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année rapportant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 31 % à 60 %, soit une augmentation de 29 %;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les filles subissant l'intimidation avant le projet de prévention sont par ordre décroissant : taquinée; ignorée; poussée; menacée;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les filles subissant l'intimidation après le projet de prévention sont par ordre décroissant : taquinée et ignorée; menacée poussée.

Ces résultats suggèrent que les filles sont moins nombreuses à avoir souffert d'intimidation après le projet de prévention; le pourcentage de filles souffrant de taquineries et poussées a diminué après le projet de prévention; le pourcentage de filles souffrant de menaces a augmenté après le projet de prévention; le pourcentage de filles ignorées est demeuré le même; les gestes le plus fréquemment subis avant et après le projet de prévention sont les taquineries et ignorées même si les taquineries ont diminué de 33 %; les menaces et poussées sont les gestes le moins fréquemment subis avant et après le projet de prévention même si le nombre de menaces a augmenté; l'intimidation verbale et relationnelle est donc subie plus fréquemment que l'intimidation physique avant et après le projet de prévention.

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année disant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 50 % à 62 % soit une augmentation de 12 %;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les garçons subissant l'intimidation avant le projet de prévention sont par ordre décroissant : taquiné; poussé et ignoré; menacé;
  - les gestes le plus souvent rapportés par les garçons subissant l'intimidation après le projet de prévention sont par ordre décroissant : taquiné; poussé et ignoré; menacé.

Ces résultats suggèrent que les garçons sont moins nombreux à avoir souffert d'intimidation après le projet de prévention; un plus grand nombre (1 % de plus) de

garçons souffre de menaces; taquiner, ignorer et pousser ont diminué respectivement de 7 %, 1 % et 1 % après le projet de prévention; le geste le plus fréquemment subi après le projet de prévention est les taquineries même si c'est celui qui a le plus diminué proportionnellement parlant; les garçons de ces niveaux scolaires subissent l'intimidation directe et indirecte sous toutes ses formes donc verbale, physique et relationnelle avant et après le projet de prévention, avec peu de changements entre les deux temps de l'année à l'exception des taquineries.

Les figures 7 et 8 représentent une illustration des données du tableau 5 permettant au lecteur de voir rapidement quels sont les comportements le plus fréquemment subis par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 7 : Filles, types d'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année**

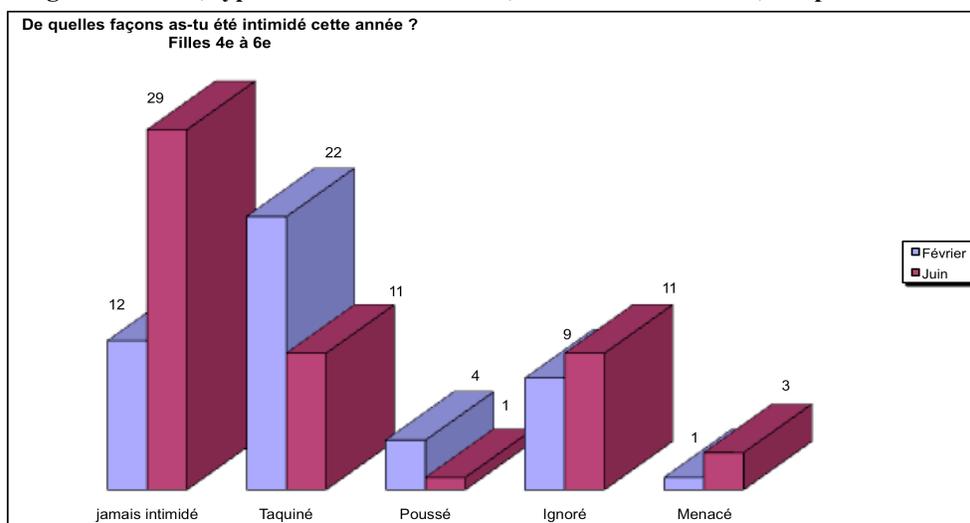
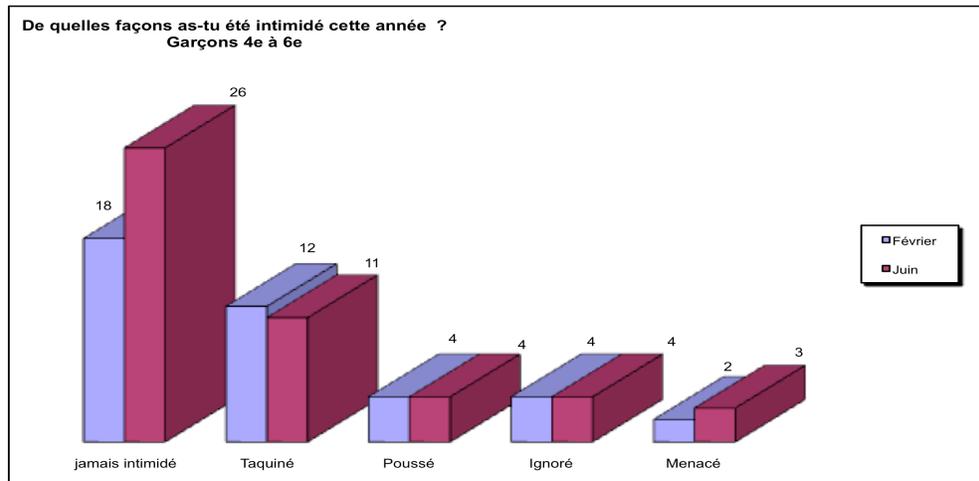


Figure 8 : Garçons, types d'intimidation subie, niveau intermédiaire, temps de l'année



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 pour les élèves des niveaux primaire et intermédiaire (tableaux 6 et 7) indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « De quelle façon as-tu été intimidé cette année ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons des niveaux primaire et intermédiaire à l'exception du groupe de filles de la 4<sup>e</sup> année. En effet, tel que mentionné dans le chapitre de la méthodologie (chapitre III), par convention en sciences humaines, le seuil de signification est établi à 5 %. En d'autres termes, si nous passions les sondages dans un autre quatre mois aux mêmes élèves, nous pourrions obtenir des résultats complètement différents, ne nous permettant pas de conclure sans équivoque que nos interventions ont eu un impact favorable sur la diminution des types d'intimidation subie. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les groupes de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin. En revanche, vu que  $p = 0,05$  pour le groupe de 4<sup>e</sup> année, il est possible que l'intervention à travers le programme « Pleins feux sur

l'intimidation » ait réussi à diminuer l'intimidation de manière significative auprès de ce groupe.

**Tableau 6 : Test statistique Chi-2, filles, niveaux scolaires, types d'intimidation subie**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	28	1,39	0,93	-
3 <sup>e</sup> année	48	2,84	0,72	-
4 <sup>e</sup> année	22	-	0,05	*
5 <sup>e</sup> année	34	5,43	0,25	-
6 <sup>e</sup> année	31	-	0,49	-

n = nombre total de répondantes en février et en juin

P = probabilité de commettre l'erreur alpha

\* = la valeur de p est statistiquement significative pour la variable

**Tableau 7 : Test statistique Chi-2, garçons, niveaux scolaires, types d'intimidation subie**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	41	3,00	0,70	-
3 <sup>e</sup> année	26	0,63	0,99	-
4 <sup>e</sup> année	17	-	0,44	-
5 <sup>e</sup> année	29	-	0,66	-
6 <sup>e</sup> année	32	-	0,59	-

### Analyse et commentaires

Nous remarquons, en nous basant sur les tableaux 4 et 5 et les figures 5 à 8 illustrant les types de victimisation subis par les filles et les garçons de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, que les filles et les garçons du niveau primaire ont plus souffert d'intimidation que les élèves du

niveau intermédiaire, après le projet de prévention. En effet, au niveau primaire, les filles accusent une augmentation de 6 % du taux d'intimidation entre février et juin et les garçons du même niveau, une augmentation de 9 %. Au niveau intermédiaire, nous remarquons l'opposé. Les filles accusent une diminution de 29 % du taux d'intimidation entre février et juin et les garçons une diminution de 12 %. Comment expliquer ces résultats? Dans le chapitre de la recension des écrits, nous avons appris, à travers les études de Rigby (2002) et de Smith, Ananiadou et Cowie, 2003 (dans Hoover et Oliver, 2008) que les meilleurs résultats sont ceux obtenus lorsque les interventions se font au niveau des enfants des niveaux pré-primaire et primaire, donc avant l'âge de onze ans (niveau scolaire de cinquième année). À cette tranche d'âge, les enfants sont plus réceptifs aux messages et enseignements des programmes de prévention de l'intimidation. Nos résultats semblent toutefois suggérer que les élèves au niveau intermédiaire (particulièrement les filles de la 4<sup>e</sup> année en nous basant sur le test statistique Chi-2) ont intégré les enseignements du programme mieux ou plus rapidement que ceux au niveau primaire, du moins à courte échéance. Néanmoins, les statistiques ne sont qu'une partie des données de ce projet et bien qu'elles aient leurs propres limitations quant aux réponses recherchées, elles nous indiquent qu'il faut orienter notre regard sur d'autres moyens d'évaluation pouvant nous informer plus profondément sur les réponses aux questions de recherche. La réflexion finale sur le succès de l'initiative est basée sur des facteurs tels les discussions et les entrevues d'élèves et de personnel, ainsi que sur les ajustements et changements jugés nécessaires tout au long de la recherche-action et non sur les tests statistiques uniquement.

Passons à présent au troisième point (c) de la victimisation, celui de l'intimidation cybernétique et voyons comment nos résultats se comparent avec la recherche actuelle à ce sujet.

### **c) L'intimidation cybernétique subie par les victimes**

Dans cette partie, nous allons considérer l'intimidation cybernétique subie par les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, filles et garçons. Nous rappelons que la victimisation cybernétique a trait aux élèves qui indiquent avoir été ciblés à travers Internet ou appareils électroniques de tous genres, tels les téléphones cellulaires avec capacité de messages texte et prise de photos, les caméras digitales et autres, au moins une fois avant et après le projet de prévention de l'intimidation à l'école. Nous rappelons également que dans cette recherche, l'intimidation cybernétique n'a été explorée qu'auprès des élèves du niveau intermédiaire car la plupart des études qui ont été faites à ce sujet concernaient des élèves âgés de 9 à 17 ans, vu que c'est surtout à cette période de croissance que les incidents d'intimidation cybernétique ont lieu (Willard, 2007).

Les comportements en question sont considérés à travers les questions 2 a et 3 a du sondage sur l'intimidation cybernétique (Annexe G), extrait entièrement de la recherche de Raskauskas et Stolz (2007), administré en février et en juin aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, soit respectivement « As-tu été intimidé à travers des messages texte ? » et « As-tu été intimidé à travers Internet ? ».

#### **Présentation des résultats**

##### ➤ L'intimidation à travers les messages texte

Le tableau 8 montre l'intimidation subie par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la deuxième question du sondage (Annexe G) sur l'intimidation cybernétique de 4<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> année, soit « As-tu été intimidé à travers des messages texte ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces trois niveaux scolaires au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Les réponses

des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Par ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, le lecteur doit tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 8 : Intimidation cybernétique (messages texte), sexes, temps de l'année**

Choix de réponses	Filles 4 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Oui</b>	4 11 %	1 2 %	3 8 %	2 5 %
<b>Non</b>	32 89 %	47 98 %	33 92 %	40 95 %
<b>Total</b>	36	48	36	42

En comparant les réponses de filles et de garçons (tableau 8 et figure 9) avant et après le projet de prévention nous remarquons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant n'avoir pas été intimidées par messages texte est passé de 89 % à 98 % soit une augmentation de 9 %;
  - le pourcentage de filles rapportant avoir été intimidées par messages texte est passé de 11 % à 2 %, soit une diminution de 9 %.

Ces résultats suggèrent que les filles sont moins nombreuses à avoir souffert d'intimidation par messages texte après le projet de prévention.

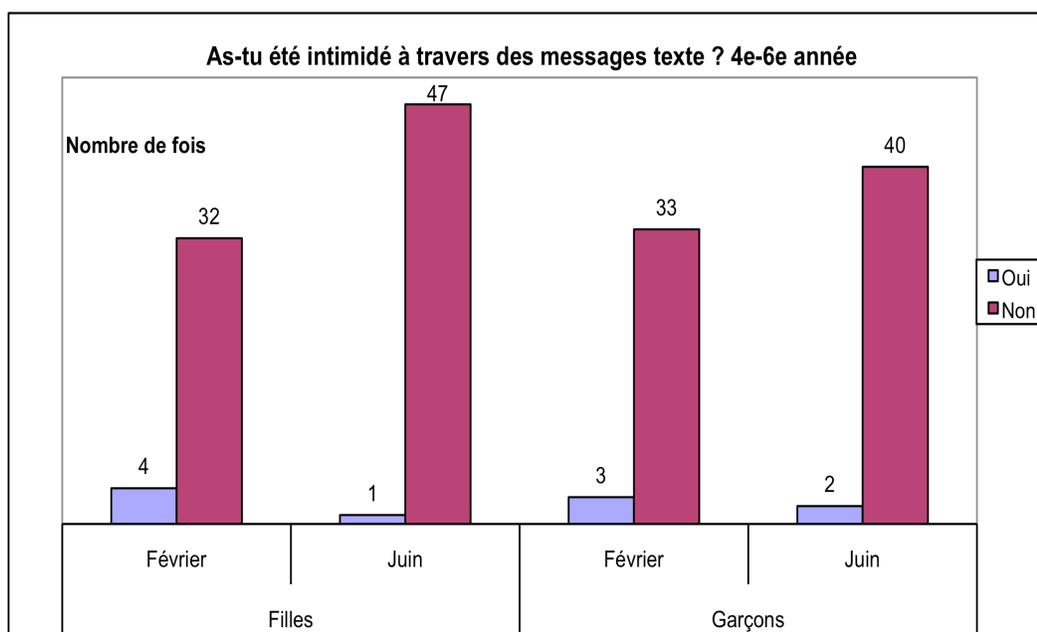
- Les garçons :

- le pourcentage de garçons disant n'avoir pas été intimidés par messages texte est passé de 92 % à 95 % soit une augmentation de 3 %;
- le pourcentage de garçons rapportant avoir été intimidés par messages texte est passé de 8 % à 5 % soit une diminution de 3 %.

Ces résultats suggèrent que les garçons sont moins nombreux à avoir souffert d'intimidation cybernétique par messages texte après le projet de prévention.

La figure 9 représente une illustration des données du tableau 8 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'intimidation cybernétique (messages texte) subie par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 9 : Intimidation cybernétique (messages texte), sexes, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 concernant l'intimidation cybernétique par messages texte pour les élèves du niveau intermédiaire (tableaux 9 et 10) indiquent que les

différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « As-tu été intimidé à travers des messages texte ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour tous les niveaux scolaires de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin.

**Tableau 9 : Test statistique Chi-2, filles, intimidation cybernétique (messages texte)**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	20	2,716	0,99	-
5 <sup>e</sup> année	34	0,508	0,476	-
6 <sup>e</sup> année	30	-	-	-

**Tableau 10: Test statistique Chi-2, garçons, intimidation cybernétique (messages texte)**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	16	2,939	0,086	-
5 <sup>e</sup> année	30	0,136	0,713	-
6 <sup>e</sup> année	32	-	-	-

### ➤ L'intimidation à travers Internet

Le tableau 11 montre l'intimidation subie par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la troisième question du sondage (Annexe G) sur l'intimidation cybernétique de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, soit « As-tu été intimidé à travers Internet ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces trois niveaux scolaires au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Par

ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, le lecteur doit tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis par l'auteure de cette recherche en pourcentages pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 11 : Intimidation cybernétique (Internet) sexes, temps de l'année**

Présence d'intimidation	Filles 4 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Oui</b>	2 5 %	5 10 %	4 10 %	4 9 %
<b>Non</b>	37 95 %	43 90 %	35 90 %	39 91 %
<b>Total des répondants</b>	39	48	39	43

En comparant les réponses de filles et de garçons (tableau 11 et figure 10) avant et après le projet de prévention, nous remarquons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles rapportant avoir été intimidées par Internet est passé de 5 % à 10 %, soit une augmentation de 5 %;
  - le pourcentage de filles disant n'avoir pas été intimidées par Internet est passé de 95 % à 90 % soit une diminution de 5 %.

Ces résultats suggèrent que les filles sont plus nombreuses à avoir souffert d'intimidation par Internet après le projet de prévention.

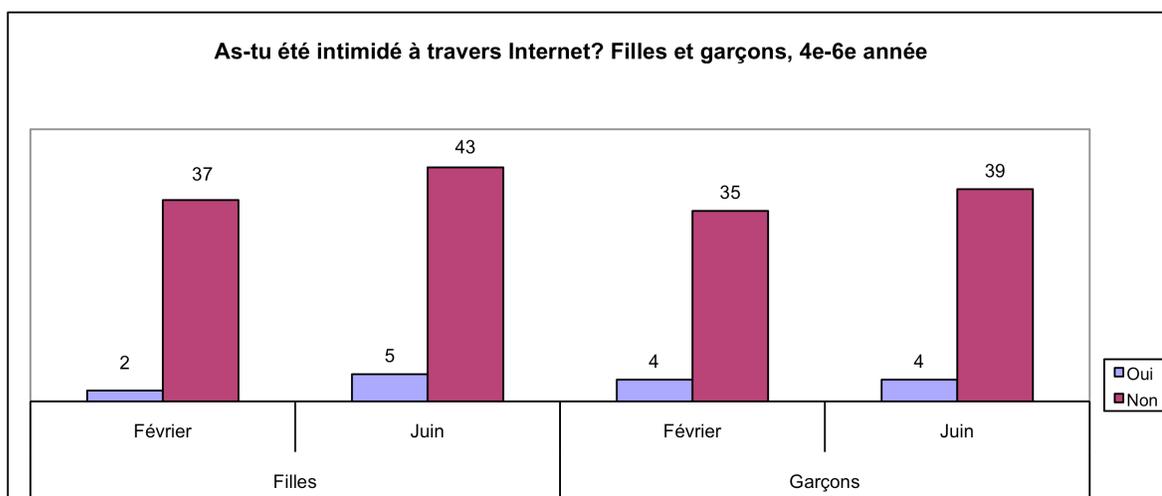
- Les garçons :

- le pourcentage de garçons rapportant avoir été intimidés par Internet est passé de 10 % à 9 % soit une diminution de 1 %; le lecteur notera que même si en février et en juin 4 garçons ont répondu oui à cette question, nous assistons tout de même à une légère diminution des incidents, proportionnellement parlant, vu que le total des répondants aux deux périodes de l'année est différent;
- le pourcentage de garçons disant n'avoir pas été intimidés par Internet est passé de 90 % à 91 % soit une augmentation de 1 %.

Ces résultats suggèrent que les garçons sont moins nombreux à avoir souffert d'intimidation cybernétique par Internet, proportionnellement parlant, après le projet de prévention.

La figure 10 représente une illustration des données du tableau 11 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'intimidation cybernétique (Internet) subie par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 10 : Intimidation cybernétique (Internet), sexes, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 concernant l'intimidation cybernétique par Internet pour les élèves du niveau intermédiaire (tableaux 12 et 13) indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « As-tu été

intimidé par Internet ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour tous les niveaux scolaires de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin.

**Tableau 12 : Test statistique Chi-2, filles, intimidation cybernétique (Internet)**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	0,491	0,484	-
5 <sup>e</sup> année	34	1,889	0,169	-
6 <sup>e</sup> année	30	1,429	0,232	-

**Tableau 13 : Test statistique Chi-2, garçons, intimidation cybernétique (Internet)**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	2,471	0,116	-
5 <sup>e</sup> année	31	0,188	0,665	-
6 <sup>e</sup> année	34	1,159	0,282	-

### Analyse et commentaires

Nous constatons en nous basant sur les tableaux 8 et 11 et les figures 9 et 10 illustrant les types de victimisation cybernétique subis par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, que les filles et les garçons ont moins souffert d'intimidation cybernétique par messages texte, après le projet de prévention. En effet, les filles accusent une diminution de 9 % du taux d'intimidation entre février et juin et les garçons des mêmes niveaux scolaires, une diminution de 3 %. Pour ce qui concerne l'intimidation cybernétique par Internet, les résultats des filles et des garçons sont opposés. En effet, les filles accusent une augmentation de 5 % du taux d'intimidation entre février et juin, et les garçons une légère

diminution de 1 %. Néanmoins, les nombres d'incidents d'intimidation cybernétique rapportés sont plutôt moindres si nous les comparons au nombre d'incidents d'intimidation traditionnelle rapportés par les victimes, tel que nous l'avons vu dans les deux sections précédentes (a et b). À priori, ces résultats sont plutôt étonnants. Toutefois, Willard (2007) nous informe que les jeunes ne rapportent pas souvent les incidents d'intimidation cybernétique dont ils sont victimes et ceci pour plusieurs raisons :

- beaucoup de jeunes pensent et avec raison, que les adultes ne comprennent pas l'Internet et ne savent pas comment gérer la nouvelle dimension du monde en ligne, donc comment intervenir en cas d'incidents d'intimidation cybernétique;
- les jeunes craignent que leurs parents ne réagissent fortement face aux incidents impliquant l'Internet et décident d'en limiter l'accès à leurs enfants, ce qui représente une mort sociale certaine aux yeux des jeunes;
- il existe deux importantes normes sociales qui jouent contre le fait de rapporter les incidents en ligne :
  - « Ce qui arrive en ligne, doit demeurer en ligne ». Cette norme encourage l'idée que les activités en ligne sont ou devraient être considérées séparément et distinctement du monde des activités réelles. Comme les adultes ne figurent pas de manière générale dans l'environnement du monde en ligne, rapporter des incidents en ligne constituerait une enfreinte à cette norme.
  - « À l'Internet, la liberté d'expression est telle que tout un chacun a le droit de dire ce qu'il veut sans considération aucune pour les conséquences nuisibles que cela puisse éventuellement engendrer envers les autres ». Cette norme donne l'impression que

l'intimidation cybernétique représente un droit inaliénable à la liberté d'expression.

- Les jeunes savent que s'ils fâchent, mettent au défi ou rapportent les actions d'un intimidateur cybernétique, ce dernier ou ses amis ont le pouvoir de causer plus de tort à travers la vengeance anonyme en ligne et à travers l'intimidation cybernétique par procuration (Cyberbullying by proxy).

L'auteure de la recherche sait personnellement que l'intimidation cybernétique est subie à l'école Gabrielle-Roy de Surrey plus souvent qu'il n'en ressort des données statistiques des sondages de février et juin 2009. Des rapports de parents, d'enseignants et d'élèves en attestent. La recherche-action auprès des principaux acteurs sur le terrain, en l'occurrence les élèves promoteurs de la paix, les élèves en général et le personnel de l'école, nous éclaire un peu plus sur l'intimidation cybernétique au fur et à mesure que l'on avance dans notre mise en œuvre du programme pour contrecarrer toutes les formes d'intimidations dont souffrent les élèves. Une enseignante de l'école qui a participé à la recherche voit les choses de cette façon :

Il y a beaucoup de cyber intimidation. Certaines filles me rapportent des incidents, car elles font leurs devoirs ensemble sur MSN. J'ai dû en parler aux élèves et même inviter l'agent de liaison pour qu'il vienne leur parler de leurs responsabilités et des conséquences qui découlent de faire ce genre d'intimidation. Mes élèves se trahissaient eux-mêmes par leurs expressions faciales. Je comprenais qu'ils étaient coupables de faire de la cyber intimidation. Il y en a qui l'ont avoué et qui se sont excusés. Ils disaient qu'ils ne réalisaient pas qu'ils faisaient de l'intimidation. Pour d'autres, je ne l'aurais pas su moi-même si des élèves n'étaient venus me rapporter des incidents dont ils étaient témoins sur Internet. Ils me demandaient tous de garder l'anonymat parce qu'ils ont peur d'être traités de mouchards. Ça aussi, on en a parlé, mais c'est difficile parce qu'il y a comme un code du silence (Enseignante, école Gabrielle-Roy de Surrey).

C'est justement ce code du silence que nous essayons de rompre auprès des élèves à travers

entre autres, une politique de la dénonciation de l'intimidation. Dans le chapitre de la conclusion et recommandations, nous aborderons les différentes démarches que nous nous proposons de suivre pour atteindre notre objectif de contrecarrer l'intimidation qu'elle soit cybernétique ou autre, au sein de l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

Dans la section 1 du 1<sup>er</sup> volet (I), nous avons vu la notion de victimisation telle que vécue par les élèves des niveaux primaire et intermédiaire de l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Nous avons également considéré les types d'intimidation traditionnelle et cybernétique tels que subis par les victimes. À présent, toujours dans le volet I, nous allons passer à la section 2 de la 1<sup>re</sup> question de recherche, soit « Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique ? » vue cette fois sous l'angle de l'intimidateur.

## **2) Les intimidateurs**

Dans cette section qui est divisée en trois parties a, b et c, nous allons considérer et expliquer en a) l'intimidation exhibée par les intimidateurs aux niveaux primaire et intermédiaire, en b) les comportements d'intimidation exhibés par les intimidateurs aux niveaux primaire et intermédiaire et en c) l'intimidation cybernétique exhibée par les intimidateurs au niveau intermédiaire.

### **a) L'intimidation exhibée par les intimidateurs**

Dans le cadre de la présente recherche, l'intimidation exhibée par les intimidateurs a trait aux élèves disant avoir ciblé d'autres élèves à travers des gestes d'intimidation traditionnelle directe ou indirecte, au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école avant et après les sondages du projet de prévention. L'intimidation exhibée par les intimidateurs est considérée à travers la 9<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « J'intimide

les autres à mon école » et de la 9<sup>e</sup> question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Combien de fois as-tu intimidé d'autres élèves cette année ? ».

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Le tableau 14 montre la fréquence de l'intimidation exhibée par les intimidateurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, en faisant référence à la 9<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « J'intimide les autres à mon école ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces deux niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Le lecteur devra tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin dans l'analyse comparative des réponses. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Les réponses des filles et des garçons ont été combinées en un seul groupe, car il n'y avait pas d'indication des sexes des répondants dans les sondages. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 14 : Agresseur, fréquence d'intimidation, niveau primaire combiné, temps de l'année**

Fréquence	Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	0 0 %	2 3 %
<b>Parfois</b>	10 15 %	9 12 %
<b>Jamais</b>	55 85 %	62 85 %
<b>Total des répondants</b>	65	73

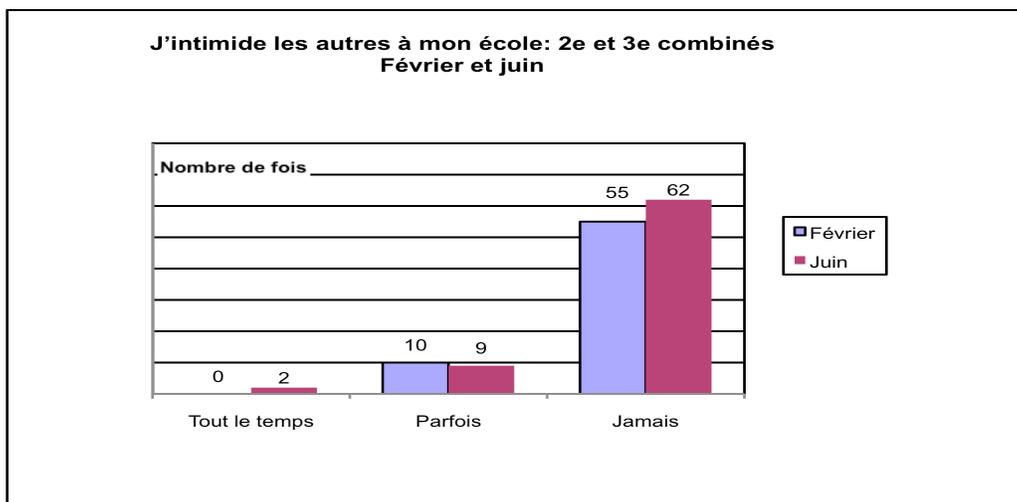
En comparant les réponses de février à celles de juin nous constatons que :

- le pourcentage d'élèves rapportant avoir intimidé *tout le temps* à l'école a augmenté de 3 % en juin;
- le pourcentage d'élèves rapportant avoir *parfois* intimidé a diminué de 3 % en juin;
- le pourcentage d'élèves rapportant n'avoir *jamais* intimidé est demeuré constant en se situant à 85 % aux deux temps de l'année.

Ces résultats suggèrent que proportionnellement parlant, le nombre d'élèves qui en ont intimidé d'autres à l'école n'a pas changé. En effet, en regardant le tableau, nous voyons que 15 % d'élèves admettent intimider en février et en juin. Toutefois, les variations entre février et juin jouent en faveur d'une augmentation de la fréquence de l'intimidation entre intimider *parfois* et intimider *tout le temps*.

La figure 11 représente une illustration des données du tableau 14 permettant au lecteur de voir et de comparer en un rapide coup d'œil les réponses des élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, concernant la fréquence de l'intimidation exhibée par les intimidateurs aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 11 : Intimidation par les agresseurs, niveau primaire combiné, temps de l'année**



## Présentation des résultats au niveau intermédiaire

Le tableau 15 montre la fréquence de l'intimidation exhibée par les intimidateurs de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année filles et garçons, en faisant référence à la 9<sup>e</sup> question du sondage (Annexe D) du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Combien de fois as-tu intimidé d'autres élèves cette année ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation à ces trois niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Le lecteur devra tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin dans l'analyse comparative des réponses. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteur de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Les réponses des filles et des garçons ont été combinées en deux groupes distincts. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages en février et en juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

Tableau 15 : Agresseur, fréquence d'intimidation, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année

Fréquence d'intimidation	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	28 76 %	45 90 %	22 58 %	22 50 %
<b>Une ou deux fois</b>	6 16 %	4 8 %	13 34 %	18 41 %
<b>De temps à autre</b>	2 5 %	1 2 %	2 5 %	4 9 %
<b>Souvent</b>	1 3 %	0 0 %	1 3 %	0 0%
<b>Total des répondants</b>	37	50	38	44

En comparant les réponses de filles et de garçons en février et en juin nous constatons que :

- Les filles :
  - le pourcentage d’élèves rapportant n’avoir *jamais* intimidé à l’école a augmenté de 14 % en juin;
  - le pourcentage d’élèves rapportant avoir intimidé *une ou deux fois* a diminué de 8 % en juin;
  - le pourcentage d’élèves rapportant avoir intimidé *de temps à autre* a diminué de 3 %;
  - le pourcentage d’élèves disant avoir *souvent* intimidé a diminué de 3 %.

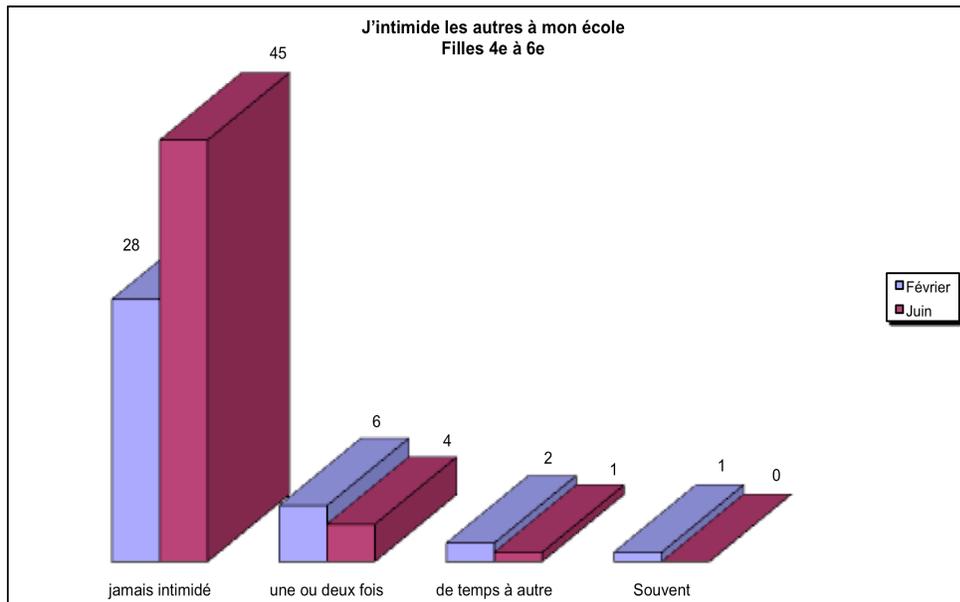
Ces résultats suggèrent que le nombre de filles qui en ont intimidé d’autres à l’école a diminué en juin, donc après le projet de prévention, pour toutes les variables.

- Les garçons :
  - le pourcentage d’élèves rapportant n’avoir *jamais* intimidé à l’école a diminué de 8 % en juin;
  - le pourcentage d’élèves rapportant avoir intimidé *une ou deux fois* a augmenté de 7 % en juin;
  - le pourcentage d’élèves rapportant avoir intimidé *de temps à autre* a augmenté de 4 % en juin;
  - le pourcentage d’élèves disant avoir *souvent* intimidé a diminué de 3 %.

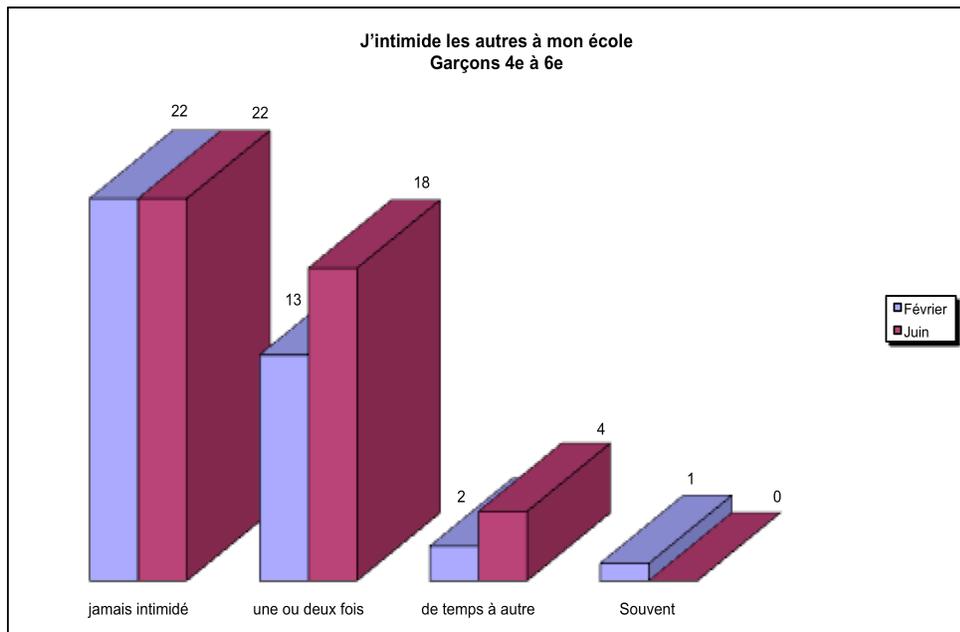
Ces résultats suggèrent que le nombre de garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année qui en ont intimidé d’autres à l’école a augmenté proportionnellement parlant après le projet de prévention, pour toutes les variables sauf pour la variable *souvent* intimidé.

Les figures 12 et 13 représentent une illustration des données du tableau 15 permettant au lecteur de voir et de comparer en un rapide coup d’œil les réponses des filles et des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l’année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 12 : Intimidation par les filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 13 : Intimidation par les garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 pour les élèves des niveaux primaire et intermédiaire respectivement (tableaux 16, 17 et 18), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année, pour les variables « J'intimide les autres à mon école » et

« Combien de fois as-tu intimidé d'autres élèves à l'école ? » ne sont pas statistiquement significatives pour tous les niveaux scolaires, filles et garçons. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les groupes de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin. À ce stade de la recherche-action, nous ne pouvons pas conclure avec certitude que le programme de prévention a réussi à diminuer l'intimidation à l'école.

**Tableau 16 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau primaire, sexes combinés**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	66	0,973	0,615	-
3 <sup>e</sup> année	72	1,540	0,463	-

**Tableau 17 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau intermédiaire, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	0,379	0,538	-
5 <sup>e</sup> année	35	3,474	0,324	-
6 <sup>e</sup> année	29	1,271	0,530	-

**Tableau 18 : Test statistique Chi-2, intimider les autres, niveau intermédiaire, garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	0,379	0,538	-
5 <sup>e</sup> année	35	3,474	0,324	-
6 <sup>e</sup> année	29	1,271	0,530	-

### Analyse et commentaires

En regardant nos résultats des deux périodes de l'année (tableaux 14 et 15; figures 11, 12 et 13) nous constatons la présence d'intimidateurs aux niveaux primaire et intermédiaire à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Ceci n'est pas surprenant puisque dans la section sur la victimisation nous avons constaté que l'intimidation est subie par des élèves de tous les niveaux scolaires considérés dans cette recherche (tableaux 2 et 3; figures 1, 2,

3, 4). Néanmoins, lorsque nous comparons les taux d'élèves qui rapportent subir de l'intimidation aux taux de ceux rapportant intimider, nous constatons les faits suivants :

- En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année :
  - 65 % des enfants (46 enfants sur un total de 71), filles et garçons combinés, disent subir de l'intimidation entre *de temps en temps* et *bien des fois* en juin 2009 par rapport à 58 % en février 2009 (38 enfants sur un total de 58);
  - 15 % des enfants (11 enfants sur un total de 73 ou 1 enfant sur 7 approximativement) filles et garçons combinés, admettent pratiquer l'intimidation entre *tout le temps* et *parfois* en février et en juin 2009;
- En 4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année :
  - 42 % des filles (21 filles sur un total de 50) disent subir de l'intimidation entre *une ou deux fois* et *quelquefois* en juin 2009 par rapport à 45 % en février 2009 (18 filles sur un total de 40);
  - 10 % des filles (5 filles sur un total de 50 (1 fille sur 10) admettent pratiquer l'intimidation entre *une ou deux fois*, *de temps à autre* et *souvent* en juin 2009, par rapport à 24 % (9 filles sur un total de 37) en février 2009;
  - 41 % des garçons ou 18 garçons sur 44 (1 garçon sur 10 approximativement) disent subir l'intimidation entre *une ou deux fois*, *quelquefois* et *tout le temps* en juin 2009 par rapport à 54 % (21 garçons sur un total de 39) en février 2009;
  - 50 % des garçons (22 garçons sur un total de 44 ou 1 garçon sur 2) admettent pratiquer l'intimidation entre *une ou deux fois*, *de temps à autre* et *souvent* en juin 2009 par rapport à 42 % (16 garçons sur un total de 38) en février 2009.

Nous voyons d'après ces données, qu'il y a un écart important (de 50 %) entre le nombre d'élèves du niveau primaire rapportant subir de l'intimidation (65 %) et le nombre de ceux qui admettent la pratiquer (15 %) en juin 2009. Nous notons un écart presque aussi important (de 32 %) entre le nombre de filles du niveau intermédiaire disant subir l'intimidation (42 % d'entre elles) et celui admettant la pratiquer (10 % d'entre elles) en juin 2009. Le seul groupe où le nombre d'élèves admettant pratiquer l'intimidation en juin 2009 dépasse en nombre celui d'élèves disant la subir à la même période de temps est celui

des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année où nous avons des pourcentages respectifs de 50 % et 42 %.

Comment expliquer les écarts constatés entre tous ces groupes d'âges et sexes (hormis celui des garçons au niveau intermédiaire)? Il se peut qu'une des réponses à notre question se trouve dans la description même de l'intimidateur qui, selon Coloroso (2003), nie ses actions et ne les reconnaît pas comme étant fautives ou nuisibles. L'intimidateur a également tendance à accuser et à blâmer les autres en leur attribuant ses propres torts (Robichaud, 2003). Il n'est pas intéressé non plus à admettre ni à changer son comportement car il n'y voit aucun bénéfice pour lui-même (Zarzour, 2005). Il se peut donc que l'attrait du pouvoir sur sa cible, ainsi que le désir de conserver sa position de contrôle et de domination sur les autres, empêchent l'intimidateur de révéler ses actions, même de façon anonyme comme dans un sondage par exemple. Par ailleurs, Zarzour (2005) nous fournit quelques indices sur une étude canadienne récente en nous informant qu'un garçon sur sept et une fille sur onze entre l'âge de quatre et onze ans sont des intimidateurs. Ces chiffres rejoignent d'assez près les nôtres concernant les groupes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et les filles de 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (un enfant sur sept et une fille sur dix respectivement). On pourrait donc penser qu'à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, plusieurs enfants subiraient de l'intimidation aux mains d'un même intimidateur à un rapport approximatif de 1 à 4 (un intimidateur pour quatre victimes). En fait, Zarzour (2005) nous informe que d'après les chercheurs, les enfants canadiens sont plus agressifs et intimidateurs les uns envers les autres que les enfants de tout autre pays étudié. Ceci nous mène donc à regarder de plus près, dans la partie (b) de cette 2<sup>e</sup> section, les actes d'agressions exhibés par les intimidateurs envers leurs cibles au sein de l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

## **b) Les comportements d'intimidation exhibés par les intimidateurs aux niveaux primaire et intermédiaire**

Ces comportements ont trait aux élèves qui indiquent avoir posé des gestes de violence ou d'intimidation directe ou indirecte envers d'autres élèves au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école, avant et après les sondages du projet de prévention. Pour le niveau primaire (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année), les comportements en question sont considérés à travers trois questions de la section B du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities », soit :

- question 1 : « Je prends les choses des autres sans demander. »;
- question 4 : « Je bouscule ou pousse les autres dans les corridors. »;
- question 6 : « Je taquine, insulte et je cible les autres. ».

Pour le niveau intermédiaire (4, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année), les comportements exhibés par les intimidateurs, sont considérés à travers trois questions de la section additionnelle de sondages (Annexe D) extraits du document de recherche « Involvement in Traditional and Electronic Bullying Among Adolescents » de Raskauskas et Stoltz (2007), soit:

- question 1 : « Certains enfants poussent, frappent ou bousculent d'autres enfants à l'école. »;
- question 2 : « Certains enfants traitent de noms d'autres enfants en leur disant des paroles blessantes. »;
- question 4 : « Certains enfants tiennent d'autres enfants à l'écart de leurs activités, en le faisant exprès. ».

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Les tableaux 19, 20 et 21 montrent les types d'intimidation exhibés par les intimidateurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, en faisant référence aux questions de la section B du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities ».

Ces trois tableaux donnent une indication numérique de l'intimidation exhibée par les agresseurs en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, au cours des deux périodes de sondages soit en février et en juin 2009. Le lecteur devra tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin dans l'analyse comparative des réponses. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Les réponses des filles et des garçons ont été combinées en un seul groupe, car il n'y avait pas d'indication des sexes des répondants dans les sondages. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

Nous allons considérer les questions 1, 4 et 6 à la suite l'une de l'autre en présentant au fur et à mesure le tableau des données se rapportant à chaque question, suivi de la figure. La validité statistique pour ces trois questions sera discutée par la suite.

**Tableau 19 : Prendre les choses des autres sans demander, niveau primaire combiné, temps de l'année**

Fréquence du geste posé	Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	2 3 %	0 0 %
<b>Parfois</b>	10 15 %	16 22 %
<b>Jamais</b>	54 82 %	58 78 %
<b>Total des répondants</b>	66	74

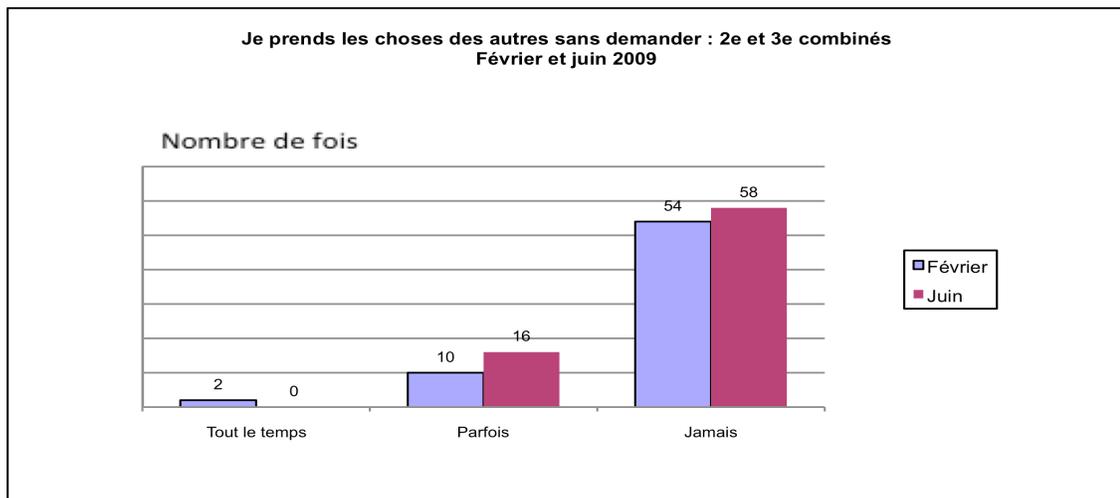
En comparant les réponses obtenues à ces deux temps de l'année (tableau 19 et figure 14), nous constatons que :

- le pourcentage d'élèves rapportant avoir pris *tout le temps* les choses des autres sans demander a diminué de 3 % en juin;
- le pourcentage d'élèves rapportant avoir *parfois* pris les choses des autres sans demander a augmenté de 7 %;
- le pourcentage d'élèves rapportant n'avoir *jamais* pris les choses des autres sans demander a diminué de 4 %.

Ces résultats suggèrent que le geste de prendre des choses sans demander à quelque peu diminué en terme des fréquences *tout le temps* et *jamais*. Néanmoins, la fréquence de prendre *parfois* des choses sans demander a augmenté, ce qui nous mène à penser que les intimidateurs auraient peut-être pris conscience de leurs gestes en en diminuant la fréquence, sans toutefois abandonner leurs habitudes complètement à ce stade de la mise en œuvre du projet de prévention.

La figure 14 représente une illustration du tableau 19, permettant au lecteur de faire une comparaison rapide entre les résultats de février et de juin. 2009.

**Figure 14 : Prendre les choses des autres sans demander, niveau primaire combiné, temps de l'année**



**Tableau 20: Taquiner, insulter et cibler les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année**

Fréquence des gestes posés	Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	-	-
<b>Parfois</b>	11 16 %	9 13 %
<b>Jamais</b>	56 84 %	62 87 %
<b>Total des répondants</b>	67	71

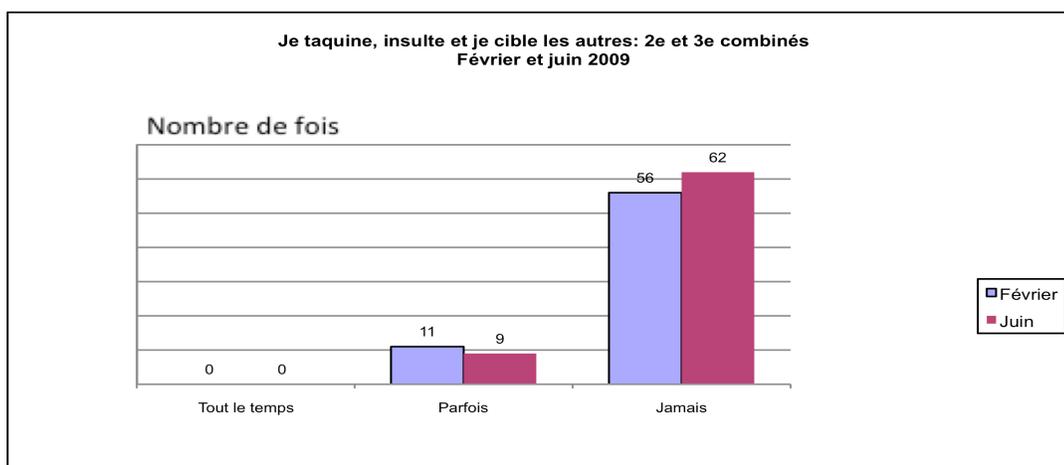
En comparant les réponses obtenues à ces deux temps de l'année (tableau 20 et figure 15), nous constatons que :

- Le pourcentage d'élèves rapportant avoir taquiné, insulté et ciblé les autres *tout le temps* est nul aux deux temps de l'année;
- le pourcentage d'élèves rapportant avoir *parfois* taquiné, insulté et ciblé les autres a diminué de 3 %;
- le pourcentage d'élèves rapportant n'avoir *jamais* taquiné, insulté et ciblé les autres a augmenté de 3 %.

Ces résultats suggèrent que les gestes de taquiner, insulter et cibler les autres ont diminué en terme de la fréquence *parfois* et augmenté en terme de la fréquence *jamais*. En outre, ces gestes semblent n'avoir jamais été posés en terme de la fréquence *tout le temps*, ni avant, ni après la mise en œuvre du projet de prévention. En supposant que les répondants ont bien compris le sens de taquiner, cibler et insulter les autres, nous serions portés à penser que nous nous dirigeons dans la bonne direction quant à la diminution de l'intimidation verbale, à l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

La figure 15 représente une illustration du tableau 20, permettant au lecteur de faire une comparaison rapide entre les résultats de février et de juin 2009, concernant l'intimidation verbale.

**Figure 15 : Taquiner, insulter et cibler les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année**



**Tableau 21 : Bousculer ou pousser les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année**

Fréquence des gestes posés	Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	-	1 1 %
<b>Parfois</b>	8 12 %	8 11 %
<b>Jamais</b>	59 88 %	64 88 %
<b>Total</b>	67	73

En comparant les réponses obtenues à ces deux temps de l'année (tableau 21 et figure 16), nous constatons que :

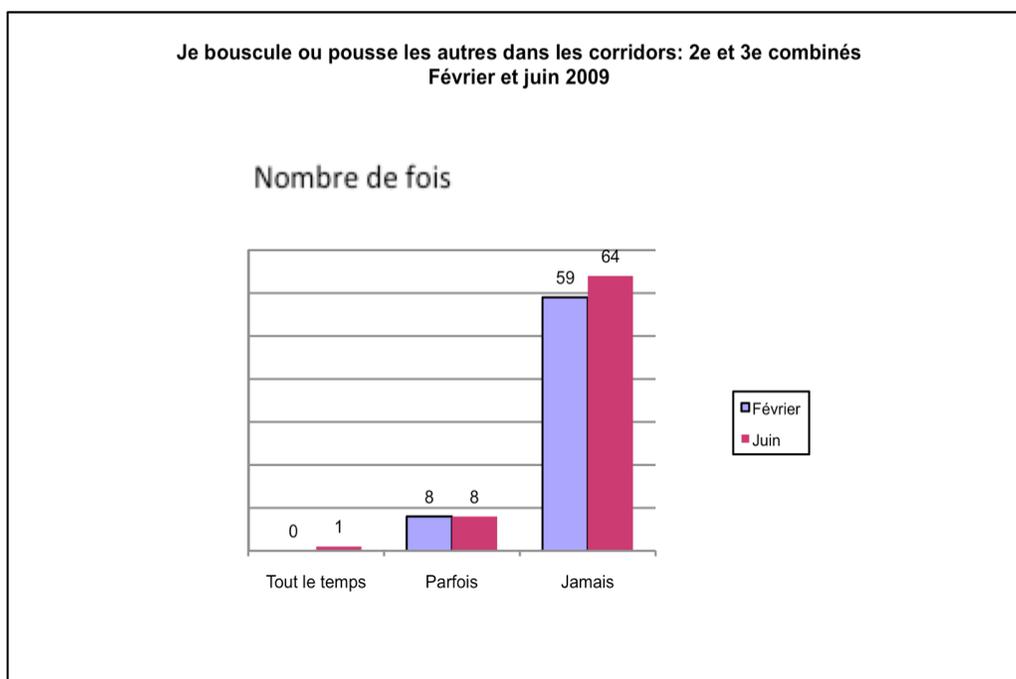
- Le pourcentage d'élèves rapportant avoir bousculé ou poussé les autres *tout le temps* a augmenté de 1 %;
- le pourcentage d'élèves rapportant avoir *parfois* bousculé ou poussé les autres a diminué de 1 %;
- le pourcentage d'élèves rapportant n'avoir *jamais* poussé ou bousculé les autres est demeuré le même (88 %).

Ces résultats suggèrent que les gestes de bousculer ou pousser les autres ont légèrement augmenté (1 %) en terme de la fréquence *tout le temps* et légèrement diminué en terme de la fréquence *parfois* (1 %). En outre, ces gestes semblent n'avoir pas changé en terme de la

fréquence *jamais* (88 %), ni avant, ni après la mise en œuvre du projet de prévention. En admettant que les élèves qui en février ont répondu avoir *parfois* et *tout le temps* poussé ou bousculé les autres sont les mêmes élèves qui ont répondu en juin, nous serions portés à croire que ce type d'intimidation, soit l'intimidation physique, continue à se manifester après la mise en œuvre du projet de prévention, et qu'un élève en particulier a multiplié ses agressions envers ses pairs.

La figure 16 représente une illustration du tableau 21, permettant au lecteur de faire une comparaison rapide entre les résultats de février et de juin 2009, concernant l'intimidation physique.

**Figure 16 : Bousculer ou pousser les autres, niveau primaire combiné, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 pour les élèves du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (tableaux 22 et 23), indiquent que les différences entre les deux périodes de l'année pour les variables « Je prends les choses des autres sans demander »; « Je taquine, insulte et je cible

les autres »; « Je bouscule ou pousse les autres dans les corridors » ne sont pas statistiquement significatives pour nous permettre de conclure avec certitude que le programme « Pleins feux sur l'intimidation » mis en vigueur en février 2009, nous a aidés à atteindre nos objectifs à l'heure actuelle.

**Tableau 22 : Test statistique Chi-2, 2<sup>e</sup> année combinée, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Prendre les choses des autres	67	2,471	0,291	-
Taquiner, insulter, cibler	65	0,804	0,37	-
Bousculer ou pousser	66	1,247	0,529	-

**Tableau 23 : Test statistique Chi-2, 3<sup>e</sup> année combinée, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Prendre les choses des autres	73	1.199	0,549	-
Taquiner, insulter, cibler	69	0,183	0,669	-
Bousculer ou pousser	74	0,271	0,602	-

Nous venons de voir les résultats du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, passons à présent aux résultats du niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

### **Présentation des résultats du niveau intermédiaire**

Les tableaux 24, 25 et 26 montrent les types d'intimidation exhibés par les intimidateurs de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à trois questions de la section additionnelle de sondages (Annexe D) extraits du document de recherche « Involvement in Traditional and Electronic Bullying Among Adolescents » de Raskauskas et Stoltz (2007) soit :

- question 1: « Certains enfants poussent, frappent ou bousculent d'autres enfants à l'école. »;
- question 2 : « Certains enfants traitent de noms d'autres enfants en leur disant des paroles blessantes. »;
- question 4 : « Certains enfants tiennent d'autres enfants à l'écart de leurs activités, en le faisant exprès. ».

Ces trois tableaux (24, 25 et 26) donnent une indication numérique de l'intimidation physique, verbale et relationnelle, exhibée par les agresseurs en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Les réponses des filles et des garçons sont traitées séparément pour chaque niveau scolaire puisque contrairement au niveau primaire, les sexes des répondants sont indiqués dans les sondages. Nous allons considérer les questions 1, 2 et 4 à la suite l'une de l'autre en présentant au fur et à mesure le tableau des données se rapportant à chaque question, suivi de la figure. La validité statistique pour ces trois questions sera discutée par la suite.

**Tableau 24 : Pousser, frapper ou bousculer, niveau intermédiaire, sexes et temps de l'année**

Types d'intimidation (intimidateur): Pousser, frapper ou bousculer	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
Ça me ressemble	-	-	3 8 %	-
Ça me ressemble un peu	3 8 %	0 0 %	11 28 %	16 38 %
Ça ne me ressemble pas	37 92 %	48 100 %	25 64 %	26 62 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons en février et en juin, nous voyons que :

- Les filles :
  - aucune fille ne rapporte que *ça lui ressemble* de frapper, pousser ou bousculer les autres, ni avant ni après le projet de prévention;

- le pourcentage de filles disant que ça leur ressemble *un peu* de faire ça a diminué de 8 %, pour atteindre un taux nul après la mise en œuvre du projet de prévention;
- le pourcentage de filles rapportant que ça *ne leur ressemble pas* de faire ça a augmenté de 8 % pour atteindre le niveau de 100 %;

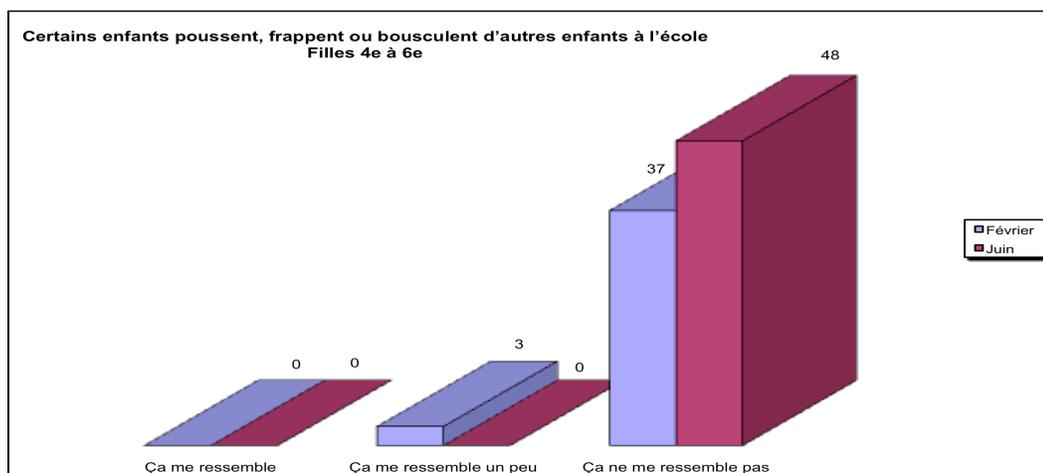
Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année s'adonnent peu à l'intimidation physique et qu'elles ont complètement cessé de frapper, pousser ou bousculer les autres après le projet de prévention.

- Les garçons :
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble de faire ça* a diminué de 8 % pour atteindre un taux nul après le projet de prévention;
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble un peu de faire ça* a augmenté de 10 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça ne leur ressemble pas de faire ça* a diminué de 2 %.

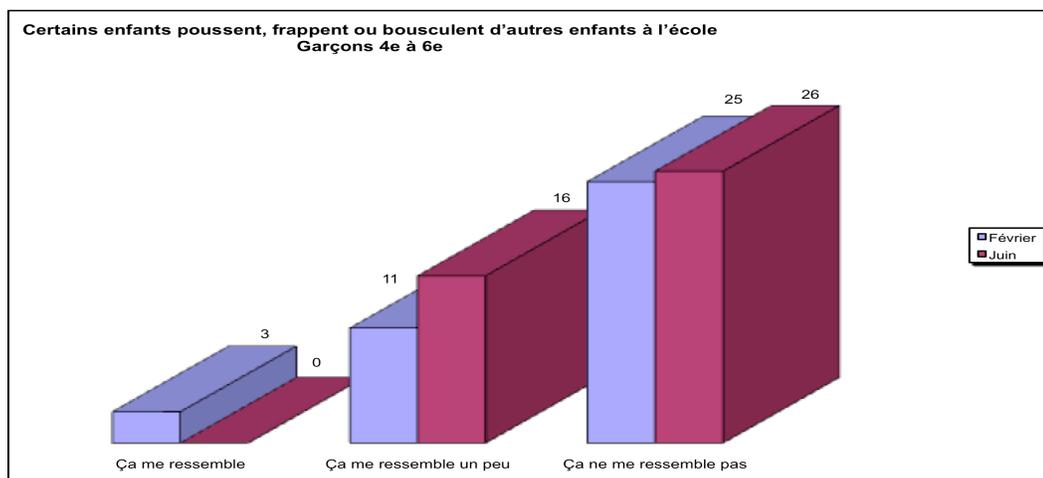
Ces résultats suggèrent que 38 % des garçons s'adonnent à l'intimidation physique après le projet de prévention alors qu'ils étaient 36 % à l'admettre avant le projet de prévention. Il y a donc eu une légère augmentation de l'intimidation physique de la part des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, après la mise en œuvre du projet de prévention.

Les figures 17 et 18 représentent une illustration des données du tableau 23, permettant au lecteur de comparer rapidement les réponses des filles et des garçons de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, concernant l'intimidation physique, aux deux périodes de l'année.

**Figure 17 : Frapper, pousser ou bousculer, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 18 : Frapper, pousser ou bousculer, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Tableau 25 : Insulter et blesser verbalement, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année**

Types d'intimidation (intimidateur): traiter de noms	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
Ça me ressemble	1 3 %	1 2 %	3 8 %	3 7 %
Ça me ressemble un peu	7 17 %	7 15 %	12 31 %	14 33 %
Ça ne me ressemble pas	32 80 %	40 83 %	24 61 %	25 60 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons en février et en juin, nous voyons que :

- Les filles :
  - Le pourcentage de filles rapportant que *ça leur ressemble* de traiter de noms et de blesser les autres verbalement a diminué de 1 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant que *ça leur ressemble un peu* de faire ça a diminué de 2 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
  - le pourcentage de filles rapportant que *ça ne leur ressemble pas* de faire ça a augmenté de 3 % après la mise en œuvre du projet de prévention.

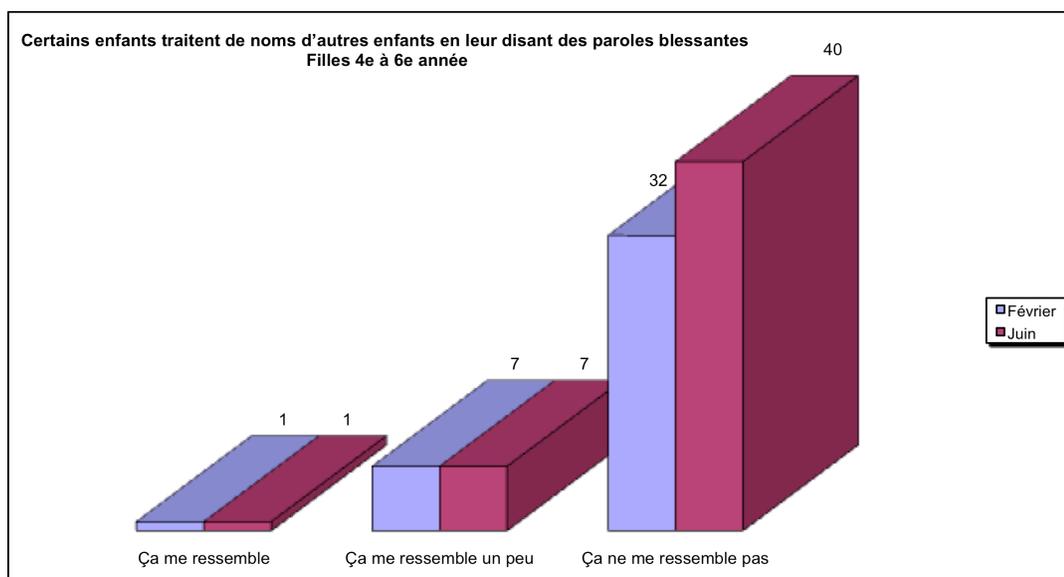
Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année s'adonnent à l'intimidation verbale à un taux de 20 % avant le projet de prévention et qu'elles continuent à s'y adonner à un taux de 17 %, donc légèrement moins, après le projet de prévention. Il y a donc eu une diminution de l'intimidation verbale de la part des filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, après la mise en œuvre du projet de prévention.

- Les garçons :
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble de faire ça* a diminué de 1 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble un peu de faire ça* a augmenté de 2 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça ne leur ressemble pas de faire ça* a diminué de 1 %.

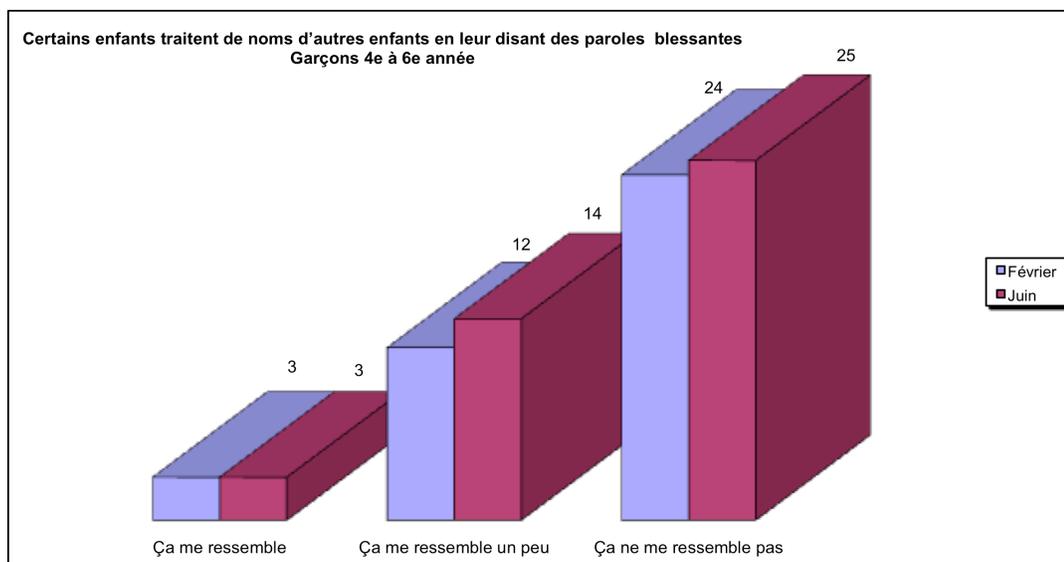
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année s'adonnent à l'intimidation verbale à un taux de 39 % avant le projet de prévention et qu'ils continuent à s'y adonner à un taux de 40 %, donc légèrement plus, après le projet de prévention. Il y a donc eu une légère augmentation de l'intimidation verbale de la part des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, après la mise en œuvre du projet de prévention.

Les figures 19 et 20 représentent une illustration des données du tableau 26, permettant au lecteur de comparer rapidement les réponses des filles et des garçons de 4e, 5e et 6e année, concernant l'intimidation verbale, aux deux périodes de l'année.

**Figure 19 : Insulter et blesser verbalement, niveau intermédiaire filles, temps de l'année**



**Figure 20 : Insulter et blesser verbalement, niveau intermédiaire, garçons, temps de l'année**



**Tableau 26 : Exclure en le faisant exprès, niveau intermédiaire, sexes, temps de l'année**

Fréquence d'intimidation	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Ça me ressemble</b>	-	-	1 2 %	1 2 %
<b>Ça me ressemble un peu</b>	4 10 %	3 6 %	5 13 %	7 17 %
<b>Ça ne me ressemble pas</b>	36 90 %	45 94 %	33 85 %	34 81 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons en février et en juin, nous voyons que :

- Les filles :
  - aucune fille ne rapporte que *ça lui ressemble* d'exclure les autres en le faisant exprès, ni avant, ni après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant que *ça leur ressemble un peu* de faire ça a diminué de 4 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
  - le pourcentage de filles rapportant que *ça ne leur ressemble pas* de faire ça a augmenté de 4 % après la mise en œuvre du projet de prévention.

Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année s'adonnent à l'intimidation relationnelle à un taux de 10 % avant le projet de prévention et qu'elles continuent à s'y adonner à un taux de 6 %, donc légèrement moins, après le projet de prévention. Il y a donc eu une légère diminution de l'intimidation relationnelle de la part des filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, après la mise en œuvre du projet de prévention.

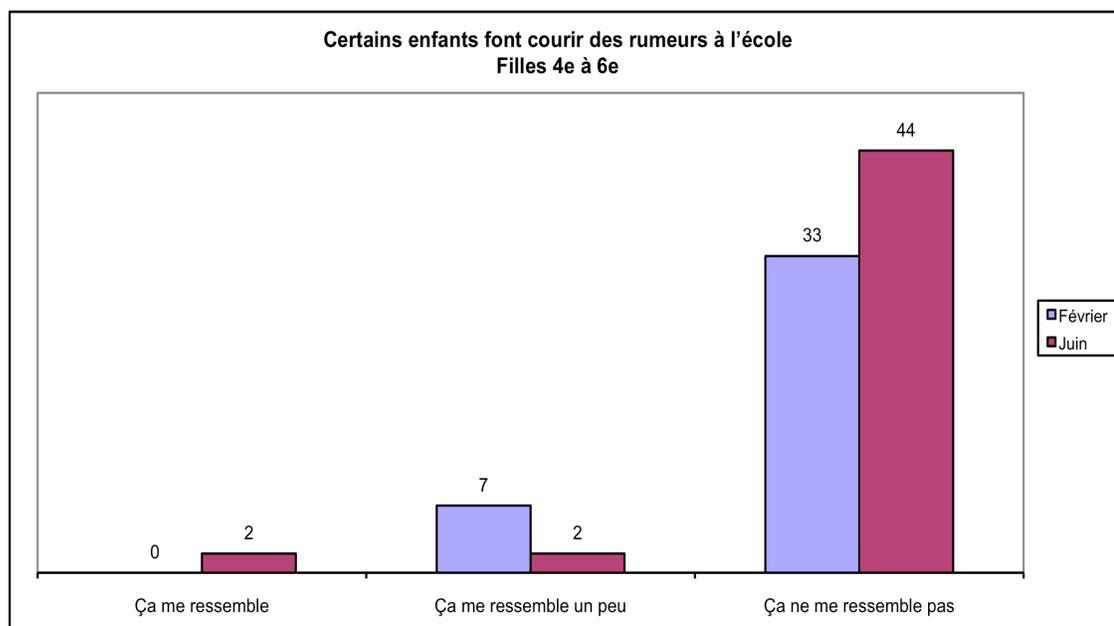
- Les garçons :
  - Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble de faire ça* est demeuré constant, se situant à un taux de 2 % avant et après la mise en œuvre du projet de prévention;

- Le pourcentage de garçons admettant que *ça leur ressemble un peu de faire ça* a augmenté de 4 % après la mise en œuvre du projet de prévention;
- Le pourcentage de garçons admettant que *ça ne leur ressemble pas de faire ça* a diminué de 4 %.

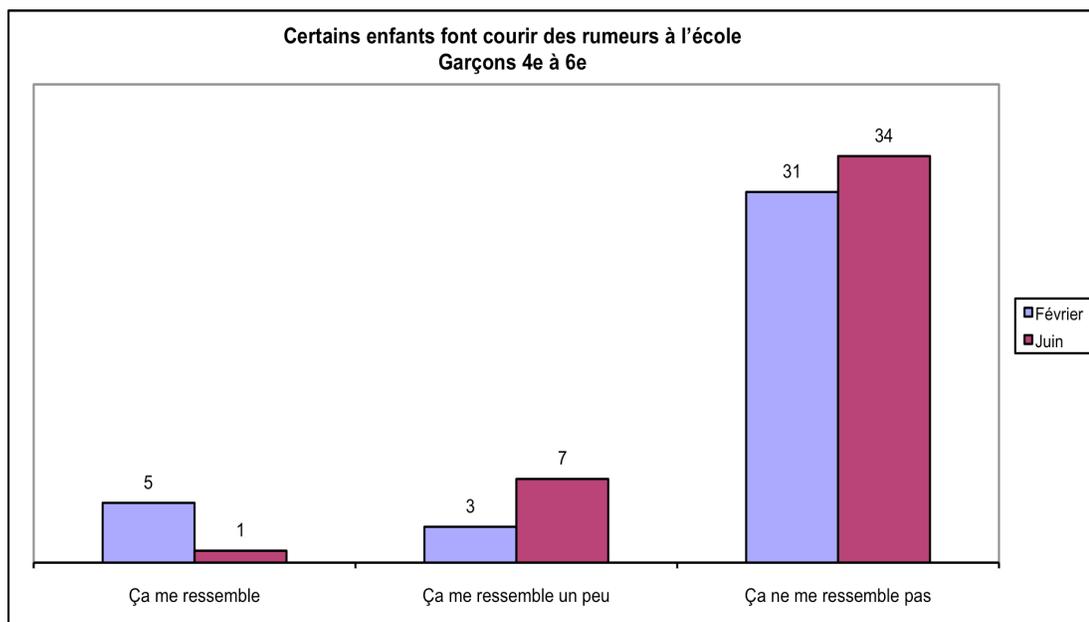
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année s'adonnent à l'intimidation relationnelle à un taux de 15 % avant le projet de prévention et qu'ils continuent à s'y adonner à un taux de 19 %, donc un peu plus, après le projet de prévention. Il y a donc eu une augmentation de l'intimidation relationnelle de la part des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, après la mise en œuvre du projet de prévention.

Les figures 21 et 22 représentent une illustration du tableau 26, permettant au lecteur de comparer, à travers un rapide coup d'œil, les réponses des filles et des garçons de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, concernant l'intimidation relationnelle (émotionnelle), aux deux périodes de l'année.

**Figure 21 : Exclure en le faisant exprès, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 22 : Exclure en le faisant exprès, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



### **Validité statistique**

Les résultats du test statistique Chi-2 pour les élèves du niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (tableaux 27, 28, 29, 30, 31 et 32) indiquent que les différences entre les deux périodes de l'année pour les variables « Certains enfants poussent, frappent ou bousculent d'autres enfants à l'école. » ; « Certains enfants traitent de noms d'autres enfants en leur disant des paroles blessantes. » ; et « Certains enfants tiennent d'autres enfants à l'écart de leurs activités en le faisant exprès. » ne sont pas statistiquement significatives pour nous permettre de conclure avec certitude que le programme « Pleins feux sur l'intimidation » mis en vigueur en mars 2009, nous a aidés à atteindre nos objectifs de diminuer l'intimidation physique, verbale et relationnelle exhibée par les intimidateurs de l'école, à l'heure actuelle.

**Tableau 27 : Test statistique Chi-2, filles, 4<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Pousser, frapper ou bousculer	22	-	-	-
Insulter et blesser verbalement	22	2,200	0,138	-
Exclure	22	0,386	0,534	-

**Tableau 28 : Test statistique Chi-2, garçons, 4<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Pousser, frapper ou bousculer	17	1,311	0,252	-
Insulter et blesser verbalement	17	0,781	0,677	-
Exclure	17	0,093	0,761	-

**Tableau 29 : Test statistique Chi-2, filles, 5<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Pousser, frapper ou bousculer	34	1,159	0,282	-
Insulter et blesser verbalement	34	0,916	0,339	-
Exclure	34	0,249	0,618	-

**Tableau 30 : Test statistique Chi-2, garçons, 5<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Pousser, frapper ou bousculer	30	1,421	0,491	-
Insulter et blesser verbalement	30	0,774	0,412	-
Exclure	30	0,188	0,665	-

**Tableau 31 : Test statistique Chi-2, filles, 6<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

Variable	n	Chi-2	p	≤ 0,05
Pousser, frapper ou bousculer	31	3,385	0,066	-
Insulter et blesser verbalement	31	0,538	0,764	-
Exclure	31	1,636	0,201	-

**Tableau 32 : Test statistique Chi-2, garçons, 6<sup>e</sup> année, types d'agressions commises**

<b>Variable</b>	<b>n</b>	<b>Chi-2</b>	<b>p</b>	<b>≤ 0,05</b>
<b>Pousser, frapper ou bousculer</b>	34	2,019	0,364	-
<b>Insulter et blesser verbalement</b>	34	1,019	0,801	-
<b>Exclure</b>	34	1,257	0,533	-

### **Analyse et commentaires**

En regardant nos résultats des deux périodes de l'année (tableaux 19, 20, 21, 24, 25 et 26; figures 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22) nous constatons que les élèves aux niveaux primaire et intermédiaire de l'école Gabrielle-Roy de Surrey s'adonnent à l'intimidation physique, verbale et relationnelle, avant et après le projet de prévention mis en œuvre en février 2009. Nous nous souvenons que dans la section sur l'exhibition de l'intimidation par les intimidateurs, nous avons constaté que 15 % d'élèves au niveau primaire ont admis pratiquer l'intimidation auprès de leurs pairs et 10 % des filles ainsi que 50 % des garçons ont admis la pratiquer au niveau intermédiaire. Dans l'analyse des types d'intimidation exhibés envers les pairs, à savoir :

- l'intimidation physique : (tableaux 19, 21, 24 et figures 14, 16, 17 et 18) où il s'agit de voler (prendre les choses sans demander), de pousser ou bousculer au niveau primaire, ainsi que pousser, frapper ou bousculer au niveau intermédiaire, nous avons vu que ces gestes ont continué à être posés par la majorité des groupes après le projet de prévention. Malheureusement, au niveau primaire, nous ne pouvons pas nous prononcer sur qui, des filles ou des garçons, posent ces gestes d'intimidation physique le plus fréquemment, vu que nous n'avons aucune indication sur les sexes des répondants dans les sondages administrés aux deux périodes de l'année. Il faut donc pencher notre regard sur les résultats des filles et des garçons, obtenus au

niveau intermédiaire. Le tableau 24 ainsi que les figures 17 et 18 nous montrent que les garçons sont seuls à pratiquer l'intimidation physique (pousser, frapper ou bousculer) auprès de leurs pairs, après le projet de prévention, à un taux de 38 % par rapport à 36 % avant le projet de prévention. Ceci appuie les recherches faites au sujet de l'intimidation physique, où nombre de chercheurs tels Currie *et al.*, (2004, dans Hoover et Oliver, 2008), Coloroso (2003), Zarzour (2005), Willard (2007), Senn (2008) attestent que pour affirmer leur pouvoir et leur place hiérarchique, les garçons plus que les filles, pratiquent l'intimidation directe sous forme de violence physique envers les pairs.

- l'intimidation verbale : (tableaux 20 et 25, ainsi que figures 15, 19 et 20) où il s'agit de taquiner, insulter et cibler les autres<sup>17</sup> au niveau primaire, ainsi qu'insulter et blesser verbalement au niveau intermédiaire, nous avons vu que ces gestes ont continué à être posés par tous les groupes, après le projet de prévention. Le tableau 20 et la figure 15 nous montrent que les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année taquent, insultent et ciblent les autres à un taux un peu moins élevé en juin 2009, en passant de 16 % à 13 %. Malheureusement, encore une fois, au niveau primaire, nous ne pouvons pas nous prononcer sur qui, des filles ou des garçons, posent ces gestes d'intimidation verbale le plus fréquemment, vu que nous n'avons aucune indication sur les sexes des répondants dans les sondages administrés aux deux périodes de l'année. Toutefois, en orientant notre regard du côté intermédiaire sur les résultats des filles et des garçons, nous voyons, à travers les données du tableau 25 et les

---

<sup>17</sup> Le sondage (Annexe D) de « Pleins feux sur l'intimidation », niveau 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, ne précise pas de quelle façon on entend cibler les autres. L'auteur de cette recherche a décidé d'inclure le geste de cibler les autres dans la catégorie d'intimidation verbale dans l'analyse des données, vu que le mot cibler se trouve en position adjacente à taquiner et insulter dans la phrase du sondage. L'auteur de la recherche doute toutefois, que cette nuance ait été portée à l'attention des élèves au moment des sondages de février et de juin 2009.

figures 19 et 20, que les garçons pratiquent l'intimidation verbale (insulter et blesser verbalement) à un taux plus élevé que les filles, avant et après le projet de prévention. En effet, les filles accusent une diminution de ce type d'intimidation en passant d'un taux de 20 % à un taux de 17 % en juin 2009, tandis que les garçons passent d'un taux de 39 % à un taux de 40 % après le projet de prévention. Ces résultats peuvent paraître étonnants si nous nous appuyons sur les affirmations de Coloroso (2003) ou de Zarzour (2005) qui nous informent que les filles et les garçons pratiquent l'intimidation verbale à proportions égales. Toutefois, d'autres sources tel le Conseil canadien de la sécurité (2002) nous disent que les filles sont plus enclines que les garçons à s'adonner à l'intimidation verbale. D'autres encore, tels Hoover et Oliver (2008) attestent que les garçons plus que les filles favorisent ce type d'intimidation si nous y incluons les connotations et nuances à caractère sexuel. Toujours est-il qu'à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, l'intimidation verbale existe bel et bien et nous nous proposons de la contrer comme tous les autres types d'intimidation qui y sont manifestés.

- l'intimidation relationnelle, également connue sous le terme d'intimidation émotionnelle : (tableau 26 et figures 21 et 22), où il s'agit d'exclure les autres en le faisant exprès au niveau intermédiaire, nous avons vu que ces gestes ne sont pas mentionnés dans les sondages au niveau primaire, donc nous n'avons pas d'indication sur ce type d'intimidation en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Toutefois, nous voyons à travers le tableau 26 et les figures 21 et 22 que les garçons plus que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont continué à poser ce geste après le projet de prévention. En effet, le tableau 20 et la figure 15 nous montrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année excluent les autres à un taux de 10 % avant le projet de prévention et qu'elles le

font à un taux de 6 %, donc un peu moins, après le projet de prévention. Les garçons quant à eux, excluent à un taux de 15 % avant le projet de prévention et à un taux de 19 % après le projet de prévention, donc un peu plus. Ces résultats sont surprenants puisque la plupart des écrits de littérature et de recherche concernant l'intimidation relationnelle reposent sur le fait que ce type d'intimidation est pratiqué plus communément par les filles (Senn, 2008; Barton, 2006; Beane, 2005; Robichaud, 2003). En fait, l'auteure de cette recherche a vérifié maintes fois à travers des rapports d'élèves, de surveillantes, d'enseignants, de parents ainsi qu'à travers ses observations personnelles des comportements des enfants dans la cour d'école, que les garçons et les filles intimident de façon différente, que les filles excluent plus souvent que les garçons et que les garçons pratiquent l'intimidation physique plus souvent que les filles.

Toujours est-il que du point de vue statistique, le test Chi-2 confirme que les comportements d'intimidation physique, verbale et relationnelle, exhibés par les intimidateurs, n'ont pas diminué de manière significative en juin 2009 par rapport à février 2009, donc nous ne pouvons pas conclure que le programme de lutte contre l'intimidation a réussi à diminuer les actes d'intimidation des élèves à comportement indésirable, après trois mois d'implantation, à l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

Nous venons d'aborder la partie (b) de la 2<sup>e</sup> section du volet I, soit les types d'intimidation traditionnelle exhibés par les intimidateurs à l'endroit des élèves des niveaux primaire et intermédiaire. Passons à présent à la partie (c) de cette même section du volet I, soit l'intimidation cybernétique exhibée par les intimidateurs à l'endroit des élèves au niveau intermédiaire.

### **c) L'intimidation cybernétique exhibée par les intimidateurs**

Dans le cadre de cette recherche, cette forme d'intimidation a trait aux élèves admettant avoir ciblé d'autres élèves à travers des gestes d'intimidation cybernétique par messages texte ou Internet, au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école, avant et après les sondages du projet de prévention. Nous rappelons que l'intimidation cybernétique n'a été explorée qu'au niveau intermédiaire dans cette recherche puisque, tel que nous l'avons expliqué ultérieurement dans la section sur la victimisation, la majorité des études faites à ce sujet concernent les enfants de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année scolaire (Willard, 2007).

Les comportements d'intimidation cybernétique sont considérés à travers deux questions :

- question 5 de la dernière page du sondage (Annexe G) sur l'intimidation de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Cette question, extraite du sondage de la recherche de Raskauskas et Stolz (2007) soit « Certains enfants envoient des messages textuels qui ne sont pas gentils. », fait partie de la première partie des sondages administrés en février et en juin 2009;
- question 3c du sondage sur l'intimidation cybernétique (Annexe G) et extraite de la recherche de Raskauskas et Stolz (2007) soit « As-tu intimidé quelqu'un à travers Internet ? » fait partie de la deuxième partie des sondages administrés en février et en juin 2009.

#### **Présentation des résultats**

##### **➤ L'intimidation par messages texte**

Le tableau 33 montre l'intimidation cybernétique exhibée par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la question « Certains enfants envoient des messages textuels qui ne sont pas gentils. ». Il donne une indication numérique de

l'intimidation cybernétique à ces trois niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Par ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, le lecteur doit tenir compte de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l'auteure de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu'au moment de l'administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d'école afin de répondre aux questions.

**Tableau 33 : Intimidateurs cybernétiques (messages texte), sexes, temps de l'année**

Fréquence d'intimidation (intimidateur) messages texte	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup>		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup>	
	Temps de l'année		Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
Ça me ressemble	-	-	-	-
Ça me ressemble un peu	1 3 %	1 2 %	3 8 %	2 5 %
Ça ne me ressemble pas	39 97 %	47 98 %	36 92 %	40 95 %
Total des répondants	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 33 et figures 23 et 24) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant que ça *leur ressemble* d'avoir intimidé par message texte est demeuré nul aux deux périodes de l'année;

- le pourcentage de filles disant que *ça leur ressemble un peu* de faire ça est passé de 3 % à 2 %, soit une diminution de 1 % (en tenant compte du fait que les pourcentages ont été arrondis à l'unité supérieure);
- le pourcentage de filles disant que *ça ne leur ressemble pas* de faire ça a légèrement augmenté de 1 % approximativement.

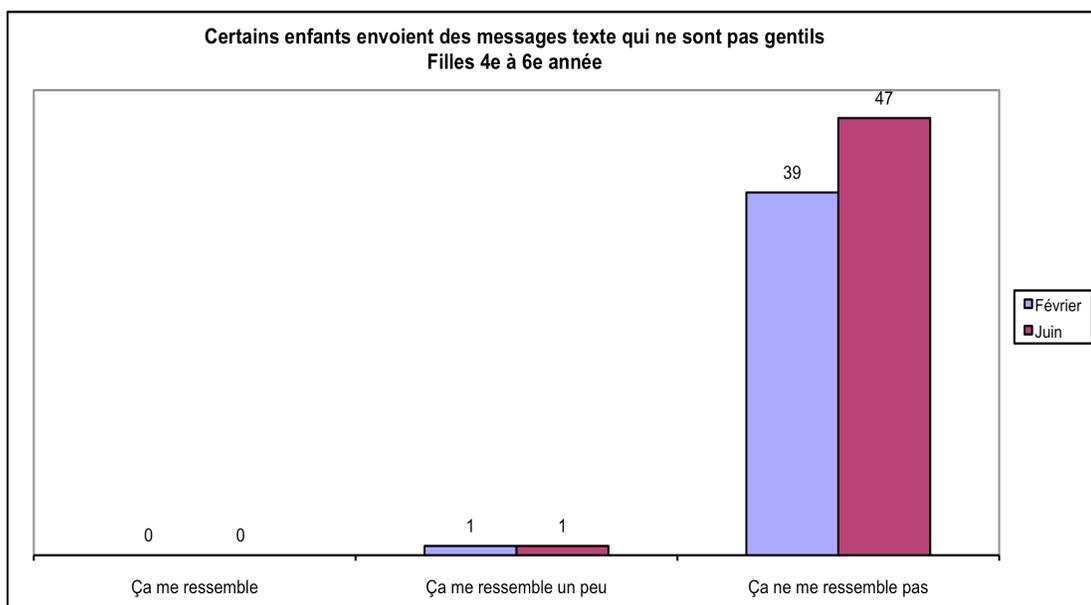
Ces résultats suggèrent que les filles sont légèrement moins nombreuses (1 % de moins) à avoir infligé de l'intimidation par messages texte après le projet de prévention.

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons disant que *ça leur ressemble* d'avoir intimidé par messages texte est demeuré nul aux deux périodes de l'année;
  - le pourcentage de garçons disant que *ça leur ressemble un peu* de faire ça est passé de 8 % à 5 %, soit une diminution de 3 %;
  - le pourcentage de garçons disant que *ça ne leur ressemble pas* de faire ça a augmenté de 3 % approximativement.

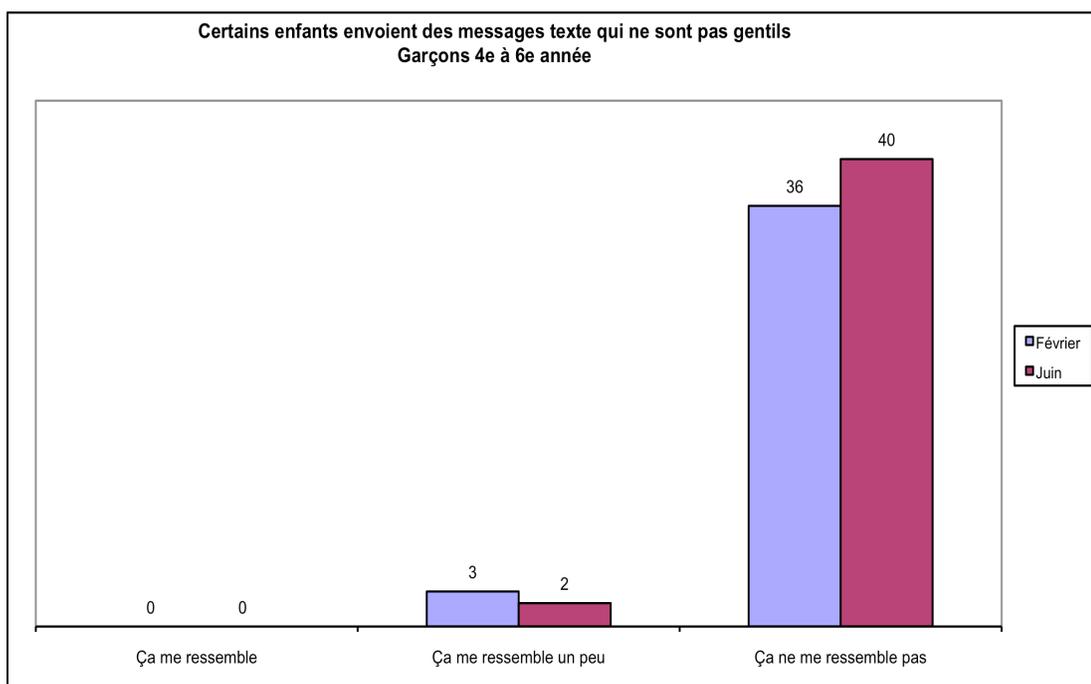
Ces résultats suggèrent que les garçons sont moins nombreux à avoir infligé l'intimidation cybernétique par messages texte après le projet de prévention.

Les figures 23 et 24 représentent une illustration des données du tableau 33 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'intimidation cybernétique par messages texte exhibée par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 23 : Intimidation cybernétique (messages texte), filles, temps de l'année**



**Figure 24 : Intimidation Cybernétique (messages texte), garçons, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 concernant l'intimidation cybernétique par messages texte pour les élèves du niveau intermédiaire (tableau 33 et figures 23 et 24)

indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « As-tu intimidé par messages textuels qui ne sont pas gentils ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour tous les niveaux scolaires de la 4<sup>e</sup>, à la 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin.

**Tableau 34 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (messages texte), filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	22	1,048	0,306	-
5 <sup>e</sup> année	34	-	-	-
6 <sup>e</sup> année	31	1,636	0,201	-

**Tableau 35 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (messages texte), garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	16	-	-	-
5 <sup>e</sup> année	31	0,851	0,356	-
6 <sup>e</sup> année	33	1,005	0,316	-

### ➤ L'intimidation par Internet

Le tableau 36 montre l'intimidation cybernétique exhibée par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en faisant référence à la question « As-tu intimidé quelqu'un à travers Internet ? ». Il donne une indication numérique de l'intimidation cybernétique à ces trois niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Les réponses des filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont été combinées en un groupe et celles des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année en un autre groupe. Par ailleurs, dans l'analyse comparative des réponses avant et après le projet de prévention, le lecteur doit tenir compte

de la différence des effectifs entre février et juin, pour les filles et les garçons. Toutefois, les nombres de réponses ont été convertis en pourcentages par l’auteur de la recherche pour faciliter la comparaison. Les nombres dans le tableau quant à eux, aident le lecteur à se faire une idée claire et réaliste des données. Précisons qu’au moment de l’administration des sondages de février et de juin, nous avons demandé aux élèves de se référer à leurs expériences au cours des deux derniers mois d’école afin de répondre aux questions.

**Tableau 36 : Intimideurs cybernétiques (Internet), sexes, temps de l’année**

Types de réponses	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année Temps de l’année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année Temps de l’année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Oui</b>	2 5 %	1 2 %	1 3 %	2 5 %
<b>Non</b>	38 95 %	47 98 %	38 97 %	40 95 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 36 et figure 25) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant avoir intimidé par Internet a diminué de 3 % en juin 2009;
  - le pourcentage de filles admettant n’avoir pas intimidé par Internet a augmenté de 3 % en juin 2009;

Ces résultats suggèrent que les filles sont légèrement moins nombreuses (3 % de moins) à avoir infligé de l’intimidation par Internet après le projet de prévention.

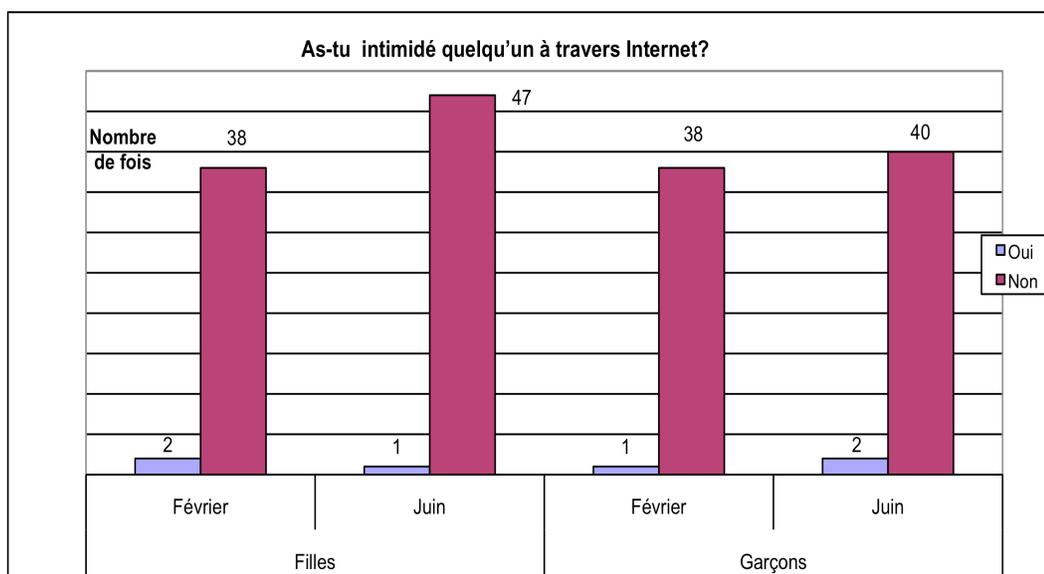
- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons admettant avoir intimidé par Internet a augmenté de 2 % en juin 2009 :

- le pourcentage de garçons admettant n'avoir pas intimidé par Internet a diminué de 2 % en juin 2009.

Ces résultats suggèrent que les garçons sont légèrement plus nombreux (2 % de plus) à avoir infligé de l'intimidation par Internet après le projet de prévention.

La figure 25 représente une illustration des données du tableau 36 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'intimidation cybernétique (par Internet) exhibée par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 25 : Intimidation cybernétique (Internet), sexes, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 concernant l'intimidation cybernétique par Internet pour les élèves au niveau intermédiaire (tableau 36 et figure 25), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « As-tu intimidé par Internet ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique

Chi-2 est supérieure à 0,05 pour tous les niveaux scolaires de la 4<sup>e</sup>, à la 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin.

**Tableau 37 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (internet), filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	1,140	0,286	-
5 <sup>e</sup> année	33	1,238	0,266	-
6 <sup>e</sup> année	29	0,731	0,393	-

**Tableau 38 : Test statistique Chi-2, intimidation cybernétique (Internet), garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	-	-	-
5 <sup>e</sup> année	31	0,851	0,356	-
6 <sup>e</sup> année	35	0,002	0,967	-

### **Analyse et commentaires**

En consultant les tableaux 33 et 36 ainsi que les figures 23, 24 et 25, nous remarquons qu'il y a relativement peu d'incidents d'intimidation cybernétique par messages texte et par Internet rapportés par les intimidateurs du niveau intermédiaire. Est-ce que ceci est une indication que l'intimidation cybernétique par messages texte et par Internet n'existe pratiquement pas à l'école Gabrielle-Roy de Surrey ? Serait-il possible par ailleurs, que les élèves n'aient pas saisi la définition du terme « intimidation cybernétique » et donc être en mesure de la rapporter ou de l'admettre dans leurs réponses aux sondages ? Nous pourrions penser également que les élèves s'abstiennent de rapporter les incidents car tel que Willard (2007) l'affirme, il y a une sorte de code du silence qui entoure les activités

cybernétiques des jeunes. Toujours est-il que si nous comparons les données des tableaux 8 et 11 avec celles des tableaux 33 et 36, nous constatons que :

- les filles :
  - les cas d'intimidation par messages texte rapportés par les filles victimes sont passés de 11 % à 2 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par messages texte admis par les filles intimidatrices sont passés de 3 % à 2 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par Internet rapportés par les filles victimes sont passés de 5 % à 10 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par Internet admis par les filles intimidatrices sont passés de 5 % à 2 % en juin 2009;
- les garçons :
  - les cas d'intimidation par messages texte rapportés par les garçons victimes sont passés de 8 % à 5 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par messages texte admis par les garçons intimidateurs sont passés de 8 % à 5 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par Internet rapportés par les garçons victimes sont passés de 10 % à 9 % en juin 2009;
  - les cas d'intimidation par Internet admis par les garçons intimidateurs sont passés de 3 % à 5 % en juin 2009.

Nous constatons que chez les filles, les incidents d'intimidation par messages texte, subis et admis, ne comportent aucun écart en juin 2009, même si en février, le nombre d'incidents subis dépasse le nombre d'incidents admis par une marge de 8 %. En revanche, chez les garçons, pour le même type d'intimidation, nous ne voyons aucun écart entre les incidents subis et admis, aussi bien entre les données de février que celles de juin 2009. Toutefois, en matière d'intimidation cybernétique par Internet, les filles accusent une augmentation de 5 % des incidents subis en juin, le double de février 2009, et en même temps, elles accusent une diminution de plus de la moitié des incidents admis en juin 2009.

Ainsi, le nombre d'incidents subis dépasse celui d'incidents admis de 8 %, en juin 2009. Quant aux garçons, nous observons chez eux des écarts entre les incidents subis et admis aux deux périodes de l'année. En effet, les incidents subis sont passés de 10 % à 9 % en juin 2009 et ceux admis sont passés de 3 % à 5 % en juin 2009. Le nombre d'incidents subis dépasse de 4 % le nombre d'incidents admis en juin 2009.

Ces données indiquent que si d'une part l'intimidation cybernétique par messages texte et par Internet existe à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous distinguons une différence entre les rapports d'incidents d'intimidation par messages texte, subis et admis, et les rapports d'incidents par Internet subis et admis. En matière d'intimidation par messages textes, les rapports d'incidents subis et admis en juin 2009 sont équivalents, aussi bien chez les filles (2 % d'incidents subis et admis) que chez les garçons (5 % d'incidents subis et admis). Ces pourcentages nous suggèrent que les garçons intimident un peu plus que les filles par messages texte. Ceci peut sembler étonnant puisque Willard (2007) affirme que les filles plus que les garçons s'adonnent à ce genre d'activité, vu leur nature communicative. Toutefois, Willard base son affirmation sur des recherches faites sur des adolescents, tandis que nos échantillons sont composés d'enfants et de préadolescents. Il se peut donc qu'à cette tranche d'âge, les garçons intimident par messages texte plus que les filles. De futures recherches pourraient se pencher sur cette question pour mieux nous informer sur ce qui en est.

En matière d'intimidation cybernétique par Internet, nous assistons à un tableau différent. En effet, les filles rapportent subir cinq fois plus d'incidents en juin 2009 (10 %) qu'elles n'en admettent infliger (2 %). Les garçons rapportent également en subir plus (9 %) qu'en infliger (5 %) en juin 2009. Les deux sexes rapportent donc subir plus d'incidents d'intimidation cybernétique par Internet qu'ils n'admettent en infliger, en juin 2009. Par

ailleurs, nos pourcentages indiquent que les filles subissent légèrement plus d'intimidation par Internet que les garçons (10 % par rapport à 9 %) et qu'elles admettent en infliger moins que les garçons (2 % par rapport à 5 %). Cependant, il importe de souligner qu'au Canada, 20 % d'enfants de moins de treize ans, donc des élèves de l'élémentaire, sont exposés à l'intimidation cybernétique (Badiuk, 2006). L'auteure de la présente recherche en déduit que vu le nombre d'enfants de l'école Gabrielle-Roy de Surrey possédant des téléphones cellulaires et ayant accès à l'Internet chez eux, nous pourrions supposer que l'intimidation cybernétique par messages texte et par Internet est plus répandue que ne le révèlent les nombres à eux seuls. Nous rappelons les commentaires de l'enseignante (Annexe K), cités dans la section sur la victimisation cybernétique soit :

Il y a beaucoup de cyber intimidation. Certaines filles me rapportent des incidents, car elles font leurs devoirs ensemble sur MSN [...] Mes élèves se dénonçaient eux-mêmes par leurs expressions faciales. Je comprenais qu'ils étaient coupables de faire de la cyber intimidation. Il y en a qui l'ont avoué et qui s'en sont excusé. Ils disaient qu'ils ne réalisaient pas qu'ils faisaient de l'intimidation [...] Ils me demandaient tous de garder l'anonymat parce qu'ils ont peur d'être traités de snitch<sup>18</sup> (Enseignante à l'école Gabrielle-Roy de Surrey).

C'est cette question de se faire traiter de délateur ou de mouchard que nous explorons à l'école afin de démystifier la connotation négative que les élèves y attachent. Nous enseignons à nos élèves que c'est faire preuve de courage et de mérite que de venir en aide à un pair en informant les adultes de l'intimidation qu'il subit. Nous espérons que nos efforts puissent aboutir à un changement de culture regardant la dénonciation de l'intimidation afin que cette attitude soit perçue et intégrée naturellement dans les valeurs que nous cherchons à promouvoir à l'école.

---

<sup>18</sup> Le terme snitch est un mot anglais qui se traduit en français par mouchard, rapporteur ou délateur.

Dans les deux sections précédentes du volet I, nous avons vu l'intimidation telle que vécue par les victimes (en 1) et telle qu'exhibée par les intimidateurs (en 2) à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Nous avons considéré dans chacune de ces sections, l'intimidation traditionnelle aux niveaux primaire et intermédiaire, ainsi que l'intimidation cybernétique au niveau intermédiaire. Nous allons à présent aborder la 3<sup>e</sup> section du volet I, concernant la première question de recherche, soit « Quelle est la fréquence de l'expérience personnelle des élèves avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique » vue cette fois sous l'angle des témoins.

### **3) Les témoins de l'intimidation**

Dans cette section qui est divisée en deux parties, nous allons considérer en a) l'exposition à l'intimidation au niveau primaire et en b) l'exposition à l'intimidation cybernétique au niveau intermédiaire.

#### **a) L'exposition à l'intimidation au niveau primaire**

Dans le cadre de la présente recherche, l'exposition à l'intimidation a trait aux élèves disant avoir été témoins de gestes d'intimidation traditionnelle directe ou indirecte, au moins une fois au cours des deux derniers mois, avant et après les sondages du projet de prévention. L'exposition à l'intimidation est considérée à travers la question 7 section B et la question 8 section C du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit respectivement « Je vois des élèves qui se font intimider à mon école. » et « Je vois d'autres élèves se faire taquiner ou intimider parce qu'ils sont différents. ».

#### **Présentation des résultats**

Les tableaux 39 et 40 montrent la fréquence de l'exposition à l'intimidation et des gestes d'intimidation vus par les filles et les garçons témoins de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, en faisant

référence à la question 7 section B et la question 8 section C du sondage (Annexe G) de « The Society for Safe and Caring Schools and Communities » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit respectivement « Je vois des élèves qui se font intimider à mon école. » et « Je vois d'autres élèves se faire taquiner ou intimider parce qu'ils sont différents. ». Ces tableaux donnent une indication numérique de l'exposition à l'intimidation à ces deux niveaux scolaires, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009. Nous allons considérer les questions 7 et 8 à la suite l'une de l'autre en présentant au fur et à mesure le tableau des données se rapportant à chaque question, suivi de la figure. La validité statistique pour ces deux questions sera discutée par la suite.

**Tableau 39 : Témoins d'intimidation, Niveau primaire combiné temps de l'année**

Fréquence de l'exposition à l'intimidation	Élèves de 2e et 3e Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	21 31 %	18 25 %
<b>Parfois</b>	35 52 %	36 49 %
<b>Jamais</b>	11 17 %	19 26 %
<b>Total des répondants</b>	67	73

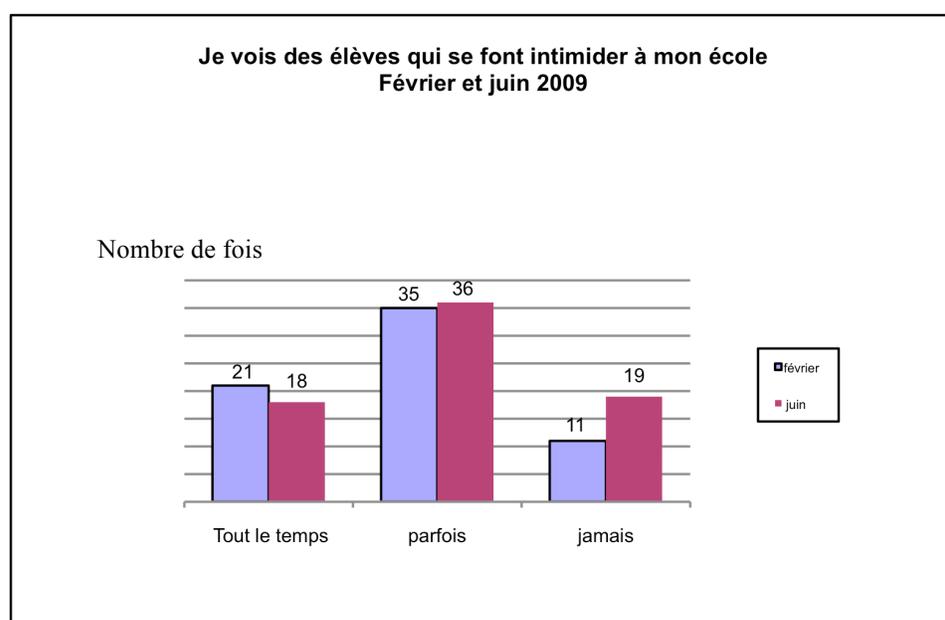
En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 39 et figure 26) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- le pourcentage d'élèves disant avoir été *tout le temps* témoins d'intimidation a diminué de 6 % en juin 2009;
- le pourcentage d'élèves disant avoir été *parfois* témoins d'intimidation a diminué de 3 % en juin 2009;
- le pourcentage d'élèves disant n'avoir *jamais* été témoins d'intimidation a augmenté de 9 % en juin 2009;

Ces résultats suggèrent que les élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année ont été moins (9 %) exposés à des incidents d'intimidation après le projet de prévention.

La figure 26 représente une illustration des données du tableau 39 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'exposition à l'intimidation traditionnelle au niveau de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année scolaire, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 26 : Exposition à l'intimidation, niveau primaire, temps de l'année**



**Tableau 40 : Témoins de taquiner ou intimider les autres, car différents  
Niveau primaire, temps de l'année**

Fréquence de l'exposition aux gestes d'intimidation	Élèves de 2e et 3e Temps de l'année	
	Février	Juin
<b>Tout le temps</b>	14 21 %	12 16 %
<b>Parfois</b>	40 60 %	34 47 %
<b>Jamais</b>	13 19 %	27 37 %
<b>Total des répondants</b>	67	73

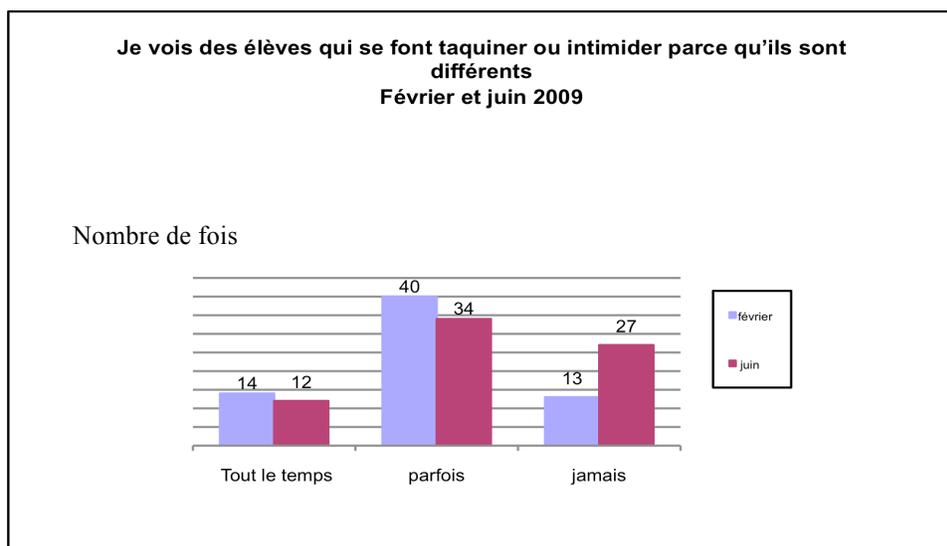
En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 40 et figure 27) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- le pourcentage d'élèves disant avoir été *tout le temps* témoins de taquineries et d'intimidation des autres, car différents a diminué de 5 % en juin 2009;
- le pourcentage d'élèves disant avoir été *parfois* témoins de taquineries et d'intimidation des autres, car différents a diminué de 13 % en juin 2009;
- le pourcentage d'élèves disant n'avoir *jamais* été témoins de taquineries et d'intimidation des autres, car différents a augmenté de 18 % en juin 2009;

Ces résultats suggèrent que les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont été moins (18 %) exposés à des gestes de taquineries et d'intimidation des autres, car différents, après le projet de prévention.

La figure 27 représente une illustration des données du tableau 40 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'exposition aux gestes d'intimidation traditionnelle au niveau de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année scolaire, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 27 : Exposition aux taquineries et à l'intimidation des autres, car différents  
Niveau primaire, temps de l'année**



## Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 concernant l'exposition à l'intimidation traditionnelle pour les élèves du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année (tableau 39 et figure 26), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année, pour la variable « Je vois des élèves qui se font intimider à mon école. » ne sont pas statistiquement significatives pour les élèves des deux niveaux scolaires. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 concernant la variable « Je vois des élèves qui se font intimider à mon école. », il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses et que nous ne pouvons pas conclure avec certitude que le programme « Pleins feux sur l'intimidation » a réussi à diminuer l'exposition à l'intimidation traditionnelle en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.

En revanche, pour la variable « Je vois des élèves qui taquent ou intimident les autres, car différents. », les résultats du test statistique Chi-2 indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année sont statistiquement significatives pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année, mais pas pour ceux de la 2<sup>e</sup> année. Comme la probabilité p est inférieure à 0,05 pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il y a une différence dans la répartition des réponses à la variable « Je vois des élèves qui taquent ou intimident les autres, car différents. » entre février et juin, et que le programme « Pleins feux sur l'intimidation » a possiblement réussi à diminuer l'exposition aux gestes de taquer et d'intimider en 3<sup>e</sup> année, à l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

**Tableau 41 : Test statistique Chi-2, exposition à l'intimidation traditionnelle  
niveau primaire, sexes combinés**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	66	0,027	0,987	-
3 <sup>e</sup> année	74	3,924	0,141	-

**Tableau 42 : Test statistique Chi-2, témoins de taquiner ou intimider les autres, car différents niveau primaire, sexes combinés**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	64	0,275	0,872	-
3 <sup>e</sup> année	70	7,143	0,028	*

### **Analyse et commentaires**

En regardant les résultats des deux périodes de l'année (tableaux 39 et 40 ainsi que figures 26 et 27), nous voyons que les élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont témoigné d'incidents d'exposition à l'intimidation et aux gestes de taquiner et d'intimider les autres, aux deux périodes de l'année. En regardant le tableau 40 ainsi que la figure 27, nous voyons une diminution des rapports d'incidents vus par les témoins concernant l'intimidation d'élèves jugés différents entre février et juin 2009. Toutefois, les taux demeurent élevés (16 % et 47 %) respectivement pour être *tout le temps* ou *parfois* témoins d'intimidation envers les autres, car différents. Ces taux pourraient être expliqués par le fait que l'école Gabrielle-Roy de Surrey est caractérisée par son aspect multiethnique (voir chapitre III sur la méthodologie) ce qui porterait à croire, en nous basant sur les recherches faites à ce sujet, entre autres celles de Rigby (1998 dans Barton 2006), que les enfants appartenant à des groupes minoritaires sont ciblés à cause de leurs différences justement. Une enseignante de l'école qui a participé à la recherche a déclaré lors de l'entrevue semi-structurée que l'auteure de la présente recherche a eu avec elle : « J'ai remarqué une amélioration dans le comportement des élèves puisqu' il y a moins de disputes et d'insultes liées d'une manière directe à leurs différences raciales, culturelles, physique etc. Cependant, en toute sincérité, il reste beaucoup à faire et notre objectif n'est pas encore atteint » (membre du CPVI).

En regardant le tableau 40 et la figure 27, nous constatons également que les témoignages d'exposition à l'intimidation et de gestes de taquineries envers les autres car différents, ont diminué respectivement de 9 % et de 18 % après la mise en œuvre du projet de prévention à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Nous avons vu toutefois, dans la section (1) sur la victimisation, que les élèves du niveau primaire de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année avaient rapporté plus de gestes de victimisation *de temps à autre*, respectivement 1 % et 17 % pour les filles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, ainsi que 8 % et 19 % pour les garçons des mêmes niveaux scolaires, après la mise en œuvre du projet de prévention. Ces pourcentages nous donneraient une moyenne de rapports de victimisation de 18 % pour tout le groupe de filles et de garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, après le projet de prévention. Ceci représente le double du 9 % rapporté par les témoins de l'intimidation en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, après le projet de prévention.

Dans la section (2) du volet I, sur les comportements d'intimidation, 15 % des élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont admis intimider les autres à l'école. Ce pourcentage est plus proche de celui sur la victimisation (3 % de différence) que de celui sur l'exposition à l'intimidation (9 % de différence). Il semblerait, d'après nos calculs, que les témoins de l'intimidation ne soient pas aussi conscients des incidents qui ont lieu autour d'eux que nous ne le souhaiterions. Il se pourrait aussi qu'ils soient moins intéressés à rapporter les incidents pour cause d'indifférence, par crainte de représailles ou par peur d'être ciblés à leur tour (Robichaud, 2003). D'autres témoins qui autrement porteraient secours à leurs pairs ciblés par l'intimidation se retiennent car leurs parents leur interdisent d'intervenir et leur demandent de ne pas s'en mêler (Robichaud, 2003). Par ailleurs, dans le chapitre II sur la recension des écrits, nous avons vu que les témoins de l'intimidation sont moins enclins à rapporter les incidents dont ils sont témoins lorsque les administrateurs et les enseignants

ignorent les incidents d'intimidation ou qu'ils les punissent peu (Barton, 2006). En fait, la perspective des adultes sur la violence et sur l'intimidation à l'école est très différente de celle des élèves (Phillips, Linney et Pack, 2008). Le fait que nombreux adultes ne saisissent que peu ou pas la gravité du problème de l'intimidation entraîne souvent une attitude de suffisance de leur part, leur donnant le sentiment erroné d'une prise en main adéquate des choses et par conséquent, là où des efforts devraient être déployés dans la conception et la mise en œuvre d'une politique et de règles regardant l'intimidation, on assiste en revanche à une aggravation du problème (Phillips, Linney et Pack, 2008). L'absence de punition pour les gestes d'intimidation, la perte du contrôle interne de soi chez l'élève intimidateur, la diminution des sentiments de culpabilité chez les témoins et l'exagération des caractéristiques négatives d'une cible par tous les enfants sont tous des facteurs contribuant à une vision du monde où les stéréotypes, les préjugés ainsi que la discrimination sont renforcés (Coloroso, 2003). Nous pourrions le résumer en disant que nous voyons rarement le problème; nous en entendons rarement parler et nous n'intervenons pas (Craig, 2002 dans Phillips, Linney et Pack, 2008). Les affirmations des auteurs que nous venons de citer font l'objet de réflexion et de résolution de notre part, visant à encourager les efforts de tous les intervenants de l'école Gabrielle-Roy de Surrey, de non seulement prendre plus grande conscience de l'intimidation qui sévit à l'école, mais également de la contrer à travers des actions qui ciblent le problème de manière à l'amenuiser voire l'éradiquer. Il est clair qu'un travail en profondeur doit être fait pour sensibiliser les témoins à dénoncer les actes d'intimidation plus promptement de façon à ce que telle action fasse naturellement partie de notre culture d'école. Les valeurs que nous nous efforçons de promouvoir à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, rejoignent celles d'Arnold, Boyd et Bryn (2009) qui lors

de la conférence du IBPA<sup>19</sup> qui s'est tenue à Pittsburgh (PA) du 15-18 novembre 2009, ont déclaré que pour réussir un programme de prévention de l'intimidation auprès des élèves témoins d'incidents, il faut créer une culture d'école qui encourage les élèves témoins à aider ceux qui se font intimider, à s'efforcer de les inclure dans leurs activités et à rapporter l'intimidation dont ces élèves font l'objet, à un adulte de l'école ainsi qu'à un adulte à la maison.

Dans cette 3<sup>e</sup> section, nous venons de voir en (a) l'exposition à l'intimidation traditionnelle au niveau primaire, voyons à présent en (b) ce qui en est de l'exposition à l'intimidation cybernétique au niveau intermédiaire.

#### **b) L'exposition à l'intimidation cybernétique**

Dans le cadre de cette recherche, l'exposition à l'intimidation cybernétique a trait aux élèves admettant avoir été témoins de gestes d'intimidation cybernétique infligés à d'autres élèves au niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, par messages texte ou Internet, au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école, avant et après les sondages du projet de prévention. Les témoignages d'intimidation cybernétique sont considérés à travers quatre questions extraites de la recherche de Raskauskas et Stolz (2007) :

- question 2e : « As-tu été témoin de quelqu'un qui s'est fait intimider par messages textuels ? »;
- question 2f : « As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers des messages textuels ? »;

---

<sup>19</sup> IBPA est l'acronyme du *International Bullying Prevention Association*. Cette organisation dont le siège se trouve en Pennsylvanie, offre des conférences annuelles sur l'intimidation et comment la contrer. De nombreux auteurs et chercheurs de renom dont Olweus, participent et présentent les fruits de leurs dernières recherches, lors de ces conférences.

- question 3<sup>e</sup> : « As-tu été témoin de quelqu'un qui s'est fait intimider à travers Internet ? »;
- question 3f : « As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers Internet ? ».

### Présentation des résultats

Le tableau 43 montre l'exposition à l'intimidation cybernétique par messages texte et Internet exhibée par les filles et les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

**Tableau 43 : Témoins d'intimidation cybernétique, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année**

Témoin d'intimidation cybernétique	Fréquence	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
		Février	Juin	Février	Juin
Témoin d'intimidé par messages texte	Oui	3 8 %	3 6 %	6 15 %	7 17 %
	Non	37 92 %	45 94 %	33 85 %	35 83 %
Témoin d'intimidateur par messages texte	Oui	4 10 %	3 6 %	1 3 %	3 7 %
	Non	36 90 %	45 94 %	38 97 %	39 93 %
Témoin d'intimidé par Internet	Oui	2 5 %	2 4 %	4 10 %	3 7 %
	Non	38 95 %	46 96 %	35 90 %	39 93 %
Témoin d'intimidateur par Internet	Oui	2 5 %	3 6 %	4 10 %	4 10 %
	Non	38 95 %	45 94 %	35 90 %	38 90 %
<b>Total des répondants</b>		40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 43 et figures 28, 29, 30 et 31) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant avoir été témoins d'élèves intimidés par messages texte a diminué de 2 % en passant de 8 % à 6 % en juin 2009;
  - le pourcentage de filles disant n'avoir pas été témoins d'élèves intimidés par messages texte a augmenté de 2 % en passant de 92 % à 94 % en juin 2009;

- le pourcentage de filles disant avoir été témoins d'intimidateurs par messages texte a diminué de 4 %, en passant de 10 % à 6 % en juin 2009;
- le pourcentage de filles disant n'avoir pas été témoins d'intimidateurs par messages texte a augmenté de 4 % en passant de 90 % à 94 % en juin 2009;
- le pourcentage de filles disant avoir été témoins d'intimidés par Internet a diminué de 1 % en passant de 5 % à 4 % en juin 2009;
- le pourcentage de filles disant n'avoir pas été témoins d'intimidés par Internet a augmenté de 1 % en passant de 95 % à 96 % en juin 2009;
- le pourcentage de filles disant avoir été témoins d'intimidateurs par Internet a augmenté de 1 % en passant de 95 % à 96 % en juin 2009;
- le pourcentage de filles disant n'avoir pas été témoins d'intimidateurs par Internet a diminué de 1 % en passant de 95 % à 94 %, juin 2009.

Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont été légèrement moins exposées à l'intimidation cybernétique d'intimidés et d'intimidateurs par messages texte. En revanche, elles ont été légèrement plus exposées à l'intimidation de la part d'intimidateurs par Internet en juin 2009, et légèrement moins exposées à l'intimidation cybernétique d'intimidés par Internet (1 % de moins). La diminution cybernétique s'est donc faite en faveur des messages texte plutôt qu'en faveur d'Internet.

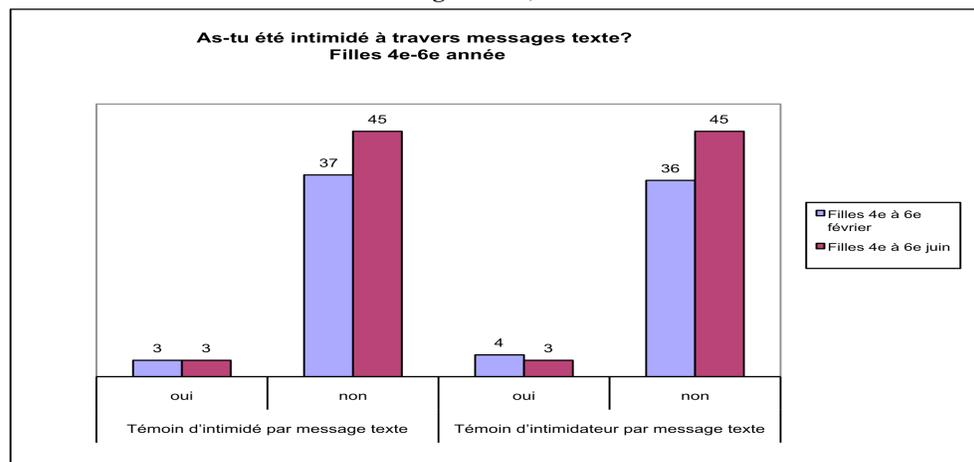
- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons disant avoir été témoins d'élèves intimidés par messages texte a augmenté de 2 % en passant de 15 % à 17 % en juin 2009;
  - le pourcentage de garçons disant n'avoir pas été témoins d'élèves intimidés par messages texte a diminué de 2 % en passant de 85 % à 83 % en juin 2009;
  - le pourcentage de garçons disant avoir été témoins d'intimidateurs par messages texte a augmenté de 4 % en passant de 3 % à 7 % en juin 2009;
  - le pourcentage de garçons disant n'avoir pas été témoins d'intimidateurs par messages texte a diminué de 4 % en passant de 97 % à 93 % en juin 2009;
  - le pourcentage de garçons disant avoir été témoins d'intimidés par Internet a diminué de 3 % en passant de 10 % à 7 % en juin 2009;

- le pourcentage de garçons disant n'avoir pas été témoins d'intimidés par Internet a augmenté de 3 % en passant de 90 % à 93 % en juin 2009;
- le pourcentage de garçons disant avoir été témoins d'intimidateurs par Internet est demeuré fixe à 10 % pour les deux temps de l'année;
- le pourcentage garçons disant n'avoir pas été témoins d'intimidateurs par Internet est demeuré fixe à 90 % pour les deux temps de l'année.

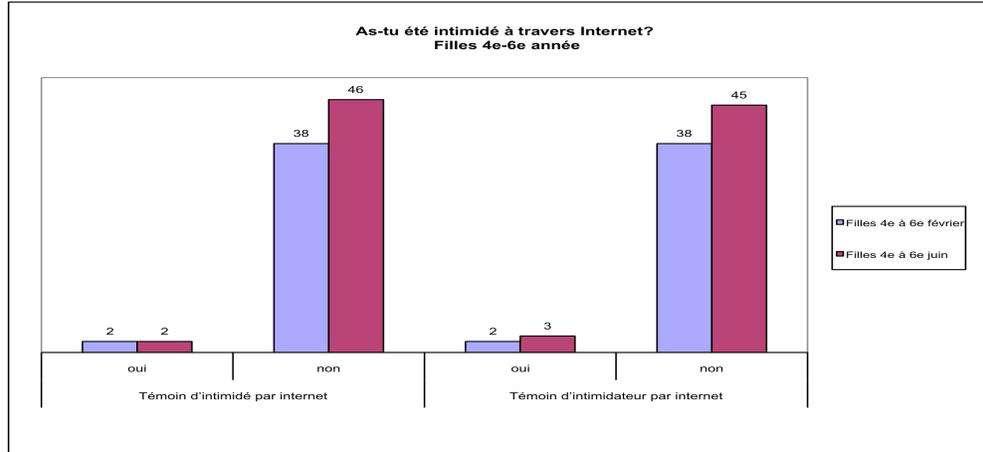
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont été plus exposés à des incidents d'intimidation cybernétique par messages texte d'intimidés (2 % de plus) et d'intimidateurs (4 % de plus). En revanche, ils ont eu le même taux d'exposition à l'intimidation cybernétique d'intimidateurs par Internet (10 % aux deux temps de l'année) et un peu moins à celle d'intimidés par Internet (3 % de moins), après le projet de prévention.

Les figures 28, 29, 30 et 31 représentent une illustration des données du tableau 43 permettant au lecteur de voir rapidement la fréquence de l'exposition à l'intimidation cybernétique par messages texte et par Internet au niveau de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année scolaire, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

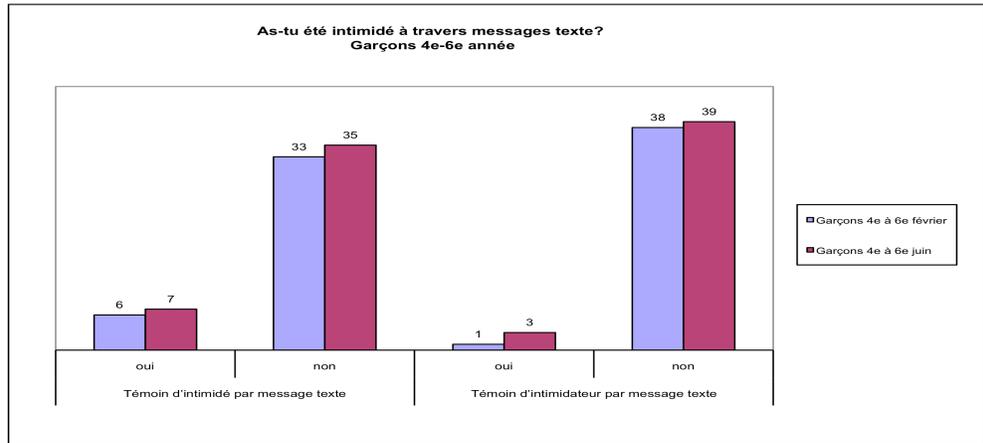
**Figure 28 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur)  
Messages texte, filles**



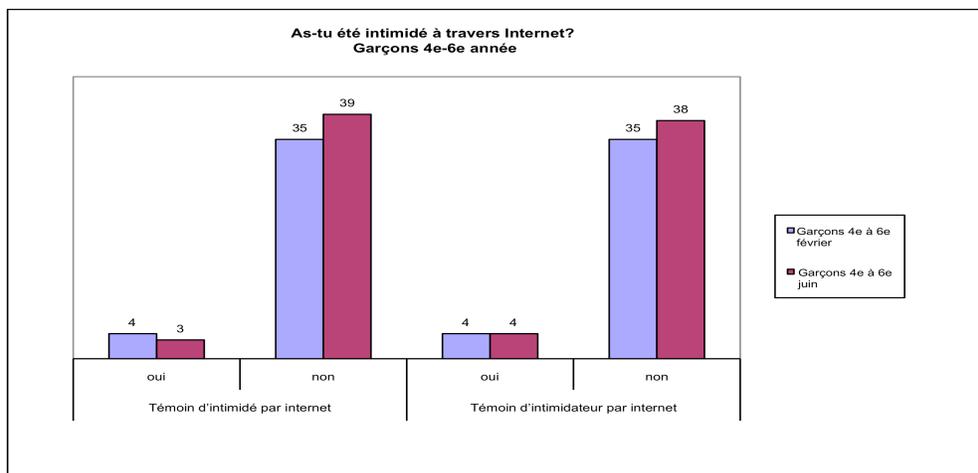
**Figure 29 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur)  
Internet, filles**



**Figure 30 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur)  
Messages texte, garçons**



**Figure 31 : Fréquence de l'exposition à l'intimidation (d'intimidé et d'intimidateur)  
Internet, garçons**



## Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 44 à 51) concernant l'exposition à l'intimidation cybernétique d'intimidés et d'intimideurs par messages texte et par Internet des élèves du niveau intermédiaire (tableau 43 et figures 28 à 31), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année, pour les variables « As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers des messages textuels ? »; « As-tu été témoin de quelqu'un qui s'est fait intimider par messages textuels ? »; « As-tu été témoin de quelqu'un qui s'est fait intimider à travers Internet ? » et « As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers Internet ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau intermédiaire. Comme la probabilité  $p$ , calculée par le test statistique du chi-2 est supérieure à 0,05 pour tous les niveaux scolaires de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin.

**Tableau 44 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidé)  
Messages texte, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	$\leq 0,05$
4 <sup>e</sup> année	21	0,048	0,830	-
5 <sup>e</sup> année	33	0,038	0,846	-
6 <sup>e</sup> année	26	-	-	-

**Tableau 45 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimideur)  
Messages texte, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	$\leq 0,05$
4 <sup>e</sup> année	21	0,630	0,427	-
5 <sup>e</sup> année	33	0,038	0,846	-
6 <sup>e</sup> année	26	-	-	-

**Tableau 46 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidé)  
Internet, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	-	-	-
5 <sup>e</sup> année	33	0,196	0,658	-
6 <sup>e</sup> année	29	1,695	0,193	-

**Tableau 47 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidateur)  
Internet, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	0,491	0,484	-
5 <sup>e</sup> année	32	1,882	0,170	-
6 <sup>e</sup> année	28	-	-	-

**Tableau 48 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidé)  
Messages texte, garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	3,238	0,072	-
5 <sup>e</sup> année	31	1,005	0,316	-
6 <sup>e</sup> année	32	0,000	1,000	-

**Tableau 49 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidateur)  
Messages texte, garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	-	-	-
5 <sup>e</sup> année	30	0,039	0,844	-
6 <sup>e</sup> année	32	2,133	0,144	-

**Tableau 50 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidé)  
Internet, garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	1,518	0,218	-
5 <sup>e</sup> année	30	1,875	0,171	-
6 <sup>e</sup> année	34	1,133	0,287	-

**Tableau 51 : Test statistique Chi-2, Exposition à l'intimidation (d'intimidateur)  
Internet Garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	1,518	0,218	-
5 <sup>e</sup> année	31	0,188	0,665	-
6 <sup>e</sup> année	34	0,000	1,000	-

### Analyse et commentaires

En regardant les résultats des deux périodes de l'année (tableau 43 et figures 28 à 31) nous voyons que les élèves au niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont été exposés et ont témoigné d'incidents d'intimidation cybernétique vécus par leurs pairs aussi bien par voie de messages texte que par Internet. Nous constatons aussi que les garçons plus que les filles de ces niveaux scolaires, rapportent des incidents d'intimidés et d'intimidateurs par messages texte. En effet, en regardant le tableau 43 nous voyons que :

- 17 % des garçons (n = 7) de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont dit avoir été témoins d'incidents impliquant des élèves intimidés par messages texte, contre 6 % de filles (n = 3) après le projet de prévention;

- les garçons ont accusé une augmentation de 2 % des rapports d'incidents impliquant des intimidés par messages texte, tandis que les filles ont accusé une diminution de 2 % pour les mêmes rapports, après le projet de prévention;
- 7 % de garçons (n = 3) de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont dit avoir été témoins d'incidents impliquant des élèves intimidateurs par messages texte, contre 3 % de filles (n = 1), après le projet de prévention;
- les garçons ont accusé une augmentation de 4 % des rapports d'incidents impliquant des intimidateurs par messages texte, tandis que les filles ont accusé une diminution de 4 % pour les mêmes rapports.

Lorsque nous comparons les données ci-dessus à celles rapportées par les victimes ainsi que par les agresseurs de l'intimidation par messages texte, il ressort que les témoins de l'intimidation par messages texte, filles et garçons, sont plus nombreux à témoigner de l'intimidation que les victimes ou les agresseurs. En effet, lorsque nous regardons les tableaux 8, 33 et 43 montrant respectivement la victimisation, l'agression et l'exposition à l'intimidation par messages texte, nous voyons que :

- les filles victimes d'intimidation (n = 1) et intimidatrices (n = 1) sont moins nombreuses que les filles témoins d'intimidés (n = 3) et d'intimidateurs (n = 3) après le projet de prévention. Ces nombres se traduisent par des pourcentages respectifs de 2 %, 2 % et 6 %;
- les garçons victimes d'intimidation (n = 2) et intimidateurs (n = 2) sont moins nombreux que les garçons témoins d'intimidés (n = 7) et d'intimidateurs (n = 3) après le projet de prévention. Ces nombres donnent des pourcentages respectifs de 5 %, 5 % et 17 %.

Comment expliquer la différence de pourcentages et de nombres entre les rapports des victimes, ceux d'intimidateurs et ceux des témoins, aussi bien pour les filles que pour les garçons ? Se pourrait-il que les témoins de l'intimidation par messages texte aient résolu de rapporter plus promptement les incidents auxquels ils ont été exposés ? Si c'est le cas, nous pourrions penser que les enseignements regardant la dénonciation de l'intimidation sont en voie de porter fruit à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. L'auteure de la présente recherche espère que le programme de promotion de la paix impliquant des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ait eu et continue d'avoir une influence positive sur les témoins de l'intimidation par messages texte au point de leur faire prendre non seulement conscience de la réalité du problème de l'intimidation cybernétique par messages texte, mais aussi de la dénoncer même si pour l'instant cet acte de dénonciation est fait en majorité par voie anonyme à travers des sondages. Ce qui demeure une énigme toutefois, est le nombre supérieur de garçons témoins d'intimidés ( $n = 7$ ) à celui des filles témoins d'intimidés ( $n = 3$ ) par messages texte, après le projet de prévention. L'auteure de la présente recherche se rend compte qu'il y a d'autres possibilités de réponses à la question d'inégalité entre les rapports de garçons et de filles témoins d'intimidation par messages texte. Nous pourrions penser par exemple, que les garçons, plus que les filles, ont pris conscience de la définition de l'intimidation cybernétique par messages texte et par conséquent ont appris à la reconnaître dans les gestes des autres. Néanmoins, quelles que soient les raisons de cette inégalité, les efforts de convaincre les filles et les garçons de rapporter tous les incidents dont ils sont témoins, devront se poursuivre chemin faisant et au fur et à mesure que nous progressons dans notre recherche-action.

Pour ce qui est de l'intimidation cybernétique par Internet, nous constatons ici encore que les garçons plus que les filles de ces niveaux scolaires rapportent des incidents

d'intimidés et d'intimideurs par Internet. En effet, en regardant le tableau 43, nous voyons que :

- 7 % des garçons (n = 3) de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont dit avoir été témoins d'incidents impliquant des élèves intimidés par Internet, contre 4 % de filles (n = 2) après le projet de prévention;
- 10 % de garçons (n = 4) de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont dit avoir été témoins d'incidents impliquant des élèves intimideurs par Internet, contre 6 % de filles (n = 3), après le projet de prévention;
- les garçons témoins n'ont pas accusé d'augmentation des rapports d'incidents impliquant des intimideurs par Internet tandis que les filles témoins ont accusé une augmentation de 1 % en passant de 5 % à 6 % pour les mêmes rapports, après le projet de prévention.

Lorsque nous comparons les données ci-dessus à celles rapportées par les témoins ainsi que par les agresseurs de l'intimidation par Internet, il ressort que les victimes de l'intimidation par Internet, filles et garçons, sont plus nombreuses que les témoins ou les agresseurs à rapporter l'intimidation qu'elles subissent. En effet, lorsque nous regardons les tableaux 11, 36 et 43 qui montrent respectivement la victimisation, l'agression et l'exposition à l'intimidation cybernétique par Internet, nous voyons que :

- les filles victimes d'intimidation (n = 5) sont plus nombreuses que les filles intimidatrices (n = 1) ainsi que les filles témoins d'intimidés (n = 2) et d'intimideurs (n = 3) après le projet de prévention. Ces nombres se traduisent par des pourcentages respectifs de 10 %, 2 %, 4 % et 6 %.
- les garçons victimes d'intimidation (n = 4) sont plus nombreux à rapporter l'intimidation dont ils sont victimes que les garçons intimideurs (n = 2) ainsi que

les garçons témoins d'intimidés (n = 3) après le projet de prévention. Ces nombres se traduisent par des pourcentages respectifs de 9 %, 5 % et 7 %. Toutefois, les garçons témoins d'intimidateurs par Internet (10 %) sont légèrement plus nombreux (1 % de plus) que les garçons victimes d'intimidation par Internet (9 %) après le projet de prévention.

Il ressort d'après ces données, que les garçons et les filles victimes de l'intimidation par Internet sont plus nombreux à rapporter les incidents qu'ils subissent que ne le font les agresseurs ou les témoins d'incidents d'intimidés par Internet. Se peut-il que les victimes aient pris conscience de la gravité du problème qu'elles vivent et qu'elles aient décidé d'agir en résolvant de le dénoncer dans l'espoir de recevoir l'aide dont elles ont besoin ? Comment expliquer par ailleurs le fait que les garçons témoins de l'intimidation d'intimidés par Internet soient moins nombreux que les garçons témoins d'intimidés par messages textes (7 % contre 17 %) ? Pourquoi assiste-t-on au même scénario du côté des filles (4 % contre 6 %) ? Est-ce que les deux outils médiatiques de communication, à savoir le téléphone cellulaire et l'ordinateur influent sur le désir de rapporter les incidents plus ou moins promptement dépendant de l'outil en question ? Ce serait une question à explorer dans des recherches futures. Toujours est-il que nous avons du travail à faire à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, concernant la dénonciation de l'intimidation par Internet et par messages texte, que ce soit pour convaincre les victimes de le faire, les agresseurs de l'admettre ou les témoins de le rapporter. Les rôles joués par les trois acteurs, à savoir la victime, l'agresseur et le témoin donnent lieu à des interactions malsaines, anormales et inutiles, voire dévastatrices pour tous les enfants impliqués (Coloroso, 2003). Pepler et Rubin (1991) expliquent qu'il revient aux adultes de pourvoir un environnement positif qui encourage les enfants à développer et à maintenir des relations saines, tout en s'assurant

que les opportunités d'interactions négatives soient minimisées. En observant la dynamique qui régit les interactions des enfants, les adultes sont en mesure de mieux protéger, ainsi qu'aider ces derniers à vivre des expériences sociales qui réduisent la possibilité d'intimidation.

Nous venons de conclure le volet I en analysant la première question de recherche en trois sections, soit la section (1) sur la victimisation; la section (2) sur l'agression à l'endroit des victimes de l'intimidation et la section (3) sur les témoins de l'intimidation. Passons à présent au volet II, concernant la deuxième question de la présente recherche, soit « Quelle est la réaction des élèves cibles face à l'intimidation qu'ils subissent ? ».

## **II) Quelle est la réaction des élèves cibles face à l'intimidation qu'ils subissent ?**

Nous allons considérer ce volet en 2 sections, (1) et (2). Dans la section 1 nous analyserons les solutions auxquelles les élèves au primaire ont recours lorsqu'ils sont intimidés. Cette section est divisée en deux parties soit (a) et (b). Nous allons voir en (a) les types de solutions auxquelles les élèves au niveau primaire de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont recours lorsqu'ils sont ciblés par des intimidateurs avant et après la mise en œuvre du projet de prévention, et en (b) à qui les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année se confient lorsqu'ils sont ciblés par des intimidateurs avant et après le projet de prévention. Dans la section 2, nous allons voir à travers une même question, ce que font les élèves au niveau intermédiaire lorsqu'ils sont ciblés par des intimidateurs et à qui ils se confient avant et après la mise en œuvre du projet de prévention. Nous ferons l'analyse finale et les commentaires au terme de la présentation des deux sections. Commençons donc par la section 1 de ce deuxième volet.

## **1. Solutions auxquelles les élèves au primaire ont recours**

Dans le cadre de la présente recherche, ces solutions ont trait aux stratégies de défense qu'utilisent les élèves ciblés par l'intimidation et auxquelles ils ont recours au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école, avant et après les sondages du projet de prévention. Les solutions réfèrent également aux personnes auxquelles les élèves se confient lorsqu'ils sont ciblés par des intimidateurs.

### **a) Les types de solutions auxquelles les élèves au niveau primaire ont recours**

Ces solutions sont considérées à travers la 3<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Que fais-tu quand quelqu'un t'intimide ? ». Notons toutefois que lors de la compilation des données, une solution a été oubliée soit « je rends la pareille ». Il est évident que l'analyse des données se trouve affaiblie par l'absence d'information regardant ce choix de solution.

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Le tableau 52 montre les différentes stratégies utilisées par les élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ciblés par l'intimidation, en faisant référence à la question 3 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Que fais-tu quand quelqu'un t'intimide ? ». Le lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire. De plus, les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celle des garçons en un autre groupe. Ce tableau donne une indication numérique des stratégies choisies par les élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009.

Tableau 52 : Stratégies de résolution de conflit, niveau primaire, sexes, temps de l'année

Choix d'actions	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	10 29 %	11 29 %	9 32 %	9 26 %
<b>Parler à un adulte</b>	13 38 %	20 53 %	12 43 %	17 50 %
<b>Je choisis un autre endroit pour jouer</b>	9 26 %	8 21 %	5 18 %	11 32 %
<b>Je demande de l'aide à mes amis</b>	8 24 %	6 16 %	4 14 %	6 18 %
<b>Je dis d'arrêter</b>	11 32 %	13 34 %	4 14 %	12 35 %
<b>Total des répondants</b>	34	38	28	34

En comparant les réponses des filles et des garçons nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant n'avoir *jamais* été intimidées est demeuré fixe à 29 % aux deux temps de l'année;
  - le pourcentage de filles disant choisir de *parler à un adulte* est passé de 38 % à 53 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 15 %;
  - le pourcentage de filles disant *choisir un autre endroit pour jouer* est passé de 26 % à 21 % après le projet de prévention, soit une diminution de 5 %;
  - le pourcentage de filles disant *demander de l'aide à leurs amis* est passé de 24 % à 16 % après le projet de prévention, soit une diminution de 8 %;
  - le pourcentage de filles rapportant *dire à l'intimidateur d'arrêter* est passé de 32 % à 34 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 2 %.
  - les stratégies auxquelles les filles intimidées ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un adulte; dire d'arrêter; choisir un autre endroit pour jouer et demander l'aide aux amis;
  - les stratégies auxquelles les filles intimidées ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un adulte; dire d'arrêter; choisir un autre endroit pour jouer et demander l'aide aux amis.

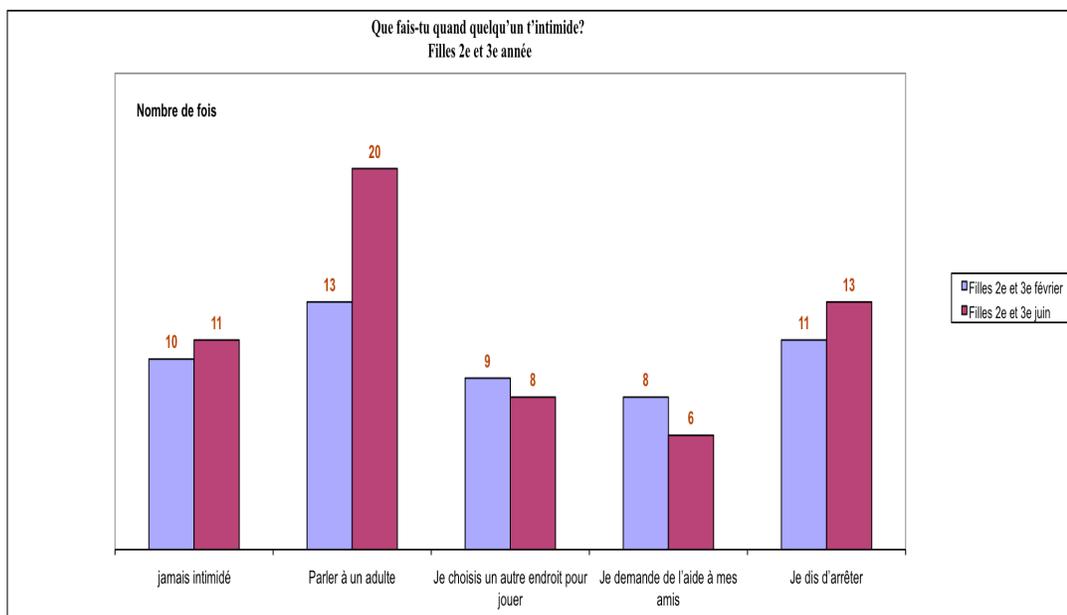
Ces résultats suggèrent que le nombre de filles ayant souffert d'intimidation n'a pas changé après la mise en œuvre du projet de prévention et que les stratégies auxquelles les filles ont eu recours après le projet sont demeurées les mêmes par ordre décroissant de fréquence. En revanche, nous voyons que les filles étaient plus nombreuses à choisir de parler à un adulte et à dire d'arrêter et moins nombreuses à choisir un autre endroit pour jouer et à demander de l'aide aux amis.

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons disant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 32 % à 26 % soit une diminution de 6 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant *choisir de parler à un adulte* est passé de 43 % à 50 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 7 %;
  - le pourcentage de garçons disant *choisir un autre endroit pour jouer* est passé de 18 % à 32 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 14 %;
  - le pourcentage de garçons disant *demander de l'aide à leurs amis* est passé de 14 % à 18 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 4 %;
  - le pourcentage de garçons rapportant *dire à l'intimidateur d'arrêter* est passé de 14 % à 35 % après le projet de prévention, soit une augmentation de 21 %;
  - les stratégies auxquelles les garçons intimidés ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un adulte; choisir un autre endroit pour jouer; un nombre égal d'élèves a répondu dire d'arrêter ainsi que demander de l'aide aux amis;
  - les stratégies auxquelles les garçons intimidés ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un adulte; dire d'arrêter; choisir un autre endroit pour jouer et demander l'aide aux amis.

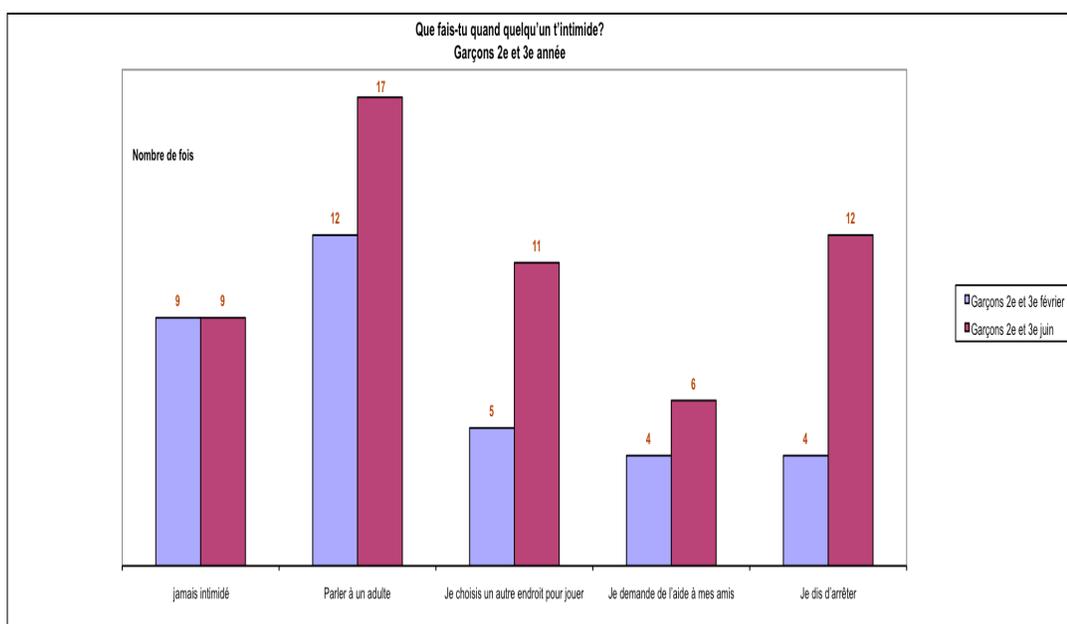
Ces résultats suggèrent que le nombre de garçons ayant souffert d'intimidation a diminué après la mise en œuvre du projet de prévention et que les stratégies auxquelles les garçons ont eu recours après le projet ont rejoint celles des filles en terme de l'ordre de choix. En outre, nous voyons que les garçons étaient plus nombreux à choisir les quatre stratégies après le projet de prévention.

Les figures 32 et 33 représentent une illustration du tableau 52, permettant au lecteur de voir rapidement quelles sont les stratégies le plus fréquemment choisies par les filles et les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 32 : Fréquence des stratégies de défense, filles, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 33 : Fréquence des stratégies de défense, garçons, niveau primaire, temps de l'année**



## Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 53 et 54) concernant les types de solutions auxquelles les élèves du niveau primaire de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont recours (tableau 53 et figures 32 et 33), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variables « Que fais-tu quand quelqu'un t'intimide ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau primaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 53 : Test statistique Chi-2, Types de solutions choisies, filles, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	27	3,53	1,0	-
3 <sup>e</sup> année	45	1,69	0,79	-

**Tableau 54 : Test statistique Chi-2, Types de solutions choisies, garçons, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	38	2,29	1,0	-
3 <sup>e</sup> année	24	-	0,55	-

### b) Les confidents des élèves ciblés par l'intimidation

Dans le cadre de cette recherche, les confidents ont trait aux personnes auxquelles les élèves s'adressent lorsqu'ils veulent rapporter ou parler de l'intimidation dont ils sont victimes. Ces confidents sont considérés à travers la 4<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, soit « Quand quelqu'un t'intimide, à qui en parles-tu ? »

## Présentation des résultats

Le tableau 55 montre les confidents auxquels les élèves de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année ont recours lorsqu'ils sont ciblés par l'intimidation, en faisant référence à la 4<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, soit « Quand quelqu'un t'intimide, à qui en parles-tu ? ». Le lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire. De plus, les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celle des garçons en un autre groupe.

Tableau 55 : Les confidents des intimidés, sexes, niveau primaire, temps de l'année

Choix de réponses (confidents)	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	12 35 %	10 26 %	11 39 %	9 26 %
<b>Parler à un enseignant</b>	7 21 %	15 39 %	7 25 %	9 26 %
<b>Parler à la direction</b>	6 18 %	9 23 %	4 14 %	3 9 %
<b>Parler à un parent</b>	14 41 %	15 39 %	14 50 %	13 38 %
<b>Parler à un surveillant</b>	16 47 %	23 60 %	12 42 %	19 55 %
<b>Total des répondants</b>	34	38	28	34

En comparant les réponses des filles et des garçons nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 35 % à 26 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 9 %;
  - le pourcentage de filles disant choisir *de parler à un enseignant* est passé de 21 % à 39 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 18%;

- le pourcentage de filles disant choisir *de parler à la direction* est passé de 18 % à 23 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 5 %;
- le pourcentage de filles disant choisir *de parler à un parent* est passé de 41 % à 39 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 2 %;
- le pourcentage de filles disant choisir *de parler à un surveillant* est passé de 47 % à 60 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 13 %;
- les choix de confidentes auxquels les filles intimidées ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un surveillant; parler à un parent; parler à un enseignant et parler à la direction;
- les choix de confidentes auxquels les filles intimidées ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un surveillant; parler à un enseignant et à un parent; parler à la direction.

Ces résultats suggèrent que le nombre de filles ayant souffert d'intimidation a diminué de 9 % après la mise en œuvre du projet de prévention; les choix de confidentes auxquels les filles ont eu recours après le projet de prévention sont demeurés presque les mêmes par ordre décroissant de fréquence, à l'exception du choix de parent comme confident qui est passé au niveau ex Eco avec le choix d'enseignant. En outre, nous voyons qu'aux deux temps de l'année le choix le plus populaire est celui de parler à un surveillant (60 %) et le choix le moins populaire est celui de parler à la direction (23 %).

- Les garçons :

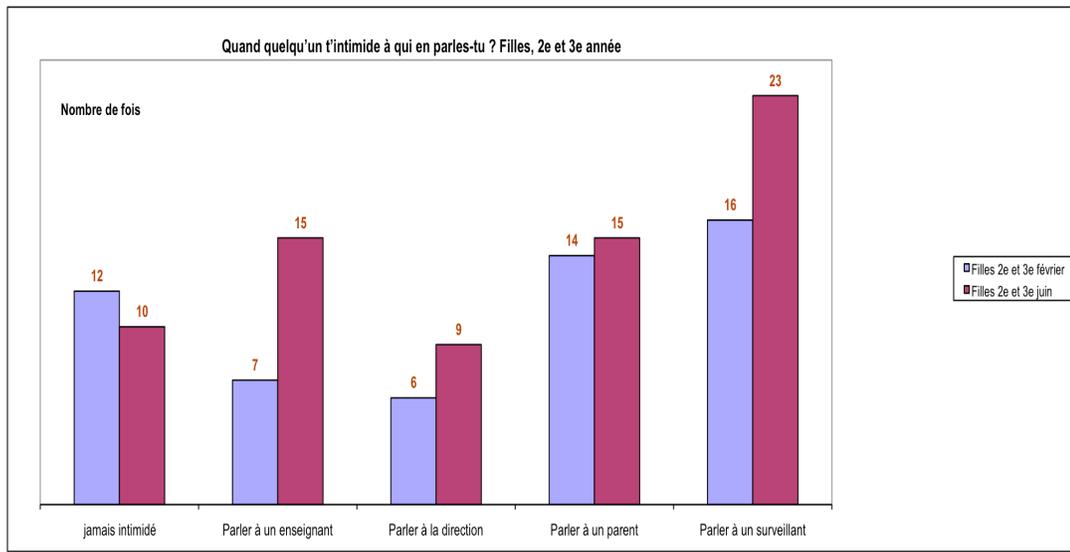
- le pourcentage de garçons disant n'avoir *jamais été* intimidés est passé de 39 % à 26 % soit une diminution de 13 %, après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons disant choisir *de parler à un enseignant* est passé de 25 % à 26 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 1 %;
- le pourcentage de garçons disant choisir *de parler à la direction* est passé de 14 % à 9 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 5 %;

- le pourcentage de garçons disant choisir *de parler à un parent* est passé de 50 % à 38 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 12 %;
- le pourcentage de garçons disant choisir *de parler à un surveillant* est passé de 42 % à 55 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 13 %;
- les choix de confidents auxquels les garçons intimidés ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un parent; parler à un surveillant; parler à un enseignant; parler à la direction;
- les choix de confidents auxquels les garçons intimidés ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un surveillant (55 %); parler à un parent (38 %); parler à un enseignant (26 %) et parler à la direction (9 %).

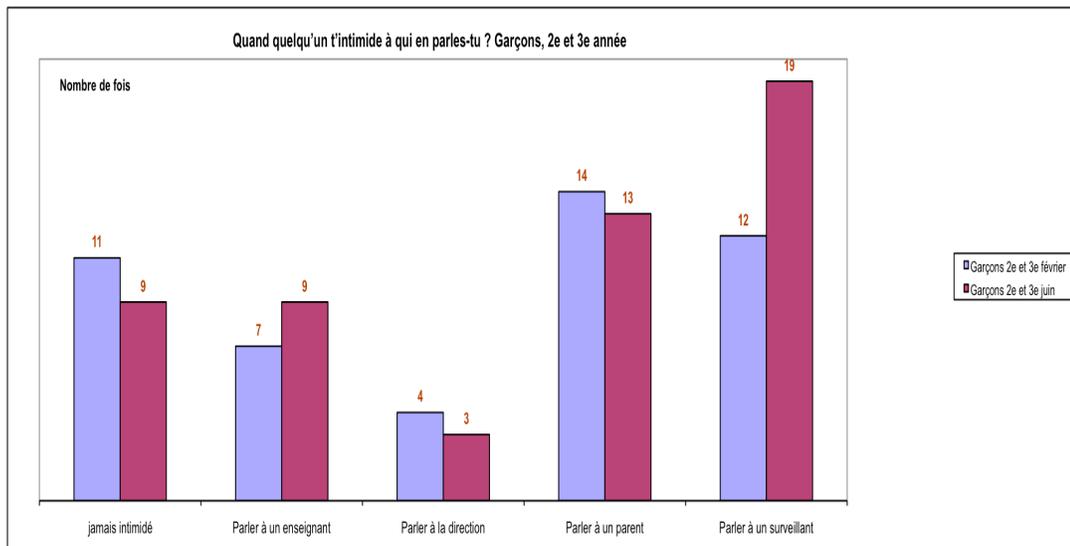
Ces résultats suggèrent que le nombre de garçons ayant souffert d'intimidation a diminué de 5 % après la mise en œuvre du projet de prévention; les choix de confidents auxquels les garçons ont eu recours après le projet ont quelque peu changé en termes de l'ordre de fréquences. En effet, les garçons sont plus enclins à choisir un surveillant (55 %) plutôt qu'un parent (38 %) après le projet de prévention. En outre, nous voyons que le choix le plus populaire des garçons est celui de se confier à un surveillant et le choix le moins populaire est celui de se confier à la direction après le projet de prévention.

Les figures 34 et 35 représentent une illustration du tableau 55, permettant au lecteur de voir rapidement quels sont les confidents le plus fréquemment choisis par les filles et les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 34 : Les confidents des filles, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 35 : Les confidents des garçons, niveau primaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 56 et 57) concernant les confidents auxquels les élèves du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année se confient (tableau 55 et figures 34 et 35), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année, pour la variable « Quand quelqu'un t'intimide, à qui parles-tu ? » ne sont pas

statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau primaire. Comme la probabilité p, calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 56 : Test statistique Chi-2, les confidentes des filles, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	27	2,21	0,70	-
3 <sup>e</sup> année	47	7,48	0,11	-

**Tableau 57 : Test statistique du chi-2, les confidentes des garçons, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	40	1,54	0,82	-
3 <sup>e</sup> année	25	1,85	0,76	-

Nous venons de voir dans la section 1 à quelles solutions les élèves du primaire ont recours lorsqu'ils sont victimes d'intimidation. Nous avons également établi qui sont leurs confidentes par ordre de fréquence. Passons à présent à la section 2, au niveau intermédiaire, et voyons comment les élèves réagissent et à qui ils se confient lorsqu'ils sont victimes d'intimidation.

## **2) Réactions des élèves au niveau intermédiaire face à l'intimidation**

Ces réactions font référence à deux stratégies de défense devant l'intimidation subie ainsi qu'à deux choix de confidentes (2) proposés dans le sondage. Les réactions sont considérées à travers la 7<sup>e</sup> question du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Que fais-tu habituellement lorsque quelqu'un t'intimide à l'école ? ».

## Présentation des résultats

Le tableau 58 montre deux stratégies de défense proposées aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ciblés par l'intimidation, ainsi que deux choix de confidents, en faisant référence à la question 7 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Que fais-tu habituellement lorsque quelqu'un t'intimide à l'école ? ». Le lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire. De plus, les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celle des garçons en un autre groupe.

**Tableau 58 : Les réactions des élèves face à l'intimidation subie sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année**

Réaction	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	35 88 %	38 79 %	25 67 %	4 12 %
<b>Rien</b>	4 10 %	2 4 %	4 14 %	2 6 %
<b>Parler à un surveillant</b>	1 3 %	1 2 %	3 11 %	6 18 %
<b>Parler à un enseignant</b>	1 3 %	2 4 %	1 4 %	6 18 %
<b>Dire d'arrêter</b>	7 18 %	9 19 %	6 21 %	5 12 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles disant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 88 % à 79 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 9 %;
  - le pourcentage de filles disant choisir de ne *rien faire* est passé de 10 % à 4 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 6 %;

- le pourcentage de filles disant choisir de *parler à un surveillant* est passé de 3 % à 2 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 1 %;
- le pourcentage de filles disant choisir de *parler à un enseignant* est passé de 3 % à 4 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 1 %;
- le pourcentage de filles disant choisir de *dire d'arrêter* est passé de 18 % à 19 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 1 %;
- les choix de stratégies auxquelles les filles intimidées ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : dire d'arrêter (18 %) et ne rien faire (10 %);
- les choix de stratégies auxquelles les filles intimidées ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : dire d'arrêter (19 %) et ne rien faire (4 %);
- les choix de confidentiels auxquels les filles intimidées ont eu recours avant le projet de prévention sont identiques par ordre décroissant de fréquence : parler à un enseignant et parler à un surveillant, tous deux situés à 3 %;
- les choix de confidentiels auxquels les filles intimidées ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un enseignant (4 %) et parler à un surveillant (2 %).

Ces résultats suggèrent que le nombre de filles ayant souffert d'intimidation a augmenté de 9 % après la mise en œuvre du projet de prévention; le choix de stratégies de défense face à l'intimidation est demeuré le même par ordre décroissant de fréquence, mais les fréquences elles-mêmes ont changé. En effet, les filles sont moins nombreuses à répondre qu'elles ne font rien face à l'intimidation qu'elles subissent (6 % de moins) et elles sont légèrement plus nombreuses (1 % de plus) à demander à leurs agresseurs d'arrêter.

Le choix de confidentiels auxquels les filles ont eu recours a légèrement changé par rapport à la fréquence et à l'ordre de consultation, après le projet de prévention. En effet, les enseignants sont consultés un peu plus que les surveillants (2 % de plus) dont le niveau de popularité en tant que confidentiels a diminué de 1 %.

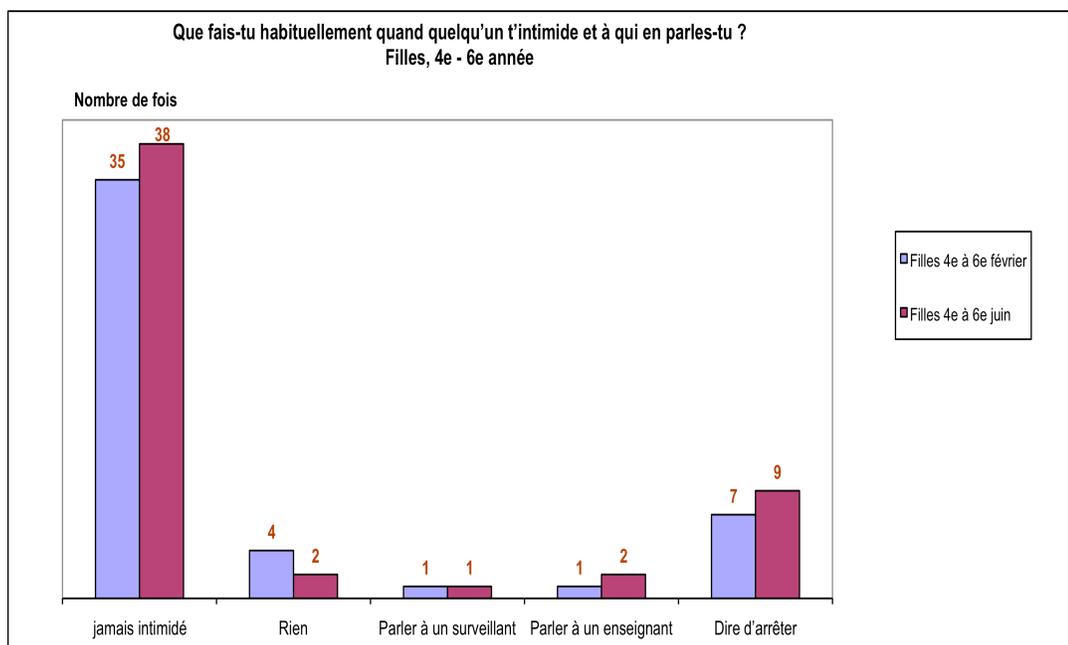
- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons disant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 67 % à 12 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 55 %;
  - le pourcentage de garçons disant choisir de ne *rien faire* est passé de 14 % à 6 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 8 %;
  - le pourcentage de garçons disant choisir de *parler à un surveillant* est passé de 11 % à 18 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 7 %;
  - le pourcentage de garçons disant choisir de *parler à un enseignant* est passé de 4 % à 18 % après le projet de prévention, ce qui représente une augmentation de 14 %;
  - le pourcentage de garçons disant choisir de *dire d'arrêter* est passé de 21 % à 12 % après le projet de prévention, ce qui représente une diminution de 9 %;
  - les choix de stratégies auxquelles les garçons intimidés ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : dire d'arrêter (21 %) et ne rien faire (14 %);
  - les choix de stratégies auxquelles les garçons intimidés ont eu recours après le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : dire d'arrêter (12 %) et ne rien faire (6 %);
  - les choix de confidentiels auxquels les garçons intimidés ont eu recours avant le projet de prévention sont par ordre décroissant de fréquence : parler à un surveillant (11 %) et parler à un enseignant (4 %);
  - les choix de confidentiels auxquels les garçons intimidés ont eu recours après le projet de prévention sont les mêmes par ordre de fréquence : parler à un enseignant et parler à un surveillant situés tous deux à 18 %.

Ces résultats suggèrent que le nombre de garçons ayant souffert d'intimidation a augmenté de 55 % après la mise en œuvre du projet de prévention; le choix de stratégies de défense face à l'intimidation est demeuré le même par ordre décroissant de fréquence (dire d'arrêter suivi de ne rien faire) mais les fréquences elles-mêmes ont changé. En effet, les garçons sont moins nombreux à demander à leurs agresseurs d'arrêter (9 % de moins) et à répondre qu'ils ne font rien face à l'intimidation qu'ils subissent (8 % de moins). Le choix de confidentiels auxquels les garçons ont eu recours a changé par rapport

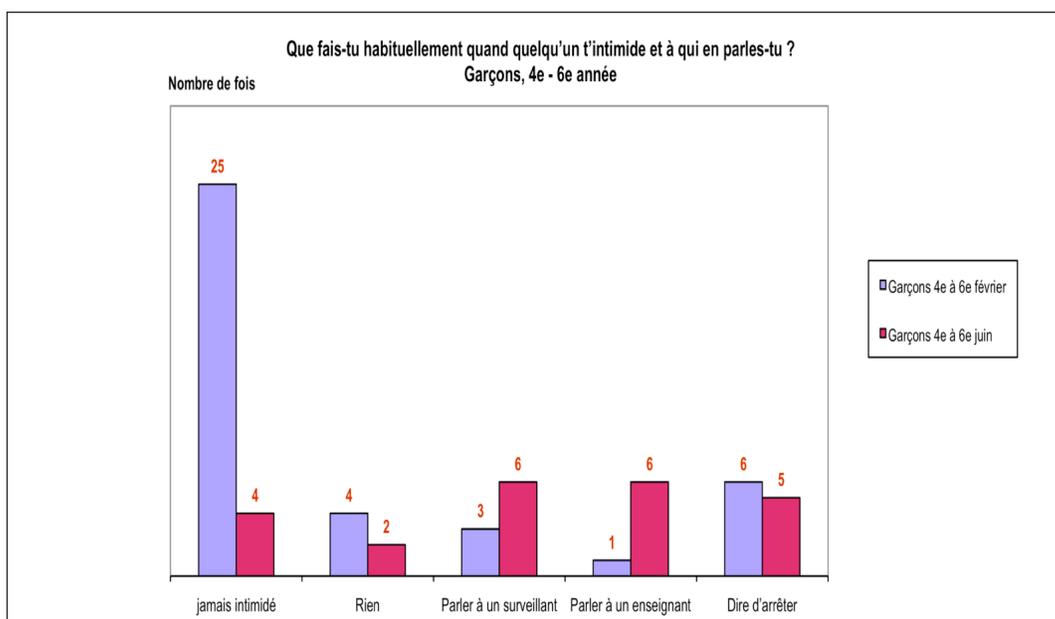
aux fréquences et à l'ordre de consultation de confidents, après le projet de prévention. En effet, les enseignants sont consultés autant que les surveillants (18 % chacun) et le niveau de popularité des enseignants et des surveillants a augmenté respectivement de 14 % et 7 %, après le projet de prévention.

Les figures 36 et 37 représentent une illustration du tableau 58, permettant au lecteur de voir rapidement quelles sont les réactions des élèves du niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, face à l'intimidation qu'ils subissent, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 36 : Réactions face à l'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année, filles**



**Figure 37 : Réactions face à l'intimidation, niveau intermédiaire, temps de l'année, garçons**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 59 et 60) concernant les réactions des élèves au niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, face à l'intimidation qu'ils subissent (tableau 58 et figures 36 et 37), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « Que fais-tu habituellement lorsque quelqu'un t'intimide à l'école? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009

**Tableau 59 : Test statistique Chi-2, réactions face à l'intimidation subie, niveau intermédiaire, filles**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	14	-	0,53	-
5 <sup>e</sup> année	29	-	0,30	-
6 <sup>e</sup> année	18	-	0,45	-

**Tableau 60 : Test statistique Chi-2, réactions face à l'intimidation subie, niveau primaire, garçons**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	15	-	0,44	-
5 <sup>e</sup> année	23	-	1,0	-
6 <sup>e</sup> année	29	-	0,56	-

### **Analyse et commentaires**

L'analyse des données au niveau primaire concernant les stratégies de défense face à l'intimidation subie (tableau 52 figures 32 et 33) indique tout d'abord que les élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont souffert d'intimidation<sup>20</sup> avant et après le projet de prévention. En effet, les filles semblent en souffrir autant qu'avant la mise en œuvre du projet de prévention puisqu'elles accusent un taux de 71 % aux deux périodes de l'année. Les garçons en ont légèrement plus souffert après le projet de prévention en accusant des taux respectifs de 68 % et 74 % dans les sondages de février et de juin 2009. Néanmoins, lorsque nous regardons les données concernant les confidents des élèves intimidés (tableau 55 et figures 34 et 35) nous voyons que les taux d'intimidation rapportés par les filles et les garçons aux deux temps de l'année jouent en faveur d'une augmentation de l'intimidation dans les deux cas, en juin 2009. En effet, les filles disent en souffrir plus après le projet de prévention puisque les taux passent de 65 % à 74 % de février à juin 2009. Les garçons rapportent en souffrir plus également puisque les taux passent de 61 % à 74 % après le projet de prévention. Nous constatons toutefois, en comparant les réponses des filles et des garçons concernant l'intimidation subie (tableaux 52 et 55 et figures 32-35) qu'à l'opposé des filles, les garçons

---

<sup>20</sup> L'auteure de la présente recherche a fait un calcul de déduction en se référant aux pourcentages de répondants disant n'avoir jamais souffert d'intimidation, pour déterminer les pourcentages d'élèves qui en ont souffert.

rapportent les mêmes taux (74 %) en juin 2009 en rapport aux deux questions de sondages à savoir « Que fais-tu quand quelqu'un t'intimide ? » et « Quand quelqu'un t'intimide, à qui en parles-tu ? » et que les filles rapportent des taux qui varient en fonction d'une légère augmentation de l'intimidation subie, à savoir 71 % et 74 % respectivement pour les deux questions. Comme ces variations sont d'ordre négligeable (moyenne de 73 % entre les deux taux), nous pouvons dire que les filles et les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année semblent souffrir autant les uns que les autres de l'intimidation qui leur est infligée en juin 2009 et que les taux rapportés avant et après le projet de prévention sont plutôt élevés.

Du côté intermédiaire, l'analyse des données concernant les stratégies de défense face à l'intimidation subie (tableau 58 et figures 36 et 37) nous indique qu'à l'instar des élèves au primaire, les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont également souffert d'intimidation avant et après le projet de prévention. Toutefois, en comparant les taux de réponse concernant l'intimidation subie avant et après le projet de prévention, nous relevons des différences marquées entre les réponses des filles et des garçons au niveau intermédiaire. En effet, les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année semblent en souffrir plus en juin qu'en février puisqu'elles accusent des taux passant de 12 % à 21 % respectivement avant et après le projet de prévention. Ceci représente un écart de 9 % en faveur d'une augmentation de l'intimidation subie. Les garçons semblent en avoir souffert beaucoup plus après le projet de prévention en accusant des taux de 33 % en février et de 88 % en juin 2009. Ceci représente un écart de 55 % en faveur d'une augmentation de l'intimidation subie. L'écart entre les réponses des filles et des garçons en juin 2009, représente un taux de 67 %. Comment expliquer les écarts entre les taux des filles et des garçons d'une part (67 %) et entre les taux des garçons du niveau intermédiaire aux deux temps de l'année d'autre part (55 %) ? De plus, en comparant les taux rapportés en juin 2009 par les filles et les garçons

au primaire et à l'intermédiaire, nous voyons que les taux d'intimidation subie sont un peu plus élevés chez les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année que chez les filles et les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. En effet, les taux respectifs sont de 73 %, 74 % et 88 % pour les garçons au niveau intermédiaire, ainsi que les filles et les garçons au niveau primaire. La moyenne des écarts entre les groupes des deux niveaux est de 15 %.

Les filles au niveau intermédiaire quant à elles, accusent des taux d'intimidation subie relativement inférieurs à ceux des garçons de mêmes niveaux scolaires ainsi qu'à ceux des élèves au niveau primaire. En effet, en regardant les tableaux 55 et 58 nous relevons des taux respectifs de 73 %, 74 %, 88 % et 21 % pour les filles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, les garçons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Ces données semblent nous dire que les filles au niveau intermédiaire sont plus réticentes à rapporter l'intimidation qu'elles subissent que les autres groupes d'élèves. Nous pouvons supposer également qu'elles auraient peut-être moins bien compris les définitions attribuées à l'intimidation vu les différentes formes que cette dernière prend chez les filles et les garçons de ce groupe d'âge (Senn, 2008 ; Smith et Shu, 2000). Les élèves seraient donc portés à reconnaître l'intimidation plus promptement à travers des gestes physiques plutôt qu'à travers des manifestations moins visibles comme tenir à l'écart ou ignorer (Robichaud, 2003). De plus, comme la mise en œuvre du projet de prévention en est encore à ses débuts, il se peut que les enseignements sur les différents visages revêtus par l'intimidation n'aient pas encore été suffisamment assimilés dans le groupe de filles au niveau intermédiaire. Toujours est-il que lorsque nous nous penchons sur les autres questions des tableaux 53 et 55, nous constatons que 53 % de filles et 50 % de garçons au niveau primaire disent choisir de parler à un adulte pour résoudre un conflit en juin 2009, ce qui représente des augmentations respectives de 15 % et 7 % après le projet de

prévention. En outre, ces mêmes élèves rapportent des taux accrus dans leur choix de surveillant comme confident de prédilection, après le projet de prévention. En effet, nous voyons un taux de 60 %, donc une augmentation de 13 % chez les filles et un taux de 55 %, donc une augmentation de 13 % également chez les garçons, en juin 2009. Ces mêmes élèves ont rapporté des choix accrus d'enseignant comme confident à des taux de 39 % chez les filles (une augmentation de 18 %) et 26 % chez les garçons (une augmentation de 1 %) après le projet de prévention. Le choix de parent comme confident n'est pas négligeable non plus auprès de ces élèves puisqu'en dépit d'une diminution des taux en juin 2009, nous relevons des taux respectifs de 39 % (diminution de 2 %) chez les filles et de 38 % (diminution de 12 %) chez les garçons. Toutefois, l'aide d'un membre de la direction semble être un choix plus populaire auprès des filles au niveau primaire qu'auprès des garçons. En effet, 23 % (augmentation de 5 %) de filles et 9 % (diminution de 5 %) de garçons optent pour ce choix de confident après le projet de prévention. L'auteure de cette recherche signale toutefois qu'un nombre approximativement égal de filles et de garçons au niveau primaire recherchent son aide quasi quotidienne pour résoudre les problèmes d'intimidation qu'ils subissent. Par conséquent, l'auteure doute que les élèves aient saisi pleinement le sens du mot « direction » dans le choix des options, ce qui pourrait avoir empêché certains d'entre eux de répondre adéquatement à la question. De manière générale, nous sommes portés de croire sans toutefois le confirmer avec certitude, qu'au niveau primaire, les élèves semblent avoir pris conscience et semblent avoir intégré les enseignements reçus en classe sur l'intimidation, au point d'adopter des attitudes démontrant le refus de la victimisation et donc de la rapporter aux adultes plus promptement. C'est d'ailleurs un des objectifs du projet afin d'améliorer le climat d'école. Tout en reconnaissant que la valeur du test statistique Chi-2 pour la variable « Quand

quelqu'un t'intimide, à qui parles-tu ? » se situe à plus de 0,05 (tableau 57), nous aurons à nous pencher sur nos données tout au long de la période de mise en œuvre du programme de lutte contre l'intimidation pour pouvoir confirmer de manière plus certaine que les élèves du niveau primaire ont appris à mettre en application les enseignements reçus.

Au niveau intermédiaire en revanche, les élèves semblent être beaucoup plus réservés dans leurs réponses par rapport aux élèves au niveau primaire. En effet, 2 % de filles et 18 % de garçons disent parler à un surveillant après le projet de prévention, ce qui représente de très modestes variations, respectivement de 1 % (une diminution) et de 7 % (une augmentation) entre les taux de février et de juin 2009, des filles et des garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Ces données semblent confirmer que les élèves au niveau primaire, plus que ceux au niveau intermédiaire, ont appris à rechercher l'aide des adultes de l'école qu'ils soient surveillants, enseignants ou parents. Dans notre approche de mise en œuvre du projet de prévention à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous insistons sur le fait que les élèves soient tenus de rapporter les incidents dont ils sont victimes ou témoins, aux adultes de l'école ou à leurs parents plutôt que d'avoir recours aux représailles, impliquant la violence physique, psychologique ou relationnelle. À ce sujet, il aurait été intéressant de voir les réponses des élèves au niveau primaire si la composante « Je rends la pareille » avait été incluse dans les données statistiques de cette recherche. En fait, presque quotidiennement, l'auteure de cette recherche rappelle aux élèves qui lui sont référés par des surveillants ou des enseignants, de demander l'aide d'un adulte plutôt que de frapper ou d'insulter en réponse à des provocations. Certains élèves oublient cette consigne et en réponse aux attaques qu'ils subissent de la part de leurs pairs, ils s'adonnent à la violence, acte qui souvent, génère plus de violence et d'intimidation à leur endroit. Toutefois, comme les élèves pouvaient choisir plusieurs réponses aux deux questions de sondages illustrées dans

les tableaux 52, 55 et 58, ainsi que les figures 32-35, nous pouvons supposer que les réponses que nous aurions obtenues n'auront pas diminué significativement la validité de notre analyse.

Par ailleurs, en regardant les tableaux 52 et 58, nous constatons encore une fois que les élèves du niveau primaire se démarquent par rapport à ceux du niveau intermédiaire lorsqu'ils s'affirment devant leurs intimidateurs en leur demandant d'arrêter. En effet, 34 % (une augmentation de 2 %) des filles de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année et 35 % (une augmentation de 21 %) des garçons choisissent « demander d'arrêter » comme stratégie de résolution de conflit. En revanche, au niveau intermédiaire, 19 % (une augmentation de 1 %) de filles et 12 % (une diminution de 9 %) de garçons choisissent cette stratégie après le projet de prévention. Coloroso (2003) nous fait noter qu'une des raisons pour lesquelles les élèves au niveau intermédiaire sont peu nombreux à choisir la stratégie de demander d'arrêter, est parce qu'ils craignent les moqueries et les insultes, ainsi qu'une augmentation de la violence physique et autre à leur endroit de la part de leurs intimidateurs. De plus, une des raisons pour lesquelles les élèves intimidés au niveau intermédiaire sont plus réticents que ceux au niveau primaire à s'adresser à un adulte pour recevoir de l'aide, s'explique par le fait qu'à cet âge, les élèves n'aiment pas se faire étiqueter comme rapporteurs (NCB, 2006). À l'école Gabrielle-Roy, de Surrey, nous tentons de mieux former les élèves promoteurs de la paix ainsi que d'encourager une culture de la dénonciation des actes d'intimidation, par tous les élèves. Nous enseignons aux garçons et aux filles des niveaux primaire et intermédiaire, d'agir en ayant recours à des solutions d'affirmation et du refus de la victimisation et en même temps, rechercher l'aide des adultes sans se sentir fautifs ou coupables de le faire. Nous enseignons aux élèves en situation de violence ou d'intimidation quelconque d'agir, ce qui sous-entend penser et réfléchir plutôt que de

réagir, ce qui sous-entend s'adonner à des gestes impulsifs reliés à une réponse émotionnelle qui peut leur attirer plus d'ennuis.

Nous venons de conclure le volet II en analysant la deuxième question de recherche en deux sections, soit la section (1) portant sur les solutions auxquelles les élèves du niveau primaire ont recours et la section (2), portant également sur les solutions choisies par les élèves du niveau intermédiaire. Passons à présent au volet III concernant la troisième question de la présente recherche.

### **III) À quels endroits de l'école ont lieu les incidents d'intimidation ?**

Nous allons considérer ce volet en une seule section (1) que l'on divisera en deux parties (a) et (b). Nous allons voir en a) les réponses des élèves du niveau primaire avant et après le projet de prévention et en b) celles du niveau intermédiaire avant et après le projet de prévention également. Nous ferons l'analyse finale et les commentaires s'y rapportant, au terme de la présentation de ces deux parties.

#### **Les endroits d'intimidation à l'école**

Dans le cadre de la présente recherche, ces endroits font référence aux lieux de l'école où les élèves sont ciblés par l'intimidation au moins une fois au cours des deux derniers mois d'école avant et après les sondages du projet de prévention.

##### **a) Les endroits d'intimidation des élèves au niveau primaire**

Ces endroits sont considérés à travers la 7<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé ? ».

## Présentation des résultats au niveau primaire

Le tableau 61 montre les lieux où les élèves de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année sont ciblés par l'intimidation en faisant référence à la question 7 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année soit « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé ? ». Le lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire.

**Tableau 61 : Lieux d'intimidation, sexes, niveau primaire, temps de l'année**

Lieu d'intimidation	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	11 32 %	12 32 %	13 72 %	9 26 %
<b>Cour de récréation</b>	22 65 %	25 66 %	16 57 %	23 68 %
<b>Salle de classe</b>	7 21 %	14 37 %	4 14 %	13 38 %
<b>Corridor</b>	3 9 %	5 13 %	3 11 %	3 9 %
<b>Bibliothèque</b>	1 3 %	1 3 %	2 7 %	0 0%
<b>Toilettes</b>	5 15 %	2 5 %	5 18 %	2 6 %
<b>Gymnase</b>	4 12 %	8 21 %	2 7 %	2 6 %
<b>Total des répondants</b>	34	38	28	34

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 61 et figures 38 et 39) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant n'avoir *jamais* été intimidées n'a pas changé en demeurant fixe à 32 % aux deux temps de l'année;
  - le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans la cour de récréation* est passé de 65 % à 66 %. Ceci représente une augmentation de 1 % après le projet de prévention;

- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans la salle de classe* est passé de 21 % à 37 %. Ceci représente une augmentation de 16 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans les corridors* est passé de 9 % à 13 %. Ceci représente une augmentation de 4 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans la bibliothèque* n'a pas changé en demeurant fixe à 3 % aux deux temps de l'année;
- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans les toilettes* est passé de 15 % à 5 %. Ceci représente une diminution de 10 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans le gymnase* est passé de 12 % à 21 %. Ceci représente une augmentation de 9 % après le projet de prévention, en juin 2009;

Ces résultats suggèrent que les filles de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont tout aussi nombreuses à avoir souffert de l'intimidation en février qu'en juin 2009, les taux d'intimidées étant de 68 % aux deux temps de l'année. L'endroit où les filles ont été le plus intimidées est la cour d'école avec des taux respectifs de 65 % et 66 % avant et après le projet de prévention. L'endroit où les filles ont été le moins intimidées est la bibliothèque où les taux se situent à 3 % avant et après le projet de prévention. Avant le projet de prévention et par ordre décroissant de fréquence, les filles ont souffert : dans la cour d'école; en salle de classe; dans les toilettes; au gymnase; dans les corridors; dans la bibliothèque. Après le projet de prévention, elles ont souffert dans la cour d'école; en salle de classe; au gymnase; dans les corridors; aux toilettes et à la bibliothèque.

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons admettant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 72 % à 26 % après le projet de prévention. Ceci représente une diminution de 46 %;

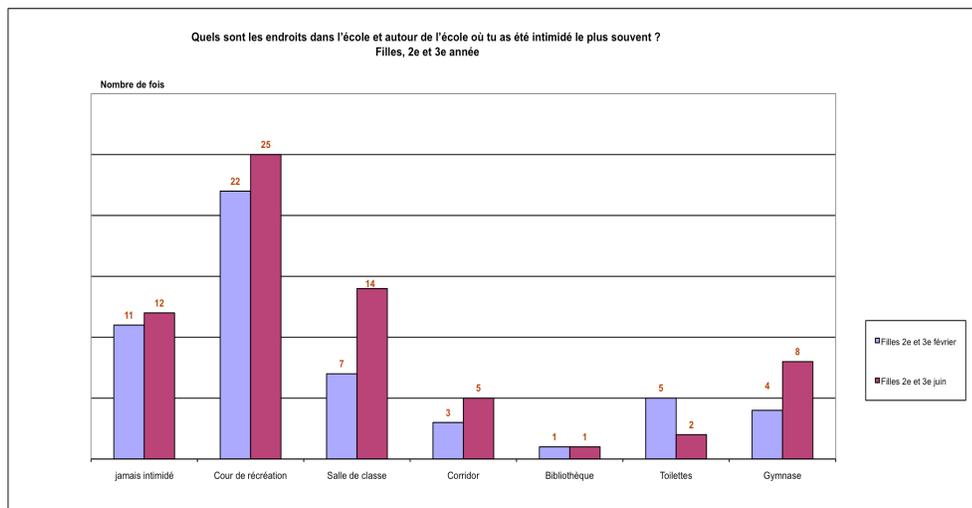
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans la cour de récréation* est passé de 57 % à 68 %. Ceci représente une augmentation de 11 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans la salle de classe* est passé de 14 % à 38 %. Ceci représente une augmentation de 24 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans le corridor* est passé de 11 % à 9 %. Ceci représente une diminution de 2 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans la bibliothèque* est passé de 7 % à nul après le projet de prévention. Ceci représente une diminution de 7 %;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans les toilettes* est passé de 18 % à 6 %. Ceci représente une diminution de 12 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans le gymnase* est passé de 7 % à 6 %. Ceci représente une diminution de 1 % après le projet de prévention.

Ces résultats suggèrent que les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont plus nombreux (74 % d'intimidés) à avoir souffert de l'intimidation en juin qu'en février (28 % d'intimidés) 2009. L'endroit où les garçons ont été le plus intimidés est la cour d'école avec des taux respectifs de 57 % et 68 % avant et après le projet de prévention. Les endroits où les garçons ont été le moins intimidés avant le projet de prévention sont la bibliothèque et le gymnase où les taux se situent à 7 %. Avant le projet de prévention et par ordre décroissant de fréquence, les garçons ont souffert : dans la cour d'école; aux toilettes; en salle de classe; dans les corridors; dans la bibliothèque et au gymnase. Après le projet de prévention, ils ont souffert dans la cour d'école; en salle de classe; dans les corridors; dans les toilettes et le gymnase; dans la bibliothèque.

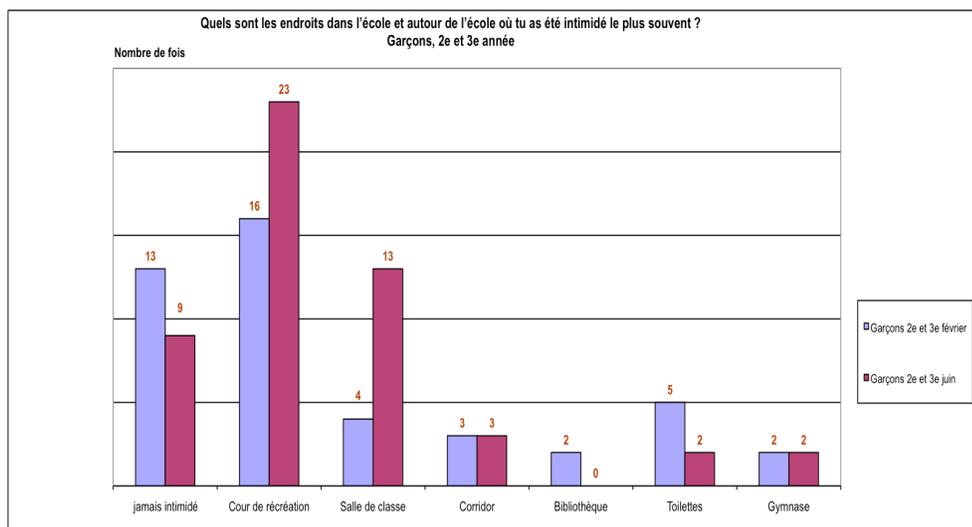
Les figures 38 et 39 représentent une illustration des données du tableau 61 permettant au lecteur de voir rapidement quels sont les endroits où les garçons et les filles

de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont le plus fréquemment intimidés à l'école, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 38 : Lieux d'intimidation, filles, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 39 : Lieux d'intimidation, garçons, niveau primaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 62 et 63) concernant les endroits dans lesquels les élèves au niveau primaire de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont intimidés (tableau 61 et figures 38 et 39), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de

l'année pour la variable « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau primaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 62 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des filles, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	28	1,74	0,88	-
3 <sup>e</sup> année	49	4,79	0,57	-

**Tableau 63 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des garçons, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	40	6,53	0,37	-
3 <sup>e</sup> année	25	3,45	0,75	-

#### **a) Les endroits d'intimidation des élèves au niveau intermédiaire**

Ces endroits sont considérés à travers la 8<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé le plus souvent ? ».

#### **Présentation des résultats au niveau intermédiaire**

Le tableau 64 montre les lieux où les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont ciblés par l'intimidation en faisant référence à la question 8 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé le plus souvent ? ». Le

lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire.

**Tableau 64 : Lieux d'intimidation, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année**

Lieu d'intimidation	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	11 28 %	28 58 %	26 67 %	25 60 %
<b>Cour de récréation</b>	23 58 %	19 40 %	17 44 %	17 40 %
<b>Salle de classe</b>	4 10 %	1 2 %	5 13 %	4 10 %
<b>Corridor</b>	3 8 %	1 2 %	2 5 %	1 2 %
<b>Toilettes</b>	0 0 %	1 2 %	1 3 %	1 2 %
<b>Gymnase</b>	2 5 %	4 8 %	1 3 %	1 2 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 64 et figures 39 et 40) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 28 % à 58 % après le projet de prévention. Ceci représente une augmentation de 30 %;
  - le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans la cour de récréation* est passé de 58 % à 40 %. Ceci représente une diminution de 18 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans la salle de classe* est passé de 10 % à 2 %. Ceci représente une diminution de 8 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans le corridor* est passé de 8 % à 2 %. Ceci représente une diminution de 6 % après le projet de prévention;

- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans les toilettes* est passé de 0 % à 2 %. Ceci représente une augmentation de 2 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles admettant avoir été intimidées *dans le gymnase* est passé de 5 % à 8 %. Ceci représente une augmentation de 3 % après le projet de prévention;

Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont moins nombreuses (30 % de moins soit 42 % d'intimidées) à avoir souffert de l'intimidation après le projet de prévention. L'endroit où les filles ont été le plus intimidées est la cour d'école avec des taux respectifs de 58 % et 48 % avant et après le projet de prévention. L'endroit où les filles ont été le moins intimidées avant le projet de prévention est les toilettes avec un taux nul; après le projet de prévention, ce sont encore les toilettes, auxquelles s'ajoutent la salle de classe et les corridors où l'intimidation se fait le moins ressentir avec des taux de 2 % dans chaque cas. Avant le projet de prévention et par ordre décroissant de fréquence, les filles ont souffert : dans la cour d'école; en salle de classe; dans les corridors; au gymnase. Elles n'ont pas souffert d'intimidation aux toilettes. Après le projet de prévention, elles ont souffert dans la cour d'école et au gymnase. Elles ont peu souffert et à des taux égaux de 2 % en salle de classe, dans les corridors et aux toilettes.

- Les garçons :

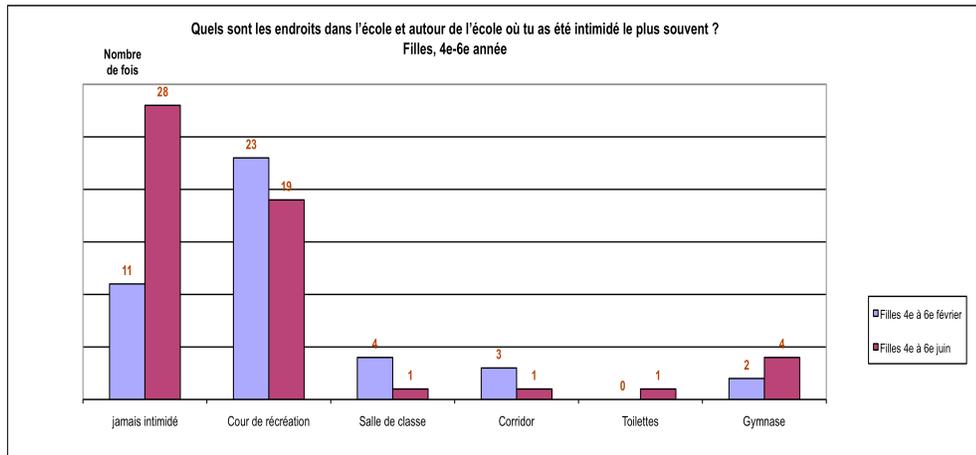
- le pourcentage de garçons admettant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 67 % à 60 % après le projet de prévention. Ceci représente une diminution de 7 %;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans la cour de récréation* est passé de 44 % à 40 %. Ceci représente une diminution de 4 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans la salle de classe* est passé de 13 % à 10 %. Ceci représente une diminution de 3 % après le projet de prévention;

- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans le corridor* est passé de 5 % à 2 %. Ceci représente une diminution de 3 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans les toilettes* est passé de 3 % à 2 %. Ceci représente une diminution de 1 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons admettant avoir été intimidés *dans le gymnase* est passé de 3 % à 2 %. Ceci représente une diminution de 1 % après le projet de prévention.

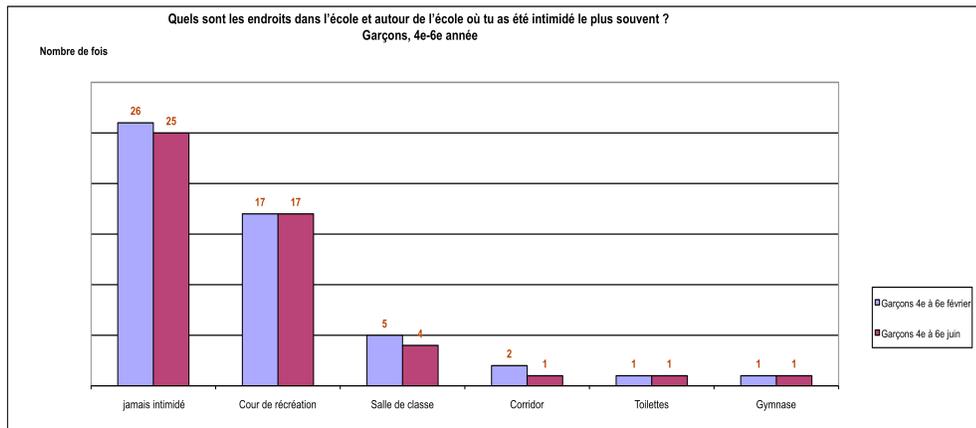
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont légèrement plus nombreux (7 % de plus) à avoir souffert de l'intimidation après le projet de prévention. L'endroit où les garçons ont été le plus intimidés est la cour d'école avec des taux respectifs de 44 % et 40 % avant et après le projet de prévention. Les endroits où les garçons ont été le moins intimidés avant le projet de prévention sont les toilettes et le gymnase où les taux se situent à 3 % dans chaque lieu. Avant le projet de prévention et par ordre décroissant de fréquence, les garçons ont souffert dans la cour d'école; en salle de classe; dans les corridors; aux toilettes et au gymnase à des taux égaux de 3 %. Après le projet de prévention, ils ont souffert dans la cour d'école; en salle de classe; dans les corridors, les toilettes et le gymnase à des taux égaux de 2 %.

Les figures 40 et 41 représentent une illustration des données du tableau 64 permettant au lecteur de voir rapidement quels sont les endroits où les garçons et les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont le plus fréquemment intimidés à l'école, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 40 : Lieux d'intimidation des filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 41: Lieux d'intimidation des garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 65 et 66) concernant les endroits dans lesquels les élèves du niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont intimidés (tableau 64 et figures 40 et 41), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé le plus souvent ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau primaire. Comme la probabilité p calculée par le test

statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 65 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des filles, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	-	0,60	-
5 <sup>e</sup> année	35	-	0,18	-
6 <sup>e</sup> année	29	-	0,24	-

**Tableau 66 : Test statistique Chi-2, lieux d'intimidation des garçons, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	-	0,68	-
5 <sup>e</sup> année	29	-	0,91	-
6 <sup>e</sup> année	32	-	0,56	-

### **Analyse et commentaires**

En regardant nos données (tableaux 61 et 64), nous voyons que le lieu où les incidents ont eu lieu le plus fréquemment avant et après le projet de prévention, autant chez les élèves au niveau primaire que chez ceux au niveau intermédiaire, est la cour de récréation. Le taux d'incidents rapportés à cet endroit précis a augmenté au niveau primaire (de 1 % chez les filles et de 11 % chez les garçons) mais il a diminué (de 18 % chez les filles et de 4 % chez les garçons) au niveau intermédiaire, tout en continuant de montrer que la cour d'école demeure le lieu de prédilection d'intimidation à ce niveau. Ces résultats ne nous surprennent pas dans la mesure où les recherches qui ont été faites sur les endroits les plus communs d'intimidation dans les écoles indiquent que ce sont les lieux où il y a un manque de surveillance (Robichaud, 2003; Coloroso, 2003; Zarzour, 2005). Lorsque Pepler, professeure de psychologie, a fait une recherche approfondie sur l'intimidation dans

deux écoles ontariennes, elle a placé des caméras dans les cours d'école pour observer les comportements des élèves au niveau élémentaire (Craig et Pepler, 1998). Elle a recueilli des données non seulement sur la présence d'intimidation dans la cour de récréation, mais également sur la fréquence des gestes hostiles posés par les intimidateurs à l'endroit de leurs victimes. Au terme de sa recherche, Pepler a rapporté qu'il y avait en moyenne un acte d'intimidation toutes les 7 minutes, ne durant pas plus de 38 secondes chacun. En transférant ces données tout en comptant la durée totale (qui est de 70 minutes par jour) des quatre périodes de récréation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous sommes en mesure de supposer qu'il y aurait approximativement dix actes d'intimidation par jour dans la cour de notre école. L'auteure de la présente recherche n'est pas en mesure d'attester de cela en dépit du fait qu'elle est présente à presque toutes les périodes de récréations dans la cour d'école. Nous avons vu dans le volet II, concernant les confidents des élèves en matière d'intimidation subie, que les administrateurs ne sont pas des confidents très populaires auprès de ces derniers. L'auteure de cette recherche en atteste, du moins concernant les élèves au niveau intermédiaire. Ceci toutefois n'est qu'une explication possible. Une autre explication peut se trouver dans le fait que les adultes, si bien intentionnés soit-ils, ne sont pas toujours en mesure de voir ni même de reconnaître tous les épisodes d'intimidation qui ont lieu autour d'eux (Zarzour, 2005). En effet, pour détecter les incidents, il faut exercer sa vision de manière à saisir les véritables intentions derrière les gestes des enfants lorsque ces derniers ne sont pas directement à la portée des adultes (Craig et Pepler, 1998; Zarzour, 2005). Il faut donc savoir interpréter les gestes des élèves tout en demeurant vigilants par rapport à ce qui se passe autour de nous, car les adultes en fait, sont très peu conscients de l'intimidation, les statistiques indiquant qu'ils n'interviennent que dans 4 % des cas (Craig et Pepler, 1998; Zarzour, 2005). À l'école Gabrielle-Roy de Surrey, l'auteure de la présente

recherche déploie des efforts quasi quotidiennement à expliquer aux surveillants et aux enseignants l'importance de développer un œil vigilant et expérimenté quant à ce qui se déroule dans la cour de récréation.

Pour en revenir à nos données, il ressort que la salle de classe est le second lieu le moins sécuritaire pour les filles au niveau primaire et pour les garçons au niveau intermédiaire, avant et après le projet de prévention. Elle est devenue le deuxième lieu le moins sécuritaire pour les garçons au niveau primaire après le projet de prévention. Pourquoi donc ? Il se peut que les élèves soient devenus plus observateurs et qu'ils soient plus aptes à identifier les incidents qui surviennent dans la salle de classe, de manière plus prononcée et sensible, ayant reçu des enseignements sur l'intimidation pendant trois mois de temps. Tout en reconnaissant qu'il y aurait d'autres explications possibles à la présence assez prononcée de l'intimidation dans la salle de classe (du moins au niveau primaire), nous devons nous pencher de plus près sur cette question à l'école Gabrielle-Roy de Surrey pour trouver les solutions nécessaires à son amenuisement, voire son éradication totale.

Le gymnase est devenu un lieu d'augmentation de l'intimidation pour les filles des niveaux primaire et intermédiaire, après le projet de prévention. La bibliothèque est le lieu où l'intimidation est la moins fréquente au niveau du primaire aux deux périodes de l'année. Toutefois, elle ne figure pas comme choix dans les sondages du niveau intermédiaire, donc il n'y a pas de comparaison possible en rapport à ce lieu entre les deux niveaux. Les toilettes sont le lieu où il y a eu moins d'intimidation au niveau primaire ainsi qu'après des garçons au niveau intermédiaire, après le projet de prévention. L'intimidation qui n'y avait pas lieu avant le projet de prévention, y est apparue chez les filles au niveau intermédiaire, légèrement toutefois (2 %) après le projet de prévention. Il est possible que

le faible niveau d'incidences d'intimidation à cet endroit soit dû en partie au fait que des élèves promoteurs de la paix ont été recrutés pour surveiller ces endroits pendant les périodes de pauses. Les élèves entrent dans les toilettes un à la fois, ceci pour éviter les rencontres malencontreuses et les conflits.

De manière générale toutefois, trois mois après l'implantation officielle du programme, les élèves ne semblent pas se sentir plus en sécurité dans la cour d'école ni dans leurs salles de classe en dépit des formations suivies par les enseignants et les surveillants, ayant pour but entre autres d'augmenter leur niveau de vigilance auprès des élèves. Néanmoins, tel que le soulignent Temple et Suckling (2001) ainsi que (Cowie et Jennifer, 2008), il faut s'attendre à ce que les attitudes et les comportements d'intimidation et face à l'intimidation évoluent lentement dans le sens d'une amélioration, puisque les réponses s'inscrivent dans le contexte d'un système durable qui s'étend à long terme, une fois les politiques et procédures établies clairement auprès de toute une communauté scolaire.

Nous venons de terminer le volet III en analysant la troisième question de recherche concernant les endroits où l'intimidation a lieu aux niveaux primaire et intermédiaire à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Passons maintenant au dernier volet, soit le volet IV, concernant la quatrième question de recherche « La mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel de l'école, font-ils diminuer les incidents d'intimidation à l'école ? ».

**IV) La mobilisation et la formation d'élèves promoteurs de la paix, ainsi que la formation du personnel de l'école, font-ils diminuer les incidents d'intimidation à l'école ?**

Nous allons considérer ce volet en deux sections (1) et (2). Dans la section 1, nous analyserons la question de ce que font les adultes, selon les élèves intimidés, pour leur venir en aide avant et après le projet de prévention. Cette section est divisée en deux parties, a et b. Nous allons voir en a) ce que font les adultes auprès des élèves intimidés au niveau primaire et en b) ce qu'ils font auprès des élèves intimidés au niveau intermédiaire. Dans la section 2, nous analyserons la question de ce que font les pairs, selon les intimidés, pour leur venir en aide avant et après le projet de prévention. Cette section est également divisée en deux parties a et b. Nous verrons en a) ce que font les pairs auprès des élèves intimidés au niveau primaire et en b) ce qu'ils font auprès des élèves au niveau intermédiaire. Nous ferons l'analyse et les commentaires concernant les deux sections au terme de la présentation de la section 2. Commençons donc par la section 1 de ce quatrième et dernier volet.

### **1. Intervention des adultes selon les élèves intimidés**

Dans le cadre de la présente recherche, les adultes représentent tous les membres du personnel enseignant et de soutien tels les assistants pédagogiques, les surveillants, les secrétaires, le concierge, la bibliothécaire, les chauffeurs d'autobus, les représentants de l'A.F.S.<sup>21</sup>, le personnel de la garderie « La Coccinelle »<sup>22</sup> ainsi que les parents et gardiens des élèves.

#### **a) Ce que font les adultes auprès des élèves intimidés au niveau primaire**

L'intervention des adultes selon les élèves intimidés au niveau primaire est considérée à travers la 5<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins

---

<sup>21</sup> A.F.S. est l'acronyme pour l'Association des francophones de Surrey. Le siège de cette association se trouve dans un des bureaux de l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

<sup>22</sup> La garderie « La Coccinelle » loue des locaux au sein de l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Elle pourvoit des services de garderie et de programmes préscolaires en français, aux enfants de 30 mois à 5 ans.

feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider ? ».

### Présentation des résultats au niveau primaire

Le tableau 67 montre des options d'intervention d'adulte envers les élèves intimidés de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en faisant référence à la question 5 du sondage (Annexe G), extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider ? ». Le lecteur remarquera qu'il y a plus d'une réponse possible à cette question, donc le nombre de réponses ne correspond pas au total des répondants de chaque niveau scolaire.

**Tableau 67 : Intervention des adultes, sexes, niveau primaire, temps de l'année**

Interventions des adultes	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	11 32 %	11 29 %	11 39 %	9 26 %
<b>Rien</b>	5 15 %	3 8 %	3 11 %	4 12 %
<b>Parlent à ceux qui m'intimident</b>	16 47 %	20 53 %	12 43 %	19 56 %
<b>M'aident à trouver des solutions au problème</b>	12 35 %	16 42 %	6 21 %	8 24 %
<b>Me disent de me débrouiller tout seul</b>	1 3 %	1 3 %	2 7 %	0 0 %
<b>Total des répondants</b>	34	38	28	34

En comparant les réponses des filles et des garçons (Tableau 67 et figures 42 et 43) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :

- le pourcentage de filles admettant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 32 % à 29 %. Ceci représente une diminution de 3 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles disant que les adultes *ne font rien* pour les aider est passé de 15 % à 8 %. Ceci représente une diminution de 7 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles disant que les adultes *parlent* à ceux qui les intimident est passé de 47 % à 53 %. Ceci représente une augmentation de 6 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles disant que les adultes *les aident* à trouver des solutions au problème est passé de 35 % à 42 %. Ceci représente une augmentation de 7 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de filles rapportant que les adultes leur disent de *se débrouiller toutes seules* est demeuré fixe à 3 % les deux temps de l'année.

Ces résultats suggèrent que les filles de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont légèrement plus nombreuses à avoir souffert d'intimidation, le taux d'intimidées étant passé de 68 % à 71 %, après le projet de prévention. Les filles intimidées sont moins nombreuses (7 % de moins) à dire que les adultes ne font rien pour les aider. Les filles intimidées disant que les adultes parlent à ceux qui les intimident sont plus nombreuses (6 % de plus) ainsi que celles disant que les adultes les aident à trouver des solutions (7 % de plus). Peu nombreuses sont les filles disant que les adultes leur disent de se débrouiller toutes seules, aux deux temps de l'année (3 %). Les deux interventions d'adultes le plus fréquemment retenues par les filles aux deux temps de l'année sont parler aux intimidateurs et aider les intimidées à trouver des solutions au problème.

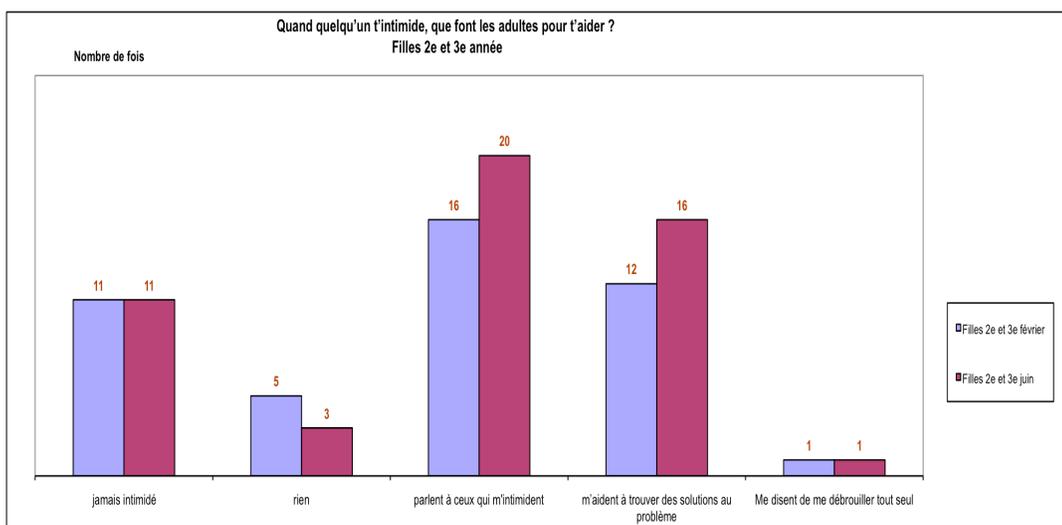
- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons admettant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 39 % à 26 %. Ceci représente une diminution de 13 %;
  - le pourcentage de garçons disant que les adultes *ne font rien* pour les aider est passé de 11 % à 12 %. Ceci représente une augmentation de 1 % après le projet de prévention;

- le pourcentage de garçons disant que *les adultes parlent à ceux qui les intimident* est passé de 43 % à 56 %. Ceci représente une augmentation de 13 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons disant que *les adultes les aident à trouver des solutions au problème* est passé de 21 % à 24 %. Ceci représente une augmentation de 3 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons rapportant que les adultes leur disent *de se débrouiller tout seuls* est passé de 7 à nul après le projet de prévention.

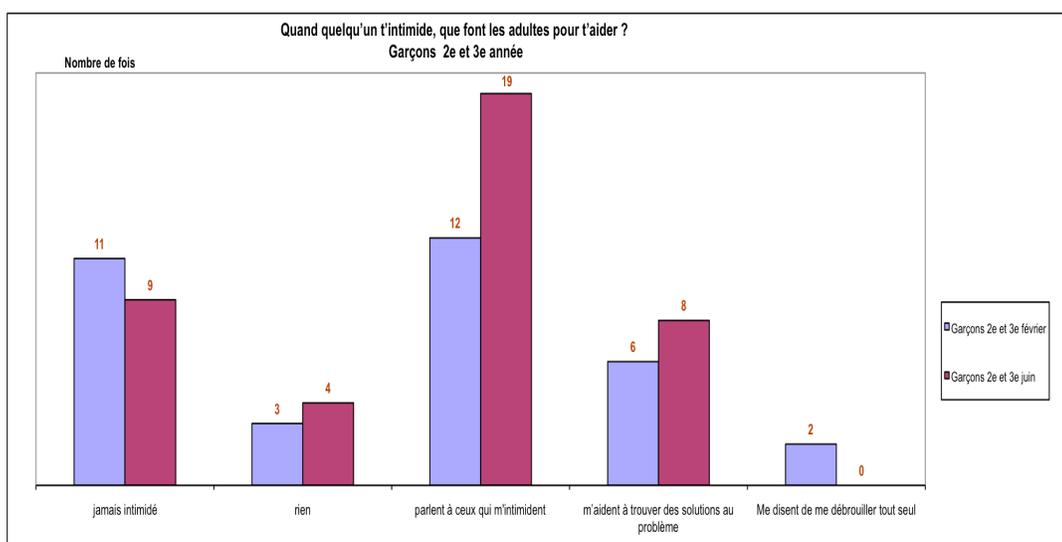
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sont plus nombreux à avoir souffert d'intimidation, le taux d'intimidés étant passé de 61 % à 74 %, après le projet de prévention. Les garçons intimidés sont également légèrement plus nombreux (1 % de plus) à dire que les adultes ne font rien pour les aider. Les garçons intimidés disant que les adultes parlent à ceux qui les intimident sont plus nombreux (13 % de plus) ainsi que ceux disant que les adultes les aident à trouver des solutions (3 % de plus). Il n'y a pas de garçons disant que les adultes leur disent de se débrouiller tout seuls, après le projet de prévention. Les deux interventions d'adultes le plus fréquemment retenues par les garçons aux deux temps de l'année, sont parler aux intimidateurs et aider les intimidés à trouver des solutions au problème.

Les figures 42 et 43 représentent une illustration des données du tableau 67 permettant au lecteur de voir rapidement quelles options d'intervention des adultes sont choisies le plus fréquemment par les élèves intimidés de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009, en faisant référence à la question 5 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider ? ».

**Figure 42 : Intervention des adultes, filles, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 43 : Intervention des adultes, garçons, niveau primaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 68 et 69) concernant les interventions des adultes auprès des élèves intimidés du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année (tableau 67 et figures 42 et 43), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider ? », ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les

garçons du niveau primaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 68 : Test statistique Chi-2, interventions des adultes, filles, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	27	2,48	0,48	-
3 <sup>e</sup> année	49	1,29	0,86	-

**Tableau 69 : Test statistique Chi-2, Interventions des adultes, garçons, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	39	3,68	0,45	-
3 <sup>e</sup> année	26	-	0,69	-

#### **b) Ce que font les adultes auprès des élèves intimidés au niveau intermédiaire**

L'intervention des adultes, selon les élèves intimidés du niveau intermédiaire, est considérée à travers la 4<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Un adulte de l'école intervient-il parfois pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles tu es associé ? ».

#### **Présentation des résultats au niveau intermédiaire**

Le tableau 70 montre des options d'intervention d'adulte auprès des élèves intimidés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année en faisant référence à la question 4 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « Un adulte de l'école intervient-il parfois pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles tu es associé ? ». Les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celle des garçons en un autre groupe. Ce tableau donne une indication numérique de la fréquence

des interventions des adultes auprès des élèves intimidés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année au cours des deux périodes de sondages, en février et en juin 2009.

**Tableau 70 : Intervention des adultes, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année**

Fréquence (intervention d'adultes)	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	12 30 %	27 56 %	16 41 %	24 57 %
<b>Jamais</b>	18 45 %	9 19 %	9 23 %	7 17 %
<b>De temps à autre</b>	9 23 %	10 21 %	13 33 %	9 21 %
<b>Presque toujours</b>	1 3 %	2 4 %	1 3 %	2 5 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 70 et figures 44 et 45) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 30 % à 56 %. Ceci représente une augmentation de 26 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant que *jamais* un adulte n'intervient pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles elles sont associées est passé de 45 % à 19%. Ceci représente une diminution de 26 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un adulte intervient *de temps en temps* pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles elles sont associées est passé de 23 % à 21 %. Ceci représente une diminution de 2 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un adulte intervient *presque toujours* pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles elles sont associées est passé de 3 % à 4 %. Ceci représente une augmentation de 1 % après le projet de prévention;

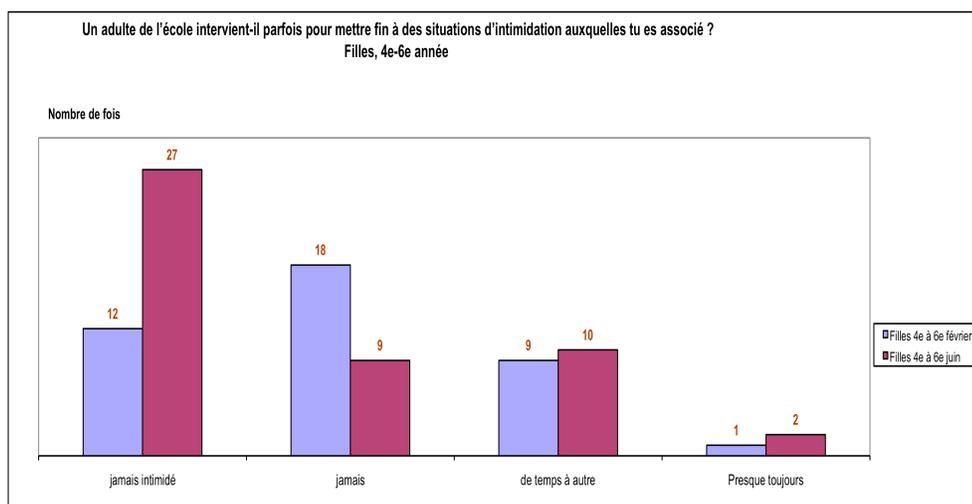
Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont moins nombreuses à avoir souffert de l'intimidation, le taux d'intimidées étant passé de 70 % à 44 %, après le projet de prévention. Les filles intimidées sont moins nombreuses (26 % de moins) à dire qu'un adulte n'intervient jamais pour les aider à mettre fin à des situations d'intimidation dans lesquelles elles sont impliquées. Les filles intimidées disant qu'un adulte intervient de temps en temps sont moins nombreuses également (2 % de moins) et celles disant qu'un adulte intervient presque toujours le sont légèrement plus (1 % de plus).

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons admettant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 41 % à 57 %. Ceci représente une augmentation de 16 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant que *jamais* un adulte n'intervient pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles ils sont associés est passé de 23 % à 17 %. Ceci représente une diminution de 6 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant qu'un adulte intervient *de temps en temps* pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles ils sont associés est passé de 33 % à 21 %. Ceci représente une diminution de 12 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant qu'un adulte intervient *presque toujours* pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles ils sont associés est passé de 3 % à 5 %. Ceci représente une augmentation de 2 % après le projet de prévention;

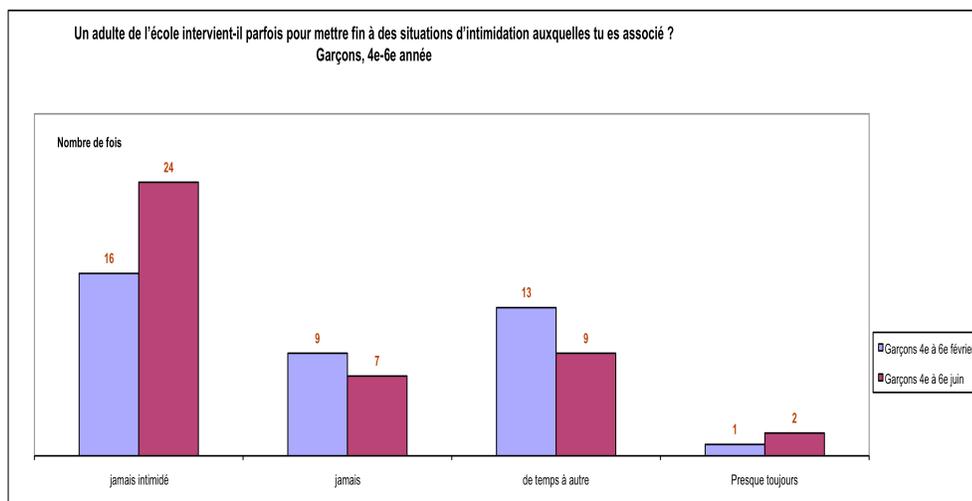
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont moins nombreux à avoir souffert d'intimidation, le taux d'intimidés étant passé de 59 % à 43 %, après le projet de prévention. Les garçons intimidés sont moins nombreux (6 % de moins) à dire qu'un adulte n'intervient jamais pour les aider à mettre fin à des situations d'intimidation dans lesquelles ils sont impliqués. Les garçons intimidés disant qu'un adulte intervient de temps en temps sont moins nombreux également (12 % de moins) et ceux disant qu'un adulte intervient presque toujours le sont légèrement plus (2 % de plus).

Les figures 44 et 45 représentent une illustration des données du tableau 70, permettant au lecteur de voir rapidement, si les adultes interviennent et à quelle fréquence, auprès des élèves intimidés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009.

**Figure 44 : Intervention d'adultes, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 45 : Intervention d'adultes, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



## Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 71 et 72) concernant les interventions des adultes auprès des élèves intimidés du niveau intermédiaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (tableau 70 et figures 44 et 45), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « Un adulte de l'école intervient-il parfois pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles tu es associé ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons de la 5<sup>e</sup> et de la 6<sup>e</sup> année ainsi que pour les garçons de la 4<sup>e</sup> année. En effet, comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour ces groupes d'élèves, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009. En revanche, comme la probabilité p est inférieure à 0,05 pour les filles de la 4<sup>e</sup> année, nous pourrions interpréter la valeur obtenue (0,04) dans le sens où notre projet de prévention a eu un impact sur la variable d'intervention des adultes auprès de ce groupe d'élèves.

**Tableau 71 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, filles, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	-	0,04	*
5 <sup>e</sup> année	35	-	0,07	-
6 <sup>e</sup> année	32	-	0,41	-

**Tableau 72 : Test statistique Chi-2, intervention des adultes, garçons, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	-	0,46	-
5 <sup>e</sup> année	30	-	0,50	-
6 <sup>e</sup> année	35	-	0,70	-

Nous venons de conclure la première section du Volet IV, concernant l'intervention des adultes, selon les élèves intimidés, passons à présent à la section 2 de ce volet et voyons ce que disent les élèves intimidés sur l'intervention de leurs pairs lorsqu'ils se trouvent en situation d'intimidation à l'école.

## **2. Intervention des pairs selon les élèves intimidés**

Dans le cadre de la présente recherche, les pairs représentent tous les élèves, du niveau élémentaire ou secondaire qui interviennent auprès des élèves intimidés pour leur porter appui, assistance ou secours lorsque ces derniers se trouvent en situation d'intimidation à l'école.<sup>23</sup>

### **a) Ce que font les pairs auprès des élèves intimidés au niveau primaire**

L'intervention des pairs selon les élèves intimidés du niveau primaire est considérée à travers la 6<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, les autres élèves essaient-ils de t'aider ? ».

### **Présentation des résultats au niveau primaire**

Le tableau 73 montre la fréquence d'intervention de pairs auprès des élèves intimidés de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année en faisant référence à la question 6 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, les autres élèves essaient-ils de t'aider ? ». Les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe. Ce tableau

---

<sup>23</sup> Nous rappelons au lecteur que l'école Gabrielle-Roy de Surrey comporte deux secteurs séparés au sein du même édifice : celui de l'élémentaire et celui du secondaire (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année). Les élèves des deux secteurs ont de rares contacts entre eux au sein de l'école, mais toutefois, les groupes voyagent ensemble dans les autobus scolaires. Il se peut donc que des élèves du niveau élémentaire souffrant de situations d'intimidation à l'école se confient à des élèves du niveau secondaire. Pour cette raison, l'auteure de la présente recherche a inclus les élèves du niveau secondaire dans le groupe de pairs susceptibles d'intervenir en cas d'intimidation.

donne une indication numérique des interventions des pairs auprès des élèves intimidés de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année au cours des deux périodes de sondages, soit en février et en juin 2009.

**Tableau 73 : Intervention des pairs, sexes, niveau primaire, temps de l'année**

Intervention des pairs	Filles 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	12 35 %	11 29 %	12 43 %	9 26 %
<b>Non</b>	4 12 %	6 16 %	2 7 %	2 6 %
<b>Parfois</b>	15 44 %	18 47 %	8 29 %	18 53 %
<b>Beaucoup</b>	5 15 %	6 16 %	7 25 %	5 15 %
<b>Total des répondants</b>	34	38	28	34

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 73 et figures 46 et 47) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant n'avoir *jamais* été intimidées est passé de 35 % à 29 %. Ceci représente une diminution de 6 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un pair *n'intervient pas* pour essayer de les aider est passé de 12 % à 16 %. Ceci représente une augmentation de 4 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un pair intervient *parfois* pour essayer de les aider est passé de 44 % à 47 %. Ceci représente une augmentation de 3 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un pair intervient *beaucoup* pour essayer de les aider est passé de 15 % à 16 %. Ceci représente une augmentation de 1 % après le projet de prévention;

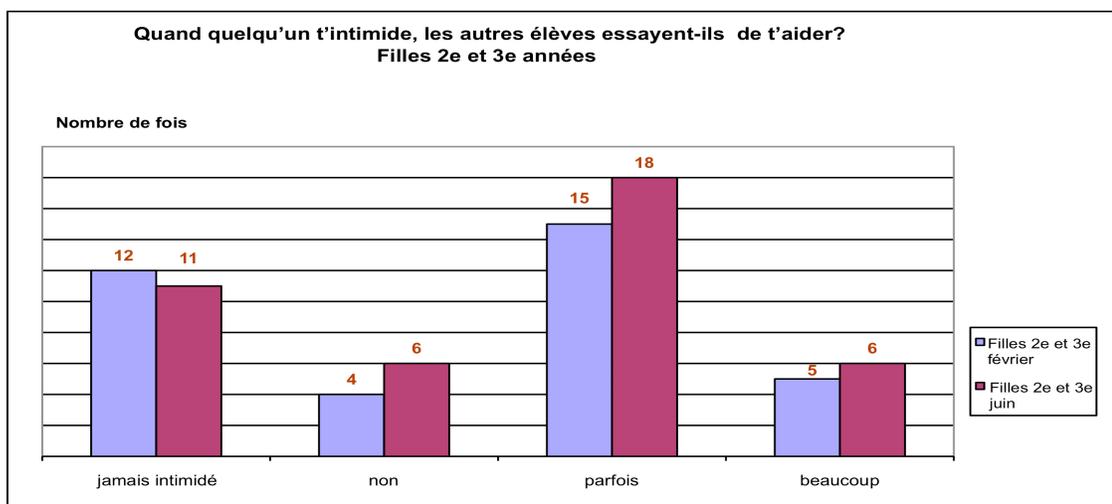
Ces résultats suggèrent que les filles de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année sont proportionnellement plus nombreuses (6 % de plus) à avoir souffert de l'intimidation, le taux d'intimidées étant passé de 65 % à 71 % après le projet de prévention. Les filles intimidées sont plus nombreuses (4 % de plus) à dire qu'un pair n'intervient pas pour essayer de les aider, après le projet de prévention. Les filles intimidées disant qu'un pair intervient parfois pour les aider sont un peu plus nombreuses également (3 % de plus) et celles disant qu'un pair intervient presque toujours pour les aider le sont légèrement plus (1 % de plus), après le projet de prévention.

- Les garçons :
  - le pourcentage de garçons admettant n'avoir *jamais* été intimidés est passé de 43 % à 26 %. Ceci représente une diminution de 17 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant qu'un pair *n'intervient pas* pour essayer de les aider est passé de 7 % à 6 %. Ceci représente une diminution de 1 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant qu'un pair intervient *parfois* pour essayer de les aider est passé de 23 % à 57 %. Ceci représente une augmentation de 34 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de garçons disant qu'un pair intervient *beaucoup* pour essayer de les aider est passé de 25 % à 15 %. Ceci représente une diminution de 10 % après le projet de prévention.

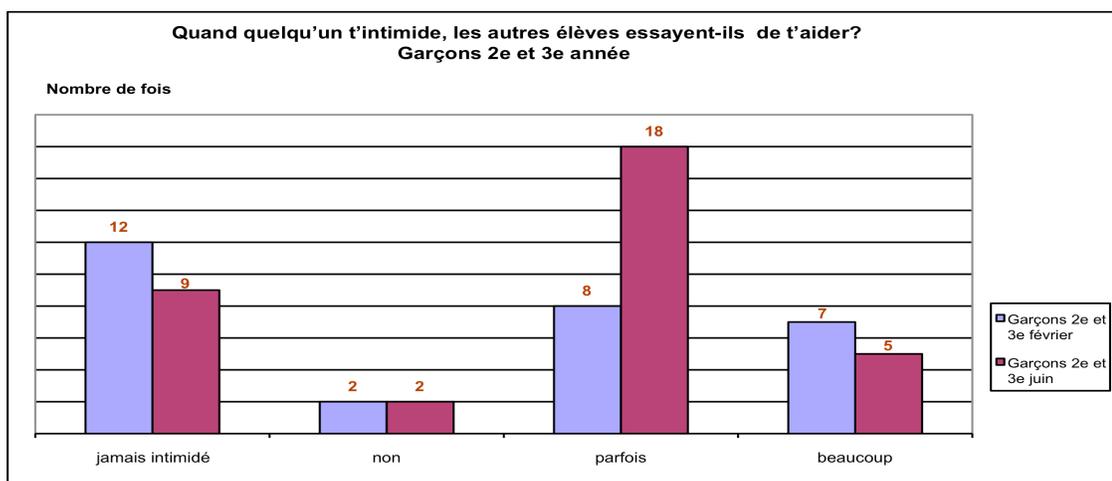
Ces résultats suggèrent que les garçons de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année sont plus nombreux (17 % de plus) à avoir souffert de l'intimidation, le taux d'intimidés étant passé de 57 % à 74 %, après le projet de prévention. Les garçons intimidés sont proportionnellement moins nombreux (1 % de moins) à dire qu'un pair n'intervient pas pour essayer de les aider. Les garçons intimidés disant qu'un pair intervient parfois pour les aider sont plus nombreux (24 % de plus) et ceux disant qu'un pair intervient beaucoup pour les aider le sont moins (10 % de moins), après le projet de prévention.

Les figures 46 et 47 représentent une illustration des données du tableau 73, permettant au lecteur de voir rapidement si les pairs interviennent et à quelle fréquence, auprès des élèves intimidés de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009, en faisant référence à la question 6 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année soit « Quand quelqu'un t'intimide, les autres élèves essaient-ils de t'aider ? ».

**Figure 46 : Intervention des pairs, filles, niveau primaire, temps de l'année**



**Figure 47 : Intervention des pairs, garçons, niveau primaire, temps de l'année**



## Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 74 et 75) concernant les interventions des pairs auprès des élèves intimidés du niveau primaire de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année (tableau 73 et figures 46 et 47), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année, pour la variable « Quand quelqu'un t'intimide, les autres élèves essaient-ils de t'aider ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons au niveau primaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 74 : Test statistique Chi-2 Intervention des pairs, filles, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	27	-	0,56	-
3 <sup>e</sup> année	49	-	0,49	-

**Tableau 75 : Test statistique Chi-2, Interventions des pairs, garçons, niveau primaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
2 <sup>e</sup> année	39	-	0,90	-
3 <sup>e</sup> année	24	-	0,23	-

### **b) Ce que font les pairs auprès des élèves intimidés du niveau intermédiaire**

L'intervention des pairs selon les élèves intimidés du niveau intermédiaire est considérée à travers la 5<sup>e</sup> question du sondage (annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation ? ».

## Présentation des résultats au niveau intermédiaire

Le tableau 76 montre la fréquence d'intervention de pairs auprès des élèves intimidés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année en faisant référence à la question 5 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation ? ». Les réponses des filles ont été combinées en un groupe et celles des garçons en un autre groupe.

**Tableau 76 : Intervention des pairs, sexes, niveau intermédiaire, temps de l'année**

Intervention des pairs	Filles 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année		Garçons 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> Temps de l'année	
	Février	Juin	Février	Juin
<b>Jamais intimidé</b>	12 30 %	26 54 %	17 44 %	24 57 %
<b>Jamais</b>	6 15 %	8 17 %	7 18 %	3 7 %
<b>De temps à autre</b>	14 35 %	8 17 %	9 23 %	9 21 %
<b>Presque toujours</b>	8 20 %	6 13 %	6 15 %	6 14 %
<b>Total des répondants</b>	40	48	39	42

En comparant les réponses des filles et des garçons (tableau 76 et figures 48 et 49) avant et après le projet de prévention, nous voyons que :

- Les filles :
  - le pourcentage de filles admettant n'avoir jamais été intimidées est passé de 30 % à 54 %. Ceci représente une augmentation de 24 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un pair *n'intervient jamais* pour essayer de les aider est passé de 15 % à 17 %. Ceci représente une augmentation de 2 % après le projet de prévention;
  - le pourcentage de filles disant qu'un pair intervient *de temps à autre* pour essayer de les aider est passé de 35 % à 17 %. Ceci représente une diminution de 18 % après le projet de prévention;

- le pourcentage de filles disant qu'un pair intervient *presque toujours* pour essayer de les aider est passé de 20 % à 13 %. Ceci représente une diminution de 7 % après le projet de prévention;

Ces résultats suggèrent que les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont moins nombreuses (24 % de moins) à avoir souffert de l'intimidation, le taux d'intimidées étant passé de 70 % à 56 % après le projet de prévention. Les filles intimidées sont légèrement plus nombreuses (2 % de plus) à dire qu'un pair n'intervient jamais pour essayer de les aider, après le projet de prévention. Les filles intimidées disant qu'un pair intervient de temps à autre pour les aider sont moins nombreuses (18 % de moins) et celles disant qu'un pair intervient presque toujours pour les aider le sont également moins (7 % de moins), après le projet de prévention.

- Les garçons :

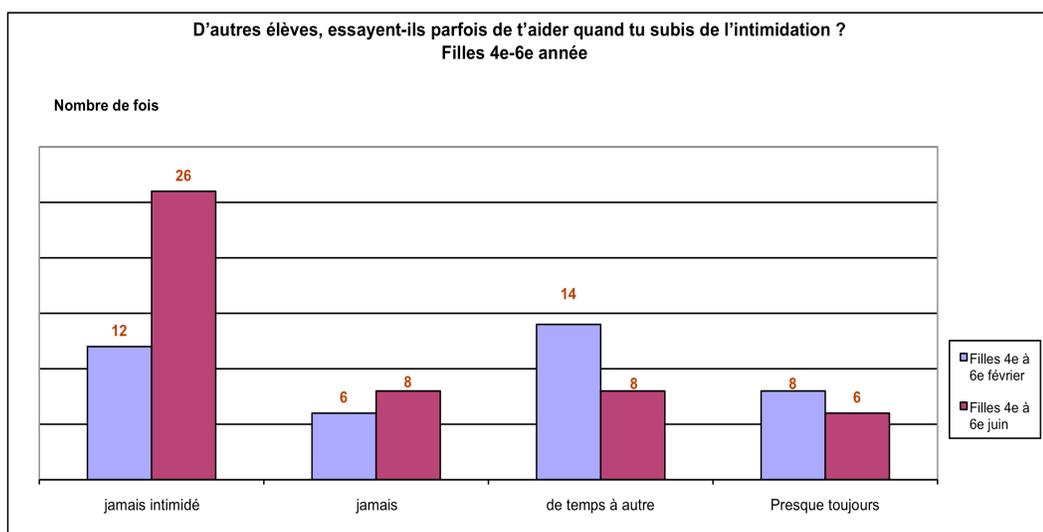
- le pourcentage de garçons admettant n'avoir jamais été intimidés est passé de 44 % à 57 %. Ceci représente une augmentation de 13 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons disant qu'un pair *n'intervient jamais* pour essayer de les aider est passé de 18 % à 7 %. Ceci représente une diminution de 11 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons disant qu'un pair intervient *de temps à autre* pour essayer de les aider est passé de 23 % à 21 %. Ceci représente une diminution de 2 % après le projet de prévention;
- le pourcentage de garçons disant qu'un pair intervient *presque toujours* pour essayer de les aider est passé de 15 % à 14 %. Ceci représente une diminution de 1 % après le projet de prévention;

Ces résultats suggèrent que les garçons de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont moins nombreux (13 % de moins) à avoir souffert de l'intimidation, le taux d'intimidés étant passé de 56 % à 43 % après le projet de prévention. Les garçons intimidés sont moins nombreux (11 % de moins) à dire qu'un pair n'intervient jamais pour essayer de les aider, après le projet de prévention. Les garçons intimidés disant qu'un pair intervient de temps à autre pour les

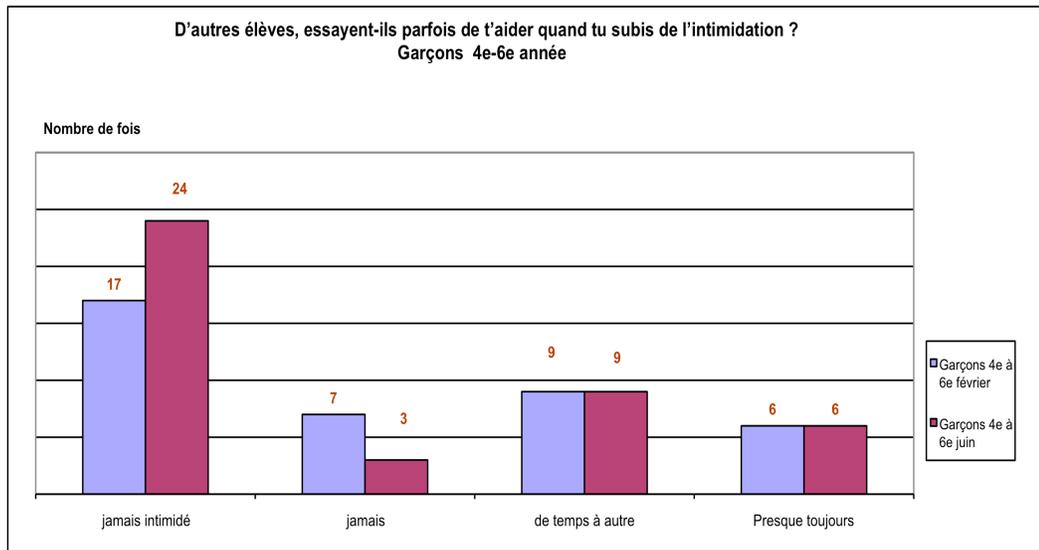
aider sont moins nombreux également (2 % de moins) et ceux disant qu'un pair intervient presque toujours pour les aider le sont moins aussi (1 % de moins), après le projet de prévention.

Les figures 48 et 49 représentent une illustration des données du tableau 76, permettant au lecteur de voir rapidement si les pairs interviennent et à quelle fréquence, auprès des élèves intimidés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, aux deux périodes de l'année, soit en février et en juin 2009, en faisant référence à la question 5 du sondage (Annexe G) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année soit « D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation ? ».

**Figure 48 : Intervention des pairs, filles, niveau intermédiaire, temps de l'année**



**Figure 49 : Intervention des pairs, garçons, niveau intermédiaire, temps de l'année**



### Validité statistique

Les résultats du test statistique Chi-2 (tableaux 77 et 78) concernant les interventions des pairs auprès des élèves intimidés au niveau primaire de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (tableau 76 et figures 48 et 49), indiquent que les différences entre les réponses des deux périodes de l'année pour la variable « D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation ? » ne sont pas statistiquement significatives pour les filles et les garçons du niveau intermédiaire. Comme la probabilité p calculée par le test statistique Chi-2 est supérieure à 0,05 pour les deux niveaux scolaires, il faut conclure qu'il n'y a pas de différence dans la répartition des réponses entre février et juin 2009.

**Tableau 77 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, filles, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	23	-	0,21	-
5 <sup>e</sup> année	35	-	-	-
6 <sup>e</sup> année	32	-	0,17	-

**Tableau 78 : Test statistique Chi-2, intervention des pairs, garçons, niveau intermédiaire**

Niveau scolaire	n	Chi-2	p	≤ 0,05
4 <sup>e</sup> année	17	-	0,14	-
5 <sup>e</sup> année	31	-	0,94	-
6 <sup>e</sup> année	35	-	0,86	-

### **Analyse et commentaires**

En regardant nos données (tableaux 67 et 70 et figures 42-45), nous voyons que les réponses des élèves des niveaux primaire et intermédiaire dénotent, comme dans les volets précédents (I, II et III), que ces derniers ont souffert d'intimidation avant et après le projet de prévention. Il est toutefois difficile de déterminer à quel degré l'intimidation est subie dans les deux niveaux et aux deux temps de l'année, puisque le nombre de réponses des élèves concernant le choix « jamais intimidé » varie parfois de question en question, ceci pratiquement à travers toutes les questions des sondages des niveaux primaire et intermédiaire. Le lecteur pourra vérifier cette anomalie en se référant à tous les tableaux de données dans les quatre volets analysés. Pour illustrer ce point et à titre d'exemple, prenons la question d'intervention des adultes et celle d'intervention des pairs auprès des filles du niveau primaire et comparons le nombre obtenu de réponses au choix « jamais intimidée » dans les deux cas. Pour un nombre égal de répondantes (34) à chacune des deux questions, 11 filles ont répondu « jamais intimidée » à la question d'intervention des adultes et 12 d'entre elles ont répondu « jamais intimidée » à la question d'intervention des pairs, en février 2009. Toutes vérifications faites, nous rappelons au lecteur que les données statistiques contenues dans les tableaux s'inscrivent dans le cadre de la recherche-action tel que mentionné dans le chapitre III de la méthodologie. Par conséquent, les erreurs obtenues

doivent être considérées dans le contexte d'activités humaines où des paramètres tels la planification, la communication, la distribution des rôles et les suivis doivent être considérés minutieusement dans le but d'obtenir et de réaliser les changements voulus (Karsenti et Savoie-Zajc, 2004) tout en réduisant les marges d'erreur dans la collecte des données. Nous tiendrons compte de cette leçon, bien apprise, et nous en ferons part à tous les intervenants qui voudraient poursuivre la recherche-action au sein de l'école Gabrielle-Roy de Surrey d'année en année.

Pour en revenir à l'analyse de nos données concernant l'intervention des adultes auprès des élèves des niveaux primaire et intermédiaire, nous voyons que les adultes de l'école semblent intervenir un peu plus souvent pour arrêter les incidents d'intimidation après le projet de prévention. En effet, en regardant le tableau 67, et en nous référant au choix « les adultes parlent à ceux qui m'intimident », nous voyons que les filles du niveau primaire accusent un taux d'augmentation de 6 % et les garçons de 13 %, après le projet de prévention. Les élèves de ce niveau rapportent également que les adultes les aident à trouver des solutions plus souvent après, qu'avant le projet de prévention, à un taux d'augmentation de 7 % chez les filles et de 3 % chez les garçons. Les garçons sont légèrement plus nombreux (1 % de plus) à rapporter que les adultes ne font rien pour les aider alors que les filles sont 7 % de moins à le dire, après le programme de prévention. Toutefois, aucun garçon n'indique que les adultes lui disent de se débrouiller tout seul après le projet de prévention alors que les filles accusent un taux invariable de 3 % aux deux temps de l'année. Nous retrouvons à peu près le même scénario au niveau intermédiaire (tableau 70) quoique avec des variations un peu plus encourageantes chez les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. En effet, en regardant le choix « un adulte n'intervient jamais » les filles semblent indiquer une amélioration des choses en rapportant une augmentation de 26 % de

l'intervention des adultes en juin 2009, alors que les garçons des mêmes niveaux scolaires accusent une augmentation beaucoup plus modeste de 6 %, après le projet de prévention. Lorsqu'on juxtapose le choix de ne « jamais intervenir » à celui « d'intervenir presque toujours », nous voyons que les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, filles et garçons rapportent des taux semblables variant dans le sens d'une modeste augmentation de 1 % chez les filles et de 2 % chez les garçons pour le choix « intervenir presque toujours », en juin 2009. Lorsque nous pensons que les taux rapportés en février n'étaient pas très hauts pour le choix « intervenir presque toujours » (3 % pour les deux sexes), nous sommes menés à penser que même si les élèves rapportent une plus forte incidence d'intervention de la part des adultes, la fréquence d'intervention n'est pas encore ce que nous souhaiterions qu'elle soit. En effet, les interventions des adultes semblent se situer dans le fait qu'ils interviennent « de temps à autre » plutôt que « toujours », ce qui indiquerait qu'à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, les adultes doivent être plus alertes et plus conscients de l'intimidation vécue par les élèves, afin d'intervenir plus fréquemment pour arrêter les incidents advenant autour d'eux d'une part, et de faire des suivis cohérents et efficaces d'autre part. Néanmoins, cet exercice de développement de la vigilance des adultes va à l'encontre, chez la victime de l'intimidation, de plusieurs choses (Zarzour, 2005) :

- d'une attitude de honte de ne pouvoir se défendre;
- du sentiment d'embarras de se sentir faible par rapport aux autres;
- du sentiment de culpabilité en croyant être responsable et mériter le mépris de l'intimidateur et de ses acolytes;
- du sentiment de peur de la vengeance encore plus redoutable de l'intimidateur, si dénoncé aux adultes;
- de crainte de se faire passer pour un mouchard ou une mauviette;

- la crainte d'une punition insuffisante ou trop sévère envers l'intimidateur, avec effet d'aggraver les choses pour la victime;
- de la loyauté envers des règles préétablies par les élèves et faisant partie d'un code secret qui les lie entre eux, tout en empêchant l'enfant ciblé de révéler à l'adulte son état de victime, en dépit de la souffrance ressentie aux mains de ses assaillants.

Nous voyons d'après les affirmations de l'auteure citée ci-dessus, qu'il n'est pas chose facile pour les adultes de détecter l'intimidation, lorsque les enfants qui en sont le plus gravement ciblés font de tout pour la cacher et donc, la dénoncent le moins possible. De plus, comme nous l'avons vu dans le chapitre II de la recension des écrits, les élèves ont peu confiance en les capacités des adultes de les défendre adéquatement lorsque ces derniers ne sont pas au courant des incidents ou qu'ils choisissent de les ignorer (Barton, 2006). Cela dit, nos données de recherche ne semblent pas être dénuées de l'espoir d'améliorer les choses même si nous avons vu à travers les résultats du test statistique Chi-2 (tableau 71), que la probabilité  $p$  est inférieure à 5 % seulement pour les filles de la 4<sup>e</sup> année ( $p = 0,04$ ), nous permettant de nous prononcer de manière statistiquement favorable concernant la variable d'intervention des adultes auprès de ce groupe d'élèves, depuis la mise en œuvre du programme de lutte contre l'intimidation. Nous reconnaissons que de manière générale, il est difficile d'arriver à des conclusions exactes à la suite de l'analyse des résultats de sondages, et ce, en raison des différences peu significatives statistiquement parlant, des réponses obtenues en juin à comparer à celles reçues en février, avant la période d'intervention et de la mise en œuvre du programme « Pleins feux sur l'intimidation ». Par ailleurs, les constats de recherche tendent à démontrer que toute initiative d'amélioration de l'intimidation au sein d'une communauté scolaire requière non seulement la considération du facteur temps (Barton, 2006) mais également celle du facteur

humain (Suckling et Temple, 2001; O'Moore et Minton, 2004; Cowie et Jennifer, 2008). Ceci sous-entend que la prise de conscience de la fréquence de l'intimidation au sein de l'école ainsi que l'engagement soutenu des intervenants pour la combattre sont des points à retenir dans la réussite de toute initiative visant l'échec de l'intimidation. Nous venons également de voir que la dynamique de l'intimidation inclut des facteurs que les adultes gagneraient à connaître pour mieux intervenir auprès des élèves. À cet effet, à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous poursuivons notre réflexion dans le cadre de la recherche-action en nous posant d'importantes questions telles :

- Comment convaincre le personnel de l'école que leur formation et donc leur participation aux séances de formation sur l'intimidation sont d'une importance capitale pour le succès du programme de prévention de l'intimidation ? Pour amenuiser les incidents, il faut d'abord être en mesure de reconnaître que nous avons un problème d'intimidation (Robichaud, 2003) et ensuite être suffisamment motivés pour vouloir apprendre à intervenir efficacement auprès des élèves qu'ils soient victimes, intimidateurs ou témoins (Coloroso, 2003);
- Comment convaincre tous les enseignants de continuer à enseigner les leçons sur l'intimidation, de saisir les moments justes pour le faire, surtout lorsque des collègues portent à leur attention des problèmes d'intimidation impliquant certains de leurs élèves ? Une enseignante de l'école le décrit en ces termes : « Il y a encore de l'intimidation, mais certains enseignants ne veulent pas le reconnaître parce qu'ils se sentent visés si c'est un de leurs élèves qui le fait » (Enseignante à l'école Gabrielle-Roy de Surrey);
- les adultes sont responsables de s'assurer que la loi du plus fort n'est pas une valeur que les élèves devraient retenir à l'école pour gérer leurs interactions sociales

(Robichaud, 2003). Est-ce que la gravité du problème de l'intimidation et des conséquences qui en découlent n'a pas encore été entièrement saisie par le personnel de l'école Gabrielle-Roy de Surrey ? Il serait souhaitable que le personnel adopte l'attitude de ce membre du CPVI qui déclare « Avant le lancement du programme, je ne pensais pas que l'intimidation était réelle ici à Gabrielle Roy, bien que je savais qu'il y avait des conflits entre les élèves (bagarres, disputes, etc.). Avec le programme, je fais plus attention à ce que les enfants vivent. Je suis devenue plus attentive aux problèmes qu'ils viennent me rapporter » (membre du CPVI);

- Comment allons-nous nous assurer que les adultes ne souffrent pas d'épuisement professionnel, à force de s'engager et de déployer des efforts à tenter d'amenuiser les incidents d'intimidation survenant presque quotidiennement à l'école, en même temps qu'assumer toutes leurs obligations professionnelles liées à leurs tâches respectives ?
- Comment allons-nous nous y prendre pour assurer que l'école respecte son mandat de protéger tous les élèves ?

Il est évident que nos questions ne s'arrêtent pas ici et que notre réflexion comporte d'autres dimensions telle celle de l'intervention des pairs par exemple. À ce sujet, poursuivons notre analyse en nous penchant à présent sur la section 2 de ce volet, portant sur le rôle joué par les pairs auprès des élèves intimidés.

En regardant les tableaux 73 et 76 ainsi que les figures 46 à 49 nous voyons que les réponses des élèves des niveaux primaire et intermédiaire dénotent de la présence de l'intimidation dans les deux groupes avant et après le projet de prévention. Comme nous l'avons constaté dans l'analyse de la question précédente, les rapports sont en faveur d'une

augmentation de l'intimidation du côté primaire et d'une diminution de cette dernière du côté intermédiaire. En effet, au niveau primaire, les filles sont 6 % plus nombreuses à en avoir souffert, les taux d'intimidées passant de 65 % à 71 % après le projet de prévention. Les garçons sont 17 % plus nombreux, les taux passant de 57 % à 74 % en juin 2009. Du côté intermédiaire, les taux passent de 70 % à 46 % pour les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et de 56 % à 43 % pour les garçons de mêmes niveaux scolaires. Concernant l'intervention des pairs, les filles des niveaux primaire et intermédiaire s'accordent pour dire que les pairs interviennent moins souvent pour les aider après le projet de prévention. En effet, les filles du niveau primaire accusent une réduction de 4 % de l'intervention des pairs, les taux passant de 88 % à 84 % en juin 2009. Les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année accusent quant à elles, une réduction de 2 % de l'intervention des pairs, les taux passant de 85 % à 83 % en juin 2009. Nous constatons néanmoins, que les différences dans les deux niveaux, entre février et juin, sont d'ordre négligeable d'une part, et que les taux d'intervention dans les deux niveaux sont élevés d'autre part. Du côté des garçons, nous assistons à la situation inverse à celle des filles où le nombre d'interventions des pairs augmente pour les deux niveaux. En effet, les garçons de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année accusent une augmentation de 1 % de l'intervention des pairs, les taux passant de 93 % à 94 % en juin 2009. Les garçons du niveau intermédiaire quant à eux, accusent une augmentation de 11 % de l'intervention des pairs, les taux passant de 82 % à 93 % après le projet de prévention. Les différences entre les niveaux primaire et intermédiaire se font ressentir également concernant le choix de l'intervention « parfois » des pairs. Les élèves du niveau primaire rapportent une intervention plus élevée des pairs que les élèves du niveau intermédiaire, aux deux temps de l'année. De plus, les élèves du niveau primaire accusent une augmentation des interventions, tandis que ceux du niveau intermédiaire témoignent d'une diminution des

interventions. En effet, en juin 2009, les filles de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> année rapportent un taux d'intervention de 47 %, une augmentation de 3 % par rapport à février 2009. Les garçons du niveau primaire rapportent un taux d'intervention de 53 %, donc une augmentation appréciable de 24 % après le projet de prévention. Les élèves du niveau intermédiaire rapportent un taux moindre d'interventions concernant le choix « de temps à autre », après le projet de prévention. En effet, les filles de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année rapportent un taux d'intervention de 17 %, une diminution de 18 % par rapport à février 2009, tandis que les garçons de mêmes niveaux scolaires rapportent un taux d'intervention de 21 %, ce qui représente une diminution de 2 % après le projet de prévention. Les différences entre le nombre d'interventions des pairs entre le niveau primaire et intermédiaire peuvent être expliquées en partie, par le fait que les élèves promoteurs de la paix, recrutés exclusivement au niveau intermédiaire, étaient présents dans la cour de récréation et ailleurs dans l'école pour intervenir auprès des élèves plus jeunes, aux deux temps de l'année. Il y avait, par ailleurs, plus d'élèves promoteurs de la paix intervenant auprès des élèves du niveau intermédiaire en février, qu'en juin 2009<sup>24</sup>. À travers nos observations, au cours de la recherche-action, nous avons constaté que la majorité des élèves de la 6<sup>e</sup> année quittent le programme au bout de trois mois de service, pour plusieurs raisons :

- ils sont impliqués dans des activités para scolaires sportives et autres, durant la récréation du dîner, où leur présence est la plus requise;

---

<sup>24</sup> Nous rappelons au lecteur que le programme de promotion de la paix a précédé la présente recherche d'une année. De plus, au niveau intermédiaire, seulement les élèves de la 4<sup>e</sup> année ont bénéficié de l'aide de leurs pairs promoteurs de la paix, vu qu'une des exigences du programme est d'avoir une avance de deux années scolaires sur les élèves auprès de qui intervenir, la raison fondamentale pour cela étant d'assurer la sécurité des promoteurs de la paix (voir Annexes A et B).

- ils favorisent l'interaction avec les pairs ainsi que jouer pendant les temps de récréation, au rôle de promoteurs de la paix qui limite considérablement leur temps et occasions de jouer avec les autres;
- ils tendent à entrer en conflit avec leurs pairs et deviennent parfois des intimidateurs eux-mêmes, ce qui entraîne leur mise à pied du programme;
- ils se font intimider par des élèves de leur âge en devenant des cibles de taquineries et de moqueries, parfois même de violence, car les intimidateurs de l'école se sentent menacés par leur présence dans la cour d'école.

Cela dit, nous reconnaissons qu'il y a d'autres explications possibles aux résultats de l'analyse des sondages concernant la fréquence de l'intervention des pairs auprès des élèves intimidés. Toutefois, nous savons qu'à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous devons multiplier nos efforts ainsi qu'améliorer et ajuster nos approches à la lumière de nos expériences d'une part, ainsi qu'à la lumière des connaissances que nous acquérons à travers les recherches qui se font au sujet de l'intervention des pairs, d'autre part. Nous avons appris par exemple, que la formation des promoteurs de la paix doit se faire régulièrement, pour leur rappeler l'importance du rôle de leadership qu'ils sont appelés à jouer auprès de leurs pairs et en même temps, pour les outiller adéquatement par rapport à des situations difficiles auxquelles ils font face de temps à autre, tel le manque de respect de la part de certains pairs, ou l'attaque des intimidateurs. Par ailleurs, nous avons constaté que certains élèves insistent à devenir des promoteurs de la paix, alors que leur comportement témoigne parfois, d'un manque au niveau des habiletés sociales avec leurs pairs. Une enseignante de l'école illustre ce point à travers la remarque suivante :

Certains des élèves de ce groupe sont des rejetés et des enfants qui ont du mal à avoir des relations avec leurs pairs. Je le dis parce que certains de mes élèves qui sont exclus du groupe d'amitiés ont choisi de joindre

le programme des promoteurs de la paix. Ils se sentent utiles et importants de cette manière parce que les plus jeunes élèves leur demandent de l'aide. Ils se protègent en quelque sorte en jouant ce rôle auprès des petits (Enseignante à l'école Gabrielle-Roy de Surrey).

Ce rôle joué par les promoteurs de la paix n'est pas moindre et il semble les qualifier comme des partenaires inestimables des adultes, dans la lutte contre la violence et l'intimidation. Phillips, Linney et Pack (2008) nous indiquent que l'intimidation vue par les élèves et celle perçue par les adultes sont très différentes. Ils parlent de la maltraitance visible et de la maltraitance invisible. Les adultes voient la maltraitance visible en termes d'armes, de gangs, de bagarres et d'intimidation directe. Toutefois expliquent-ils, ces formes de maltraitance sont relativement rares par rapport aux incidents de cruauté, de violence et d'intimidation, vécus quotidiennement par des élèves à l'école. Craig et Pepler (1998) avaient démontré à travers leur recherche sur l'intimidation dans la cour d'école, que la perception des adultes et des élèves de l'intimidation, dénote d'un écart gigantesque entre ce que les adultes voient et ce que les élèves voient. En effet, les adultes interrogés ont rapporté intervenir tout le temps pour arrêter des incidents d'intimidation, alors que les élèves ont répondu que les adultes intervenaient dans 4 % des cas seulement. Ce qui échappe à la vision des adultes selon Phillips, Linney et Pack (2008) peut être illustré à travers un iceberg représentant l'intimidation et dont 85 % du volume total se trouve submergé. Les adultes voient 15 % en terme de la maltraitance visible décrite plus haut, et les élèves en voient les 85 % qui sont cachés, à l'insu des adultes. Ce 85 % illustre la maltraitance invisible que les auteurs définissent comme étant l'intimidation moins apparente et qui se présente sous forme d'insultes, de taquineries, de rumeurs, de commérages, de provocations, d'exclusion délibérée, d'agression relationnelle, d'intimidation cybernétique et de contact physique non sollicité tel pousser, heurter, faire

des croche-pieds, ou saisir brutalement. Nous voyons donc, à travers les constats de ces auteurs, que l'intervention des pairs n'est pas un élément à ignorer ni à négliger comme moyen d'intervention de lutte contre l'intimidation. En considérant ce que disent certains élèves promoteurs de la paix, il semblerait que nous nous acheminons dans la bonne direction à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Voici quelques commentaires recueillis lors d'entrevues semi-dirigées :

Maintenant, j'arrête l'intimidation entre les amis dans la cour d'école. J'ai commencé à voir après 3 mois, des élèves qui aident les autres et qui veulent être des promoteurs de la paix. Ils voient qu'ils peuvent parler aux autres et les aider. J'ai découvert que j'ai confiance en moi et que je suis capable d'aider les autres davantage. (Promoteur 2).

Une enseignante de l'école a dit lors d'une entrevue semi-dirigée :

Mes élèves reconnaissent plus les incidents d'intimidation depuis qu'on en parle en classe. Ils me les rapportent plus aussi. Quand quelqu'un dans la classe fait de l'intimidation à un pair, certains élèves le rappellent à l'ordre en lui demandant d'arrêter et en lui indiquant qu'il fait de l'intimidation. À ce moment, on en discute et on essaye de trouver des solutions ensemble. J'ai un élève en particulier, qui se distingue des autres parce qu'il court toujours à la défense de ses pairs, amis ou pas. (Enseignante à l'école Gabrielle-Roy de Surrey).

Sur ces propos, nous concluons le volet IV se rapportant à la quatrième question de la présente recherche. Nous venons de voir et de discuter de l'importance des interventions des adultes et des pairs dans la lutte contre la violence et l'intimidation. Passons maintenant à la dernière partie de cette recherche, portant sur la conclusion et les recommandations, en faisant une brève récapitulation des objectifs que nous avons visés au début de notre recherche, ainsi que des points saillants que nous avons relevés lors de l'analyse de nos données de sondage et de la recherche-action que nous poursuivons à l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

## CONCLUSION

À la suite de fréquentes observations d'incidents d'intimidation survenant sur le terrain de l'école, l'auteure de la présente recherche a jugé bon de former une équipe de travail, le CPVI, pour mettre en œuvre un programme ayant comme but de faire échec à l'intimidation, en février 2009. La présente recherche qui s'est faite auprès des élèves du niveau élémentaire de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de l'école Gabrielle-Roy de Surrey, en Colombie-Britannique, visait trois objectifs. Tout d'abord, il s'agissait de savoir si la mise en œuvre des leçons extraites du programme « Pleins feux sur l'intimidation » aurait un impact mesurable au bout de trois mois d'implantation, sur le comportement des élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, en amenuisant les incidents d'intimidation à l'école. Parallèlement à cet objectif, la question de la formation et de l'engagement soutenu du personnel de l'école a été considérée et analysée pour déterminer s'il y avait une relation entre la formation et l'engagement des intervenants et le comportement des élèves en terme d'une diminution des incidents d'intimidation traditionnelle et cybernétique, à courte échéance. De plus, comme cette recherche est venue s'inscrire dans une initiative de recherche-action commencée à l'école une année auparavant, la participation d'élèves promoteurs de la paix a été considérée pour savoir si leur intervention auprès de leurs pairs intimidés réussissait à améliorer le climat de l'école Gabrielle-Roy de Surrey.

Pour répondre aux objectifs de recherche, nous nous sommes posé quatre questions ayant pour but de renseigner l'école sur la fréquence de l'intimidation avant et après le projet de prévention. La première question portait sur la fréquence de l'expérience des élèves de l'école avec l'intimidation traditionnelle et cybernétique sous trois points de vue : celui de l'enfant intimidé, celui de l'enfant intimidateur et celui de l'enfant témoin. La deuxième était de savoir ce que faisaient les élèves intimidés en réponse aux agressions

subies. À travers la troisième question, nous avons cherché à identifier les endroits où l'intimidation avait lieu à l'école et la dernière question était de savoir si la formation du personnel scolaire ainsi que la participation d'élèves promoteurs de la paix au programme d'échec amélioreraient le climat de l'école.

Le lecteur se souviendra que l'initiative de faire échec et de prévenir l'intimidation, étalée sur une période minimale de deux ans, s'insère dans une démarche de changement de culture et de climat à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nécessitant un engagement à court et à long terme des principaux acteurs à savoir, les membres du personnel enseignant et de soutien, les élèves et les parents. Cela dit, même si statistiquement parlant, le programme ne semble pas avoir réussi pour le moment à amenuiser les incidents de violence et d'intimidation vécus par les élèves, l'équipe administrative, tout en respectant la démarche entreprise d'une recherche-action, poursuivra sa réflexion, en prenant un moment de recul, en se penchant sur les données quantitatives et qualitatives de cette recherche et en continuant son dialogue, tout en multipliant les occasions d'intervention à travers les moyens jugés le plus efficaces. Selon l'étude de Suckling et Temple (2001), il est naïf de croire en des changements rapides lors d'une initiative, dès son implantation. De plus, la mise en œuvre d'un programme à lui seul n'est pas suffisante pour donner des résultats significatifs par rapport à l'intimidation qui subsiste et qui est inhérente à nombreuses communautés scolaires (Zarzour, 2005). Les recherches d'Olweus (1993) nous apprennent qu'il faut une période minimale de deux ans avant d'obtenir des changements allant jusqu'à 50 % dans la diminution de l'intimidation dans une école. D'autres recherches soumettent qu'en plus du facteur temps, il ne faut pas négliger l'aspect de la supervision, de la fidélité, du contrôle et des suivis réguliers dans les processus de mise en œuvre d'un programme (Robichaud, 2003 ; Smith *et al.*, 2004 dans Hirschstein *et al.*, 2007).

La recherche-action proprement dite à l'école Gabrielle-Roy en est encore au stade de l'exploration, des observations, de la conception d'un protocole de suivis adéquats et précis, et de la prise de décisions au fur et à mesure que le temps avance. Elle a permis de rallier la communauté scolaire à un problème reconnu par tous comme étant suffisamment sérieux pour prendre des mesures d'intervention visant à le cibler et à y trouver des solutions. En tenant compte des initiatives entreprises à ce jour, nous nous rendons compte que nous poursuivons nos efforts dans la bonne direction puisque les observations et commentaires d'enseignants, d'élèves promoteurs de la paix et même de certains parents, s'avèrent optimistes et encourageants comme en témoigne cette enseignante : « Il y a plus de tolérance de compréhension et d'indulgence » (Membre du CPVI). Une promotrice de la paix le décrit de la manière suivante :

Avant d'être une PDP [promotrice de la paix], il y avait des élèves qui m'intimidaient, mais après les réunions [de formation] des promoteurs de la paix et le programme de notre école sur l'intimidation, j'ai appris à m'affirmer et les autres ont compris qu'ils me faisaient mal et que je ne prenais pas leurs actions comme des blagues. Maintenant nous sommes meilleurs amis. Le programme a changé les choses pour moi [...] ça change la vie des autres en mieux, j'adore être une promotrice de la paix. Je peux aider ceux qui se font intimider. Il y a des petits qui viennent me dire : « j'adore que tu es agent de la paix, car tu nous aides beaucoup et on aime ça » (promotrice de la paix).

Les parents aussi ont leur mot à dire, de façon informelle lorsqu'ils rencontrent la chercheuse dans les corridors de l'école. Souvent, j'ai entendu des commentaires tels : « Nous sommes reconnaissants à l'école d'intervenir très vite une fois informée d'incidents ciblant mon enfant, maintenant il est plus heureux de venir à l'école. ».

Par ailleurs, la recherche à travers la collecte de données quantitatives a permis d'identifier plusieurs choses. Tout d'abord, nous sommes conscients que l'intimidation existe bel et bien à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, à tous les niveaux scolaires de

l'élémentaire et qu'elle revêt les trois types décrits dans la littérature à savoir, l'intimidation directe, indirecte et cybernétique à un moindre degré. De plus, elle nous apprend que l'intimidation survient un peu partout dans l'école et à des endroits de prédilection tels les salles de classe et la cour d'école. Elle nous apprend aussi que les élèves font plus souvent appel à l'aide d'un adulte sachant à qui se confier en cas d'incidents. La recherche nous informe également que même si les adultes assument un rôle un peu plus proactif pour arrêter les incidents, ils n'interviennent pas encore de manière significative. Ces données vont certainement alimenter notre démarche dans le cadre de la recherche-action qui vise à faire prendre conscience aux adultes de la fréquence de l'intimidation subie par les élèves et d'intervenir auprès de ces derniers chaque fois qu'un incident survient.

Parallèlement à ces informations, les observations d'incidents d'intimidation et les rapports de surveillants et d'enseignants continuent de faire leur apparition quasi quotidiennement sur le bureau de la directrice adjointe, la chercheuse en l'occurrence. Ceci nous pousse à réfléchir davantage et à essayer de trouver les raisons pour lesquelles l'intimidation et la violence entre les élèves persistent, en dépit des enseignements administrés en classe et lors des rassemblements d'école. Dans certains cas, nous avions espéré qu'en recrutant des élèves à potentiel d'intimidateurs au sein du groupe des promoteurs de la paix, nous aurions vu des changements positifs en eux à travers leur nouveau rôle de leadership. Nous nous sommes vite rendu compte toutefois, que cela ne fonctionnait pas et que ces enfants devenaient des oppresseurs dans la cour d'école en imposant leurs règles et leurs points de vue aux pairs auprès desquels ils étaient censés intervenir gentiment en donnant le bon exemple. De plus, nous avons dû reconsidérer la question d'âge approprié pour un promoteur de la paix. En effet, les élèves de la cinquième et sixième année ont été retenus pour jouer ce rôle de manière plus efficace auprès de leurs

pairs plus jeunes qu'eux. En outre, nous avons appris que pour les élèves des niveaux scolaires de quatrième, cinquième et sixième année, il était plus approprié que des surveillants adultes gèrent les incidents ayant lieu dans leur groupe d'âge, évitant ainsi des conflits potentiels. Par ailleurs, la chercheuse a découvert un élément crucial au cours de la recherche-action et à travers son rôle d'administratrice, un aspect souvent ignoré par les intervenants auprès des élèves, à savoir celui de conduire une enquête approfondie des incidents avant de libeller les élèves comme intimidateurs ou victimes. Souvent, par crainte de représailles, les élèves ne disent pas toute la vérité et cachent certains éléments importants concernant le rôle qu'ils jouent dans la dynamique de l'intimidation. Par ailleurs, d'autres élèves agissent de la sorte par crainte des conséquences que l'école ou leurs parents leur imposeront en réponse à des gestes mal intentionnés envers leurs camarades. C'est un peu dans ce contexte que Zuniga (1994 dans Hébert, 2004) déclare qu'il est impossible de dégager tous les éléments de réussite ou d'échec d'un programme à travers quelques questions et outils d'évaluation, puisque la recherche à elle seule ne peut inclure des variables telles les facteurs sociaux qui eux jouent un rôle très important dans la recherche de solutions pour contrer la violence et l'intimidation.

La présente étude est donc venue appuyer la recherche-action dans la mesure où nous avons identifié des éléments importants à la réussite de l'initiative de contrer l'intimidation à l'école. Ceci nous mène donc à parler de quelques points faibles de la recherche quantitative et qualitative.

### **Quelques points faibles et limites du projet de recherche**

Comme tout travail de recherche, ce projet a des points faibles et des limites. Tout d'abord, il faut souligner que cette étude est venue se greffer au sein d'une recherche-action où l'engagement continu de tous les intervenants de l'école a été identifié comme facteur

crucial dans la réussite de l'initiative de faire échec à l'intimidation. Donc certains points faibles et limites de l'étude se retrouvent tant au niveau de la collecte des données quantitatives – les sondages – que qualitatives – les entrevues semi-dirigées – que l'approche méthodologique (recherche-action). En considérant la sélection des instruments de collecte des données et plus particulièrement les questionnaires, nous constatons qu'ils contiennent plusieurs anomalies ou défis. Rappelons que cette étude s'insérait dans une démarche de recherche-action entreprise en 2008 et que les outils de données quantitatives utilisés en février 2009 provenaient de trois sources, à savoir, du programme (Annexe D) « Pleins feux sur l'intimidation », de la recherche de Raskauskas et Stoltz (2007) (Annexe G) et de « The Society for Safe and Caring Schools » (Annexe G). Nous avons donc dû utiliser ces mêmes outils lors de la cueillette en juin 2009. Tout d'abord, la façon dont les questions ont été formulées pose problème, particulièrement en milieu francophone minoritaire et reconnaissant l'âge des élèves sondés. Dans certaines questions, nous avons relevé un registre de langue mal adapté à l'âge et au niveau scolaire des élèves. Par exemple, la question « Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider ? » contenue dans le questionnaire adressé aux élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, extrait du programme « Plein feux sur l'intimidation » offre le choix suivant aux élèves : « ils me disent de me tirer d'affaire tout seul ». Les élèves ne sont pas familiers avec cette expression, ils comprennent mieux « se débrouiller tout seul ». Dans le questionnaire adressé aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, la question « Que fais-tu lorsque quelqu'un t'intimide à l'école ? » extraite du programme « Plein feux sur l'intimidation » offre le choix suivant aux élèves : « je feins l'indifférence ». Les élèves ne comprennent pas cette expression et seraient plus en mesure de faire un choix adéquat avec le synonyme « je fais comme si rien n'est arrivé ».

En deuxième lieu, les questionnaires provenant des trois sources que nous venons de mentionner comportaient une multiplicité de gabarits avec des choix de réponses vagues. À titre d'exemple, dans le questionnaire adressé aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, extrait de la recherche de Raskauskas et Stoltz (2007) (Annexe G), on retrouve, dans toutes les questions, les choix suivants de réponses : « ça me ressemble de faire ça; ça me ressemble un peu de faire ça; ça me ressemble beaucoup de faire ça ». Dans le sondage (Annexe D) extrait du programme « Pleins feux sur l'intimidation » adressé aux élèves de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, nous retrouvons le choix suivant de réponses dans deux questions sur 7 : « de temps à autre; bien des fois; parfois; beaucoup ». Dans le sondage de la même source, adressé aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, nous retrouvons le choix suivant de réponses à 6 questions sur dix : « une ou deux fois; quelques fois; tout le temps; de temps à autre; souvent; presque toujours ». Ce genre de choix de réponses ne se prête pas bien à une analyse de fréquence d'intimidation puisqu'il n'y a pas de référence au temps (jour, semaine, mois ou année) lorsque nous posons une question telle : « Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école ? » (Annexe D).

En troisième lieu, faire passer les deux parties de sondages (Annexes D et G) en deux périodes séparées par un ou plusieurs jours en février et en juin, aux élèves des niveaux primaire et intermédiaire, a entraîné une perte ou un gain dans le nombre de répondants en février et en juin (voir chapitre III de la méthodologie) dû à des absences, changements d'avis de la part de certains élèves, erreurs de la part d'enseignants dans le respect des consignes d'administration des sondages, absence d'enseignants qui avaient confié la tâche à des suppléants sans directives précises sur les listes d'enfants autorisés ou non à prendre part aux sondages. Nous avons relevé par conséquent quelques anomalies et entre autres, le nombre de questionnaires recueillis en février différait du nombre recueilli

en juin (voir les nombres de répondants aux deux temps de l'année dans tous les tableaux contenus dans le chapitre IV).

En quatrième lieu, la recherche est devenue plus complexe lorsqu'en cours de route la chercheuse a réalisé que les sondages des groupes du niveau primaire et intermédiaire extraits du programme « Pleins feux sur l'intimidation » (Annexe D) étaient différents du point de vue de la construction de phrase, du contenu et du choix de réponses. À titre d'exemple, au niveau primaire, la question suivante a été posée « De quelles façons as-tu été intimidé cette année ? » avec les choix de réponses suivants : « taquineries; coups de pied; coups; traité de tel ou tel nom; exclu des jeux ». Au niveau intermédiaire, la question équivalente a été posée, mais avec des choix plus nombreux à l'intérieur d'un même choix : « traité de toutes sortes de noms, taquiné; coups de pied, coups de poing, poussées; on m'a ignoré, tenu à l'écart; menacé, contraint sous la menace ».

Finalement, certains questionnaires n'étaient pas numérotés. Il subsistait donc un doute à savoir si les sondages de la première et deuxième partie appartenaient réellement au même élève. Au moment de la saisie des données, les personnes chargées de cette tâche ont pris la décision d'associer les questionnaires non numérotés sur la base de leur séquence dans les boîtes qui leur ont été remises par la chercheuse et livrées par la poste. Par ailleurs, certains sondages manquaient de précision quant au sexe et au niveau scolaire des élèves. De plus, les questionnaires d'une classe de première année ont été oubliés dans les comptes, mais retrouvés un peu tard, entraînant la décision de la part de la chercheuse d'éliminer le niveau de première année de la recherche.

En plus des difficultés que nous venons de mentionner concernant le projet de recherche, nous avons relevé des défis en rapport avec le milieu même de l'école Gabrielle-

Roy de Surrey et au choix méthodologique de la recherche-action. C'est ce que nous allons aborder dans la section qui suit.

### **Quelques défis additionnels particuliers au milieu et limites du choix méthodologique de la recherche-action**

L'école Gabrielle-Roy est caractérisée par des changements d'année en année dans les effectifs des intervenants auprès des élèves. Par conséquent, une difficulté rencontrée par la chercheuse est celle de la stabilité et de la continuité non seulement au niveau des membres du CPVI mais également au niveau des enseignants titulaires de classe, des aides-enseignants et des surveillants. En effet, au cours des deux dernières années donc depuis le commencement de la recherche-action, le comité a perdu six membres, trois à la fin de l'année scolaire 2007-2008 représentant le primaire et l'intermédiaire et trois en 2008-2009 représentant les deux groupes également. De plus, l'effectif des surveillants a changé presque entièrement au cours de la même période. Ceci génère des complexités au niveau de la formation du personnel et des suivis après la formation, compte tenu de la difficulté souvent, de réunir tous les intervenants concernés en dépit du fait que plusieurs dates et sessions sont proposées.

Un autre défi rencontré se situe au niveau de l'engagement soutenu du personnel. En effet, même si au début de la recherche-action (en février 2008) nous avons observé un enthousiasme débordant de la part de tous les intervenants de l'élémentaire, le temps a quelque peu ébréché cette exubérance pour faire place à l'indifférence, parfois. Au cours de la recherche de février à juin 2009, nous nous sommes rendu compte que dans certaines classes, les enseignements, à travers les leçons et les activités du programme « Pleins feux sur l'intimidation » n'ont pas eu lieu et n'ont pas été remplacés par d'autres approches ou

activités visant le même but : éduquer les élèves et enseigner des stratégies pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.

En dépit des points faibles et des limites mentionnées, l'initiative « Pleins feux sur l'intimidation » lancée à l'école en 2008 et encadrée en cours de route par une approche de recherche-action, continue à ce jour de cerner des facteurs importants concernant l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy de Surrey et de diriger les intervenants sur des pistes aboutissant à des changements que nous souhaitons à long terme, au niveau du climat d'apprentissage et d'enseignement. En guise de conclusion et dans le cadre de l'approche spirale de la recherche-action, la chercheuse se permet de faire un certain nombre de recommandations visant la réussite de l'initiative de contrer voire éradiquer un jour la violence et l'intimidation à l'école. Ces pistes de prolongements possibles serviront également à alimenter la réflexion de l'ensemble du personnel de l'école tout en précisant les actions souhaitées à entreprendre à l'avenir.

### **Recommandations**

Les recommandations suivantes découlent de la recherche-action conduite à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Nous espérons apporter quelques éclaircissements sur certaines questions concernant l'intimidation à l'école tout en nous arrêtant sur les résultats d'autres études portant sur l'efficacité de programmes d'intervention dans ce domaine. Il ne faudra toutefois pas nous appuyer uniquement sur les recommandations formulées ci-dessous, mais garder une perspective additionnelle pour de futures recherches sur la manière de concevoir, de mettre en œuvre et d'achever des résultats plus probants que ceux proposés par les programmes actuels.

## Recommandations générales

Dans un premier temps, nous formulons ces recommandations générales à la lumière de notre étude :

- obtenir l'engagement continu, sans réserve ni exception, de tout le personnel enseignant et autre de l'école dans la lutte contre la violence et l'intimidation (Ministère de l'Éducation *et al.*, 1998);
- développer un protocole de mesures curatives et préventives de l'intimidation et de la violence à l'école. Ce protocole doit être clair, concis, connu et compris par tous : élèves, parents et personnel (Boyes, 2005). De plus, il doit proposer des mesures disciplinaires appropriées aux infractions commises (Olweus, 1993);
- encourager la participation de représentants de toute la communauté scolaire dans l'élaboration du protocole d'école tels, administrateurs, enseignants, personnel de soutien, élèves et parents (Barton, 2006);
- continuer et améliorer la formation continue des enseignants, du personnel de soutien, des parents et des promoteurs de la paix et ajouter une composante de perfectionnement professionnel pour tout le personnel de l'école en invitant des experts sur l'intimidation aux journées professionnelles (Phillips, Linney et Pack, 2008; Cowie et Jennifer, 2008; ACSP, 2009);
- établir une culture d'école de refus et de dénonciation de tous les actes d'intimidation et de violence et où un climat de bienveillance et d'acceptation de tous règne (Robichaud, 2003; Zarzour, 2005; Coloroso, 2003).

### **Recommandations au niveau de la recherche quantitative**

En deuxième lieu, nous présentons ces recommandations d'amélioration sur le plan méthodologique et plus spécifiquement sur les outils de cueillette de données :

- utiliser des sondages reconnus pour leur bonne qualité et qui s'adaptent aux questions de recherche le plus clairement et précisément possible (Hoover et Oliver, 2008);
- utiliser des sondages avec un vocabulaire approprié aux groupes ciblés (Hoover et Oliver, 2008);
- poser les mêmes questions de sondages à tous les groupes ciblés afin de pouvoir conduire une recherche cohérente qui permette entre autres une meilleure comparaison;
- Faire administrer les sondages, la collecte et la compilation des données statistiques par des professionnels en dehors de l'école (Hoover et Oliver, 2008).

### **Recommandations pour l'école Gabrielle-Roy de Surrey en particulier**

En dernier lieu, nous soumettons des recommandations pour l'école Gabrielle-Roy de Surrey et plus particulièrement les dirigeants et tout autre membre du personnel apte à exercer un pouvoir décisionnel :

- Diminuer la compétition pour les jeux dans la cour de l'école en ajoutant des composantes aux structures de jeux actuelles et en pourvoyant toutes les classes d'équipement de qualité, adéquat à l'âge et aux besoins des élèves pour les jeux à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice;

- Équiper la bibliothèque d'une section pour le personnel contenant du matériel sur l'intimidation et comment la contrer : livres, dvd, cd-rom, programmes, matériel de recherche, etc.;
- Équiper la bibliothèque d'une section pour les élèves contenant des ressources sur la violence et l'intimidation, en accord avec leur âge et besoins;
- Redoubler de vigilance à travers l'école en engageant un nombre adéquat et suffisant de surveillants pendant les heures d'école, les pauses et après l'école. La supervision des élèves doit être intensive et axée sur l'intimidation et la violence aux endroits de prédilection tels les terrains de jeux, corridors, toilettes et tout lieu retiré et habituellement peu fréquenté par les adultes de l'école (Sécurité publique Canada, 2008). Encourager le personnel surveillant à participer aux séances de formations professionnelles inhérentes à la lutte contre la violence et l'intimidation.
- Adopter un programme d'intervention pour contrer l'intimidation, reconnu pour sa qualité :
  - The Olweus Bullying Prevention Program, (niveaux primaire et secondaire);
  - Vers le pacifique, du centre Marie-Bourg, (niveau primaire);
  - Bully-Proofing Your School (BPYS), (niveaux primaire et secondaire);
  - Quatrième R, (secondaire);
  - Together We Light the Way (TWLW), (niveaux primaire et secondaire);
  - Success in Stages, (niveau secondaire).

- Mettre en œuvre le programme retenu de manière cohérente et continue à travers toute l'école aux niveaux élémentaire et secondaire.

En nous appuyant sur les auteurs et l'expérience vécue à l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous savons que la démarche entreprise ne prend pas fin avec la conclusion du présent mémoire de maîtrise. Nous savons que pour changer la culture d'intimidation et de violence qui perdure malgré tout à l'école et la remplacer par une culture de résolution pacifique des conflits, la participation et l'engagement des principaux acteurs sont indispensables. À cela il faut ajouter une compréhension en profondeur des rôles joués par les enfants qu'ils soient intimidateurs, victimes ou témoins, afin de briser le cercle vicieux des relations anormales et injurieuses qui les empêchent d'achever leur potentiel et de grandir sainement. Lorsque nous concevons les plans éducatifs de nos écoles, nous devons nous souvenir, nous éducateurs, de notre responsabilité première auprès des enfants qui nous sont confiés, celle de leur pourvoir un milieu d'apprentissage sécuritaire et bienveillant où ils sont libres d'apprendre et de progresser sans peur ni tourment. La mesure de notre engagement et dévouement auprès de nos élèves meurtris par la violence et l'intimidation est à la mesure de la société que nous prévoyons leur léguer : une société régie par des valeurs telles l'entraide, l'empathie et la démocratie ou une société de violence, de mépris et d'indifférence, caractérisée par la loi de la jungle. À l'école Gabrielle-Roy de Surrey, nous savons que contrer l'intimidation n'est pas une entreprise facile, toutefois, nous sommes convaincus que nos efforts ainsi que notre ténacité aboutiront, sinon à éradiquer l'intimidation, au moins à outiller nos élèves suffisamment pour faire regagner confiance et estime de soi à l'enfant brimé, reconnaître et réparer ses torts à celui qui brime et encourager le témoin à dénoncer les actes irrémissibles.

## Bibliographie

- ACSP (2009). *L'intimidation à l'école*. [En ligne]. Disponible le 29 décembre 2009 : <http://archive.safety-council.org/CCS/sujet/commun/ecoles.html>
- Andreou, E., Didaskalou, E., Vlachou, A. (2007). Evaluation the Effectiveness of a Curriculum-based Anti-bullying Intervention Program in Greek Primary Schools. *Educational Psychology*; 27:5, 693-711.
- Arnold, A., Boyd, J., Bryn, S. (2009). *Best practices in Bullying Prevention and Intervention*. [En ligne]. Disponible le 16 février 2010 : <http://74.43.1.99/index.cfm?pageid=4047>
- Badiuk, W.B. (2006). *Cyberbullying in the Global Village : the Worldwide Emergence of High-Tech as a Weapon for Bullies*. University of Winnipeg : Education Students' Anthology 06.
- Barton, E.A. (2006). *Bully Prevention : Tips and Strategies for School Leaders and Classroom Teachers*. (2<sup>nd</sup> Ed.). Thousand Oaks, CA : Corwin Press.
- Beane, A. (2005). *The Bully Free Classroom. Over 100 Tips and Strategies for Teachers K-8*. Minneapolis, MN : Free Spirit Publishing.
- Bowman, R.P., Carr, T., Cooper, K., Miles, R., Toner. (2007). *Innovative Trategies for Unlocking Difficult Adolescents*. Chapin, SC : Youth Light Inc.
- Byrne, B. (1994). *Coping with Bullying in Schools*. Dublin, Republic of Ireland : Cassell.
- CBC News Online (2005). *Sticks, Stones and Bullies*. [En ligne]. Disponible le 12 mars 2009 : <http://www.cbc.ca/news/background/bullying/>
- Cowie, H., Jennifer, D. (2008). *New Perspectives on Bullying*. Berkshire, England : Open University Press.
- Coloroso, B. (2003). *The Bully, the Bullied and the Bystandre. From Preschool to High School-How Parents and Teachers Can Help Break the Cycle of Violence*. New-York, NY : HarperResource.
- Craig, W., Pepler, D.J. (1997). Observations of Bullying and Victimization in the School Yard. *Canadian Journal of School Psychology*; 13(2), 41-60
- Davis, S., Davis, J. *Schools Where Everyone Belongs. Practical Strategies for Rducing Bullying*. (2005). Champaign, Illinois : Research Press.

- Day, D.M., Golench, C.A., MacDougall, J., Beals-González, C.A. (1995). School-Based Violence Prevention in Canada : Results of a National Survey of Policies and Programs. Solicitor General Canada. Ministry Secretariat.
- Debarbieux, É. (2006). *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris, France : Armand Colin.
- Dermoncourt, O., Mirzabekiantz, G. (2002). *L'agresseur et la victime du bullying au sein des écoles de la communauté française de Belgique*. [En ligne]. Disponible le 9 février 2009 : [www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying\\_pistesintervention.pdf](http://www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying_pistesintervention.pdf)
- Drolet, M., Paquin, M., Soutyrine, M. (2006). Building collaboration between schools and parents: issues for school social workers and parents whose young children exhibit violent behaviour at school. *European Journal of Social Work*; 9(2), 201-222
- Dussich, J. P. J., Maekoya, C. (2007). Physical child harm and bullying-related behaviors. A comparative study in japan, south africa, and the united states. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*; 51(5), 495-509.
- Gabor, T. (1995). La violence à l'école et la tolérance zéro: principes et prescriptions. Ministre des Approvisionnements et Services.
- Giannetti, C.C., Sagarese, M. (2001). *Cliques. 8 Steps to Help Your Child to Survive the Social Jungle*. New York, USA : Broadway Books.
- Glover, D. & Cartwright, N. (1998). *Towards Bully-Free Schools. Interventions in Action*. (1<sup>e</sup> Ed). Buckingham, Philadelphia : Open University Press.
- Goddet, É. (2006). *Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire*. Paris, France : Retz.
- Goldstein, A.P., Harootunian, B., Conoley, J.C. (1994). *Student Aggression. Prevention, Management and Replacement Training*. New York, NY : The Guilford Press.
- Hébert, J. (2004). *Évaluation d'un projet de promotion de la paix*. [En ligne]. Disponible le 3 avril 2008 : [www.acelf.ca](http://www.acelf.ca)
- Henkin, R. (2005). *Confronting Bullying. Literacy as a Tool for Character Education*. Portsmouth, NH: Heinemann.
- Hirschstein, M.K., Van Schoiack Edstrom, L., Frey, K.S., Snell, J.L., MacKenzie, E.P., (2007). Walking the Talk in Bullying Prevention: Teacher Implementation Variables Related to Initial Impact of the *Steps to Respect* Program. *School Psychology Review*; 36(1), 3-21.

- Holt, M.K., Finkelhor, D., Kantor, G. K. (2007). Multiple victimization experiences of urban elementary school students: Associations with psychosocial functioning and academic performance. *Child Abuse & Neglect*; 31, 503-515.
- Hoover, J. H., Oliver, R. L. (2008). *The Bullying Prevention Handbook. A Guide for Principals, Teachers and Counselors.*(2<sup>nd</sup> Ed.). Bloomington, IN: Solution Tree.
- Karsenti, T., Savoie-Zajc, L. (2004). *La recherche en éducation: étapes et approches.* Sherbrooke, Québec: Éditions du CRP.
- Lee, C. (2004). *Preventing Bullying in Schools. A Guide for Teachers and Other Professionals.* (1st Ed.). London, Great Britain : The Cromwell Press.
- Leishman, J. (2005). *Cyber-Bullying.* CBC News Online. cbc.ca
- Li, Q. (2007). New bottle but old wine: A research of cyberbullying in schools. *Computers in Human Behavior*; 23, 1777–1791.
- Macklem, GL. (2003). *Bullying and Teasing. Social Power in Children's Groups.* Manchester, Massachusetts : Kluwer Academic / Plenum Publishers.
- Ministère de l'Éducation, Ministère du Procureur général. (1998). *Pleins feux sur l'intimidation. Programme de prévention à l'intention des écoles élémentaires.* Colombie-Britannique.
- Morrison, B. (2007). *Restoring Safe School Communities. A Whole School Response to Bullying, Violence and Alienation.* Sydney, Australia : The Federation Press.
- NCB (2006). *Children need to know who to ask for help says Anti-Bullying Alliance.* (En ligne]. Disponible le 1<sup>er</sup> décembre 2009 : [http://www.ncb.org.uk/campaigning/media\\_news/2006\\_jul\\_to\\_dec/bullying\\_help.aspx](http://www.ncb.org.uk/campaigning/media_news/2006_jul_to_dec/bullying_help.aspx)
- Olweus, D. (1993). *Bullying at School. What We Know and What We Can Do.* Oxford, Great Britain : Blackwell.
- Olweus, D. (1978). *Agression in the Schools. Bullies and Whipping Boys.* Washington, D.C. : Hemisphere Publishing Corporation.
- O'Moore, M., Mancini, T., Darbo, M., Blomart, J., Lera, M.J. (2001). *Summary of Research Methods and Tools used in relation to studying the prevalence and nature of Bullying and Violence in Schools.*[En ligne]. Disponible le 23 mai 2009: <http://www.comune.torino.it/novasres/newresearch.htm>

- O'Moore, M., Minton, S.J. (2004). *Dealing With Bullying in Schools. A Training Manual for Teachers, Parents and Other Professionals*. London, Great Britain : The Cromwell Press.
- Orpinas, P., Horne, A.M. (2006). *Bullying Prevention. Creating a Positive Climate and Developing Social Competence*. Washington, DC : American Psychological Association.
- Osier, J.L., Fox, H. P. (2001). *Settle Conflicts Right Now! A Step-by-Step Guide for K-6 Classrooms*. Thousand Oaks, CA : Corwin Press, INC.
- Parsons, L. (2005). *Bullied Teacher Bullied Student. How to Recognize the Bullying in Your School and What to Do About It*. Ontario, Canada : Pembroke Publishers.
- Perren, S., Alsaker, F. D. (2006) Social behavior and peer relationships of victims, bully-victims, and bullies in kindergarten. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*; 47:1, 45-47.
- Pepler, D.J.; Rubin, K. H. (1991). *The Development and Treatment of Childhood Aggression*. Hillsdale, NJ: Laurence Erlbaum Associates.
- Phillips, R., Linney, J., Pack, C. (2008). *Safe Schools Ambassadors. Harnessing Student Power to Stop Bullying and Violence*. (1st Ed.). San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Plaford, G.R. (2006). *Bullying and the Brain. Using Cognitive and Emotional Intelligence to Help Kids Cope*. Lanham, Maryland : Rowman & Littlefield Education.
- Polman, H., Orobia de Castro, B., Koops, W., Van Boxtel, H. W., Merk, W. W. (2007). A meta-analysis of the distinction between reactive and proactive aggression in children and adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*; 35, 522-535.
- Raskauskas, J., Stoltz, A. D. (2007). Involvement in traditional and electronic bullying among adolescents. *Developmental Psychology*; 43(3), 564-575.
- Reed, M. (2002). *Parental harassment*. In MacKay, A. W., Sutherland, L. (2006). *Teachers and the law*. (2<sup>nd</sup> Ed.). Toronto, ON: Edmond Montgomery Publications Ltd.
- Rigby, K. (1996). *Bullying in Schools : and what to do about it*. Melbourne, Victoria : ACER
- Rincon-Robichaud, M. (2004-2005). *Évaluation du programme pour contrer l'intimidation réalisée à l'école Beausoleil*. [En ligne]. Disponible le 1<sup>er</sup> février 2009 : [www.preventionviolence.ca/pdf/beausoleil.pdf](http://www.preventionviolence.ca/pdf/beausoleil.pdf)
- Robichaud, M. (2003). *L'enfant souffre-douleur. L'intimidation à l'école*. Québec, Canada : Les Éditions de l'Homme.

- Sanders, C. E., Phye. (2004). *Bullying Implications for the Classroom*. San Diego, CA : Elsevier Academic Press.
- Sécurité publique Canada (2008). *Prévenir l'intimidation : la nature et la fréquence de l'intimidation au Canada*. [En ligne]. Disponible le 7 février 2010 : <http://www.securitepublique.gc.ca/index-fra.aspx>
- Senn, D., NBCT, Ed.S. (2008). *Bullying in the Girl's World. A school-Wide Approach to Girl Bullying*. Chapin, SC : Youth Light Inc.
- Sentse, M., Scholte, R., Salmivalli, C., Voeten, M. (2007) Person-group dissimilarity involvement in bullying and its relation with social status. *Journal of Abnormal Child Psychology*; 35, 1009-1019.
- Smith, P.K., Shu, Shu (2000). What Good Schools Can Do About Bullying: Findings from a Survey in English Schools After a Decade of Research and Action. *Childhood*; 7 (2). 193-212.
- Suckling, A., Temple, C. (2001). *Bullying. A Whole School Approach*. London, England : Jessica Kingsley Publishers Ltd.
- Willard, N.E. (2007). *Cyberbullying and Cyberthreats : Responding to the Challenge of Online Social Aggression, Threats, and Distress*. Champaign, Illinois : Research Press.
- Zarzour, K. (2005). *Tyrans de la cour d'école. Comprendre et prévenir l'intimidation*. Québec, Canada : Bayard Canada.
- Zins, J., Elias, M. J., Maher, C. A. (2007). *Bullying, Victimization, and Peer Harassment. A Handbook of Prevention and Intervention*. Binghamton, NY : The Haworth Press.

#### Sites Internet

- [http://www.educationworld.com/a\\_issues/issues/issues103.shtml](http://www.educationworld.com/a_issues/issues/issues103.shtml)
- [http://www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying\\_pistesintervention.pdf](http://www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying_pistesintervention.pdf)
- [http://www.meq.gouv.qc.ca/dgfj/csc/colloques/taxage/documents\\_/atelier13.pdf](http://www.meq.gouv.qc.ca/dgfj/csc/colloques/taxage/documents_/atelier13.pdf)
- <http://www.cbc.ca/news/background/bullying/>
- [http://www.sacsc.ca/Resources\\_School.htm](http://www.sacsc.ca/Resources_School.htm)

[http://www.ncb.org.uk/campaigning/media\\_news/2006\\_jul\\_to\\_dec/bullying\\_help.aspx](http://www.ncb.org.uk/campaigning/media_news/2006_jul_to_dec/bullying_help.aspx)

[www.acelf.ca](http://www.acelf.ca)

[www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying\\_pistesintervention.pdf](http://www.psed.ucl.ac.be/Textes/Bullying_pistesintervention.pdf)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Test\\_du\\_%CF%87%C2%B2](http://fr.wikipedia.org/wiki/Test_du_%CF%87%C2%B2)

<http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/res/2008-bp-01-fra.aspx>

<http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/7-18yrs-ans/questions-fra.php>

<http://74.43.1.99/index.cfm?pageid=4047>

<http://www.cnn.com/2009/US/04/23/bullying.suicide/index.html>

<http://www.glsen.org/cgi-bin/iowa/all/library/record/2263.html#top>

ANNEXES

Annexe A

**Projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy  
de Surrey  
Colombie-Britannique  
2007 / 2008**

**Dis NON! à l'intimidation**

**Notre projet de prévention de l'intimidation à l'école  
Gabrielle-Roy de Surrey  
District Scolaire # 93**

## **Introduction**

### **1. But du programme**

Le but de notre programme de prévention de l'intimidation est de :

- Réduire, voire éliminer le niveau d'agression physique et verbale à l'école Gabrielle-Roy
- Éduquer les élèves en les guidant dans le développement d'aptitudes et d'attitudes leur permettant de gérer l'intimidation dont ils sont victimes, auteurs ou témoins.
- Outiller le personnel scolaire dans la mise en marche du programme
- Promouvoir une attitude de non-tolérance de l'intimidation.

### **2. Les objectifs du programme**

#### ***Comment allons-nous nous y prendre?***

L'objectif n'est pas de punir les élèves qui participent à l'intimidation. C'est plutôt de transformer les éléments de domination /soumission en les remplaçant par des comportements d'affirmation et de dialogue positif et acceptable.

Ceci va se faire à travers des leçons conçues pour chaque niveau de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

### **3. Les suivis des comportements indésirables**

Les suivis des comportements liés à l'intimidation doivent être faits avec vigilance afin de permettre au personnel de l'école :

- d'identifier ces élèves
- de cibler leur comportement
- de leur donner du soutien pour apprendre à résoudre leurs problèmes de manière socialement acceptable.

### **4. Les étapes du programme**

Le programme inclut cinq étapes :

- la formation d'un comité de prévention de l'intimidation
- une formation pour tout le personnel scolaire (facultatif)
- information pour les parents (lettre)
- le lancement officiel du programme
- la mise en œuvre de leçons de classes

## 5. Notre définition de l'intimidation

L'intimidation se produit quand un ou plusieurs enfants blessent un autre enfant de façon répétitive en utilisant des mots ou des gestes. Ceci peut impliquer plusieurs choses :

**Actions directes** : taquiner, insulter, injurier, se moquer, regarder de travers, tourmenter, menacer, pousser, bousculer, cracher, donner un coup de pied, frapper.

**Actions indirectes** : Commérer, embarrasser, placer l'élève dans une situation qui le ridiculise, faire courir des rumeurs, exclusion du groupe et manipulation des amitiés.

**Remarque** : Une dispute entre deux enfants de pouvoir égalitaire n'est pas de l'intimidation. Ceci ne veut pas dire que se disputer en utilisant la violence physique ou verbale soit acceptable.

## 6. Notre slogan

Dis Non! À l'intimidation

## 7. Notre déclaration

Peu importe l'endroit à Gabrielle-Roy, nous disons NON! À l'intimidation

## 8. Règles de prévention de l'intimidation

Pour que notre école soit un lieu sécuritaire à tous, voici les règles que nous suivons :

- Nous n'utilisons aucune forme d'intimidation
- Nous sommes accueillants envers les autres
- Nous incluons les autres dans nos jeux et discussions
- Nous prenons position contre l'intimidation
- Nous parlons à un adulte des cas d'intimidation

## **Les promoteurs de la paix**

Afin d'aider le personnel à noter les incidents d'intimidation, un formulaire de suivi sera utilisé par **les élèves promoteurs de la paix**. Les promoteurs de la paix feront un rapport de tous les incidents dont ils sont témoins et ayant lieu dans la cour d'école, les couloirs, les toilettes, le carrefour, les vestiaires et la salle de classe. Ils remettent ces rapports à la direction adjointe de l'élémentaire. La direction adjointe assure les suivis nécessaires, donne une conséquence, avertit les enseignants et appelle les parents des élèves impliqués s'il le faut.

Avant de commencer leur tâche, les promoteurs de la paix reçoivent une formation de cinq heures afin de connaître leur rôle précis et de se familiariser avec le processus de suivi.

## Feuille de suivi

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Envers qui : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

### *Comportement*

Jeu excessivement violent  
Contact physique  
Langage inapproprié  
A lancé :  
Défie le personnel  
Bagarre :  
Coups de pieds / Frappe  
Vandalisme  
Taquine / Humilie /embarrasse  
  
Traite de noms  
Remarques racistes  
Menaces  
Insultes  
Jeu non inclusif / rejette l'autre  
Taxage  
Autre :

### *Conséquence*

Avertissement  
Excuses  
Discussion  
Retenue pendant la récréation  
Retenue à l'heure du dîner  
Appel à la maison  
Devoir supplémentaire  
Temps de réflexion au carrefour  
Temps de réflexion avec  
enseignant  
Rencontre avec la direction  
  
Autre :

Promoteur de la paix : \_\_\_\_\_ Direction adjointe \_\_\_\_\_

**Fiche de réflexion personnelle**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Année** \_\_\_\_\_ **Classe :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

Récemment, tu as été impliqué € dans un incident d'intimidation. Afin d'empêcher qu'un tel incident ne se reproduise, il est important que tu dises en tes propres mots ce qui s'est passé.

1. Quand cela est-il arrivé? Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_

2. Où cela est-il arrivé ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. Qui était là ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Qu'est-ce qui s'est passé ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Pourquoi est-ce arrivé ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. Qu'aurais-tu pu faire différemment pour régler le problème ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7.

Signature de l'enseignant \_\_\_\_\_

Signature de l'administration \_\_\_\_\_

Signature des parents \_\_\_\_\_

## Annexe B

Remarque : ce document constitue la version révisée (2009) du document qui se trouve dans l'annexe A (2008).

**Projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy  
de Surrey  
Colombie-Britannique  
2008 / 2009  
*Version révisée***

**DIS NON! À L'INTIMIDATION**

## **École Gabrielle-Roy**

### **Notre projet de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy District Scolaire # 93**

#### **Introduction**

##### **1. But du programme**

Le but de notre programme de prévention de l'intimidation est de :

- Réduire, voire éliminer le niveau d'agression physique et verbale à l'école Gabrielle-Roy
- Éduquer les élèves en les guidant dans le développement d'aptitudes et d'attitudes leur permettant de gérer l'intimidation dont ils sont victimes, auteurs ou témoins.
- Outiller le personnel scolaire dans la mise en marche du programme
- Promouvoir une attitude de refus de l'intimidation.

##### **2. Les objectifs du programme**

###### ***Comment allons-nous nous y prendre?***

L'objectif n'est pas de punir les élèves qui participent à l'intimidation. C'est plutôt de transformer les éléments de domination /soumission en les remplaçant par des comportements d'affirmation et de dialogue positif et acceptable. Nous désirons donner aux élèves l'occasion de réparer les torts et maux causés à autrui et au milieu scolaire.

Ceci va se faire d'une part à travers des leçons conçues pour chaque niveau de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, tirées du programme « Pleins feux sur l'intimidation ». Les éléments clés des leçons seront renforcés par les enseignants tout au long de la journée et pas seulement dans le contexte de l'enseignement des leçons.

D'autre part, nous encourageons le recours à des moyens constructifs dans la résolution de problèmes tels rechercher l'aide des élèves promoteurs de la paix, les surveillantes, les enseignants ou tout autre membre adulte du personnel scolaire.

##### **3. Les suivis des comportements indésirables**

Les suivis des comportements liés à l'intimidation doivent être faits avec vigilance afin de permettre au personnel de l'école :

- d'identifier ces élèves
- de cibler leur comportement
- de leur donner du soutien pour apprendre à résoudre leurs problèmes de manière socialement acceptable.

##### **4. Les étapes du programme**

Le programme inclut cinq étapes :

- la formation d'un comité de prévention de l'intimidation
- une formation (training) pour tout le personnel scolaire
- information pour les parents (lettre) et autres formes de communication
- le lancement officiel du programme
- la mise en œuvre de leçons de classes

## 5. Notre définition de l'intimidation

**L'intimidation peut être physique, émotionnelle ou sociale et elle implique un déséquilibre ou une perception de déséquilibre du pouvoir.**

L'intimidation se produit quand un ou plusieurs enfants blessent un autre enfant de **façon répétitive** en utilisant des mots ou des gestes. Ceci peut impliquer plusieurs choses :

**Actions directes** : taquiner, insulter, injurier, se moquer, regarder de travers, tourmenter, menacer, pousser, bousculer, cracher, donner un coup de pied, frapper.

**Actions indirectes** : commérer, embarrasser, placer l'élève dans une situation qui le ridiculise, faire courir des rumeurs, exclusion du groupe et manipulation des amis

**Remarque** : une dispute entre deux enfants de pouvoir égalitaire n'est pas de l'intimidation. Ceci ne veut pas dire que se disputer en utilisant la violence physique ou verbale soit acceptable.

## 6. Règles de prévention de l'intimidation

Pour que notre école soit un lieu sécuritaire à tous, voici les règles que nous suivons :

- Nous n'utilisons aucune forme d'intimidation
- Nous sommes accueillants envers les autres quel que soit leur pays d'origine, leur race, leur langue maternelle, leur culture, leur religion et autres attributs.
- Nous incluons les autres dans nos jeux et discussions
- Nous prenons position contre l'intimidation
- Nous parlons à un adulte des cas d'intimidation

## 7. Les promoteurs de la paix

**Leur rôle est tout d'abord d'offrir aide et assistance aux élèves plus jeunes qu'eux de deux ans au moins, dans la cour d'école et ailleurs dans l'école lorsqu'un adulte n'est pas disponible dans l'immédiat.**

Afin d'aider le personnel à noter les incidents d'intimidation, un formulaire de suivi sera utilisé par les élèves promoteurs de la paix. Toutefois, les promoteurs de la paix n'utilisent ce formulaire que dans les cas d'incidents où leur intervention n'aura pas réglé le problème entre les partis en litige.

- Les promoteurs de la paix font un rapport de tous les incidents non réglés par voie de médiation, dont ils sont témoins et ayant lieu dans la cour d'école, les couloirs, les toilettes, le carrefour, les vestiaires et la salle de classe. Ils remettent ces rapports à la direction adjointe de l'élémentaire qui se chargera d'en faire les suivis.
- Les promoteurs de la paix reçoivent une formation de cinq heures afin de connaître leur rôle précis et de se familiariser avec le processus de suivi.
- Ils assisteront à une (ou plusieurs selon les besoins) réunion mensuelle pour discuter des progrès dont ils sont témoins ainsi que des défis qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs tâches.
- La direction adjointe assure les suivis nécessaires, donne une conséquence, avertit les enseignants et appelle les parents des élèves impliqués s'il le faut.

## Feuille de suivi

Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Envers qui : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

### *Comportement*

Jeu excessivement violent  
Contact physique  
Langage inapproprié  
A lancé :  
Défie le personnel  
Bagarre :  
Coups de pieds / Frappe  
Vandalisme  
Taquine / Humilie / embarrasse  
  
Traite de noms  
Remarques racistes  
Menaces  
Insultes  
Jeu non inclusif / rejette l'autre  
Taxage  
Autre :

### *Conséquence*

Avertissement  
Excuses  
Discussion  
Retenue pendant la récréation  
Retenue à l'heure du dîner  
Appel à la maison  
Devoir supplémentaire  
Temps de réflexion au carrefour  
Temps de réflexion avec  
enseignant  
Rencontre avec la direction  
  
Autre :

Promoteur de la paix : \_\_\_\_\_ Direction adjointe \_\_\_\_\_

## **8. Que pouvons nous faire en tant que personnel de l'école Gabrielle-Roy pour aider les élèves lors d'incidents de violence ou d'intimidation?**

### **A) Appuyer l'élève dans chacun des trois rôles:**

- \* Le comportement d'intimidation
- \* La cible / victime
- \* Le témoin

### **B) Comment s'y prendre?**

**Avec l'élève au comportement d'intimidation**

- impliquer l'élève dans une activité d'aide en classe
- remettre la feuille de travail sur le changement de comportement
- donner des conséquences **-les 3R de la discipline**: *restitution, résolution et réconciliation*
- chercher des rôles de leadership positif pour l'élève
- Se référer à l'affiche de classe résumant les trois rôles dans l'équation de l'intimidation et ce qu'il faut faire

### **Avec la cible (afin qu'elle ne devienne pas victime d'intimidation)**

1. revoir la différence entre conflit et intimidation
2. utiliser la fiche de rapport d'incident d'intimidation
3. clarifier avec l'élève la règle du IN /OUT (**informer pour aider** ou **rapporter pour attirer des ennuis à quelqu'un...** « tell to get IN trouble or tell to get OUT of trouble »)
4. ne pas secourir la cible victime mais plutôt **l'habiliter** (empower) en l'amenant à réfléchir sur la situation: « est-ce que tu crois ce qui a été dit ? Que peux-tu penser ou te dire à toi-même qui pourrait t'aider dans cette situation? »

### **Avec le témoin (bystander)**

1. clarifier la règle du IN / OUT avec l'élève
2. féliciter l'élève d'avoir eu le courage et la volonté de le dire (informer)
3. en se référant au poster résumant les trois rôles dans l'intimidation, parler de:
  - **Qu'est-ce qu'il pourrait dire à l'intimidateur?**
  - **Ce qu'il /elle pourrait faire pour aider la cible?**
  - **De quelle façon il / elle peut montrer son appui à la cible?**

### **9. Les trois affiches pour la classe:**

- Vous pouvez les faire faire à vos élèves en vous assurant **d'expliquer** le contenu et **d'informer** les élèves de l'importance de se **familiariser** avec ce contenu.
- Vos affiches devraient se trouver dans un **endroit visible** de la classe et facilement **accessible** aux élèves.

À côtés des affiches, il est conseillé d'avoir **deux pochettes**:

- une pour le formulaire de **rapport d'intimidation**: à remplir par la **cible** et les **témoins**.
- une pour le formulaire de **changement de comportement**: à remplir par **l'intimidateur**

## Que faire quand tu es le témoin?

### **Remarque :**

***Choisir d'ignorer l'incident d'intimidation ou de violence veut dire que tu es d'accord et que tu appuies le mauvais comportement !***

1. Refuse d'être un spectateur indifférent ou un participant de l'incident d'intimidation.
2. Si c'est faisable et sécuritaire pour toi, demande à l'intimidateur d'arrêter.
3. Sois ami(e) de la victime, invite-la à te parler. Exemple : dis-lui "Viens jouer dans notre équipe" ou « Est-ce que je peux m'asseoir avec toi pendant l'heure du manger ? »
4. Donne ton appui et ton soutien à la victime - écris-lui un mot ou dis-lui que tu n'es pas d'accord avec l'intimidateur.
5. Informe un adulte (Souviens-toi qu'il y a une différence entre informer et rapporter: règle du IN / Out).

***Informé :*** c'est pour porter secours et aider quelqu'un en danger

***Rapporter :*** c'est pour attirer des ennuis et des problèmes à quelqu'un

### **Que faire lorsque tu as un comportement d'intimidation?**

1. Prends conscience du problème et identifie le comportement problématique.
2. Reconnais que tu as besoin de changer ton comportement.
3. Excuse-toi du comportement négatif.
4. Utilise la feuille de travail sur le changement de comportement.
4. Utilise tes habiletés de gestion du conflit pour gérer le problème.
6. Développe ton sens de l'empathie envers les autres en essayant de te mettre à leur place.
7. Utilise tes habiletés de leadership pour aider plutôt que de blesser.

### **Que faire quand tu es la cible d'intimidation pour que tu ne deviennes pas une victime?**

1. Utilise tes habiletés d'affirmation pour demander à la personne d'arrêter.
2. Ne crois pas l'intimidateur – l'intimidateur n'as de pouvoir que si tu le lui accordes.
3. Valorise-toi. Envoie-toi mentalement des messages positifs comme « je suis une bonne personne, je ne mérite pas d'être maltraitée ». « Ce que l'intimidateur dit sur moi n'est pas vrai ». « Je suis capable et je n'ai pas peur de dénoncer les actes d'intimidation contre moi et de chercher de l'aide.
4. Informe un adulte sur les incidents d'intimidation qui sont dangereux et destructifs à ton corps ou ton cœur.
5. Trouve des endroits sécuritaires et des personnes avec qui tu te sens en sécurité.
6. Fais-toi de nouveaux amis et essaye de nouvelles activités.

## Formulaire de Rapport d'intimidation

Date du rapport \_\_\_\_\_

Si tu es la **cible** ou le **témoin** d'un comportement d'intimidation y compris de comportement relationnel agressif, remplis ce formulaire s'il te plaît et remets-le à ton professeur ou à Mme Amel si ton professeur est absent ce jour là.

La personne qui fait ce rapport : \_\_\_\_\_

Nom de ton professeur \_\_\_\_\_ Date de l'incident : \_\_\_\_\_

Étais-tu le témoin ou la cible / victime ? \_\_\_\_\_

Est-ce que ceci est un comportement répétitif ? oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Qui a fait preuve de comportement d'intimidation? \_\_\_\_\_

Décris le comportement d'intimidation \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Qui était la cible / victime ? \_\_\_\_\_

Qu'est-ce que la cible / victime a fait? \_\_\_\_\_

Dans quel endroit de l'école cet incident est arrivé ? \_\_\_\_\_

Est-ce que d'autres ont vu cet incident d'intimidation? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

Si d'autres ont vu cet incident, nomme-les \_\_\_\_\_

Qu'as-tu tenté de faire pour aider dans ce problème ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ton nom : \_\_\_\_\_

# Changement de comportement

## Feuille de travail

Quel comportement d'intimidation penses-tu que tu dois changer?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pousser, frapper        | <input type="checkbox"/> Exclusion           |
| <input type="checkbox"/> Menacer                 | <input type="checkbox"/> Commander (bossing) |
| <input type="checkbox"/> Taquineries blessantes  | <input type="checkbox"/> Contrôler           |
| <input type="checkbox"/> Insulter (name calling) | <input type="checkbox"/> Manipuler           |
| <input type="checkbox"/> Rumeurs, commérages     | <input type="checkbox"/> Autre : _____       |

### Plan pour changer ton comportement

**Étape 1 :** Trouve quelqu'un en qui tu fais confiance et à qui tu dis ce qui s'est passé et ce que tu as fait de mal. Fais un résumé du problème : Ce que j'ai fait de mal \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Étape 2 :** trouve le courage de T'EXCUSER. Je vais présenter mes excuses à \_\_\_\_\_

et je vais dire : \_\_\_\_\_

Une gentille chose que je peux faire à la personne pour me racheter est : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Étape 3 :** Imagine-toi avec un comportement amélioré. Décris le comportement amélioré en remplissant la déclaration : À partir de maintenant, je vais \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Étape 4 : Le nouveau toi, amélioré...**Crée quelque chose pour te rappeler de travailler sur l'amélioration de ton comportement. Fais un dessin de toi en train de pratiquer le comportement amélioré ou écris-toi un mot pour t'en rappeler. Accroche le dessin ou le mot là où tu peux le voir chaque jour au début de ta journée.

**Étape 5 :** fais un rapport à quelqu'un, décris tes progrès dans un cahier journal ou fais un classement de tes progrès dans ton agenda. Si tu choisis le classement, utilise l'échelle d'évaluation suivante : Écris « 3 » si tu as atteint ton objectif d'amélioration de ton comportement, « 2 » si tu y travailles encore dessus ou « 1 » si tu as fait marche arrière. Mon plan pour évaluer mon progrès est \_\_\_\_\_

**Étape 6 :** demande à un (e) ami (e) de confiance ou à un adulte d'être ton mentor ou ton soutien pour t'encourager à travailler sur ton objectif de comportement. Je vais demander à

\_\_\_\_\_ de m'aider avec mon plan

\_\_\_\_\_

Ton nom \_\_\_\_\_

**La violence, l'intimidation et la possession d'armes**  
**(Politique du CSF, adoptée le 26 janvier 2002)**

L'apprentissage est favorisé dans un milieu sain et sécurisant. (*Orientations stratégiques 2002-2005 du CSF*)

***PRÉAMBULE***

*Le conseil d'administration croit que les écoles du CSF doivent être des milieux de vie offrant un environnement exempt de menaces physiques ou de préjudices psychologiques au sein duquel les élèves, ainsi que le personnel, sont en mesure de travailler, d'apprendre et de progresser.*

*Dans les écoles du CSF, on se préoccupe du respect de tous les individus, d'avoir un environnement sécuritaire et des attentes précises quant aux comportements désirés ainsi que des mesures disciplinaires appliquées de façon juste et consistante.*

*•Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que les écoles offrent un environnement d'apprentissage où l'enfant se sent en sécurité et qui est exempt de toute forme de menaces, de violence et d'intimidation. Il s'acquitte de cette responsabilité comme suit :*

*•par l'établissement de normes qui énoncent clairement que des actes de violence entraîneront de graves répercussions pour la personne qui les commet;*

*par l'interdiction aux élèves de posséder des armes\* ou de s'impliquer dans des actes de violence à l'intérieur de la propriété de l'école, lors d'activités scolaires et lors du transport scolaire;*

*par la mise en place de structures et de programmes disciplinaires positifs et progressifs (interventions graduées selon la gravité et la fréquence des comportements) qui encouragent les élèves à agir de façon responsable;*

*par la mise en œuvre de programmes de prévention et de sensibilisation pour faire face à l'intimidation et à la violence.*

#### *Violence (CSF)*

*•Le conseil d'administration considère tout acte de violence ou d'intimidation ou la possession et/ou l'utilisation d'arme(s) \* par quiconque à l'intérieur des propriétés de l'école, lors d'événements scolaires ou lors du transport scolaire vers l'école ou vers le domicile comme étant une grave menace pour les élèves et le personnel.*

*Le conseil d'administration autorise les directions d'école à imposer à tout individu menaçant la sécurité et le bien-être des élèves et/ou du personnel des mesures disciplinaires appropriées et immédiates, pouvant comprendre le recours aux autorités policières.*

*Toute conduite menaçant la sécurité et le bien-être des élèves et/ou du personnel sera directement rapporté au niveau trois du processus de suspension, afin d'être traité par la direction générale adjointe.*

*•Dans la présente, tout objet pouvant être utilisé pour causer des blessures ou des dommages, des préjudices ou pour intimider une personne, est considéré comme une arme.*

## Annexe C

### **Dis NON! à L'intimidation**

Le 20 février 2008

Chers parents,

Nous sommes dans le processus de lancement d'un programme de prévention de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy. Le programme est intitulé « *Pleins feux sur l'intimidation* ». Il a été conçu dans notre province dans le cadre de « Safe School Initiative » du Ministère de l'Éducation et du Ministère du Procureur Général. Le thème de notre école est « Dis NON! à l'intimidation ».

Votre enfant apprendra à prévenir l'intimidation à travers plusieurs séries de leçons en salle de classe. Les élèves étudieront comment l'intimidation se manifeste et acquerront des habiletés qui les aideront à faire face aux comportements d'intimidation. Voici entre autres ce qu'ils apprendront :

- La différence entre l'intimidation et les autres conflits entre élèves.
- Comment avertir un adulte en cas de besoin.
- Comment peut se sentir un enfant qui subit l'intimidation.
- Des moyens d'aider les autres à faire face à l'intimidation
- Des règles sur la façon de traiter et d'agir avec et envers les autres à l'école.
- Des comportements d'affirmation et d'autres moyens de faire face à l'intimidation à l'école.

**Les élèves rempliront également un questionnaire anonyme qui permettra à l'école de recueillir de l'information sur leurs expériences relatives à l'intimidation.**

Vous pouvez appuyer l'apprentissage de votre enfant de la façon suivante

- parler à votre enfant de l'intimidation et de ce qu'il apprend à ce propos.
- faire des jeux de rôles et mettre en pratique les habiletés acquises à l'école.
- participer aux activités de l'école qui s'adressent aux parents sur la prévention de l'intimidation.
- vous adresser à l'enseignant(e), au conseiller(e) ou à la direction si vous avez des questions ou des préoccupations par rapport aux comportements d'intimidation.

Merci de votre appui et soutien dans cette initiative qui a trait à l'apprentissage de votre enfant dans un environnement sécuritaire et propice au respect et à la considération des uns envers les autres à l'école.

Le comité de prévention de la violence et de l'intimidation :

M-C. Julie; C. Lagou; F. Larbes; G. Laflamme et A. Gardinetti.

**Découper ici.....**

S'il-vous plaît, gardez la partie supérieure de la lettre, cochez la case appropriée, **écrivez votre nom et celui de votre enfant lisiblement** et renvoyez la partie ci-dessous avec votre signature avant le mercredi 27 février 2008.

Je permets à mon enfant de prendre part au sondage anonyme

Je ne permets pas à mon enfant de prendre part au sondage anonyme

Nom du parent / gardien : \_\_\_\_\_

Signature du parent / gardien \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant et de son enseignant \_\_\_\_\_

Dear parents,

We are launching an anti-Bullying program at the elementary grade levels from Kindergarten to Grade 6.

Please print your name, the name of your child and sign (for each child) the anonymous survey authorisation form (in back of this sheet). For further details or questions please contact me at the school at your earliest convenience.

Yours truly,

Amel Gardinetti  
Elementary Vice-Principal

## Annexe D

Sondages tirés du programme « Pleins feux sur l'intimidation » tels qu'administrés aux élèves de la première à la sixième année de l'école francophone Gabrielle-Roy de Surrey C.B. en mars 2008.

### Remarque 1

Bien que les sondages du programme en question s'adressent aux élèves de la deuxième à la septième année, je décidai de les faire passer aux élèves de l'école à partir de la première année car je désirai que tous les élèves de l'élémentaire participent à part entière à toutes les activités reliées au projet de prévention et de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école. Toutefois, les élèves de maternelle, à l'opposé de cette année (2008/2009) n'avaient pas participé au sondage.

### Remarque 2

Aux élèves de la quatrième à la sixième année, un sondage additionnel tiré du document de recherche « Involvement in Traditionnal and Electronic Bullying Among Adolescents » de Raskauskas et Stoltz (2007) avait été ajouté aux sondages cités ci-dessus et administré aux élèves de ces niveaux. Ce sondage se trouve à la fin de la série de sondages du programme « Pleins feux sur l'intimidation » dans cette annexe. À noter que ce sondage a trait à l'intimidation traditionnelle et cybernétique.

Un sommaire des leçons du programme « plein feux sur l'intimidation » se trouve entre les pages 85-92 du document. Pour consulter ce sommaire, suivre le lien :

[www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/bullying\\_f.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/bullying_f.pdf)

## Sondage auprès des élèves

Nous voulons venir en aide aux élèves de notre école qui subissent de l'intimidation. Pour ce faire, nous aimerions découvrir quelles formes d'intimidation ils ont subies. S'il te plaît, colorie après chaque question le ou les cercles correspondant à ta réponse.

Je suis :  un garçon  une fille

Je suis en :  2<sup>e</sup> année  3<sup>e</sup> année

1. As-tu subi de l'intimidation à l'école cette année?

non  de temps à autre  bien des fois

2. De quelles façons as-tu été intimidé cette année?

taquineries  coups de pied  coups  traité de tel ou tel nom  exclu des jeux

je n'ai pas été intimidé

3. Que fais-tu quand quelqu'un t'intimide?

j'en parle à un adulte  je trouve un autre endroit pour jouer  je demande à mes amis de m'aider

je dis à la personne d'arrêter  je rends la pareille  j'ignore ceux qui essaient de m'intimider

je n'ai pas été intimidé

4. Quand quelqu'un t'intimide, à qui en parles-tu?

enseignant

directeur

parent

surveillant

je n'ai pas été intimidé

5. Quand quelqu'un t'intimide, que font les adultes pour t'aider?

rien

ils parlent à ceux qui m'ont intimidé

ils m'aident à trouver des moyens de résoudre le problème

ils me disent de me tirer d'affaire tout seul

je n'ai pas été intimidé

6. Quand quelqu'un t'intimide, les autres élèves essaient-ils de t'aider?

non

parfois

beaucoup

je n'ai pas été intimidé

7. Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé?

cour de récréation

salle de classe

corridor

bibliothèque

salle de toilettes

gymnase

je n'ai pas été intimidé

## Sondage auprès des élèves

S'il te plaît, n'inscris pas ton nom sur ce questionnaire.

*Nous voulons que notre école devienne un endroit sans danger pour tous. À cette fin, nous entreprenons la mise en oeuvre d'un programme de prévention de l'intimidation. Ce sondage va nous permettre d'en savoir plus sur les incidents d'intimidation qui se produisent dans notre école.*

*Chaque question comprend plusieurs réponses possibles. Encercle pour chacune la réponse qui correspond à ce qui t'est arrivé.*

Es-tu une fille ou un garçon?      Fille      Garçon

En quelle année es-tu?      4    5    6    7

1. Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école?

je n'ai pas été intimidé      une ou deux fois

quelques fois      tout le temps

2. De quelles façons as-tu été intimidé à l'école cette année? Tu peux encercler plus d'une réponse, si nécessaire.

je n'ai pas été intimidé      traité de toutes sortes de noms, taquiné

coups de pied, coups de poing, poussées

on m'a ignoré, tenu à l'écart      menacé, contraint sous la menace

3. En quelle année étaient les élèves qui t'ont intimidé?

je n'ai pas été intimidé	dans ma classe	même année, autre classe
élèves plus âgés	élèves plus jeunes	

4. Un adulte de l'école intervient-il parfois pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles tu es associé?

je n'ai pas été intimidé	jamais
de temps à autre	presque toujours

5. D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation?

je n'ai pas été intimidé	jamais
de temps à autre	presque toujours

6. As-tu déjà parlé à un membre de ta famille d'incidents d'intimidation que tu as subis à l'école?

je n'ai pas été intimidé	non
oui, une fois	oui, souvent

**7. Que fais-tu habituellement lorsque quelqu'un t'intimide à l'école?**

je n'ai pas été intimidé                      rien                      j'en parle à un surveillant

je le dis à un enseignant                      je dis à la personne d'arrêter

je le dis au directeur ou au directeur adjoint                      j'en parle à un ami

je le dis à mes parents                      je feins l'indifférence

**8. Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé le plus souvent? Encerle plus d'une réponse, si nécessaire.**

je n'ai pas été intimidé                      cour de récréation                      corridor

salle de toilettes                      salle de classe                      bibliothèque

gymnase

**9. Combien de fois as-tu intimidé d'autres élèves à l'école?**

je n'ai intimidé personne                      une ou deux fois

de temps à autre                      souvent

**10. L'enseignant ou le conseiller en services de counselling t'a-t-il déjà parlé parce que quelqu'un avait dit que tu intimidais d'autres élèves?**

je n'ai intimidé personne                      non

oui, une fois                      oui, plusieurs fois

## Sondage auprès des élèves

S'il te plaît, n'inscris pas ton nom sur ce questionnaire.

*Nous voulons que notre école devienne un endroit sans danger pour tous. À cette fin, nous entreprenons la mise en oeuvre d'un programme de prévention de l'intimidation. Ce sondage va nous permettre d'en savoir plus sur les incidents d'intimidation qui se produisent dans notre école.*

*Chaque question comprend plusieurs réponses possibles. Encercler pour chacune la réponse qui correspond à ce qui t'est arrivé.*

Es-tu une fille ou un garçon?      Fille      Garçon

En quelle année es-tu?      4   5   6   7

1. Cette année, combien de fois as-tu été intimidé à l'école?

je n'ai pas été intimidé      une ou deux fois

quelques fois      tout le temps

2. De quelles façons as-tu été intimidé à l'école cette année? Tu peux encercler plus d'une réponse, si nécessaire.

je n'ai pas été intimidé      traité de toutes sortes de noms, taquiné

coups de pied, coups de poing, poussées

on m'a ignoré, tenu à l'écart      menacé, contraint sous la menace

3. En quelle année étaient les élèves qui t'ont intimidé?

je n'ai pas été intimidé	dans ma classe	même année, autre classe
élèves plus âgés	élèves plus jeunes	

4. Un adulte de l'école intervient-il parfois pour mettre fin à des situations d'intimidation auxquelles tu es associé?

je n'ai pas été intimidé	jamais
de temps à autre	presque toujours

5. D'autres élèves essaient-ils parfois de t'aider quand tu subis de l'intimidation?

je n'ai pas été intimidé	jamais
de temps à autre	presque toujours

6. As-tu déjà parlé à un membre de ta famille d'incidents d'intimidation que tu as subis à l'école?

je n'ai pas été intimidé	non
oui, une fois	oui, souvent

7. Que fais-tu habituellement lorsque quelqu'un t'intimide à l'école?

- |  |                                |                             |
|--|--------------------------------|-----------------------------|
| je n'ai pas été intimidé                       | rien                           | j'en parle à un surveillant |
| je le dis à un enseignant                      | je dis à la personne d'arrêter |                             |
| je le dis au directeur ou au directeur adjoint | j'en parle à un ami            |                             |
| je le dis à mes parents                        | je feins l'indifférence        |                             |

8. Quels sont les endroits, dans l'école et autour de l'école, où tu as été intimidé le plus souvent? Encerle plus d'une réponse, si nécessaire.

- |                          |                    |              |
|--------------------------|--------------------|--------------|
| je n'ai pas été intimidé | cour de récréation | corridor     |
| salle de toilettes       | salle de classe    | bibliothèque |
| gymnase                  |                    |              |

9. Combien de fois as-tu intimidé d'autres élèves à l'école?

- |                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| je n'ai intimidé personne | une ou deux fois |
| de temps à autre          | souvent          |

10. L'enseignant ou le conseiller en services de counselling t'a-t-il déjà parlé parce que quelqu'un avait dit que tu intimidais d'autres élèves?

- |                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| je n'ai intimidé personne | non                 |
| oui, une fois             | oui, plusieurs fois |

Addendum aux sondages des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (administrés en 2008 et en 2009).

Les phrases suivantes montrent comment certains enfants se comportent. Encerle la réponse qui te décrit le mieux dans chaque phrase. Souviens-toi que personne ne verra tes réponses et assure-toi **de ne pas** écrire ton nom sur ce sondage.

1. *Certains enfants poussent, frappent ou bousculent d'autres enfants à l'école.*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire ça

2. *Certains enfants traitent de noms d'autres enfants, en leur disant des paroles blessantes.*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire ça

3. *Certains enfants font courir des rumeurs à l'école.*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire ça

4. *Certains enfants tiennent d'autres enfants à l'écart de leurs activités, en le faisant exprès.*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire ça

5. *Certains enfants envoient des messages textuels (text-messages) qui ne sont pas gentils.*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire ça

6. *Certains enfants créent des sites Internet (websites) qui disent des choses méchantes sur d'autres personnes*

- a) Ça me ressemble beaucoup de faire ça
- b) Ça me ressemble de faire ça
- c) Ça me ressemble un peu de faire ça
- d) Ça ne me ressemble pas du tout de faire

## Annexe E

### GUIDE RECHERCHE-ACTION

(Illustration schématique de la dynamique continue d'une démarche de recherche-action - guide conçu par le professeur Jules Rocque).

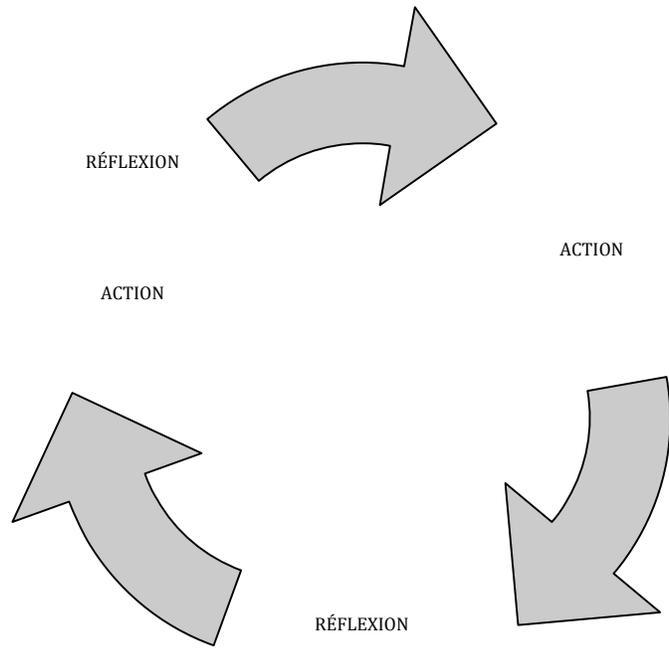
#### POURQUOI PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION? <sup>25</sup>

1. Instrument pratique – cherche une amélioration dans notre milieu
2. Participatif – tous peuvent y participer (collaboration)
3. Autonomisation – tous peuvent contribuer à l'amélioration d'une situation identifiée
4. Interprétatif / réflexif – outil qui nous oblige à construire sens, explorer complexité, dynamique avec éléments (milieux, intervenants) et réajuster tir constamment
5. Variété – pas une approche qui mène à une seule réponse/solution/façon de faire
6. Critique – permet aux participants d'exercer un esprit critique (processus cyclique)
7. Démarche non-linéaire <sup>26</sup> :
  - a. On regarde, observe
  - b. On prend un recul – moment de réflexion
  - c. On regarde, observe, on dialogue, on décide
  - d. On intervient
  - e. On prend un recul – moment de réflexion
  - f. On dialogue, on apprend, on réajuste
  - g. On rend public
  - h. On réfléchit, on dialogue
  - i. On intervient
  - j. etc.

---

<sup>25</sup> Schmuck, R. A. (1997). *Practical Action Research For Change*. Arlington Heights, Ill: IRI/Skylight Training and Publishing.

<sup>26</sup> Karsenti, T., Savoie-Zajc, L. (2000). *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : Éditions du CRP.



## Annexe F

### Dis NON! à l'intimidation

Lundi 2 février 2009

Chers parents,

Nous sommes dans le processus du relancement de notre projet de prévention de la violence et de l'intimidation à l'école Gabrielle-Roy. Le projet s'inspire entre autres du programme « *Pleins feux sur l'intimidation* » qui a été conçu dans notre province dans le cadre de « Safe School Initiative » du Ministère de l'Éducation et du Ministère du Procureur général.

Le thème de notre école est « **Dis NON! à l'intimidation** ».

Votre enfant apprendra à prévenir l'intimidation à travers plusieurs séries de leçons en salle de classe. Les élèves étudieront comment l'intimidation se manifeste et acquerront des habiletés qui les aideront à faire face aux comportements d'intimidation. Voici entre autres ce qu'ils apprendront :

- La différence entre l'intimidation et les autres conflits entre élèves.
- Comment avertir un adulte en cas de besoin.
- Comment peut se sentir un enfant qui subit l'intimidation.
- Des moyens d'aider les autres à faire face à l'intimidation
- Des règles sur la façon de traiter et d'agir avec et envers les autres à l'école.
- Des comportements d'affirmation et d'autres moyens de faire face à l'intimidation à l'école.

**Les élèves rempliront également un questionnaire anonyme qui permettra à l'école de recueillir de l'information sur leurs expériences relatives à l'intimidation et de faire les suivis nécessaires.**

Vous pouvez appuyer l'apprentissage de votre enfant de la façon suivante

- Parler à votre enfant de l'intimidation et de ce qu'il apprend à ce propos.
- Faire des jeux de rôles et mettre en pratique les habiletés acquises à l'école.
- Participer aux activités de l'école qui s'adressent aux parents sur la prévention de l'intimidation.
- Vous adresser à l'enseignant(e), au conseiller(e) ou à la direction si vous avez des questions ou des préoccupations par rapport aux comportements d'intimidation.

Merci de votre appui et soutien dans cette initiative qui a trait à l'apprentissage de votre enfant dans un environnement sécuritaire et propice au respect et à la considération des uns envers les autres à l'école.

***Le comité de prévention de la violence et de l'intimidation (CPVI):***

***C. Lagou; F. Larbe; A. Séguin; V. Audibert; M. Mukunda; N. Mahdjoubi et A. Gardinetti.***

### Découper

ici.....

S'il-vous plaît, gardez la partie supérieure de la lettre, cochez la case appropriée, **écrivez votre nom et celui de votre enfant lisiblement** et renvoyez la partie ci-dessous avec votre signature avant le **lundi 9 février 2009**.

Je permets à mon enfant de prendre part au sondage anonyme

Je ne permets pas à mon enfant de prendre part au sondage anonyme

Nom du parent / gardien : \_\_\_\_\_

Signature du parent / gardien \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant et de son enseignant \_\_\_\_\_

Dear parents,

An anti-Bullying program *Dis Non! A l'intimidation (Say No! To Bullying)* has been launched at the elementary grade levels from Kindergarten to grade 6. We are now seeking your permission in order to Survey our students measuring the impact of our program.

The Survey will be administered during class time under the teacher supervision.

Please complete the slip below and return it to school by Monday, February 9th, 2009.

All surveys will remain anonymous.

For further details or questions, please contact me at the school at your earliest convenience.

Yours truly,

Amel Gardinetti  
Elementary Vice-Principal  
Head of the CPVI (Committee for the Prevention of Violence and Intimidation).

.....  
.....

- I give permission to my child to participate in the anonymous Survey.
- I do not give permission to my child to participate in the anonymous Survey.

Name of child

---

Homeroom teacher and division

---

Signature of parent / guardian

---

Date : \_\_\_\_\_

## Annexe G

À titre d'information :

Aux sondages en Annexe C administrés en février 2008 et 2009, aux élèves de première à la sixième année, nous avons ajouté cette année, en février et juin 2009, les sondages pour les classes de maternelle à la troisième année, tirés du document « The Society for Safe and Caring Schools and Communities<sup>27</sup> » ainsi qu'un sondage sur l'intimidation cybernétique pour les classes de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, inspiré du document de recherche de Raskauskas et Stoltz<sup>28</sup> (2007) mais modifié et adapté par l'auteure pour satisfaire aux besoins de cette recherche.

Remarque : tous les sondages excepté ceux tirés directement du programme « Pleins feux sur l'intimidation » ont été traduits de l'anglais au français par l'auteure de la recherche.

---

<sup>27</sup> Pour plus de détails, voir site de l'organisation à <http://www.sacsc.ca/>

<sup>28</sup> Involvement in Traditional and Electronic Bullying Among Adolescents. *Developmental Psychology*; 43(3), 564-575

## Pour une école sécuritaire et valorisante : Ce que disent les élèves Maternelle à 3<sup>e</sup> année

### **Directives**

Pour les élèves de maternelle et 1<sup>e</sup> année, Faire passer le sondage en petits groupes ou en un à un pour obtenir des réponses plus exactes. Donnez les définitions des mots et offrez des exemples pour chaque question. Donnez suffisamment de temps aux élèves pour répondre à chaque question.

Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, le sondage peut être administré à tout le groupe et les élèves le complètent tout seuls. Lire chaque question à haute voix en vous assurant que les élèves vous suivent. Donnez les définitions des mots et offrez des exemples pour chaque question. Donnez suffisamment de temps aux élèves pour répondre à chaque question.

### **Avant de commencer**

1. Rappeler aux enfants le projet de prévention de la violence et de l'intimidation à leur école
2. Expliquer que l'école utilise le sondage pour savoir comment les élèves se sentent à l'école. Les adultes à l'école désirent que chaque enfant se sente en sécurité, à l'aise et accepté. Ils utiliseront l'information du sondage pour rendre l'école plus sécuritaire et accueillante.
3. Dire aux élèves que le sondage est anonyme et qu'ils ne doivent pas écrire leur nom dessus.  
Expliquer que personne ne saura qui a dit quoi et que la seule chose qui compte est que ça a été dit.
4. Expliquer les termes suivants aux élèves : tout le temps, parfois et jamais. Leur donner des exemples dans le contexte de quelques questions qui sont posées.
5. Expliquer aux élèves qu'ils doivent mettre un X dans l'une des trois cases sous « tout le temps » « parfois » ou « jamais » dépendant de leur réponse. Faire un exemple au tableau.
6. Dire aux élèves que le terme « adultes » se réfère à tous les adultes de l'école : enseignants, secrétaires, concierges, bibliothécaire, parents, personnel de la garderie et de l'AFS, car toutes ces personnes sont là pour s'assurer que l'école est sécuritaire et accueillante pour tous.

## **Définitions et exemples**

Les mots suivants peuvent servir d'exemples à définir certains des concepts les plus difficiles. Utiliser la terminologie que les enfants comprennent et à laquelle ils sont habitués. Il est conseillé de définir les mots difficiles au fur et à mesure qu'ils se retrouvent dans les phrases plutôt que de les définir au tout début du sondage.

### **Responsabilité**

Si je commets une faute, je le dirai à un adulte et j'essayerai de réparer le problème causé. Si je bouscule quelqu'un et que je lui fais mal, je demanderai des excuses et j'aiderai la personne à mieux se sentir. Si j'ai des devoirs à faire, je m'assurerai de les compléter avant de me rendre à l'école.

### **Respect**

Si je suis gentil envers les autres élèves, même s'ils sont différents de moi, je fais preuve de respect. Utiliser un langage poli et penser aux autres et à leurs sentiments démontre également le respect.

### **Se préoccuper**

Si les autres agissent bien envers toi et pensent à tes sentiments ils prouvent qu'ils se préoccupent de toi.

### **Être fier(e)**

Si j'ai de bons sentiments pour mon école et que j'aime ce qui s'y passe, je suis fier(e) de mon école.

### **L'intimidation**

L'intimidation c'est faire mal à quelqu'un ou le faire sentir mal en disant des choses méchantes ou en faisant des choses méchantes. Parfois, on blesse les autres par accident mais l'intimidation c'est faire mal en le faisant exprès.

## A. La nature générale de mon école

	Tout le temps	Parfois	Jamais
1. Les adultes de mon école se préoccupent de mes sentiments			
2. Les adultes de mon école sont amicaux			
3. Les élèves de mon école m'aiment bien			
4. Les élèves de mon école sont gentils et serviables			
5. À mon école, on me traite avec respect			
6. Quand les personnes de mon école font quelque chose d'important, on le fête			
7. Il fait bon vivre dans mon école			
8. Mes travaux d'école sont affichés sur les murs			
9. Je suis fier(e) de mon école			
10. Je suis bien traité à mon école			
11. Je me sens en sécurité à mon école			
12. Je me sens en sécurité dans le terrain de jeux			

Sondage de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année.

The Society for Safe and Caring Schools and Communities

## B. Le comportement des personnes entre elles à mon école

	Tout le temps	Parfois	Jamais
1. Je prends les choses des autres sans demander			
2. Quelqu'un prend mes choses sans demander			
3. Les autres me bousculent ou me poussent dans les corridors			
4. je bouscule ou pousse les autres dans les corridors			
5. Je me fais taquiner, insulter et cibler			
6. Je taquine, insulte et je cible les autres			
7. Je vois des élèves qui se font intimider à mon école			
8. Je me fais intimider par les autres			
9. J'intimide les autres à mon école			
10. J'ai de l'aide avec mes travaux d'école quand j'en ai besoin.			
11. Mes enseignants m'aident à comprendre ce que j'ai besoin d'apprendre			
12. Si les autres sont méchants envers moi, je sais vers qui aller pour chercher de l'aide			

Sondage de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année.

The Society for Safe and Caring Schools and Communities

## C. La citoyenneté à l'école

	<b>Tout le temps</b>	<b>Parfois</b>	<b>Jamais</b>
1. Je partage le matériel et les fournitures			
2. Je me sens à l'aise de partager mes idées à l'école			
3. J'écoute les autres attentivement			
4. J'essaie d'observer les règles			
5. À l'école, j'apprends à bien m'entendre avec les autres			
6. J'aide les autres lorsqu'ils en ont besoin			
7. je suis amical(e) envers ceux qui sont différents de moi			
8. Je vois d'autres élèves se faire taquiner ou intimider parce qu'ils sont différents			
9. À l'école, les autres se moquent de moi parce que je suis différent(e)			
10. J'aide à garder mon école propre et ordonnée			
11. J'accepte d'être responsable de mes actions			
12. Je traite les autres avec respect			

Sondage de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année.

The Society for Safe and Caring Schools and Communities

**SONDAGE SUR L'INTIMIDATION CYBERNÉTIQUE  
(4<sup>e</sup> À 6<sup>e</sup> ANNÉE)**

Âge : \_\_\_\_\_

Sexe : Fille / Garçon

Année scolaire : 4<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> / 6<sup>e</sup>

Profession du père \_\_\_\_\_

Profession de la mère \_\_\_\_\_

1. À quels appareils électroniques as-tu accès? Encerle toutes les réponses qui s'appliquent à toi.

- a) ordinateur avec courriel
  - b) accès à des sites comme Facebook, Myspace, MSN ou autres
  - c) Software pour montre des sites Internet
  - d) Téléphone cellulaire avec capacité de messages textuels et prise de photos
  - e) Caméra digitale
  - f) Autre
- 

Dans ton expérience avec l'intimidation cybernétique (par voies électroniques), donne seulement les réponses pour **les deux derniers mois d'école. Encerle ta réponse**

**2. Intimidation par messages textuels (Text messages)**

a) As-tu été intimidé à travers des messages texte Oui / Non

b) Combien de fois ? Encerle ta réponse

0      1-2 fois      3-5 fois      6-10 fois      11-15 fois      16 fois ou plus

c) Savais-tu qui le faisait? Oui / non

d) As-tu intimidé quelqu'un à travers des messages textuels? Oui / non

e) As-tu été témoins de quelqu'un qui s'est fait intimider par messages textuels?  
Oui / Non

f) As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers des messages textuels? Oui / Non

3. **Intimidation par Internet** (courriel, MSN, Facebook, Myspace ou autre)

a) As-tu été intimidé à travers Internet? Oui / Non

b) Combien de fois? Encerle ta réponse

0 1-2fois 3-5 fois 6-10 fois 11-15 fois 16 fois ou plus

c) As-tu intimidé quelqu'un à travers Internet? Oui / Non

d) Combien de fois l'as-tu fait?

0 1-2 fois 3-5 fois 6-10 fois 11-15 fois 16 fois ou plus

e) As-tu été témoin de quelqu'un qui s'est fait intimider à travers Internet?  
Oui / Non

f) As-tu été témoin de quelqu'un qui intimidait à travers Internet? Oui / non

4. Pourquoi penses-tu que quelqu'un intimide à travers le téléphone cellulaire ou l'Internet?

---

---

5. D'après toi, comment se sent la victime d'intimidation par téléphone cellulaire ou Internet? Pourquoi?

---

---

---

## Annexe H

### Grille d'entrevues

Intervieweuse : auteure du projet de maîtrise

Personnes interviewées : 4 élèves promoteurs de la paix et deux enseignants membres du comité de la prévention de la violence et de l'intimidation.

Introduction à l'entrevue :

Au cours de cet entretien, j'aimerais que tu me parles de l'intimidation à notre école. J'aimerais que tu me précises ce que tu as observé depuis les trois derniers mois c'est à dire depuis le lancement du projet de lutte contre la violence et l'intimidation à notre école. Je vais donc te poser quelques questions.

#### *Questions pour les promoteurs de la paix*

1. Qu'est-ce que l'intimidation d'après toi ?
2. De quelle façon ta perception personnelle de l'intimidation a-t-elle évolué dans les derniers trois mois c'est à dire depuis le lancement du projet de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école ?
3. Quelles sont les choses les plus importantes que tu as apprises sur ton rôle de promoteur/promotrice de la paix ?
4. Peux-tu me donner des exemples d'interventions que tu as faites auprès de tes pairs pour les aider à résoudre leurs conflits dans la cour et ailleurs dans l'école ?
5. Comment tes interventions ont-elles influencé les élèves concernés ?
6. D'après tes observations, où et quand se produisent les incidents d'intimidation le plus souvent à notre école ?
7. D'après toi, comment peut-on aider les élèves intimidateurs et leurs victimes ?
8. As-tu des commentaires à ajouter ?

## Annexe I

Texte intégral des réponses aux questions semi dirigées que l'auteure de la recherche a posées à quelques élèves promoteurs de la paix en juin 2009.

### ***Questions et réponses pour les promotrices de la paix # 1, 2, 3 et 4 respectivement.***

#### **1. Qu'est-ce que l'intimidation d'après toi ?**

#1 : Quelqu'un qui se pense plus fort, plus grand que la victime et qui lui fait mal physiquement ou mentalement. Parfois la personne ne sait pas qu'elle fait de l'intimidation. Il y a l'intimidation cybernétique (à l'internet ou appareils électroniques) et l'intimidation physique : frapper, donner des coups de poing. Il y a aussi l'intimidation mentale : quand on leur dit des gros mots et on les insulte et ça fait mal au cœur, ça blesse.

#2 : Quelque chose qui est injuste qui ne doit pas se passer mais qui se passe souvent, quelque chose de pas bon.  
C'est de la violence, des mauvais mots et gestes comme des coups de poing, les filles qui font courir des rumeurs et font de l'exclusion. J'ai vu plus (de cas) d'exclusions avant les derniers trois mois.

#3 : C'est des personnes qui sont méchantes qui donnent des coups et qui blessent avec des paroles.  
C'est des personnes qui ignorent les autres et qui le font toujours.  
Intimidation verbale physique et psychologique

#4 : C'est quand des personnes intimident des autres poussent, se moquent d'eux, font des coups de pieds et beaucoup de violence. Quand ils font de l'exclusion parce qu'ils ne sont pas habillés de la même façon et ne font pas partie de mon club par exemple. C'est quand des personnes disent si tu ne fais pas ça je vais te faire mal donc menacent.

#### **2. De quelle façon ta perception personnelle de l'intimidation a-t-elle évolué dans les derniers trois mois c'est à dire depuis le lancement du projet de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école ?**

#1 : Avant il y avait plus d'intimidation. Plus de filles qui excluait. J'en vois moins maintenant, comme peut-être une par semaine. Les garçons se battent moins aussi.

#2 : Maintenant, j'arrête l'intimidation entre les amis dans la cour d'école. Je ne savais pas avant que je moi aussi je faisais de l'exclusion. Maintenant je fais de l'inclusion.

#3 : Moi je pense que les choses ont changé car il n'y a pas autant de problèmes. Avant, partout où tu regardais, il y avait des problèmes d'exclusion. Maintenant, les enfant disent « tu veux venir jouer avec moi ? » et c'est gentil. Mais il y a encore des problèmes avec les

3<sup>e</sup> année qui jouent au soccer.

#4 : Au début il y avait beaucoup d'intimidation mais j'ai observé qu'après une année ils ont arrêté un peu comme les 6<sup>e</sup> qui jouent entre eux. C'est plus les petits qui avaient des problèmes dehors. J'ai observé qu'avant il y avait plus d'intimidation et en septembre aussi mais maintenant il y en a beaucoup moins.

Depuis les deux derniers sondages j'ai vu des différences entre certains qui incluent les autres qu'ils excluait avant. Je ne vois plus de l'exclusion. Avant je voyais beaucoup d'exclusion et les enfants me le rapportaient.

### **3. Quelles sont les choses les plus importantes que tu as apprises sur ton rôle de promoteur/promotrice de la paix ?**

#1 : Les plus petits regardent et disent « wow » j'aimerais être promoteur de la paix pour aider les autres.

Les petits veulent être comme les plus grands et ils les admirent. Ils veulent être comme nous. Ce programme crée de bons exemples pour les petits.

J'aime aider les autres aussi.

#2 : J'ai découvert que j'ai confiance en moi et que je suis capable d'aider les autres plus. Quand il n'y avait pas de promoteurs de la paix, j'étais intimidée. En 1<sup>e</sup> année j'étais esclave. En 2<sup>e</sup> année, j'étais intimidée beaucoup avec exclusion et rumeurs. Ces enfants sont gentils maintenant parce que les promoteurs de la paix leur parlent et leur font voir qu'ils font de l'intimidation et que ce n'est pas une bonne chose.

#3 : J'ai appris à aider les enfants à être des amis, à contrôler leur force physique et leurs paroles, et à penser avant de parler.

Quelque fois j'ai des conflits avec une autre promotrice de la paix mais on les règle.

Exemple : je dis quelque chose qui la blesse. Elle se fâche et je lui demande pourquoi.

Parfois elle interprète les choses de façon non voulue par moi. On en discute, je lui explique et on redevient amies. Ça m'a appris la communication.

#4 : J'ai appris que l'intimidation tu ne l'utilises pas que ce n'est pas une bonne chose, qu'il ne faut jamais l'utiliser. Il faut parler à la personne qui t'intimide et t'attriste et lui demander d'arrêter. J'ai vu qu'après 3 mois, des élèves qui aident les autres et veulent être des promoteurs de la paix. Ils voient qu'ils peuvent parler aux autres et les aider. La communication aide à apporter des solutions (autres) que frapper les autres il ne faut jamais le faire.

Il n'y a pas de raison de frapper quelqu'un.

### **4. Peux-tu me donner des exemples d'interventions que tu as faites auprès de tes pairs pour les aider à résoudre leurs conflits dans la cour et ailleurs dans l'école ?**

#1 : Quand il y avait de la neige une fille faisait des boules et elle montait sur une pente de neige et les jetait (les boules) sur les amis. La surveillante lui a demandé de descendre mais elle n'a pas écouté. Je lui ai demandé de descendre et elle ne m'a pas écoutée la première

fois. J'ai parlé encore en élevant la voix et elle est descendue. Elle a vu que je n'étais pas contente avec ce qu'elle a fait. Je lui ai expliqué qu'il faut obéir aux règles de l'école et être gentil avec les amis. Elle n'a plus lancé de boules sur les amis.

#2 : Je calme les enfants en leur demandant de se calmer. Un à la fois ils me racontent ce qui s'est passé et après j'essaye de voir qui est l'intimidateur et qui est la victime. Ensuite je donne une autre chance aux intimidateurs de ne plus refaire leurs gestes et de réparer leurs actions en s'excusant. Ça marche le plus souvent.

#3 : Quand quelqu'un frappe un ami, je lui dis d'arrêter et de penser s'il serait content si on le frappe aussi. Je leur dis de résoudre les problèmes en parlant et pas en frappant les amis. Certains écoutent ce que je leur dis et ils arrêtent d'être méchants. Mais parfois ils n'écoutent pas.

#4 : Il y avait ce garçon qui était exclu par les autres et il pleurait et allait se fâcher contre d'autres et essayait de leur faire mal. Je lui ai parlé en lui expliquant que des fois quand on est triste on ne peut pas se contrôler et c'est difficile de ne pas frapper. Je lui ai appris à se contrôler et à ne jamais frapper quelqu'un. Il m'a écoutée et deux mois plus tard il était ami et jouait avec les autres.

## **5. Comment tes interventions ont-elles influencé les élèves concernés ?**

#1 : Les élèves diminuent l'intimidation et ils en font moins car ils savent que s'ils en font nous allons intervenir.

#2 : Il n'y a pas eu toujours un changement, parfois oui et parfois non. S'ils ne changent pas leur comportement, je leur parle encore.

#3 : Ils arrêtent leurs disputes et quelquefois avec les petits de 1<sup>e</sup> année, je leur offre des choix comme jouer à quelque chose d'autre tout en faisant de l'inclusion. Ils acceptent ça.

#4 : Avant d'être une PDP (promotrice de la paix), il y avait des élèves qui m'intimidaient mais après les réunions (formation) des promoteurs de la paix et le programme de notre école sur l'intimidation, j'ai appris à m'affirmer et les autres ont compris qu'ils me faisaient mal et que je ne prenais pas leurs actions comme des blagues. Maintenant nous sommes meilleurs amis. Le programme a changé les choses pour moi... ça change la vie des autres en meilleur, j'adore être une promotrice de la paix.

Je peux aider ceux qui se font intimider. Il y a des petits qui viennent me dire j'adore que tu es agent de la paix car tu nous aides beaucoup et on aime ça.

## **6. D'après tes observations, où et quand se produisent les incidents d'intimidation le plus souvent à notre école ?**

#1 : Pendant la grande récréation (celle du dîner) dans la cour d'école près du terrain de

soccer. Les intimidateurs jouent au soccer et se fâchent contre les autres et commencent à frapper , donner des coups de pied ou à dire des mauvais mots quand ils perdent.

#2 : Pendant les deux récréations, dans le parc parfois et le terrain de soccer.

#3 : L'autobus.

Cour d'école, dans le parc des jeux et dans le terrain de soccer à la grande récréation.

#4 : dans l'autobus et la cour d'école dans le terrain de soccer. Aussi ça se passe dans le parc. Il y en a encore des incidents, mais un peu moins aujourd'hui.

Dans l'autobus il y a des rumeurs et les conducteurs ne font rien vraiment.

## **7. D'après toi, comment peut-on aider les élèves intimidateurs et leurs victimes ?**

#1 : Si l'intimidateur pense, réfléchit à ses actions en se posant la question : qu'est ce que j'ai fait à cette personne qui était mal ? Peut-être qu'il va arrêter car il pense à comment se sent la personne victime d'intimidation. On doit aider les intimidateurs à penser et à se mettre dans les chaussures (à la place) des autres.

La victime devrait penser à : ne pas se laisser faire et à se défendre mais pas en frappant mais de s'en aller et rester le plus loin de la personne qui l'intimide. Elle devrait aussi demander à l'intimidateur d'arrêter et sinon aller le dire à un PDP (promoteur de la paix) ou une surveillante.

#2 : On peut leur parler. On leur donne une chance de ne plus recommencer. S'ils recommencent, on fait un rapport sur eux. Ils vont au bureau et la directrice leur parle.

#3 : Si tu parles doucement sans crier ils vont coopérer et accepter leurs responsabilités. Si tu cries ils vont avoir peur et ils ne coopèrent pas et commencent à crier et protester sans prendre leurs responsabilités. Mais Il y en a qui même si on leur parle gentiment, ils font des histoires et ils nient leurs mauvaises actions. Alors je fais un rapport sur eux.

#4 : De leur parler, aux victimes et aux intimidateurs.

À la victime je lui dis de s'affirmer et de dire « je n'aime pas quand tu fais ça ». Si ça continue, répéter je « n'aime pas quand tu fais ça » et ensuite informer les surveillants, les enseignants ou les parents. Mais parfois les surveillantes ne font rien et c'est frustrant pour les autres.

Les intimidateurs : je leur dis que ce n'est pas gentil de faire ça parce que :

a) tu attristes les amis.

b) si à toi on te fait la même chose est-ce que tu vas pleurer ou dire que ça ne te fait rien?

La moitié des intimidateurs me disent que ça ne leur fait rien mais moi je leur dis de ne pas dire ça. Donc je communique avec eux. Je leur fais comprendre que si eux n'aiment pas pleurer et souffrir à cause des autres alors il faut qu'ils comprennent que les autres aussi n'aiment pas ça aussi.

## **8. As-tu des commentaires à ajouter ?**

#1 : Oui. Il n'y a plus vraiment d'intimidation physique avec les petits à la récréation mais surtout de l'intimidation verbale et de l'exclusion surtout avec les filles et parfois avec les garçons aussi. Mais quand même, je vois moins d'exclusion maintenant avec les petits.

#2 : Je vois qu'il y a une différence depuis le commencement du programme de « Dis Non! À l'intimidation ». Je suis contente d'aider l'école à garder la paix.

#3 : Cette année, c'est mieux que l'année passée car avant, il y avait partout et toujours de l'intimidation.

#4 : Non.

## Annexe J

### Grille d'entrevues

Intervieweuse : auteure du projet de maîtrise

Personnes interviewées : deux enseignants membres du comité de la prévention de la violence et de l'intimidation.

Introduction à l'entrevue :

Au cours de cet entretien, j'aimerais que tu me parles de l'intimidation à notre école. J'aimerais que tu me précises ce que tu as observé depuis les trois derniers mois c'est à dire depuis le lancement du projet de lutte contre la violence et l'intimidation à notre école. Je vais donc te poser quelques questions.

#### *Questions pour les membres du comité (CPVI)*

1. Peux-tu me parler de l'évolution de ta perception de l'intimidation à l'école depuis que tu as suivi les sessions de formation à ce sujet ?
2. Peux-tu me parler de l'évolution de la perception de tes élèves sur l'intimidation depuis le lancement du programme de lutte à l'école ?
3. De quelle façon les leçons tirées du programme d'intervention ont-elles influencé tes élèves ? Qu'as tu remarqué sur les relations interpersonnelles des élèves de ta classe depuis le lancement du projet ?
4. Quelles observations as-tu faites sur le climat de l'école depuis le lancement du projet ?
5. Que penses-tu du rôle joué par les élèves promoteurs de la paix auprès de tes élèves ? Des élèves en général ?
6. Selon toi, qu'est-ce qui fonctionne avec ce programme ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?
7. As-tu des commentaires à ajouter ?

## Annexe K

Texte intégral des réponses aux questions semi structurées que l'auteure de la recherche a posées à trois enseignants dont deux membres du comité CPVI en juin 2009.

### *Questions et réponses pour enseignants a, b et c respectivement.*

#### **1. Peux-tu me parler de l'évolution de ta perception de l'intimidation à l'école depuis que tu as suivi les sessions de formation à ce sujet ?**

a : Avant le lancement du programme, je ne pensais pas que l'intimidation était réelle ici à Gabrielle Roy, bien que je savais qu'il y avait des conflits entre les élèves (bagarres, disputes etc). Avec le programme on fait plus attention à ce que les enfants vivent. Je suis devenue plus attentive aux problèmes qu'ils viennent me rapporter.

b : Depuis que j'ai suivi les sessions de formation concernant l'évolution de l'intimidation, j'ai constaté une nette diminution, bien que le problème reste toujours non résolu.

c : Il y a beaucoup de cyber intimidation. Certaines filles me rapportent des incidents car elles font leurs devoirs ensemble sur MSN. J'ai dû leur en parler aux élèves et même inviter l'agent de liaison pour qu'il vienne leur parler de leurs responsabilités et des conséquences qui découlent de faire ce genre d'intimidation. Mes élèves se dénonçaient eux-mêmes par leurs expressions faciales. Je comprenais qu'ils étaient coupables de faire la cyber intimidation. Il y en a qui l'ont avoué et qui se sont excusés. Ils disaient qu'ils ne réalisaient pas qu'ils faisaient de l'intimidation. Pour d'autres, je ne l'aurais pas su moi-même si des élèves n'étaient venus me rapporter des incidents dont ils étaient témoins sur Internet. Ils me demandaient tous de garder l'anonymat parce qu'ils ont peur d'être traités de snitch » (mouchard). Ça aussi on en a parlé mais c'est difficile parce qu'il y a comme un code du silence. L'agent de liaison leur en a parlé aussi.

#### **2. Peux-tu me parler de l'évolution de la perception de tes élèves sur l'intimidation depuis le lancement du programme de lutte à l'école ?**

a : Je pense que la plupart des élèves, surtout ceux de mon niveau font une confusion entre les conflits de tous les jours et l'intimidation telle que définie dans le programme. Avec le programme les choses deviennent de plus en plus claires dans leur esprit. Surtout les leçons les aident beaucoup à mieux comprendre : la définition de l'intimidation, comment l'éviter et surtout comment ne pas en faire.

b : La confusion qui régnait dans l'esprit des élèves a pratiquement disparu car ils ont bien compris à leur niveau la signification d'intimidation et l'importance de la diminution

des incidents dans la vie scolaire.

c : Ils reconnaissent (mes élèves) plus les incidents d'intimidation depuis qu'on en parle en classe. Ils me la rapportent plus aussi. Quand quelqu'un dans la classe fait de l'intimidation à un pair, certains élèves le rappellent à l'ordre en lui demandant d'arrêter et en leur indiquant qu'il fait de l'intimidation. À ce moment, on en discute et on essaye de trouver des solutions ensemble.

### **3. De quelle façon les leçons tirées du programme d'intervention ont-elles influencé tes élèves ? Qu'as-tu remarqué sur les relations interpersonnelles des élèves de ta classe depuis le lancement du projet ?**

a : Les leçons sont bien agencées et facile à donner, vus qu'elles sont bien détaillées. Les élèves les comprennent bien. Souvent quand il ya un élève qui se comportent d'une façon inappropriée dont nous avons parlé dans les leçons, les autres disent que c'est de l'intimidation et que ce n'est pas acceptable ici à l'école. Même les enfants de première annexe savent ce qui n'est pas permis de faire. Ils en sont conscients. Maintenant les conflits il en existe toujours tant qu'il y a des enfants qui doivent partager le même espace.

b : J'ai remarqué une amélioration dans le comportement des élèves puisqu'il y a moins de disputes, d'insultes liées d'une manière directe a leurs différences (raciale, culturelle, physique, etc.)

c : Mes élèves n'ont pas réagi avec enthousiasme par rapport aux leçons du programme parce que les leçons ne répondaient pas souvent à leurs besoins ni aux situations qu'ils vivent. On a dû faire des modifications et saisir les opportunités de discussion quand un élève faisait de l'intimidation en classe devant moi contre un autre élève. C'est à ce moment là qu'ils se rendaient compte qu'ils faisaient de l'intimidation et beaucoup en étaient surpris, même choqués. J'ai remarqué une amélioration de leurs comportements par la suite.

### **4. Quelles observations as-tu faites sur le climat de l'école depuis le lancement du projet ?**

a : Je pense que les élèves sont de plus en plus conscients que les conflits font partie de leur quotidien à l'école et qu'il faut mettre du sien pour les éviter le mieux qu'on peut afin d'avoir un climat sain, pour que leur école soit un lieu où il fait bon vivre. Je sais que les bagarres, disputes, querelles etc... ne sont pas finies avec le lancement du projet, mais nous ne devons pas baisser les bras. Nous les enseignants avons un grand rôle à jouer pour aider les élèves dans ce sens. Nous devons renforcer nos leçons et nos conseils de classe.

b : Il y a plus de tolérance de compréhension et d'indulgence.

c : Pas grand chose du point de vue amélioration. Il y a encore de l'intimidation mais certains enseignants ne veulent pas le reconnaître parce qu'ils se sentent visés si c'est un de

leurs élèves qui le fait. Je vois encore des bousculades, des élèves qui se crient des méchancetés ou qui manquent de respect aux surveillantes.

**5. Que penses-tu du rôle joué par les élèves promoteurs de la paix auprès de tes élèves ? Des élèves en général ?**

a : Les élèves promoteurs de la paix que j'ai vus à l'œuvre vont un travail remarquable. Il y en a qui sont vraiment dévoués à la cause et qui prennent leur rôle au sérieux. Par exemple ceux assignés dans ma classe pendant les récréations surveillent très bien les petits. Lorsque je fais la surveillance, j'en vois dans les classes de maternelle et dehors en train de surveiller les maternelles. Je sais que ça peut ne pas être facile pour eux vu leur âge de maintenir l'ordre dans la cour de récréation, mais les plus loyaux font de leur mieux.

b : Les élèves promoteurs de la paix concernés par ce projet, essayent d'accomplir correctement leur mission. Cependant en toute sincérité, il reste beaucoup à faire et notre objectif n'est pas encore atteint.

c : Certains des élèves de ce groupe sont des rejetés et des enfants qui ont du mal à avoir des relations avec leurs pairs. Je le dis parce que certains de mes élèves qui sont exclus du groupe d'amitiés ont choisi de joindre le programme des promoteurs de la paix. Ils se sentent utiles et importants de cette manière parce que les plus jeunes élèves leur demandent de l'aide. Ils se protègent en quelque sorte en jouant ce rôle auprès des petits.

**6. Selon toi, qu'est-ce qui fonctionne avec ce programme ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?**

a : Le fait de lancer le programme en tant que projet collectif au niveau de toute l'école est une très bonne chose. Il était temps qu'on le fasse. Désormais, les élèves savent que les mauvais actes qu'ils poseront ne resteront pas inaperçus. Maintenant il faut poser des actes concrets en vue d'enrayer le problème. Cibler les cas et y apporter le soutien nécessaire au niveau de intimidateurs et des intimidés.

b : Bizarrement ce qui fonctionne le mieux contrairement à des idées reçues, c'est le côté théorique plutôt que le côté pratique des choses. Les élèves assimilent mieux leur sujet à travers les leçons reçues en classe. Toutefois, sur le terrain, c'est plus complexe pour eux puisqu'ils ne sont pas toujours conscients de la réalité du problème. Exemple: pendant la récréation les disputes, les incidents répétitifs...etc.

c : Les leçons devraient être adaptées aux besoins de l'école et de nos élèves. C'est ce que j'ai fait.

**7. As-tu des commentaires à ajouter ?**

a : Je pense que vu les rapports d'incidents qui sont faits chaque jour on pourrait retracer les élèves qui tendent à avoir un comportement d'intimidateurs et aussi ceux qui se sentent intimidés. On pourrait les rencontrer, faire un suivi et mettre en place des procédures ou des moyens qui pourraient les aider à enrayer un tel comportement. Aussi il faut vraiment faire un bon suivi des cas rapportés. Mettre vraiment en place un plan à suivre pour régler les conflits.

b : L'importance de ce projet nécessite la participation active de tous les intervenants proches de l'élève qu'ils soient dans le cadre scolaire ou familial par la sensibilisation des parents. Le secret de la réussite du projet est la persévérance et la continuité.

c : C'est bien de parler de l'intimidation mais il faut faire des suivis et établir des lignes de conduite pour chaque comportement. Donc à chaque comportement une conséquence. Tout le monde doit suivre les mêmes règles.

## Annexe L

Le 25 mai 2009  
Madame Amel Gardinetti  
Colombie-Britannique  
Objet : **Certificat d'éthique no ETH-2009-25 mai**  
Chercheuse : Amel Gardinetti  
Sous la direction de : Jules Rocque

Madame,  
Le Comité d'éthique de la recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a examiné les composantes éthiques du dossier concernant le projet de recherche intitulé *Programme « Pleins feux sur l'intimidation »*.  
Après avoir pris connaissance des documents pertinents et reçu satisfaction à ses demandes, le Comité d'éthique de la recherche du CUSB est d'avis que le projet respecte les normes habituelles, et que ce projet fait donc l'objet de l'attribution d'un certificat d'éthique no **ETH-2009-25 mai**.

Veillez noter que ce certificat arrive à terme **le 25 mai 2010**; il est donc émis conditionnellement au fait que le chercheur principal devra soumettre un rapport final au Centre de recherche au plus tard **le 25 mai 2010** (voir Annexe V de la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains*). Si la recherche n'est pas terminée par cette date, le chercheur principal aura à soumettre une demande de prolongation au Centre de recherche (voir Annexe IV de la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains*).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

*Michel Verrette*

Michel Verrette,  
Président du Comité d'éthique de la recherche  
CC. Jules Rocque, Johanne Boily